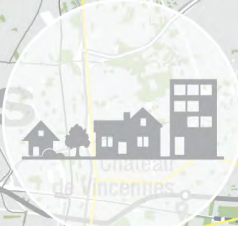
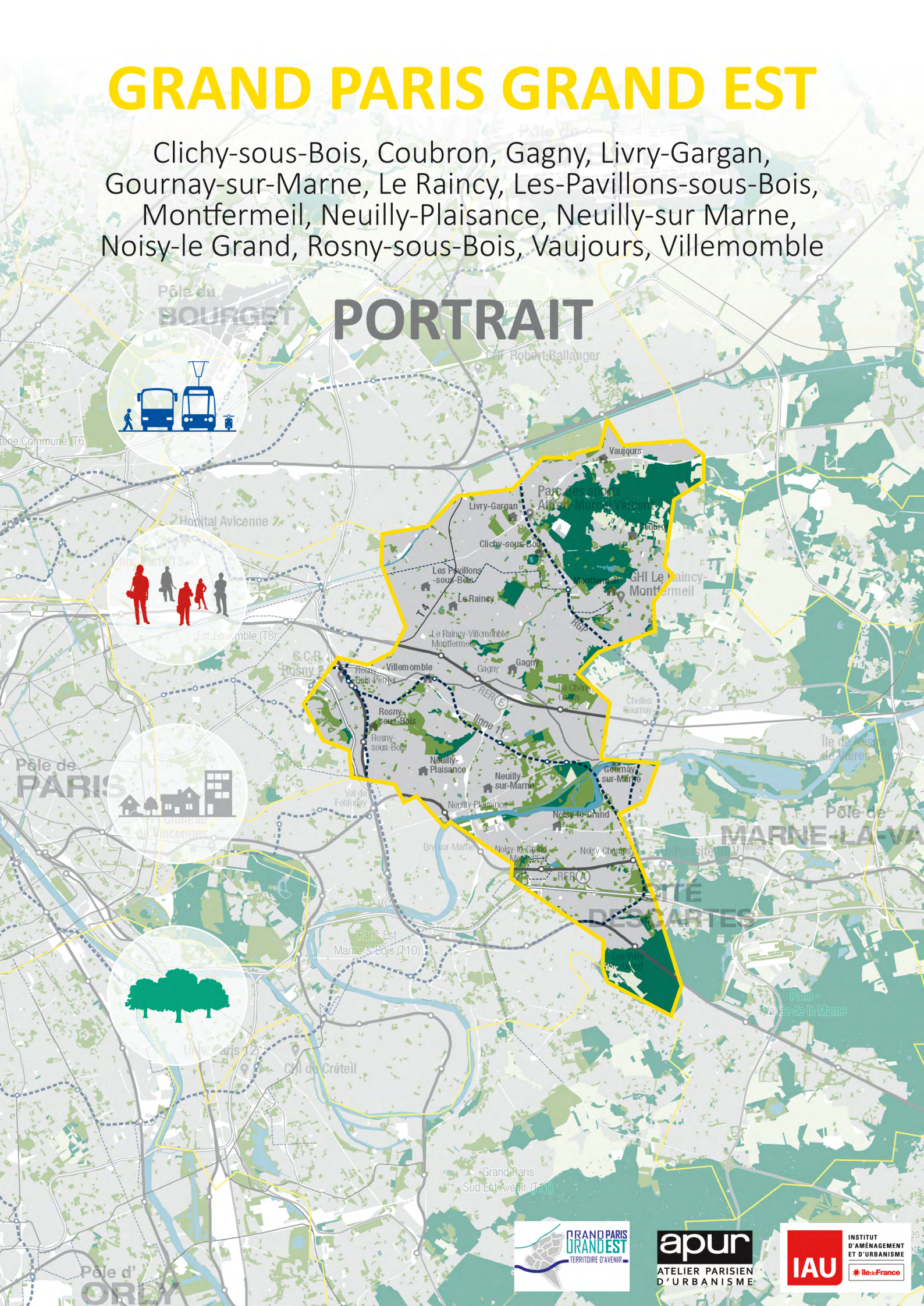


GRAND PARIS GRAND EST

Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les-Pavillons-sous-Bois, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur Marne, Noisy-le Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble

PORTRAIT



GRAND PARIS GRAND EST PORTRAIT

SOMMAIRE

1/ Quel projet pour le territoire Grand Paris Grand Est,
premiers éléments de cadrage

2/ PORTRAIT

3/ Comparaison des CDT

4/ Synthèse des entretiens avec les maires

5/ Présentation séminaire du 23 Janvier 2017

Quel projet pour le territoire Grand Paris Grand Est, premiers éléments de cadrage



© ph.guignard@air-images.net



© ph.guignard@air-images.net



© DRIEA/GOBRY



© ph.guignard@air-images.net

Introduction

Le territoire Grand Paris Grand Est compte 14 communes, toutes en Seine-Saint-Denis, et 380 000 habitants. Il couvre plus de 72 km² entre le sud de la Plaine de France et la vallée de la Marne avec, entre ces deux entités, des sites en hauteur sur les buttes de l'Aulnay et de Romainville et le plateau d'Avron. Le sud du territoire, notamment Noisy et Rosny, se caractérise par un dynamisme économique soutenu et un bon niveau d'équipement, alors que le nord est essentiellement résidentiel, avec un faible taux d'emploi et un fort contraste social notamment entre communes pavillonnaires et communes accueillant les grands ensembles.

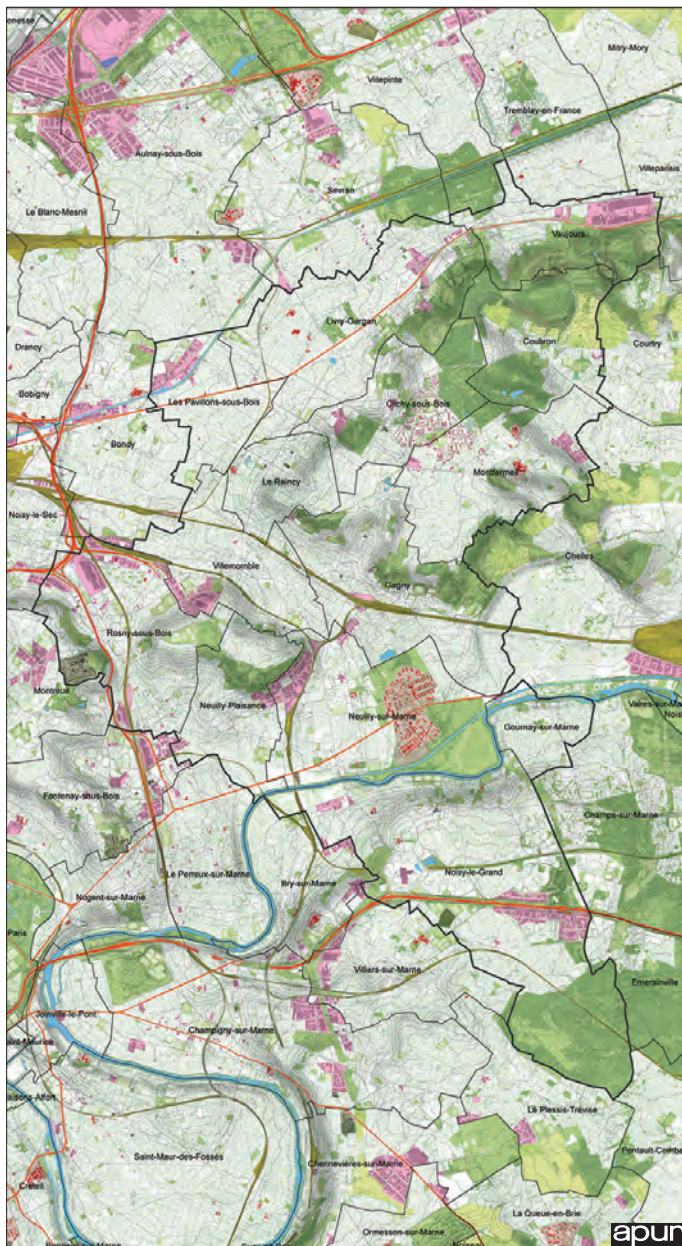
En dépit de la présence des voies d'eau, la Marne et le Canal de l'Ourcq, le territoire a été historiquement moins impacté que le nord et le nord-ouest de l'agglomération parisienne par les développements industriels du XIX^e siècle et le début du XX^e. Le défrichement de tout l'ouest du massif forestier de Bondy et l'expansion de l'urbanisation sur les sites ainsi mis à nu ont été initiés par l'installation, au milieu du XIX^e, des usines Gargan de fabrication de wagons et à la réalisation du chemin de fer entre Paris et Livry. Ce territoire porte aussi l'histoire des carrières de gypse qui s'étendaient de Livry à Rosny en passant par Gagny, et dont une partie est aujourd'hui réaménagée en parcs.

Durant toute la première partie du XX^e siècle, le territoire s'urbanise à coups de lotissements d'habitat individuel. Deux secteurs ont cependant suivi une autre trajectoire résidentielle : d'une part, l'ensemble Clichy-sous-Bois / Montfermeil sur lequel se construisent après-guerre d'importants grands ensembles, dont la Cité des Bosquets, et Noisy-le-Grand, qui fera partie de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée.

Territoire contrasté, autant du point de vue géographique que socio-économique, Grand Paris Grand Est doit prendre la mesure de ses composantes, de ses diversités et de ses problématiques communes pour identifier ce qui peut faire sens, partager des atouts de proximité pour les faire rayonner plus largement. Situé à l'interface entre le cœur de métropole et les territoires limitrophes de la métropole, Grand Paris Grand Est, qui se voit aujourd'hui comme un « entre deux », peut être à terme le territoire assurant l'articulation entre ces espaces et contribuant à prévenir tout effet frontière.

Les atouts actuels du territoire

La nature, les canaux, la Marne et les forêts, en lien avec les autres territoires de l'est parisien



Grand Paris Grand Est est un territoire de transition entre Paris et sa petite couronne, dense et ceinturée par l'A86 et la grande couronne, avec son urbanisation discontinue, qui commence aux abords de l'A 104.

Au nord Grand Paris Grand Est englobe une partie de la grande plaine de l'Ourcq, à laquelle appartiennent les villes riveraines du canal et celles situées au nord de la forêt de Bondy : Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan et Vaujours.

Au sud s'étend la vallée de la Marne, à laquelle appartiennent Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Gournay-sur-Marne et la partie nord de Noisy-le-Grand.

La partie centrale du territoire est façonnée par le plateau du pays d'Aulnoye, jusqu'à la limite ouest du Raincy, et par le plateau d'Avron situé au sud-ouest, aux confins de Rosny-sous-Bois, Villemomble et Neuilly-Plaisance. Ces deux plateaux contribuent à la présence de coteaux boisés et de multiples voies en pentes qui offrent des points de vue sur les horizons lointains et constituent autant de lieux d'une grande habitabilité.

Ici, le relief a organisé le territoire. Les anciennes routes nationales le traversent d'est en ouest et seule la RD370 le parcourt du nord au sud ; sa largeur qui varie de 10 à 20 mètres ne lui permet pas de tisser des liens continus.

Il a fallu attendre les autoroutes installées dans les années 70 pour que le territoire dispose d'une armature routière forte autour de laquelle s'est installée la plus grande part des activités économiques.

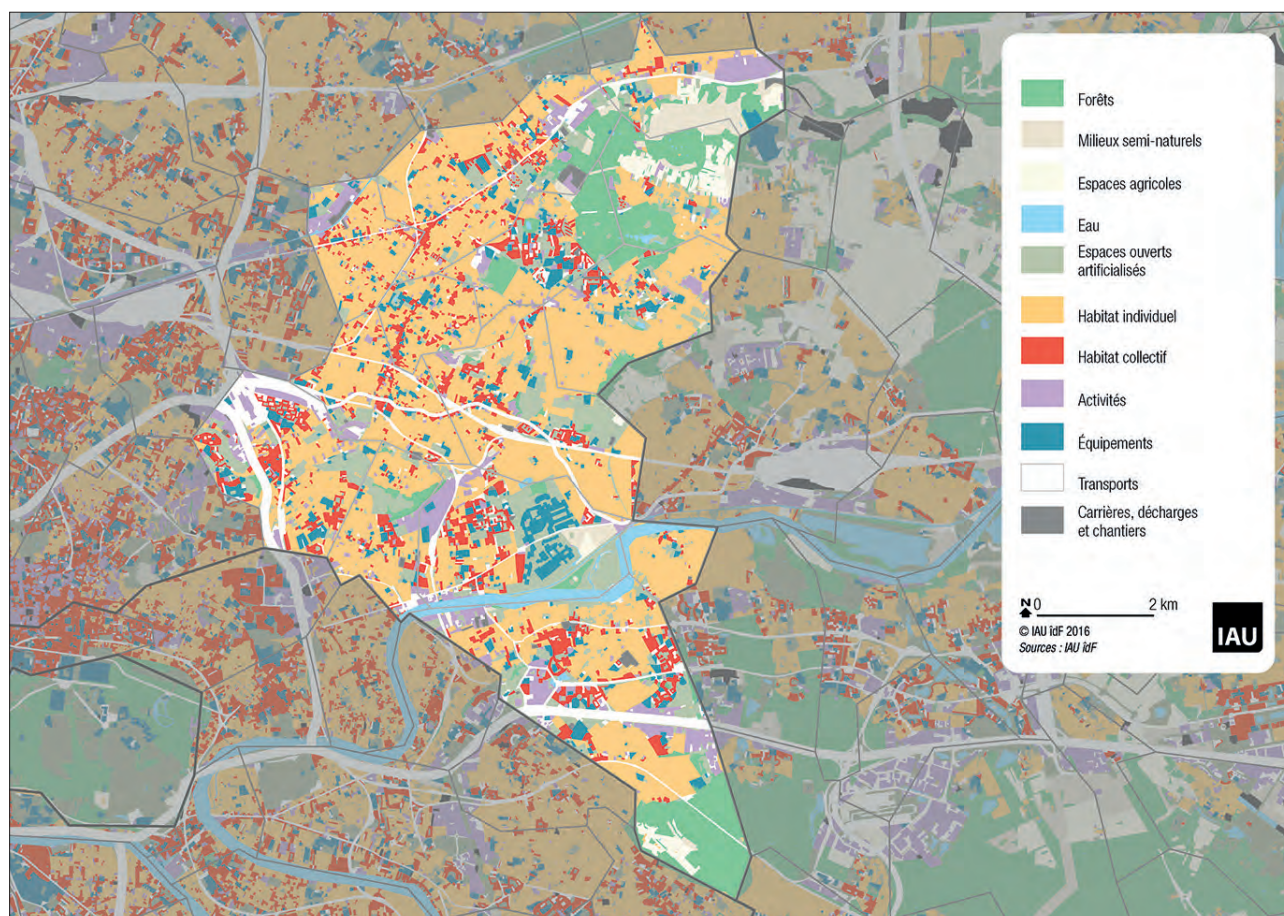
Structure du territoire

	Périmètre des EPT		Activité économique
	Autoroute		Reseau ferré
	Voies structurant la métropole		Espace vert et forestier
	Service régalien		Espace agricole
	Service de santé		Plan d'eau

Ces grandes étendues boisées, ces parcs et zones naturelles en bord de canaux et de fleuve constituent les atouts majeurs du territoire. Si la topographie contraint les déplacements, elle offre des continuités écologiques uniques dans le cœur de la métropole, elle permet de bénéficier de points de vue sur le grand paysage métropolitain, d'ouvertures vers le ciel et elle confère une situation privilégiée à flanc de colline à de nombreux édifices.

Le réseau viaire constitué de deux grandes voies radiales et de nombreuses rues peu larges et locales ne permet pas de localiser sur les mêmes voies tous les usages. Dans la perspective de l'arrivée de nouveaux transports en commun, se poser la question de la différenciation des rôles dévolus à chaque voie, dans un réseau maillé, permettrait de faciliter les déplacements, tout en améliorant la qualité environnementale (bruit et qualité de l'air) et le paysage de ces voies.

Un territoire marqué par une juxtaposition de tissus urbains différents



Les tissus urbains de Grand Paris Grand Est sont très divers. Le centre des villes anciennes est constitué, partout, d'un tissu urbain compact et mitoyen propice aux commerces et à la vie locale. Il a, dans bien des cas, été requalifié ces dernières années et fait l'objet, souvent d'une attention particulière destinée à maintenir son attractivité. C'est le cas, par exemple, de Gagny, Villemomble ou encore Livry-Gargan.

D'autres villes du territoire ont vu se développer de nouveaux centres dans les années 60, qui ont connu des évolutions plus contrastées et n'ont pas réussi à installer la vie locale. Plusieurs grands projets, comme celui de Clichy-Montfermeil, s'attachent là aussi à revenir à des formes urbaines plus amènes et à rechercher une mixité des fonctions dans ces lieux issus d'une époque qui prônait un zoning radical. Mais la plupart des grands ensembles

de cette période, situés en limites de ville, loin du centre, continuent aujourd'hui de cumuler à la fois les difficultés sociales et urbaines et pâtissent encore du manque d'accessibilité.

Mais la plus grande part du territoire a été urbanisée par la juxtaposition de grands lotissements pavillonnaires. Ce développement engagé depuis les années 1930 a lieu dans des situations urbaines très diverses : coteaux et plateaux, bords de Marne et canal. Ces tissus urbains offrent des conditions de vie disparates, selon leur relation aux transports en communs.

Par ailleurs, les tissus pavillonnaires détenus par une multitude de petits propriétaires privés sont difficiles à faire évoluer notamment au regard de la rénovation thermique. Peuvent y apparaître aussi des phénomènes de division foncière et de suroccupation.

Les enjeux de mixité sociale et fonctionnelle sont désormais au cœur des projets tant les modes d'urbanisation au XX^e siècle ont favorisé la juxtaposition plutôt que le mélange.

S'y ajoutent les enjeux de dialogue des villes avec leur site. Depuis l'ex RN34 il est impossible d'imaginer que la Marne et son canal sont à deux pas. Les villes du canal de l'Ourcq ont longtemps tourné le dos à un canal industriel et inaccessible, etc... En effet la nature, ici très présente, est un atout pour le développement du territoire.

Les tissus pavillonnaires se transforment en permanence sous l'effet des initiatives de leur propriétaire : densification des parcelles, agrandissement, voire division pavillonnaire et suroccupation. Les enjeux pour ces tissus sont de deux natures : d'une part veiller à la cohérence d'ensemble des évolutions dans le diffus et d'autre part anticiper le coût des travaux de rénovation thermique.

Le territoire Grand Paris Grand Est dans la région

Le schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif)



RELIER – STRUCTURER

Portes d'entrée

- Aéroport
- Gare TGV (existante ou en projet)
- Gare génératrice d'intensification

Un système de transport métropolitain maillé

- Réseau RER
- Réseau et gare du Grand Paris Express
- Réseau Transilien
- Tangentielle tram-train
- Boulevard métropolitain

POLARISER – ÉQUILIBRER

Des espaces clés pour l'intensification urbaine

Des pôles de développement rééquilibrés et dynamiques

Rosny CDG

- Pôle doté d'un rayonnement international
- Pôle d'importance régionale
- Pôle de centralité

Espace de densification

- Emprise mutable
- Espace urbanisé à optimiser

PRÉSERVER – VALORISER

Une trame verte au service de la ville dense

- Liaison verte
- Espace vert et de loisirs d'intérêt régional à créer
- Espace vert et boisé

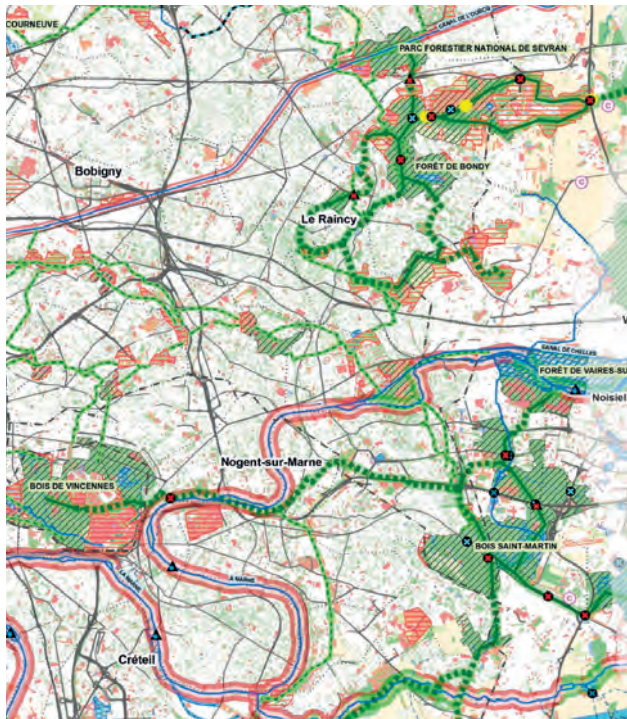


L'ensemble du cœur de métropole a une place centrale dans la réponse au défi de construction de 70 000 logements par an. Le territoire Grand Paris Grand Est doit favoriser l'intensification de ses espaces déjà urbanisés. À ce titre, des secteurs à fort potentiel de densification sont identifiés dans le Sdrif, particulièrement à l'ouest et au sud : d'importantes réserves foncières existent en secteurs urbains et périurbains, friches à reconquérir comme à Rosny-sous-Bois, ou sites à reconvertir comme l'emprise de l'A103 à Noisy-le-Grand ou les Hôpitaux à Neuilly-sur-Marne. Le travail de requalification des quartiers dégradés est à poursuivre, accompagné de la dynamique de diversification de l'offre de logements, orientant ainsi le territoire vers une meilleure mixité du parc résidentiel. Le territoire, particulièrement mal desservi dans sa partie nord-est, est concerné par des projets de transports au Sdrif. Ce sont des projets liés au Grand Paris Express et à ses nouvelles gares avec l'arrivée des lignes 15 Est et 16 du GPE. Le Sdrif inscrit également comme projets : le prolongement des lignes 1 et 11 de métro, les tramways T4 (Clichy-Montfermeil) et T1 (Val-de-Fontenay), le TCSP (Porte de Pantin - gare de Gargan via la RN3), et la voie réservée multimodale A4 (Coutevroult - Paris). Le Sdrif promeut une ville durable et verte. Riche d'un patrimoine naturel et paysager avec la forêt régionale de Bondy, le bois Saint-Martin, la Marne, le canal de l'Ourcq, le territoire s'inscrit dans la trame verte d'agglomération. Un des

enjeux est de pérenniser cet atout, de maintenir les continuités écologiques présentes, et de développer l'offre en espaces verts et de loisirs.

Dans les Propositions pour la mise en œuvre, Grand Paris Grand Est est concerné par deux Territoires d'intérêt métropolitain « Du canal de l'Ourcq à Clichy Montfermeil », secteur dans lequel il s'agit, en autres, de requalifier le tissu urbain hétérogène, de valoriser les sites remarquables mais aussi d'accompagner le développement économique et social du territoire. « La vallée de la Marne » est un territoire à d'accueil résidentiel, scientifique et touristique. L'amélioration de la desserte en TC du territoire sera une opportunité importante afin de conforter les complémentarités entre les centralités urbaines.

À l'échelle régionale, la question majeure du rééquilibrage à l'est implique la consolidation de l'armature urbaine polycentrique du territoire (Clichy-Montfermeil, centre commercial régional Rosny II, Noisy-le-Grand, canal de l'Ourcq). Le territoire recèle un important potentiel de développement urbain et d'intensification. Mieux desservi, il pourrait profiter des dynamiques voisines et en particulier des pôles d'emplois de Marne la Vallée, Roissy et Paris pour favoriser son propre développement économique.



Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE)



Le schéma régional de cohérence écologique de la région Île-de-France détermine des continuités et corridors biologiques qu'il s'agit de préserver. Sur le territoire, la Marne fait partie de l'ensemble des corridors herbacés identifié comme un des réseaux les plus fonctionnels. Le territoire est aussi concerné

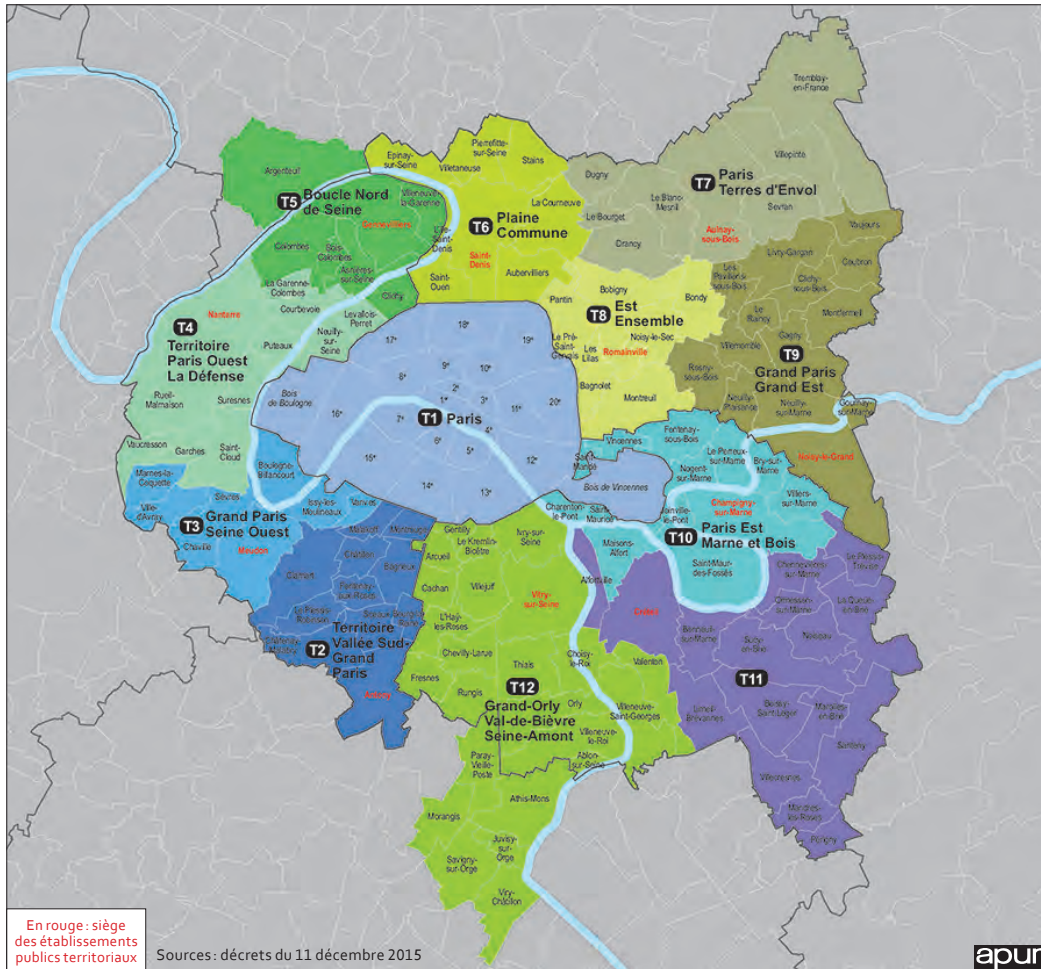
par plusieurs corridors boisés et arborés, participant aux liaisons des « Sites de Seine-Saint-Denis, » de la forêt de Bondy, des « Boisements et pelouses de la Maison Blanche » ou les « Plan d'eau de Vaires-sur-Marne ».



Le Contrat de Plan État-Région (CPER)

Au-delà du financement des projets d'ores et déjà inscrits dans le CPER 2015-2020 (Ligne 11, Tzen3, T4, Tour Médicis...), il faut notamment ajouter les dispositifs particuliers mis en place pour le logement, la transition énergétique, et ceux dédiés à l'emploi. À ce stade, plusieurs communes du territoire sont retenues au titre des aides aux maires bâtisseurs: Clichy-sous-Bois, Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil et Neuilly-sur-Marne. Le dispositif 100 quartiers innovants et écologiques peut être également l'occasion pour Grand Paris Grand Est d'engager une réflexion sur l'habitat et la mixité fonctionnelle.

Le territoire Grand Paris Grand Est dans la métropole



Chiffres Clés

Métropole du Grand Paris	Nombre de communes	Population totale légale	Superficie (km ²)	Population municipale	Densité de population (ha)	Évolution annuelle de la population entre 2007 et 2012 (%)	Part des moins de 20 ans	Part des 65 ans ou plus	Indice de jeunesse (1)
T1 Paris	20 arr.	2 265 886	105,4	2 240 621	213	0,4	19,6	15,0	1,3
T2 Territoire Vallée Sud - Grand Paris	11	394 997	47,367	390 314	82	0,6	24,5	14,6	1,7
T3 Grand Paris Seine Ouest	8	314 621	36,49	310 498	85	0,7	23,7	15,1	1,6
T4 Territoire Paris Ouest La Défense	11	568 139	59,29	559 827	94	0,4	25,4	13,8	1,8
T5 Boucle Nord de Seine	7	434 977	49,69	430 757	87	0,5	27,4	11,5	2,4
T6 Plaine Commune	9	414 806	47,4	411 367	87	1,1	29,8	9,4	3,2
T7 Paris Terres d'Envol	8	349 133	78,07	346 268	44	0,1	29,9	11,5	2,6
T8 Est Ensemble	9	402 477	39,18	399 300	102	0,2	27,6	11,3	2,4
T9 Grand Paris Grand Est	14	385 323	71,55	381 791	53	0,5	27,7	12,1	2,3
T10 Paris Est Marne et Bois	13	505 372	56,33	500 132	89	0,3	24,4	14,9	1,6
T11 Plaine Centrale - Haut Val-de-Marne - Plateau Briard	16	306 010	99,8	302 926	30	0,4	27,0	13,1	2,1
T12 Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	24	677 874	123,68	671 505	54	0,8	25,9	13,0	2,0
Ensemble	150	7 019 615	814,24	6 945 306	85	0,5	24,3	13,5	1,8

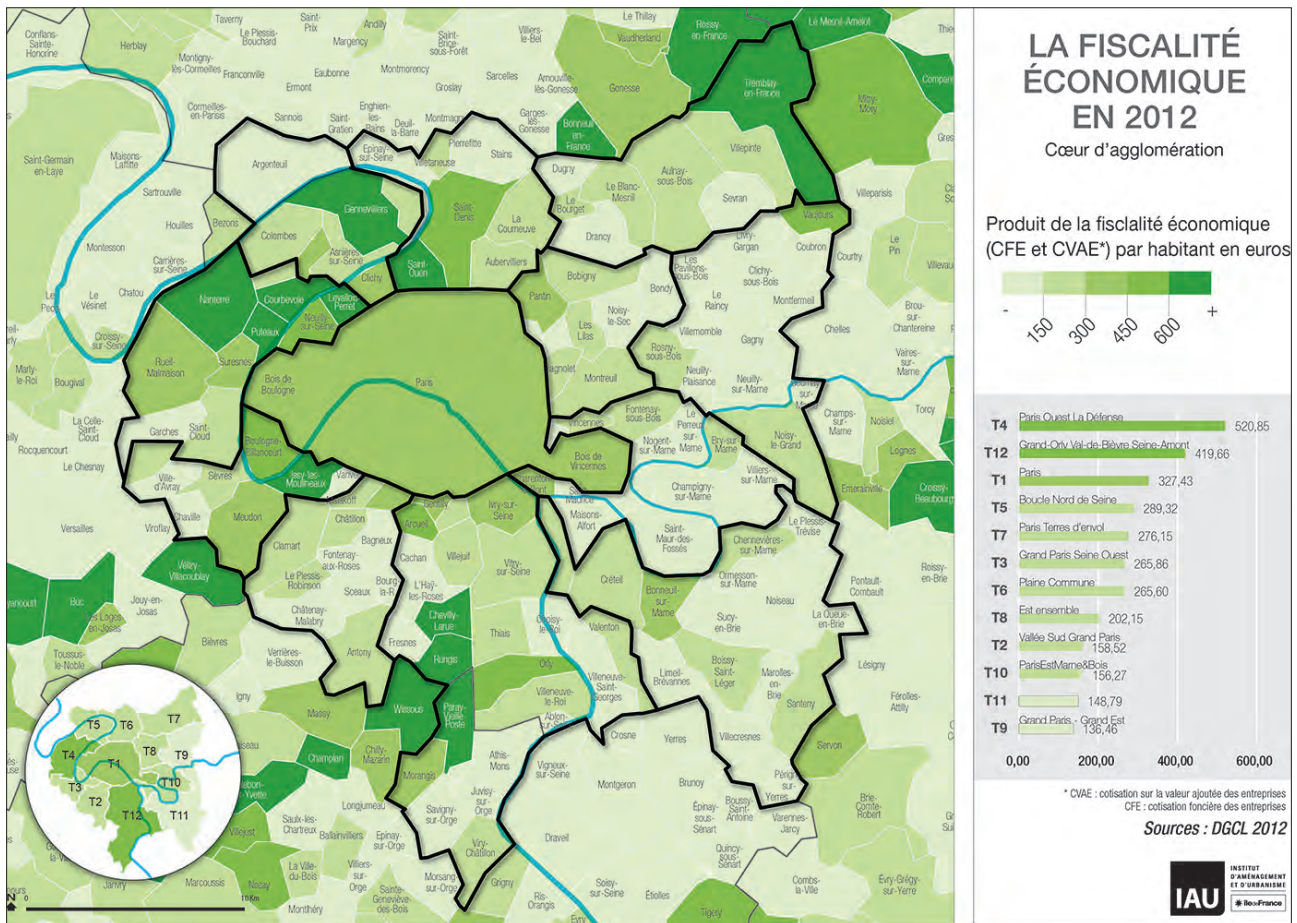
Métropole du Grand Paris	Taux d'emploi (2)	Taux de chômage	Part de la population étrangère	Part des familles avec enfants de moins de 25 ans	Part des cadres	Part des employés ouvriers	Part des cadres/ employés ouvriers	Part des logements individuels	Part des locataires HLM	Taux de construction (3)
T1 Paris	1,5	11,5	14,8	22,9	43,7	27,8	1,6	1,0	17,6	2,2
T2 Territoire Vallée Sud - Grand Paris	0,7	10,1	9,5	35,1	34,9	34,4	1,0	17,6	29,0	8,4
T3 Grand Paris Seine Ouest	1,1	8,7	9,7	32,1	43,5	26,8	1,6	8,7	16,9	9,6
T4 Territoire Paris Ouest La Défense	1,6	9,8	11,2	34,6	40,8	30,0	1,4	9,9	22,9	6,3
T5 Boucle Nord de Seine	0,8	14,6	17,4	39,2	23,1	47,3	0,5	17,7	31,7	7,9
T6 Plaine Commune	0,9	22,1	29,5	42,6	9,5	65,8	0,1	12,6	40,2	14,5
T7 Paris Terres d'Envol	0,6	18,3	20,2	47,0	9,6	62,4	0,2	40,3	31,2	8,0
T8 Est Ensemble	0,8	18,6	21,2	39,3	17,1	54,3	0,3	17,5	37,5	8,9
T9 Grand Paris Grand Est	0,5	13,2	15,3	41,9	17,0	50,7	0,3	35,6	19,7	8,7
T10 Paris Est Marne et Bois	0,6	10,2	10,3	34,8	31,6	35,9	0,9	21,9	19,4	4,7
T11 Plaine Centrale - Haut Val-de-Marne - Plateau Briard	0,7	12,2	12,7	41,1	18,9	48,1	0,4	30,2	29,7	8,3
T12 Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	0,8	13,3	16,1	37,7	18,4	50,8	0,4	24,7	30,3	10,8
Ensemble	1,1	12,8	15,4	32,4	31,3	39,3	0,8	12,9	23,9	6,1

Sources : Insee, recensement 2012 ; MEEDDM/CGDD/SOES Sitadel2, MGP
NB : Nom du territoire provisoire pour le T11

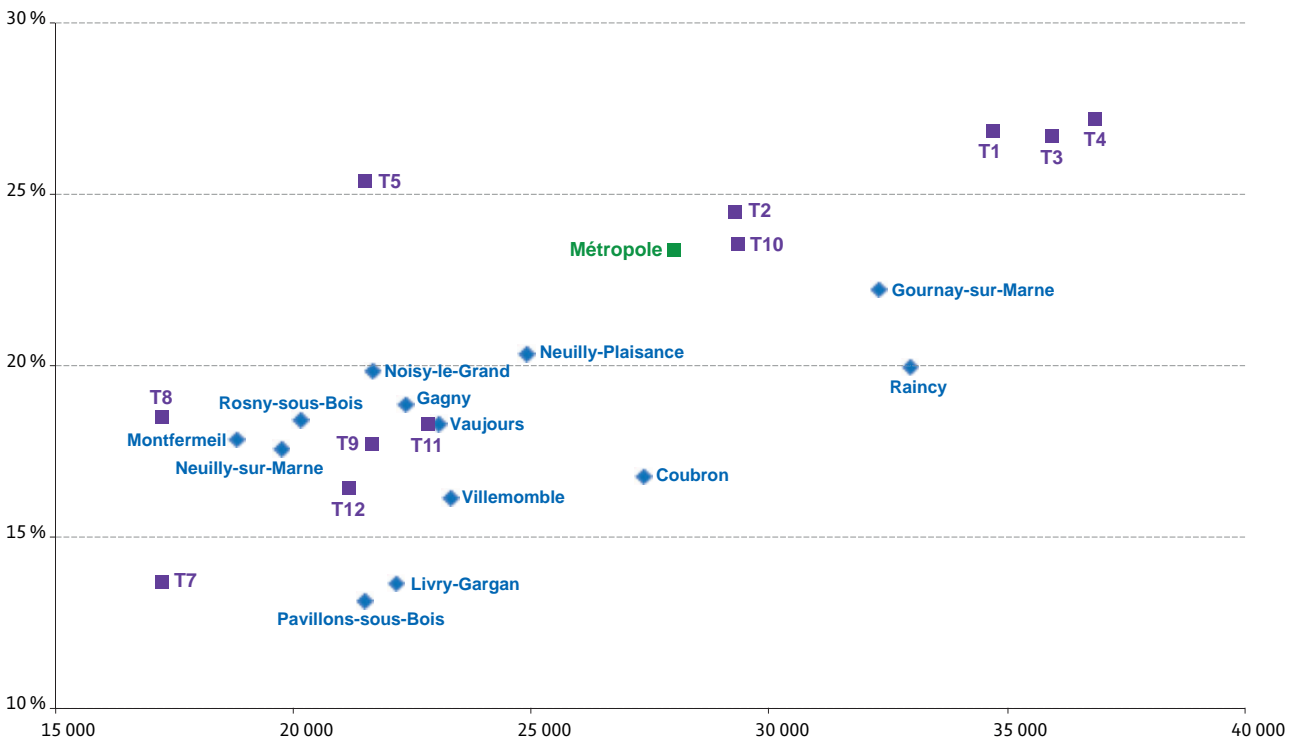
(1) L'indice de jeunesse est le rapport entre la population de moins de 20 ans et celle âgée de 65 ans ou plus

(2) Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'employés au lieu de travail et le nombre d'actifs résidents

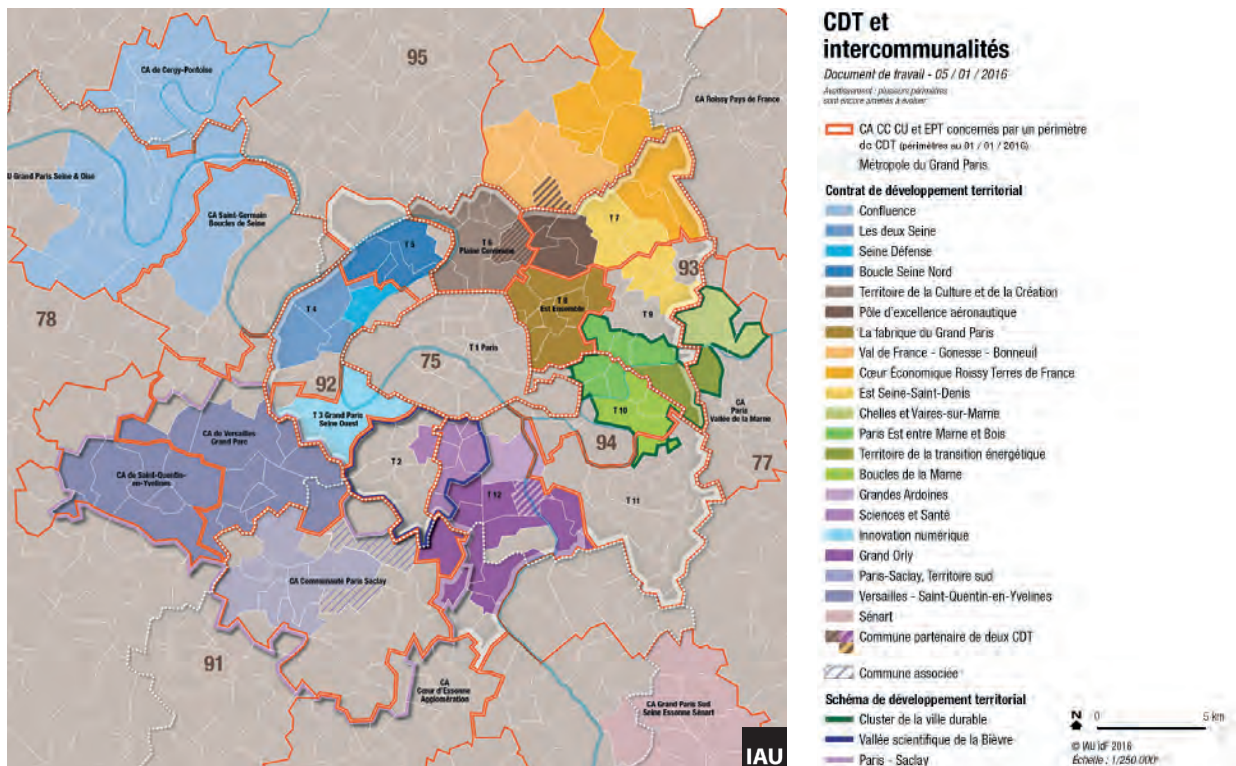
(3) Le taux de construction est le rapport entre le nombre de logements commencés entre 2004 et 2013 et le nombre total de logements en 2012



Évolution du revenu moyen des ménages entre 2001 et 2009 (par unité de consommation)



Les dynamiques locales de Grand Paris Grand Est

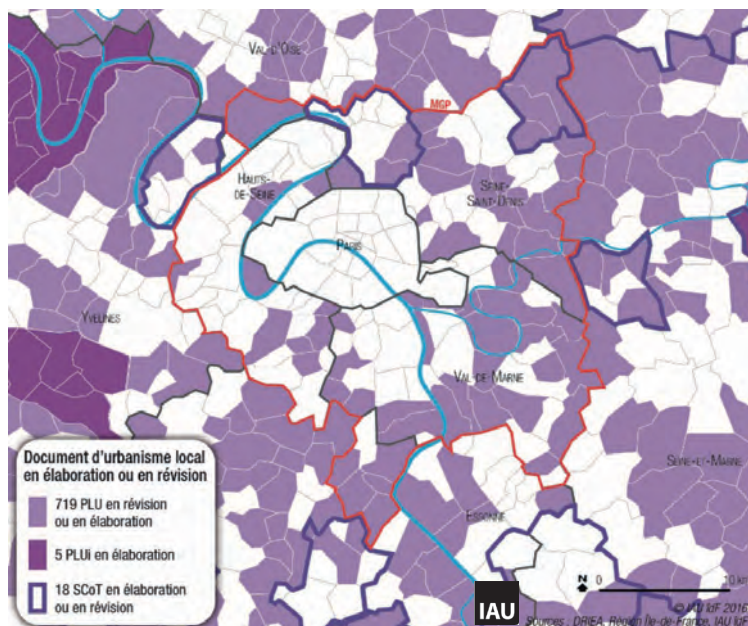


3 Contrats de Développement Territorial (CDT) « partagés » avec les intercommunalités voisines :

- **Est Seine-Saint-Denis** (avec Paris Terres d'Envol-T7) pour Montfermeil, Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan. Ce CDT présente des enjeux autour des quatre gares du GPE (dont deux connectées au RER B), la polarité, le devenir des tissus monofonctionnels, la création d'un arc paysager en s'appuyant sur un réseau des parcs et forêts ;
- **Paris Est Entre Marne et Bois** (avec Paris Est Marne&Bois-T10) pour Rosny-sous-Bois, Neuilly Plaisance, Neuilly-sur-Marne.

Les actions de ce CDT préparent l'arrivée de deux nouvelles lignes de transport 11 et 15 et des nouvelles gares en travaillant sur l'aménagement des quartiers de gare et les rabattements tous modes. Il ambitionne d'impulser des dynamiques économiques innovantes et durables et de conforter l'attractivité résidentielle ;

- **Grand Paris Est Noisy-Champs**, également intitulé « Territoire de la transition énergétique », dont l'enjeu du CDT porte principalement sur l'amélioration de l'accessibilité du secteur en transports collectifs et sur la fondation d'un « cluster » pour une ville durable.

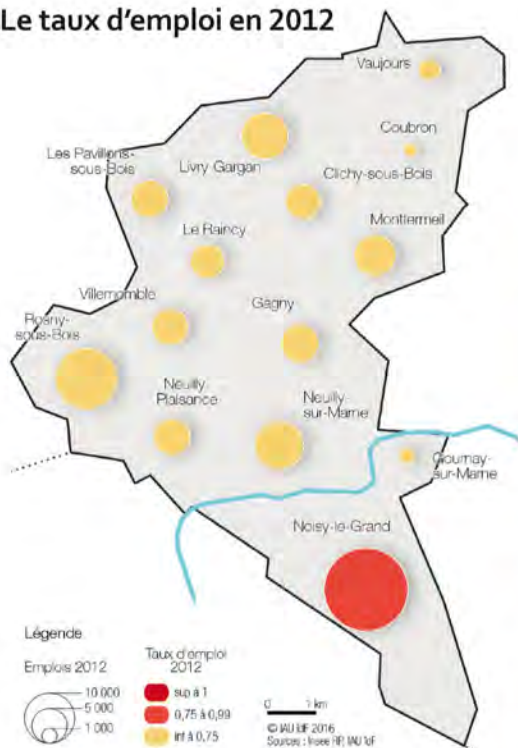


Les plans locaux d'urbanisme (PLU)

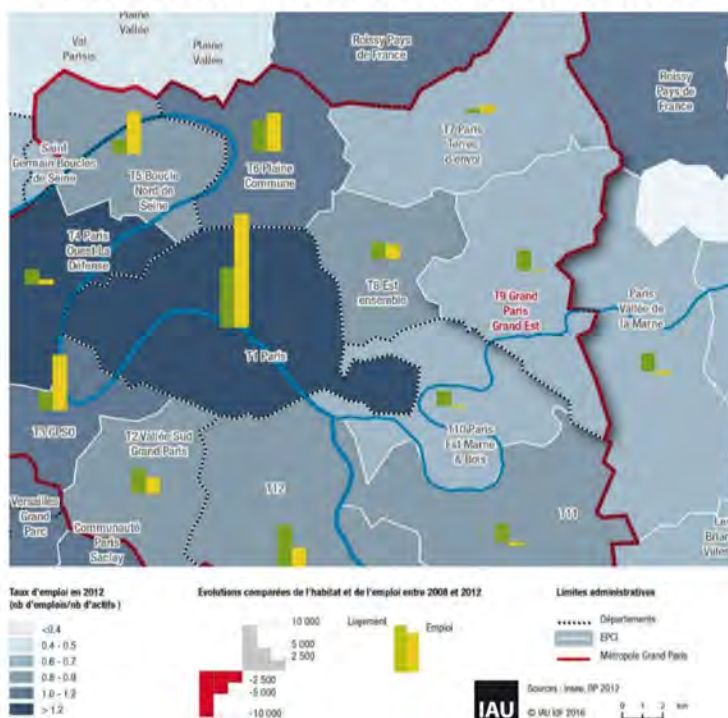
Des procédures en cours ont été engagées par plusieurs communes. Elles doivent permettre de mettre en commun une première lecture des visions locales d'aménagement, d'identifier les effets coupures et passerelles.

Le développement économique et l'emploi

Le taux d'emploi en 2012



L'équilibre habitat/emploi en Île-de-France en 2012

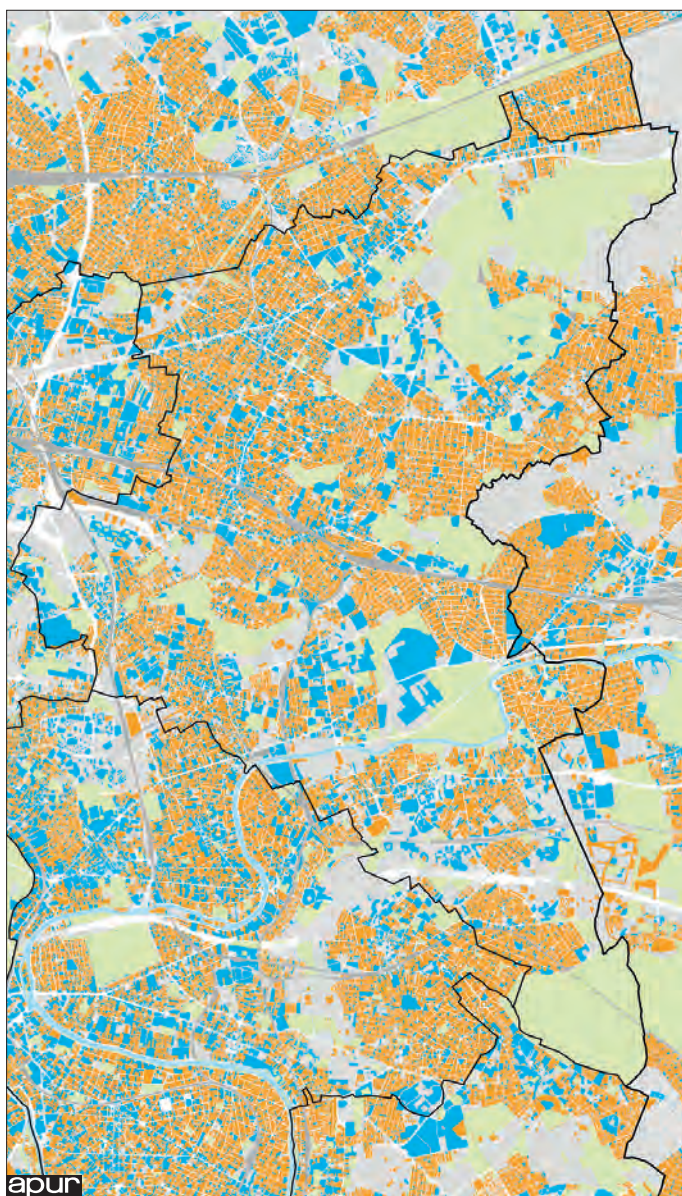


Le territoire compte 105 000 emplois, soit 2,7% de la métropole. Si la dynamique de création d'emplois est plus forte que la moyenne de la métropole, le territoire affiche un taux de chômage de 13,4 % contre 12,8 % dans la métropole et en plus forte hausse. Le poids de l'économie présentielle (77,5 % de l'emploi) est supérieur à celui observé en Seine-Saint-Denis (67 %) et en Île-de-France (63 %). Deux polarités, Rosny-sous-Bois et Noisy Mont d'Est, concentrent plus de 40 % de l'emploi du territoire.

Les risques de désajustement entre nouveaux emplois créés et actifs résidents, la faible diversité des activités et les déséquilibres habitat/emploi sont des paramètres majeurs à intégrer dans une réflexion sur l'attractivité. Des projets économiques existent, leurs temporalités et l'arrivée des gares du Grand Paris sont des leviers pour le développement économique de Grand Paris-Grand Est qui doit aussi tenir compte des dynamiques territoriales à une échelle plus large, notamment de la proximité de trois pôles dynamiques : Roissy, Paris et Marne-la-Vallée.

Grand Paris Grand Est est un territoire majeur pour le rééquilibrage économique à l'est. Il s'agit de lui trouver une place à l'échelle de la métropole et du système régional, en s'appuyant sur les polarités existantes (polarité tertiaire de Noisy Mont d'Est et polarité commerciale de Rosny-sous-Bois), et sur les infrastructures de transport pour renforcer et diversifier l'offre économique, rééquilibrer habitat-emploi en tirant profit des polarités avoisinantes.

La population, le parc de logements, les équipements et services à la population, la qualité de vie



Le nombre d'habitants progresse de +0,5 % par an, soit environ 2 000 personnes supplémentaires chaque année.

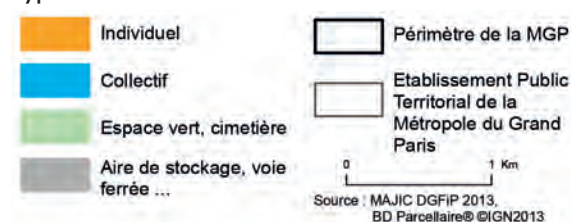
Les jeunes de moins de 20 ans sont 2,2 fois plus nombreux que les personnes âgées de 65 ans ou plus. 42 % des ménages du territoire sont des familles avec enfants, soit 10 points de plus que la moyenne dans la métropole.

Les ménages du territoire présentent un profil « populaire ». Deux données illustrent cette caractéristique du territoire : la prédominance des actifs employés et ouvriers et la faible part des cadres parmi les résidents du territoire (0,3 cadre pour 1 actif employé ou ouvrier) d'une part et d'autre part le revenu moyen des ménages (21 600 € par an et par unité de consommation contre 28 000 € dans la métropole, avec une évolution qui tend à accentuer les écarts).

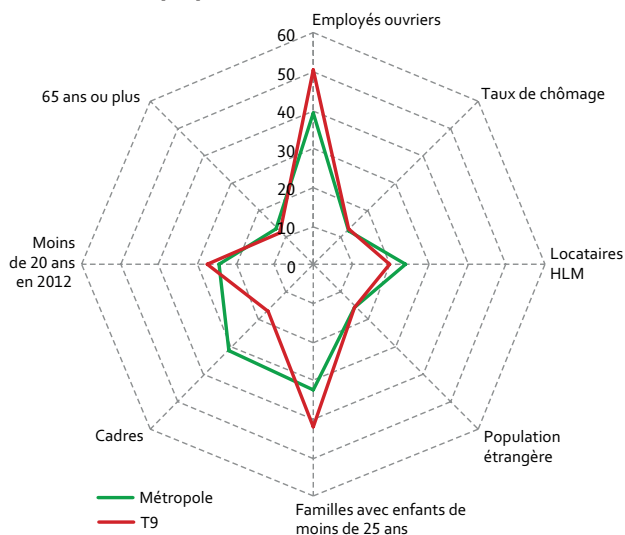
Mais le territoire se caractérise aussi par une grande disparité de situations entre les communes : à titre d'exemple, le revenu moyen des ménages oscille entre 12 000 € à Clichy-sous-Bois et plus de 30 000 € au Raincy ou à Gournay-sur-Marne.

Ces écarts s'expliquent en partie par les caractéristiques du parc de logements et de leurs occupants. Dans certaines communes les tissus pavillonnaires, très étendus, occupent plus de 80 % des surfaces consacrées aux logements (Montfermeil ou Gagny) contre 40 % dans d'autres (Neuilly-sur-Marne, Gournay, Le Raincy ou Coubron). En lien avec cette géographie des types d'habitat, les logements sociaux sont eux aussi inégalement répartis. Leur part varie de 40 % à moins de 10 % des résidences principales selon les communes.

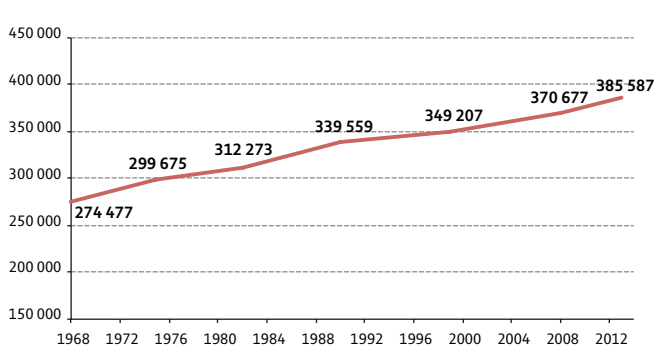
Type d'habitat



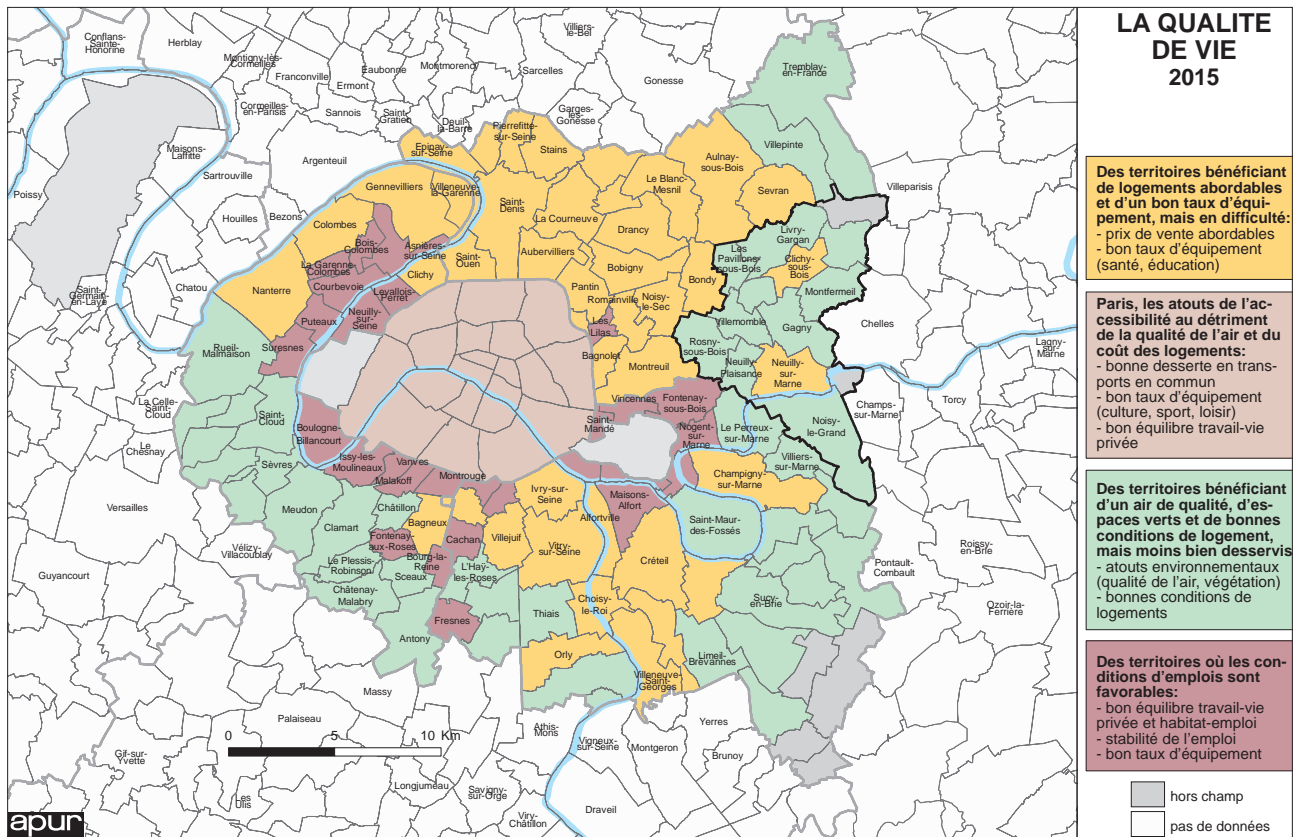
Profil de la population du territoire



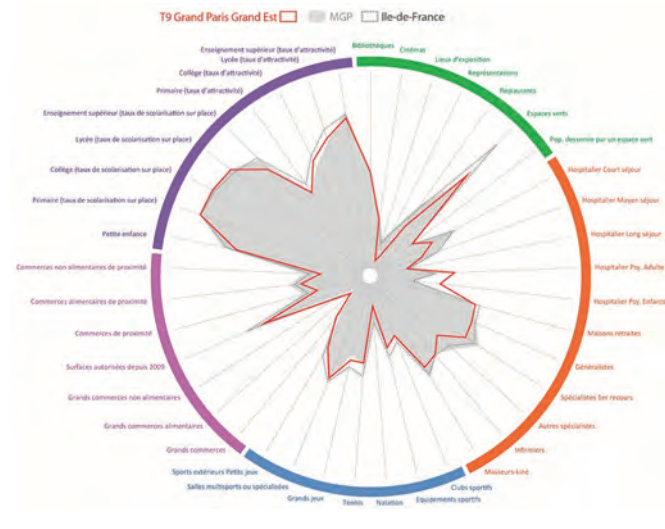
Évolution du nombre d'habitants dans le T9



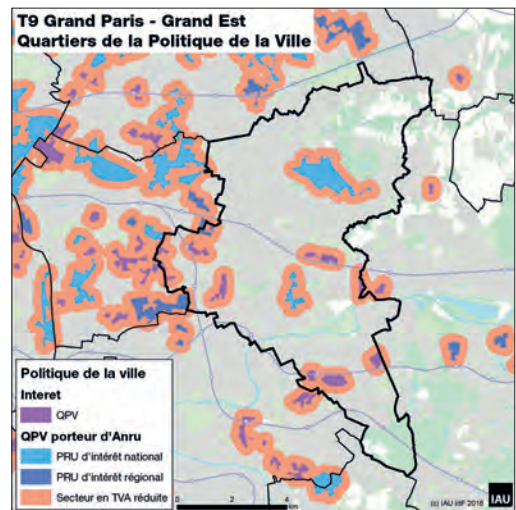
Qualité de vie



Niveau d'équipement et de services



NPNRU



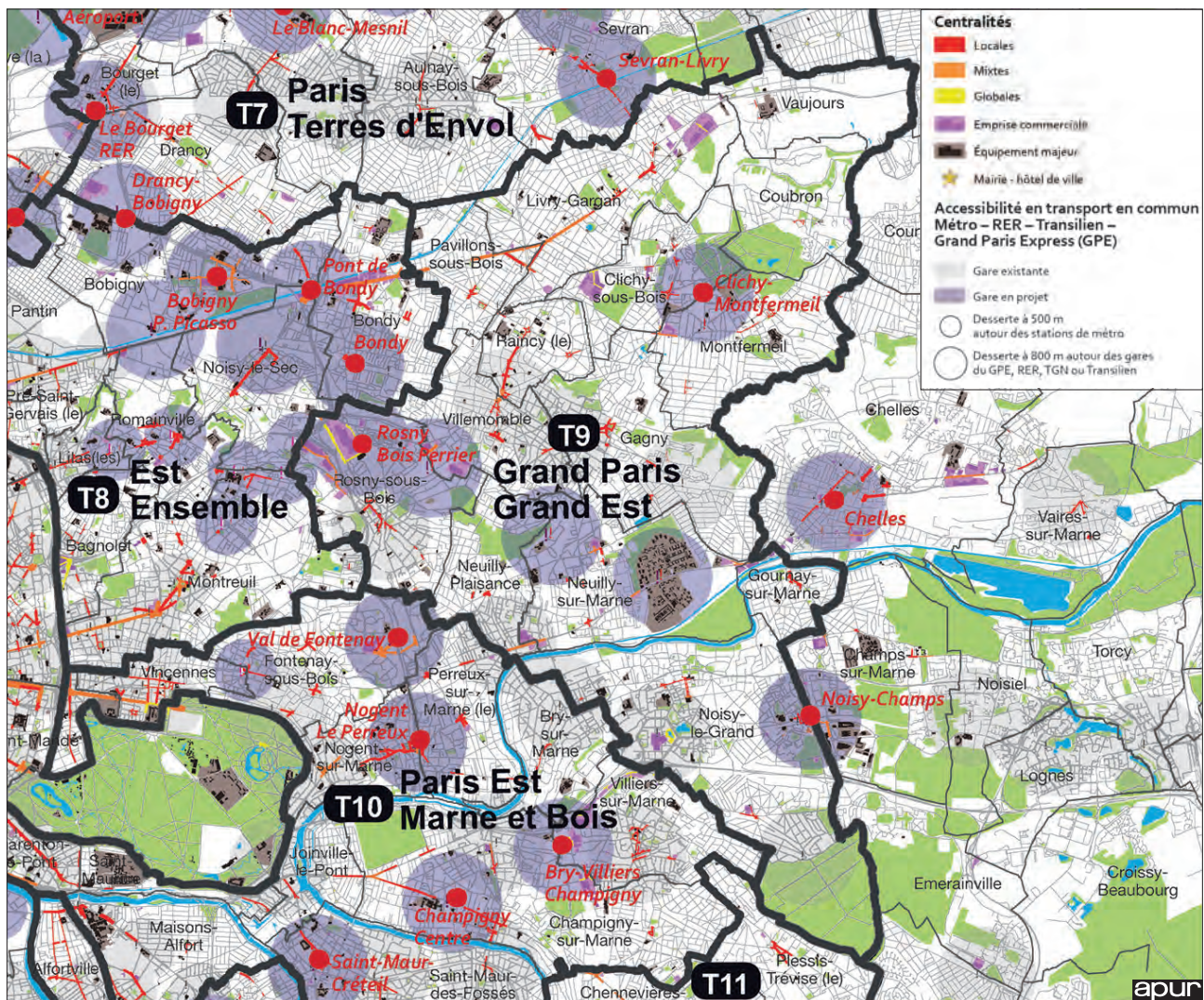
Les communes réunies au sein de Grand Paris Grand Est présentent des atouts en termes de qualité de vie. Ces atouts tiennent principalement au cadre naturel et à un bon taux d'équipement. L'offre de logements, à la fois attractive et accessible, y contribue aussi : habitat pavillonnaire et prix en moyenne moins élevés que dans le reste de la métropole.

Sur le plan social, le principal enjeu consiste à améliorer l'accompagnement des jeunes, notamment ceux qui ne sont ni en étude ni en emploi (ils représentent 17 % dans le territoire contre 13 % en moyenne dans la métropole). Cela passe par une attention particulière portée à la qualité et diversité de l'offre scolaire, des activités périscolaires et de l'offre de formation. L'amélioration de la desserte en transports (RGPE, ligne 11, T4) aura un impact considérable sur la réduction des temps de trajets pour les étudiants, réduisant ainsi les risques d'abandon d'études.

Diversifier l'offre de logement, en termes de taille et de type de produits (accession à la propriété, y compris aidée, développement de l'offre locative, y compris intermédiaire dans les futurs quartiers de gare par exemple) pourrait faciliter le parcours des ménages, la décohabitation et attirer de nouvelles populations comme les jeunes actifs. Il s'agit aussi d'atteindre une plus grande mixité sociale, à une échelle infra-communale.

Enfin le suivi du parc d'habitat, l'intervention sur les copropriétés en difficultés et la prévention de l'habitat dégradé est un enjeu majeur. Des outils sont d'ores et déjà en place, tels que les programmes de rénovation urbaine et les mécanismes associés de construction avec une TVA à taux réduit ou bien encore l'opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois.

Des projets de transports qui renforcent les possibilités de développement du territoire



Quatre gares du RGPE vont arriver dans le territoire, amenant une accessibilité nouvelle sans le desservir totalement: Clichy-Montfermeil (Ligne 16) au nord, Rosny Bois Perrier (ligne 15 est) à l'ouest et les trois gares de la ligne 11 (Villemomble, Neuilly les Fauvettes, Neuilly Hôpitaux) qui apporteront une accessibilité inédite à la partie centrale du territoire de Grand Paris Grand Est. Ces nouvelles lignes laissent cependant encore sans desserte en transports en commun la partie nord du territoire. D'autres gares du RGPE vont se trouver à proximité immédiate, à l'est la gare de Chelles, au sud-est, la gare de Noisy-Champs, au nord la gare de Sevrans-Livry, à l'ouest la gare de Bondy.

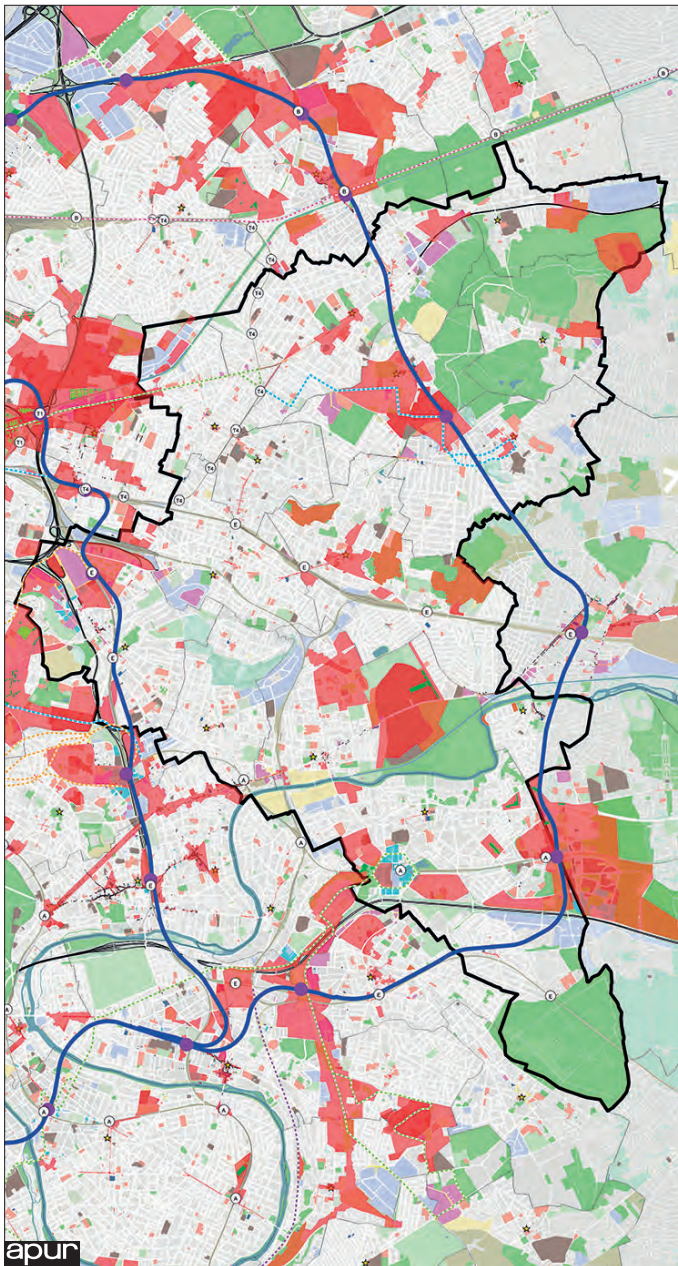
Toutes les gares peuvent constituer des lieux de centralités nouvelles, dès lors qu'elles sont accompagnées par une politique de gestion des déplacements, d'amélioration des espaces publics et d'aménagement.

La gare de Rosny-sous-Bois possèdera des correspondances entre différentes lignes du réseau ainsi que les gares de Chelles et de Noisy-Champs. Ces trois « hub », tous situés aux limites du territoire, joueront indéniablement un rôle différent et vont modifier fortement les parcours des lignes de bus. Ce sont eux qui, naturellement, attireront investisseurs et promoteurs, avec le risque d'un décalage encore plus marqué entre les territoires desservis à moins de 2 km et les autres.

Les gares du RGPE sur le territoire ne sont pas toutes situées sur la même ligne, les parcours vers les gares vont donc se multiplier dans plusieurs directions et transformer l'usage des espaces publics, certains devenant des lieux de passage importants vers les gares, propices à l'accueil de programmes nouveaux de services et de commerces par exemple.

Les interfaces avec les territoires riverains de Grand Paris Grand Est revêtent un caractère particulièrement important en raison de la position des gares situées très près chez les voisins. Les nouvelles proximités, qui vont être créées par le RGPE, le tramway T4 et les projets de TCSP sur l'ex-RN3 et d'amélioration du niveau de services des bus sur l'ex-RN34, permettent d'imaginer la mutualisation d'équipements publics et de services devenus plus accessibles.

Des projets qui vont consolider les centralités actuelles et en créer de nouvelles



D'importantes réserves foncières existent dans le territoire aussi bien en secteurs urbains que périurbains : friches à reconquérir comme à Rosny-sous-Bois, sites à reconverter comme l'emprise de l'A103 à Noisy-le-Grand ou les Hôpitaux à Neuilly-sur-Marne. Mals desservies aujourd'hui ces emprises vont acquérir une valeur nouvelle avec l'arrivée du RGPE. Certaines sont déjà des sites de projets importants, les Hôpitaux notamment, mais ils restent des sites de projet isolés.

Rosny –sous – Bois et Val de Fontenay, en raison de leur proximité et de leur liaison par le RER et l'A 86, peuvent devenir un pôle métropolitain de grande ampleur avec une concentration des emplois, comme Marne la Vallée à l'autre extrémité. Mais il reste à inventer les mécanismes d'une attractivité d'un autre ordre, sans doute plus résidentielle et basée sur la qualité de la vie quotidienne, pour la plus grande part du territoire.

La présence de la Marne, des canaux, des bois, de paysages naturels de coteaux et de vallons, des centres-villes anciens, d'ores et déjà requalifiés, sont autant de leviers sur lesquels s'appuyer pour renforcer l'envie d'habiter là. Cela suppose une bonne accessibilité aux services et aux transports en commun et des espaces publics, des lieux de vie et de loisirs agréables quotidiennement. La possibilité de la pratique de la marche et du vélo, la simplicité de l'accès aux gares du RER, du RGPE et du métro sont alors les garants de l'accès aux grands équipements métropolitains, aux universités, aux pôles d'emploi...

Maintenir une attractivité résidentielle est un enjeu important pour que le territoire bénéficie d'une image positive, en s'appuyant notamment sur la qualité des paysages, la présence des jardins privés des ensembles pavillonnaires et la proximité de la nature. Cela passe aussi par une offre de logements différente, plus qualitative, pour des catégories de population encore peu présentes sur le territoire et des modes d'habiter nouveaux et par une offre de locaux d'activités susceptibles d'apporter une plus grande mixité des fonctions. Il s'agit enfin de renforcer les centres-villes par une intensification de leurs fonctions, de leur rôle social et une augmentation du nombre de leurs habitants.

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

 **ile de France**

GRAND PARIS GRAND EST

Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan,
Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les-Pavillons-sous-Bois,
Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne,
Noisy-le Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble

PORTRAIT

© ph. Guignard/air-images.net

PORTRAIT DE TERRITOIRE DE GRAND PARIS GRAND EST

Chiffres et commentaires APUR-IAU

Introduction

Aujourd'hui un territoire caractérisé par :

- une forte dominante liée à la qualité du cadre de vie (nature, et habitat pavillonnaire)
- Bien maillé par des centralités anciennes et reconnues

Mais

- peu accessible avec peu d'emplois et des grandes difficultés pour l'accès à l'enseignement pour les jeunes
- sans pratique de mise en commun (par ex : économie d'échelle pour la gestion de services urbains, des équipements...)

Demain

- un territoire ressources et pilote
- Un « choc d'attractivité » induit par l'accessibilité démultipliée (4 gares du métro du Grand Paris Express et 3 en limite -Chelles, Sevran, Noisy Champs ; le ligne 11 prolongée) pour renforcer les polarités existantes et qui pourra s'appuyer sur le maillage de ses centralités pour lancer un développement en réseau adapté à la configuration du territoire
 - Réseau de soutien PME /PMI, réseau des commerçants
 - Réseau culturel
 - Réseau sportif
 - Réseau formation enseignement (accès à l'université/levier du lycée international/ liens avec marne la vallée)
- Une accélération du déploiement du réseau de fibre
- Un territoire leader sur la résilience, innovant et pilote, prenant appui sur la forte présence de la nature (forêts, parcs, eau et jardins), un levier de la nature dans le territoire et des jardins dans le pavillonnaire pour assurer une indépendance énergétique, un enjeu fort autour des énergies vertes et de la construction durable, la création d'emploi de filières adaptés au niveau de formation des habitants
- Un territoire pour habiter au cœur d'un bassin d'emploi est parisien, sud Roissy, ouest Marne-la-Vallée

Quelques chiffres et les grandes caractéristiques du territoire

Avec une superficie de 7194ha, pour une population de 381 791 le territoire est globalement peu dense, et principalement résidentiel : 11,7 millions de m² de logements pour 4,4millions de m² consacrés aux activités économiques.

Le territoire est partagé entre de vastes secteurs résidentiels et des zones d'activités plus réduites, positionnées pour une grande part à proximité immédiate des infrastructures autoroutières A3, A86, A4 qui tangente le territoire et des infrastructures ferroviaires.

L'urbanisation de la partie Est est diffuse, morcelée entre de grands espaces naturels et peu denses alors que le secteur ouest est plus dense, plus urbain, plus mixte (habitat/activités).

Une nette prédominance du tissu pavillonnaire et une évolution urbaine portée par le diffus

L'habitat individuel occupe 34 % du territoire. Associé à l'habitat collectif (7 %), la part du résidentiel est importante au regard de l'activité qui ne représente que 5 % de l'occupation du sol. La mixité fonctionnelle est donc un enjeu fort du développement urbain. Sa mise en œuvre est à ce stade compliquée car, en dehors des grands secteurs de requalification qui s'appuient sur un projet d'aménagement plus global, le développement se fait essentiellement dans le diffus.

la ceinture verte comme limite Est du nord au sud

La grande ceinture verte métropolitaine, avec ses forêts ses bois et ses parcs, limite l'urbanisation à l'Est, s'étend du nord au sud du territoire et constitue un atout pour l'adaptation de la métropole au changement climatique. Le canal de l'Ourcq au Nord et la présence de la Marne et de son canal au sud constituent également des éléments forts pour l'attractivité du territoire.

une trame viaire très incomplète

La trame viaire qui structure le territoire souffre de déséquilibres. Seules deux grandes radiales est/ouest, larges et capables de supporter plusieurs modes de déplacement traversent le territoire. Ce sont les grandes routes nationales les plus anciennes. Les voies de plus de 16m de large ne représentent que 11% de la totalité des voies. Toutes les autres voies (soit 89%), notamment les grandes voies départementales (par exemple la RD370) qui relient le nord au sud du territoire, sont peu larges ou de largeurs variables, ce qui les rend peu propices à accueillir plusieurs modes de déplacements (automobile vélos, TC de surface, piétons) dans de bonnes conditions. Les autoroutes tangentent le territoire, obligeant à utiliser le réseau de voies local pour les rejoindre.

2010-2020 : le temps de la requalification urbaine

De nombreux projets sont engagés sur le territoire. Certains projets urbains sont très vastes et se développent sur une longue durée, c'est le cas à Clichy-Montfermeil, Rosny-sous-Bois ou encore Noisy-le Grand. A côté d'eux se multiplient les projets de revalorisation des centres villes anciens, les projets de requalification des grandes routes souvent à l'occasion de projets de transport en commun de surface (T zen sur la RN3, T4 entre Bondy et Montfermeil, lignes de bus sur la RD34) ; les projets de reconversion de grands sites comme celui des hôpitaux de Maison Blanche et Ville Evrard ; les projets d'équipements d'échelle métropolitaine, tel que le lycée international...

2030, les nouvelles polarités, un territoire ressource

4 gares du RGPE vont arriver sur le territoire, provoquant une transformation extrêmement radicale dans son accessibilité (notamment dans sa partie centrale), aujourd'hui assujettie à la présence des seuls RER au nord et au sud du territoire et aux lignes de bus peu performantes.

Ce seront : Rosny Bois Perrier (L15 est, L11), Clichy Montfermeil (L16), Sevran Livry (L16), Noisy-Champs (L15 sud, L16, L11), 3 gares du prolongement de la ligne 11 entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs (Villemomble, Neuilly-Fauvettes et Neuilly-Hôpitaux), le raccordement aux lignes de tramway.

Des polarités autour des nouvelles gares vont se constituer grâce aux nouveaux projets urbains, dont certains sont en préparation, qui vont les accompagner.

La démographie et les caractéristiques sociales et sociétales des habitants

Une croissance démographique partagée par l'ensemble des communes du territoire.

385 300 personnes habitent dans une des 14 communes de Grand Paris Grand Est selon les résultats du recensement de l'Insee de 2012. La population de Grand Paris Grand Est a augmenté de 0,5% par an entre 2007 et 2012 (moyenne MGP =0,5%).

Toutes les communes du territoire participent de cette dynamique mais plus particulièrement le secteur des bords de Marne à Neuilly-Plaisance, Neuilly-sous-Bois, le plateau à Clichy-sous-Bois et Montfermeil et le cœur de la commune des Pavillons-sous-Bois.

Sur le temps long, l'augmentation de la population s'est faite sur un rythme plus rapide que dans le reste de la Métropole. Les 14 communes de Grand Paris Grand Est regroupaient 275 000 habitants à la fin des années 1960 et 385 000 en 2012, soit un gain de près de 100 000 habitants en un peu plus de 40 ans.

Un territoire accueillant pour les familles

42% des ménages qui habitent le territoire de Grand Paris Grand Est sont des familles avec enfants, soit 10 points de plus que la moyenne de la MGP (32% des ménages). Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Coubron, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand se caractérisent par une proportion de familles supérieure à la moyenne du territoire.

La forte proportion de familles monoparentales dans certains secteurs du territoire, comme par exemple dans certains quartiers de Neuilly-sur-Marne ou Noisy-le-Grand, est un élément de diagnostic à souligner et à garder à l'esprit en termes de politique sociale, d'offre d'équipements et de politique de peuplement des ensembles de logements sociaux.

Un territoire globalement jeune

28% des personnes qui habitent dans le territoire de Grand Paris Grand Est a aujourd'hui moins de 20 ans. C'est un atout mais aussi un défi en termes d'éducation et de formation et d'offre d'équipement. Une statistique pour illustrer l'attention à porter aux actions d'éducation et de formation : 35% des jeunes de moins de 15 ans sortis du système scolaire sont sans diplôme et donc en position de faiblesse pour entrer dans la vie active (moyenne MGP =28%).

A l'autre extrémité de l'échelle d'âge, 12% des habitants de Grand Paris Grand Est ont plus de 65 ans (moyenne MGP =13,5%). La question de l'accompagnement du vieillissement de la population ne se pose pas de la même manière dans toutes les communes du territoire. En raison de grandes vagues d'urbanisation, certaines communes ont vu un grand nombre de ménages arriver dans la commune en même temps et vieillir sur place et sont désormais plus concernées que d'autres par les problématiques de vieillissement de la population : Le Raincy, Gournay, Livry-Gargan comptent 15% de personnes de 65 ans ou plus dans leur population contre seulement 7% à Clichy-sous-Bois.

Un territoire populaire, avec des poches de pauvreté et d'importants écarts de revenus entre les ménages

Le revenu moyen des ménages de Grand Paris Grand Est s'élève à 21 600€ par an et par unité de consommation en 2009 et a progressé de 18% entre 2001 et 2009. A titre de comparaison, le revenu moyen des ménages de la MGP est plus élevé et a progressé plus fortement au cours de la dernière décennie. Il s'élève à 28 000€ par an et par unité de consommation et il a progressé de 23% entre 2001 et 2009.

Entre les 14 communes du territoire, les écarts de situation sont importants : à Gournay ou au Le Raincy, le revenu moyen des ménages est supérieur à 30 000€ par an et par UC alors qu'il est sensiblement moins élevé à Rosny-sous-Bois, Montfermeil ou Neuilly-sur-Marne (proche de 20 000€) ; de même le revenu moyen des ménages des Pavillons-sous-Bois et Livry-sous-Bois ont connu une progression moins marquée que dans l'ensemble du territoire ou de la MGP.

A noter que la carte qui représente la part des ménages ayant de bas revenus, c'est-à-dire moins que 60% de la médiane nationale, soit moins que 940€ par mois et par unité de consommation, fait ressortir la présence de poches de pauvreté dans certains quartiers de Clichy-sous-Bois principalement, mais aussi à Noisy-le-Grand ou dans une moindre mesure à Neuilly-sur-Marne et Rosny-sous-Bois.

Habiter dans le territoire de Grand Paris Grand Est

Un territoire à dominante résidentielle

Dans le territoire de Grand Paris Grand Est, les tissus pavillonnaires prédominent : 70% des surfaces bâties consacrées au logement correspondent à des maisons individuelles, avec une proportion encore plus importante à Gournay-sur-Marne ou Montfermeil. Ce parc pavillonnaire, majoritairement développé dans les années des Trente Glorieuses, contribue à l'identité du territoire et sa qualité résidentielle. Il est également porteur d'enjeux spécifiques : accompagnement des propriétaires privés dans la mise en œuvre de travaux isolation pour améliorer des performances

énergétiques des logements et lutter contre la précarité énergétique, suivre les mutations des pavillons qui, sous l'effet d'initiatives privées, sont remplacées par de petits collectifs ou bien encore divisés en plusieurs logements.

Un parc social développé mais inégalement réparti dans le territoire

Grand Paris Grand Est compte plus de 35 000 logements sociaux SRU, soit près du quart de l'ensemble des logements. Cela se traduit notamment par la présence dans le territoire d'un parc locatif à très bon marché : Noisy-le-Grand compte 2 500 logements sociaux loués moins de 6€ par m², 2000 à Villemomble ou Neuilly-sur-Marne.

Mais la répartition spatiale dans les logements locatifs sociaux dans le territoire de Grand Paris Grand Est est inégale, entre les communes, et à l'intérieur des communes.

7 communes n'ont pas encore atteint les objectifs de la loi SRU : Livry-Gargan, Neuilly-Plaisance, Les Pavillons-sous-Bois, Vaujours, Gournay-sur-Marne, Le Raincy et Coubron. A l'inverse certains secteurs du territoire souffrent d'une forte concentration de logements sociaux.

Une offre de logements accessible mais assez peu diversifiée

Le prix de vente des appartements anciens est inférieure à la moyenne observée en Seine-Saint-Denis (3140€/m²) et surtout dans la MGP ou en Ile-de-France (5560€/m²) dans la plupart des communes du territoire de Grand Paris Grand Est, selon les données de la chambre des Notaires d'Ile-de-France pour le 4^e trimestre 2015. Les prix de vente des logements oscillent entre 2400€ par m² à Livry-Gargan à 3330 € par m² au Raincy.

Ces prix de vente des logements constituent un atout pour attirer les jeunes ménages avec enfants et, d'une manière générale, les candidats à l'accession à la propriété.

Mais la présence d'un parc social développé, de tissus pavillonnaires le plus souvent occupés par des ménages qui en sont propriétaires ont pour conséquence la réduction du parc locatif privé et en corolaire une faible mobilité des ménages et des difficultés pour les jeunes à décohabiter.

Un rythme de construction de logements globalement assez peu soutenu

Il y a plusieurs secteurs de projets et des opportunités pour la construction de logements dans le territoire Grand Paris Grand Est, notamment dans les quartiers de renouvellement urbain et autour qui bénéficient d'une TVA à taux réduit.

En termes de politique de la ville, le territoire comporte le plus grand PRU de France mais ne compte qu'un petit nombre de quartiers de renouvellement urbain, à Clichy-Montfermeil, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand notamment. 16% des ménages de Grand Paris Grand Est habitent dans un des quartiers de la politique de la ville (NQPV définis en 2014).

Pour terminer cet aperçu des enjeux sur le parc de logements de Grand Paris Grand Est, il convient d'évoquer la question de l'habitat indigne qui revêt plusieurs forme dans le territoire : des petits immeubles d'habitat collectif anciens dégradés et peu performants sur le plan thermique, des pavillons modestes en partie auto-construits en proie à un mouvement de division pavillonnaire d'où de la suroccupation et l'occupation de locaux impropres à l'habitation (sous-sols, garages...). Enfin la problématique spécifique des copropriétés en faillite à Clichy-sous-Bois.

Caractéristiques économiques

Une identité économique à affirmer au sein de la Métropole du Grand Paris et un développement économique très polarisé

Grand Paris Grand Est est le 2^{ème} plus petit territoire de la Métropole du Grand Paris en nombre d'emplois (105 000 emplois en 2012, soit 2,7% des emplois de la MGP) et a le plus faible taux d'emploi de la MGP (0,54 en 2012).

Malgré une dynamique de croissance de l'emploi privé (Neuilly-Plaisance +1 600 emplois, Pavillons-sous-Bois +1 400 emplois, Rosny-sous-Bois +950 emplois) de 2,5 fois supérieure à celle observable dans l'ensemble de le MGP entre 2009 et 2014 (source : Acoess), le taux de chômage a connu la plus

forte hausse : +1,5 points entre 2007 et 2012 (de 11,9 % à 13,4 %) contre +1point pour la MGP (12,8 % en 2012) et +1,3 point pour l'Île-de-France (12 % en 2012). Le territoire a le 5^{ème} taux de chômage le plus élevé de la MGP.

On observe donc un risque de désajustement entre nouveaux emplois créés sur le territoire et actifs résidents.

Par ailleurs, le fort poids de l'économie présentielle (77,5 % de l'emploi contre 67 % en Seine-Saint-Denis) révèle une faible diversité de l'activité économique et des emplois offerts aux actifs résidents. L'activité économique est très polarisée. Deux communes (Rosny-sous-Bois et Noisy-le-Grand regroupent plus de 40% de l'emploi). La polarité commerciale de Rosny et la polarité tertiaire de Noisy Mont d'Est rayonnent sur tout l'est parisien et sont des atouts incontestables pour le développement de Grand Paris Grand Est, mais s'inscrivent dans des contextes très concurrentiels.

Les 2 ZFU-territoires entrepreneurs sont également des polarités concourant à la mixité fonctionnelle de ces secteurs.

La ZA Montgolfier, récemment requalifiée, et celle mutable des Richardets, qui doit être requalifiée en éco-parc d'entreprises (en lien avec la Cité Descartes) sont également des supports de développement à valoriser, ainsi que Placoplâtre à Vaujours.

Grand Paris Grand Est est un territoire majeur pour le rééquilibrage à l'est. Il n'est pas à l'écart des secteurs de développement mais au carrefour de plusieurs pôles d'envergure (Roissy, Marne-la-Vallée, Est Ensemble, Paris...).

Il est essentiel de s'appuyer sur les polarités du territoire et la future desserte TC, d'appréhender les dynamiques voisines pour accroître la diversité des activités et leur déploiement sur l'ensemble du territoire, et améliorer l'équilibre habitat/emploi.

Les déplacements domicile-travail (2010)

Où vont travailler les actifs du territoire ?

Sur les 163 668 actifs occupés du territoire, 30% travaillent au sein du territoire (49 378 actifs). 50 % utilisent la voiture, 21 % les TC et 18 % se déplacent à pieds pour se rendre à leur lieu de travail. Ceci souligne l'insuffisance de la desserte TC et des aménagements favorables aux modes actifs.

26 % vont travailler à Paris dont 75 % recourent aux TC (RER E et RER A).

Les autres destinations sont :

- Est Ensemble pour 12 500 actifs
- La Défense pour 4 000 actifs
- Roissy pour 3 700 actifs dont seulement 12 % utilisent les TC compte tenu du défaut d'accessibilité etc.

Où résident les actifs qui viennent travailler sur le territoire ?

48 % des emplois sont occupés par des actifs résidents du territoire, ce qui est assez élevé pour un territoire de 1^{ère} couronne. L'aire d'attraction économique du territoire ne s'étend pas au-delà des communes limitrophes (Chelles, Bondy, Montreuil, Aulnay, Sevran...). Là encore l'usage de la voiture est majoritaire (55 % contre 29 % pour les TC) reposant la question de la desserte TC et des modes actifs de déplacement.

Un positionnement fret et logistique à l'écart des grands pôles logistiques

Grand Paris Grand Est, avec 169 000 m² d'entrepôts, est un territoire à faible intensité logistique. Rosny-sous-Bois (22 000 m²), Neuilly-Plaisance (34 000 m²) et Neuilly-sur-Marne (33 000 m²) regroupent 50% des surfaces logistiques.

Le territoire dispose cependant de quelques points d'appui, notamment un réseau fluvial à petit gabarit, pour développer la logistique urbaine, indispensable au fonctionnement durable métropolitain et porteuse de diversification de l'activité et des métiers.

L'enjeu porte sur la préservation, le maintien et le développement des entrepôts pour la livraison du dernier km, ainsi que sur le maintien et la création de ports mixtes. Il semble que les ports de

Gournay et Pavillons-sous-Bois ne sont plus « exploitables », pourtant le territoire a des besoins liés à l’approvisionnement de ses commerces (de proximité et grandes surfaces) et à Placoplatre par exemple.

Les grands services urbains et l’économie verte, ressource à valoriser

Grand Paris Grand Est, par la présence d’activités éco-industrielles, s’inscrit dans un des pôles majeurs de l’économie verte.

Le centre de traitement des déchets à Neuilly-sur-Marne et l’usine des eaux de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand sont les équipements les plus visibles du territoire. Associés à la place du BTP dans l’emploi et à l’activité de Placoplatre, ils sont des leviers importants pour construire une dynamique en lien avec le « cluster » de la ville durable développé autour de Marne-la-vallée, d’ailleurs évoquée dans les CDT.

Lieux d’innovation économique à renforcer

Le territoire accueille encore aujourd’hui peu de lieux d’innovation économique, incubateurs, pépinières, hôtel d’entreprises... en dehors des pôles économiques déjà présents que sont Noisy le Grand et Rosny-sous-Bois. La forte présence d’espaces naturels et la qualité de la vie particulièrement attractive dans ce territoire liée à cette proximité de la nature et aux prix de l’immobilier bas en font un territoire propice à l’accueil des nouvelles économies.

Les enjeux du territoire en très haut débit

Le territoire est globalement assez peu couvert mais le taux de couverture varie très fortement entre les communes (78% à Villemomble, 30% à Noisy-le-Grand et 0% à Clichy-sous-Bois).

La couverture totale en fibre optique de la Seine-Saint-Denis est prévue pour 2020.

Le déploiement de la fibre dans le territoire est une condition indispensable à son développement, à la création de tiers-lieux, et plus généralement à la réalisation des attentes en termes de dynamiques urbaines, sociales et économiques, liées à l’amélioration de la desserte TC et au renforcement des polarités.

Qualité de vie et environnement

Des niveaux d’équipement relativement bons mais peu structurants

En matière de culture, sport et loisirs, les niveaux d’équipements sont légèrement inférieurs à la moyenne métropolitaine pour :

- la diffusion du spectacle vivant (nombre de lieux rapporté à la population) ;
- les lieux d’exposition ;
- les restaurants.

Le nombre d’équipements sportifs par habitant est comparable à la moyenne métropolitaine (peu équipée). Les équipements les plus structurants sont le Parc des sports Alfred-Marcel Vincent de Livry-Gargan, la patinoire de Neuilly-sur-Marne, le centre aquatique les Nymphéas de Noisy-le-Grand. On compte moins de clubs sportifs par habitant mais certains sont des clubs d’excellence qui participent de l’image du territoire (ex. Le hockey club de Neuilly sur Marne, Villemomble Sports Judo, Noisy-le-Grand Gymnastique,...).

En matière de santé, la situation est contrastée. L’offre en médecine de ville est inférieure à la moyenne métropolitaine (spécialistes libéraux, notamment de 1er recours - pédiatres, ophtalmologistes, dentistes, gynécologues). L’offre hospitalière de court et moyen séjour est bien inférieure à l’offre métropolitaine ou régionale malgré la présence du GHI Le Raincy-Montfermeil. Par contre, l’offre hospitalière psy adultes et enfant est supérieure aux moyennes métropolitaine et régionale avec la présence à noter de l’Etablissement public de santé mentale de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne.

En matière de commerces, les grands commerces sont un peu en-dessous de la moyenne régionale ou métropolitaine et concentrés à l'ouest du territoire, à proximité du centre commercial régional Rosny2. Le taux de commerces de proximité est un peu inférieur à la moyenne métropolitaine pour l'alimentaire comme le non-alimentaire.

Le taux d'équipement pour la petite enfance est inférieur à celui de la MGP et de l'Île-de-France.

Enfin, concernant l'éducation, les taux de scolarisation sur place sont très proches de ceux observés en moyenne sur les territoires métropolitains sauf pour l'enseignement supérieur, mais le territoire dispose d'une offre majeure à proximité avec la Cité Descartes à Champs-sur-Marne. L'amélioration de la desserte permettra de favoriser à terme l'accès à d'autres pôles ou établissements d'enseignement supérieur (Paris...).

Les taux d'attractivité pour le primaire et le secondaire sont proches des taux métropolitains, mais inférieurs aux taux franciliens. L'ouverture récente du Lycée international de l'Est Parisien va renforcer l'attractivité du territoire.

Une offre touristique et de loisirs plutôt locale mais de réels atouts

Le territoire ne dispose pas d'une offre touristique majeure mais il a des atouts pouvant être valorisés :

- La Marne, le canal de Chelles et celui de l'Ourcq ;
- Le patrimoine architectural du XXème siècle ;
- Un patrimoine naturel et des espaces verts remarquables.

Il souffre d'un réseau cyclable peu dense, d'un faible développement des activités de loisirs et de l'absence d'équipement structurant.

Le projet de Villa Médicis, équipement culturel de rang métropolitain, inscrit au CPER et le renforcement des transports collectifs peuvent initier une réelle dynamique. Le développement des randonnées urbaines est en jeu pour donner à voir le patrimoine bâti et paysager du territoire. La réflexion peut être à conduire avec les territoires voisins, notamment pour les aménagements liés à la Marne et au tourisme fluvial.

Exemple de mise en mouvement avec les JOP 2024. Le Territoire est situé entre plusieurs sites d'accueil des JOP (Village des médias, Île de loisirs de Vaires-Torcy. Ses clubs, ses équipements sportifs et son environnement sont des supports d'animation pour inscrire le territoire dans la dynamique des jeux au service de sa population et de son image.

L'exposition du territoire au risque d'inondation, les enjeux humains et économiques

Sur le territoire, le risque inondation (occurrence centennale) concerne potentiellement :

- 492 ha, urbanisés à près de 84 %
- 5 750 logements (50 % habitat collectifs ; 53 % en zones d'aléas forts à très forts (> 1 m)
- 12 000 personnes directement exposées
- 1 100 établissements, 6 000 emplois

Au-delà des aspects « quantifiables », la crue a des effets en chaîne et de plus long terme sur le fonctionnement global des services (électricité, eau potable, transports...) et sur la vie au quotidien.

Ces impacts doivent donc être intégrés en amont à l'ensemble des réflexions d'aménagement et de développement.

La vulnérabilité contenue aux vagues de chaleur

Le territoire est globalement peu vulnérable à l'effet d'îlot de chaleur urbain métropolitain du fait de la présence de l'eau, d'espaces verts et de forêts, et de la morphologie urbaine dominante de type pavillonnaire. Ainsi, même la bande ouest du territoire, bien que carencée en espaces verts publics de proximité, est peu « sensible » aux vagues de chaleur.

Toutefois, trois secteurs plus vulnérables appellent une attention particulière : les tours et les grands ensembles de Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Rosny-sous-Bois.

Les émissions de GES et la consommation d'énergie

Les émissions territoriales de GES en 2012 sont un peu plus importantes que celles de la moyenne de la MGP au regard du poids de la population et des emplois de Grand Paris Grand Est, et représentent 5,2% des émissions de la MGP.

Au rang des plus gros émetteurs, on note :

- Noisy-le-Grand et Rosny-sous-Bois avec le transport routier
- Vaujours dont les émissions sont en forte augmentation avec l'industrie (Placoplatre)

En termes de consommation énergétique, les consommations du secteur résidentiel sont légèrement supérieures à celles de la MGP, avec une performance relative de l'habitat collectif malgré un faible développement des installations ENR (appartements raccordés au réseau de chaleur de géothermie profonde à Livry-Gargan, début de production solaire thermique à Gagny...). L'adaptation de l'habitat et le déploiement des ENR sont des enjeux forts en accompagnement des évolutions urbaines.

Pour la transition énergétique, le territoire peut être une ressource.

Le territoire est propice au développement de nouvelles sources d'énergie. Il est propice à la géothermie qui existe déjà ponctuellement; il possède quelques réseaux de chaleur dont pourraient profiter les territoires voisins densément bâtis; les grandes surfaces de toiture des centres commerciaux, des entrepôts et des zones d'activités mais aussi l'habitat pavillonnaire sont propices au développement de l'énergie solaire...

Un développement du territoire Est/Ouest

Les grandes routes convergent vers Paris, d'est en ouest, la RN3 au nord, la RN 34 au sud.

Le canal de l'Ourcq est ouvert en 1804.

Les grandes forêts occupent les plateaux et les coteaux,

Au sud, les méandres de la Marne forment une large vallée.

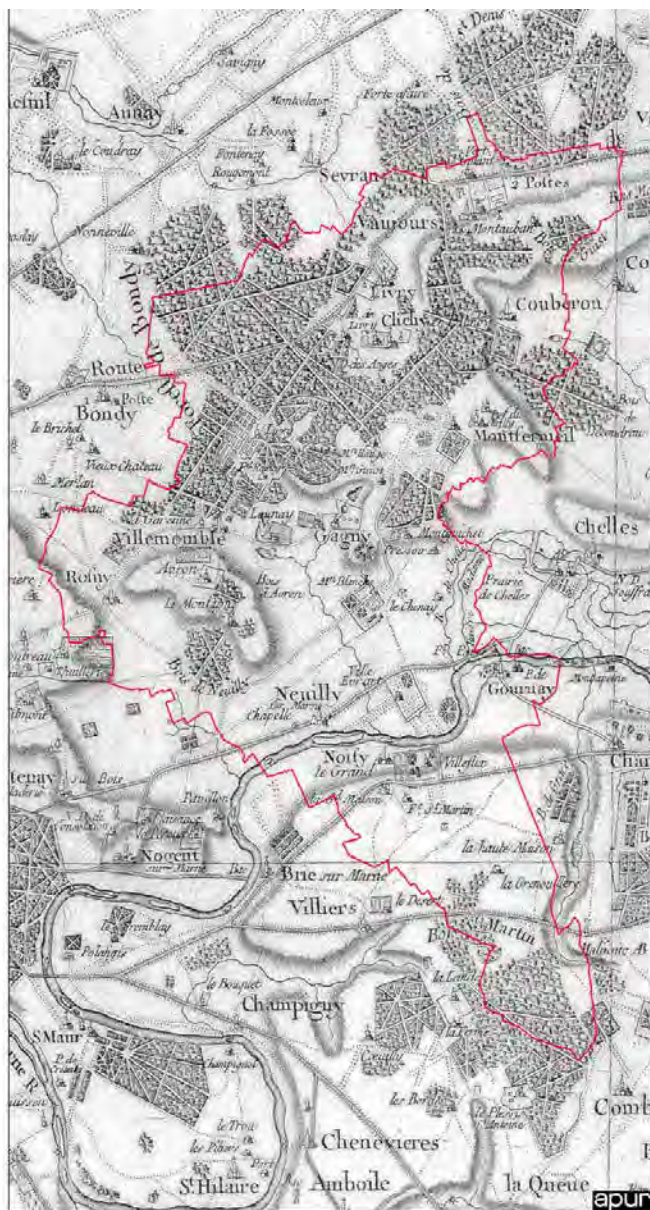
Plusieurs villes anciennes jalonnent le territoire.

La seule grande voie

nord /sud relie toutes les villes.

Les lignes de chemin de fer arrivent peu avant 1850.

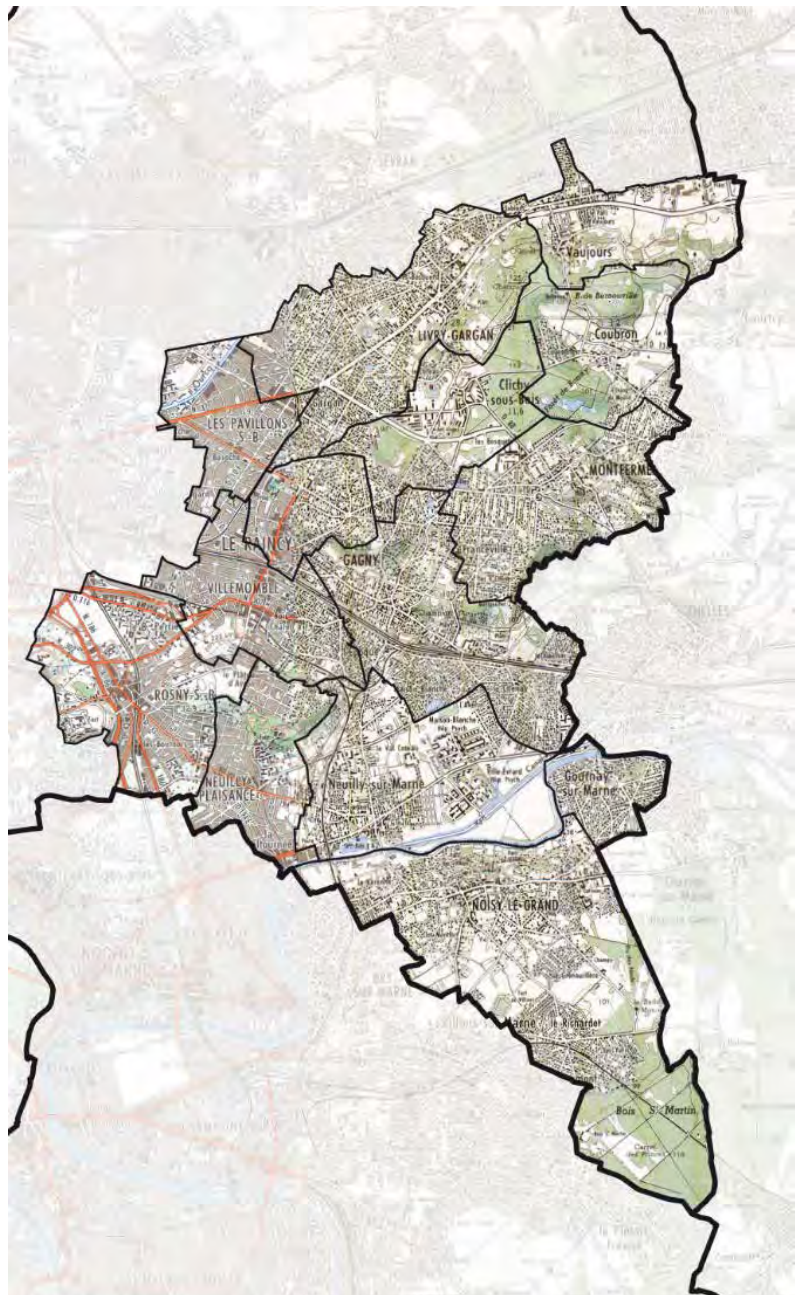
Carte de CASSINI 1790



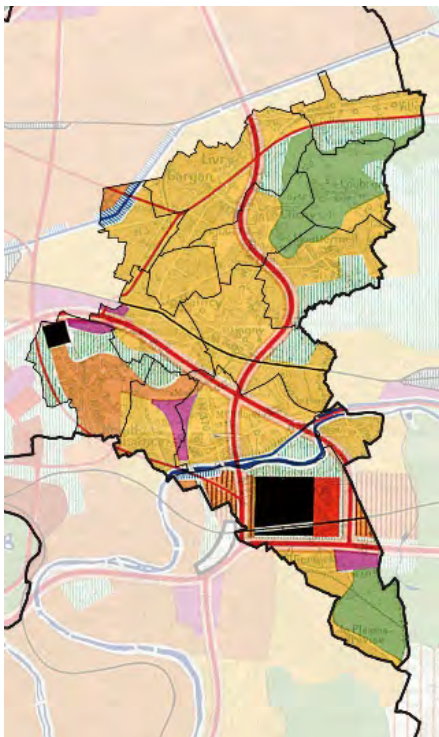
Carte de l'Etat major 1832



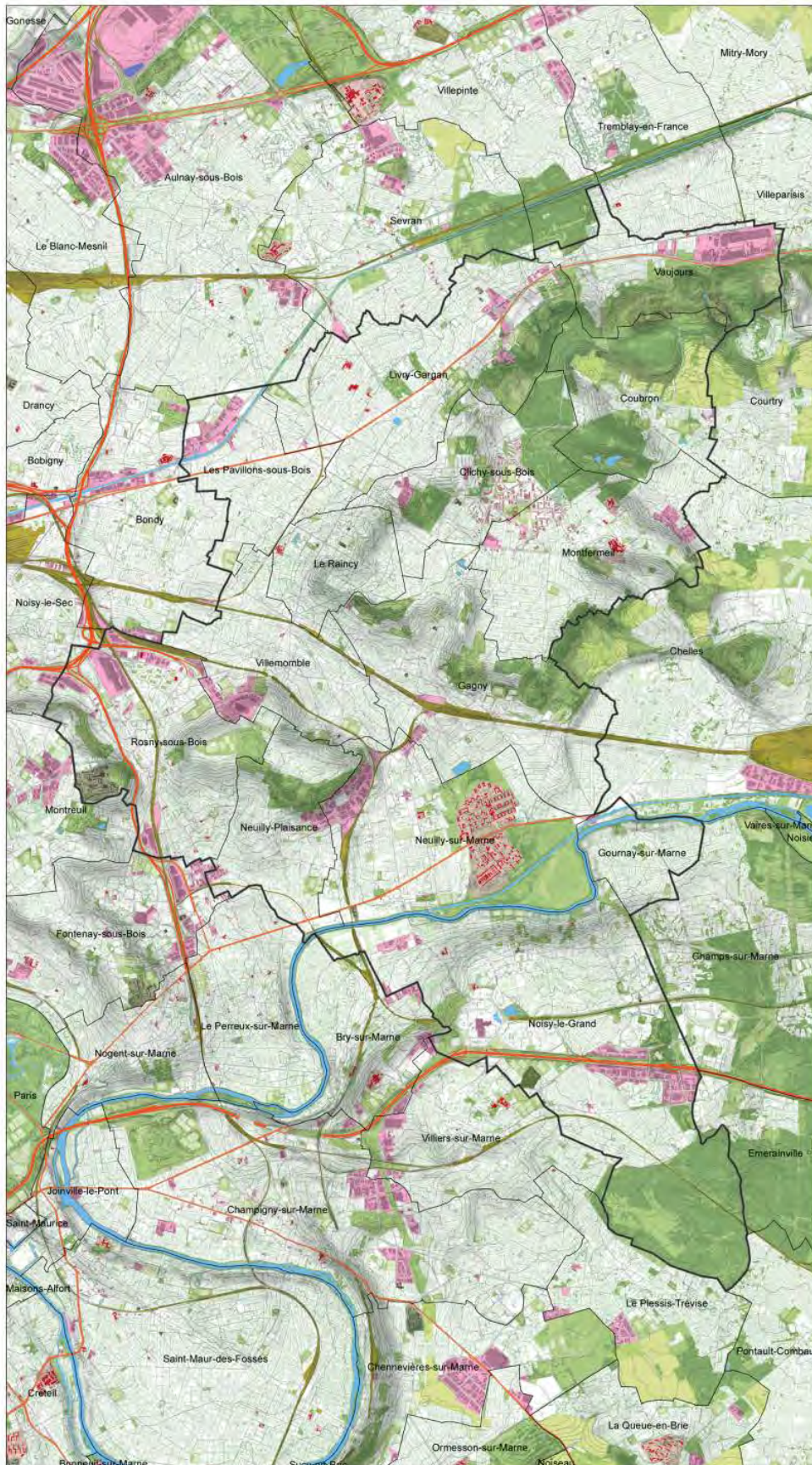
Carte IGN France, mise à jour
1960-1971



SDAURP 1965



Années 1970 - Les autoroutes (A3, A86 et A4) créent une armature routière forte autour de laquelle s'installent les principales activités économiques.



STRUCTURE DU TERRITOIRE

-  Périmètre des EPT
-  Autoroute
-  Voies structurant la métropole
-  Service régalien
-  Service de santé
-  Activité économique
-  Réseau ferré
-  Espace vert et forestier
-  Espace agricole
-  Plan d'eau

0 1 Km



LES PENTES DES RUES

En pourcentage :

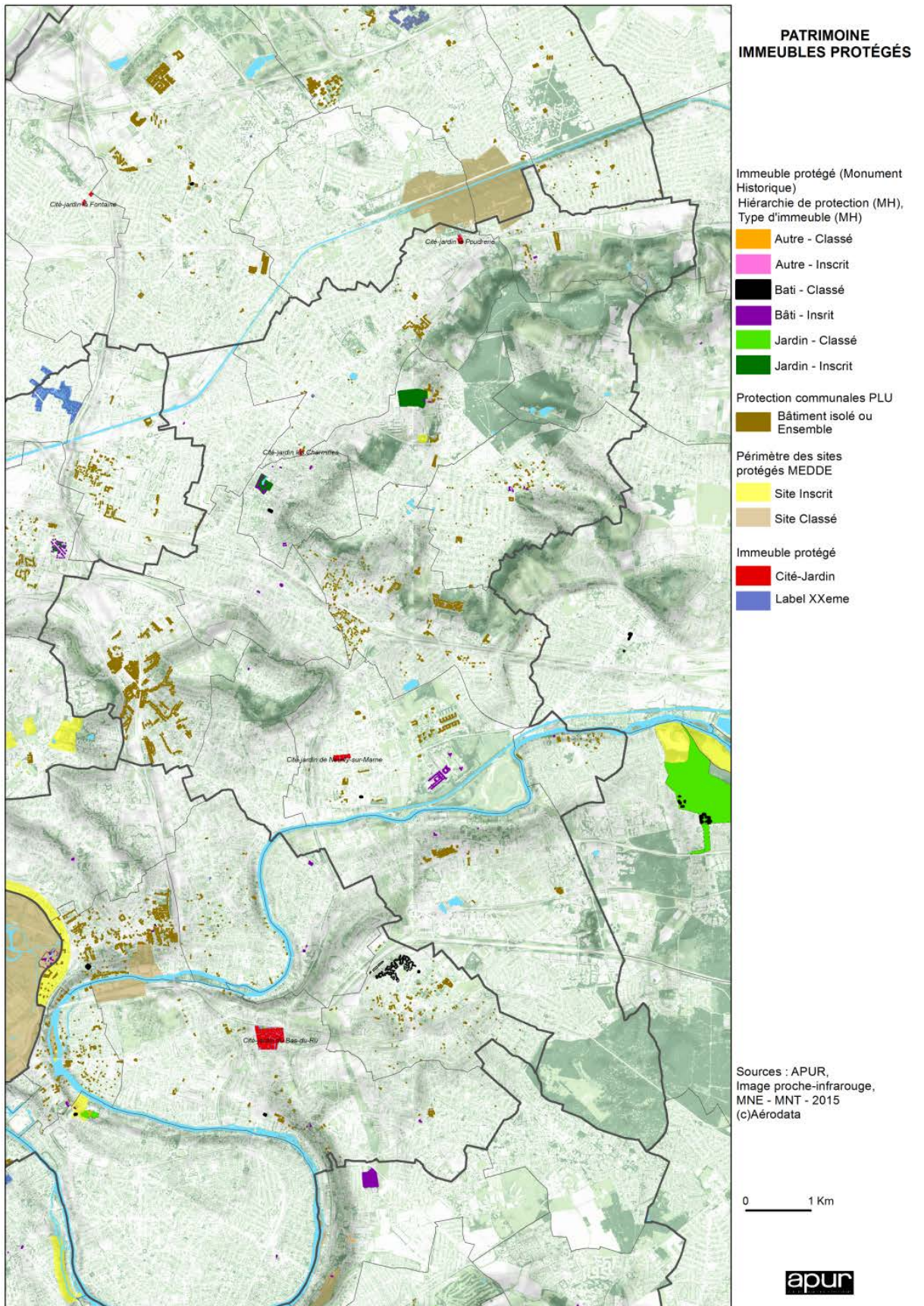
-  moins de 1,5
-  de 1,5 à 4
-  de 4 à 6
-  plus de 6

Sources : APUR,
MNT - 2015 (c) Aérodata

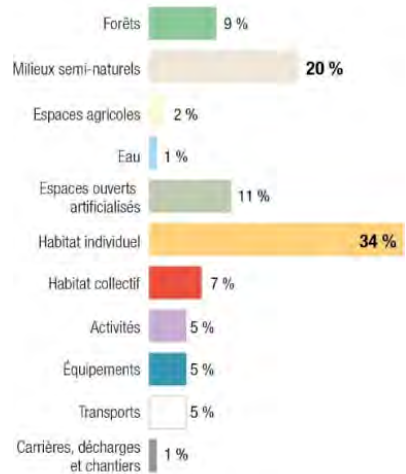
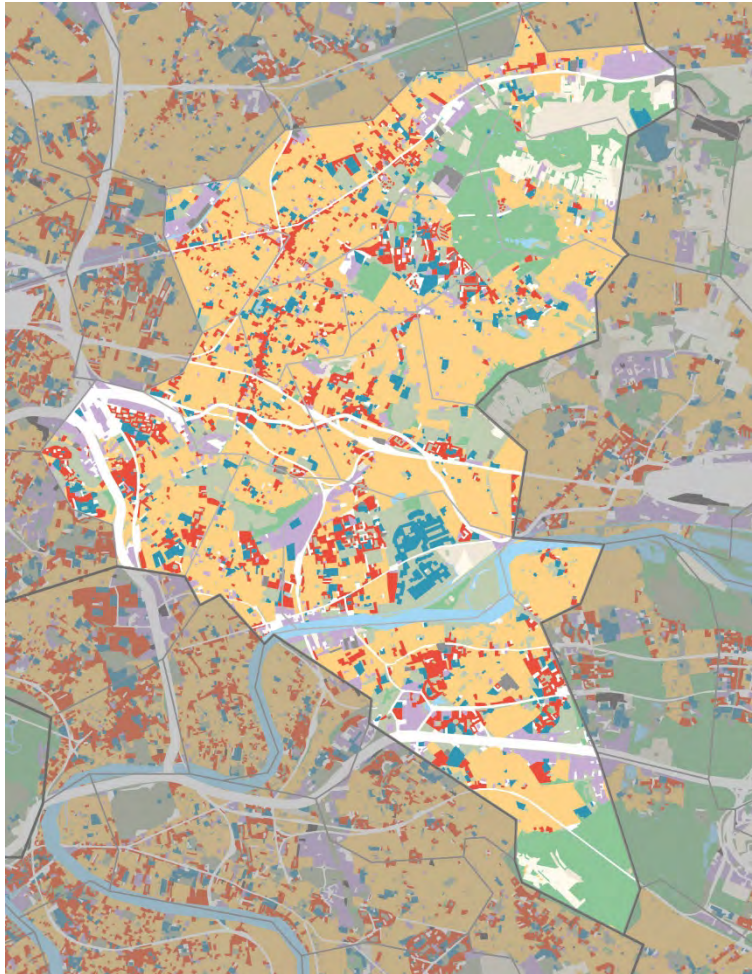
0 1 Km

apur

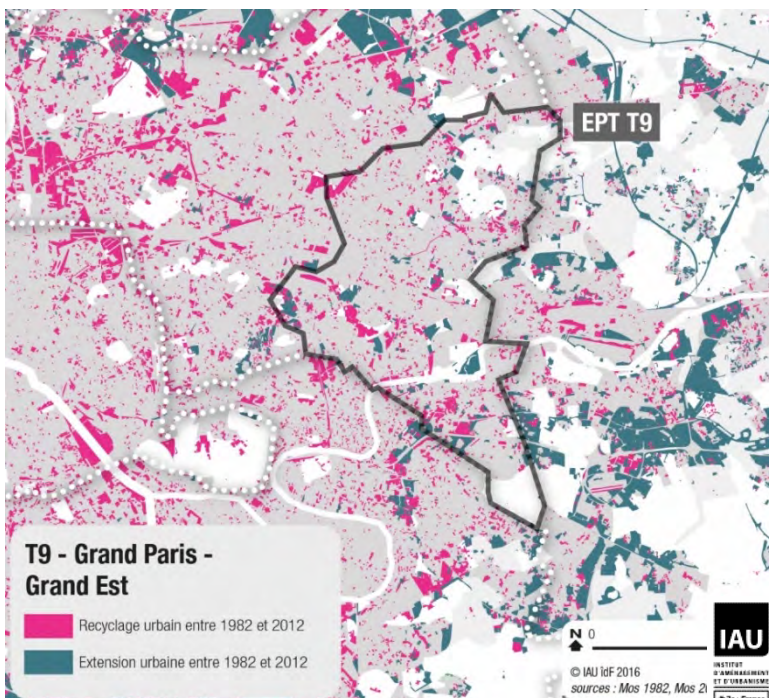
Une géographie, des paysages naturels -plateaux, canal et Marne, un patrimoine bâti



L'occupation du sol largement marquée par le tissu pavillonnaire et les milieux semi-naturels (berges, carrières remises en état avec végétation...)



© IAU IdF 2016
Sources : IAU IdF



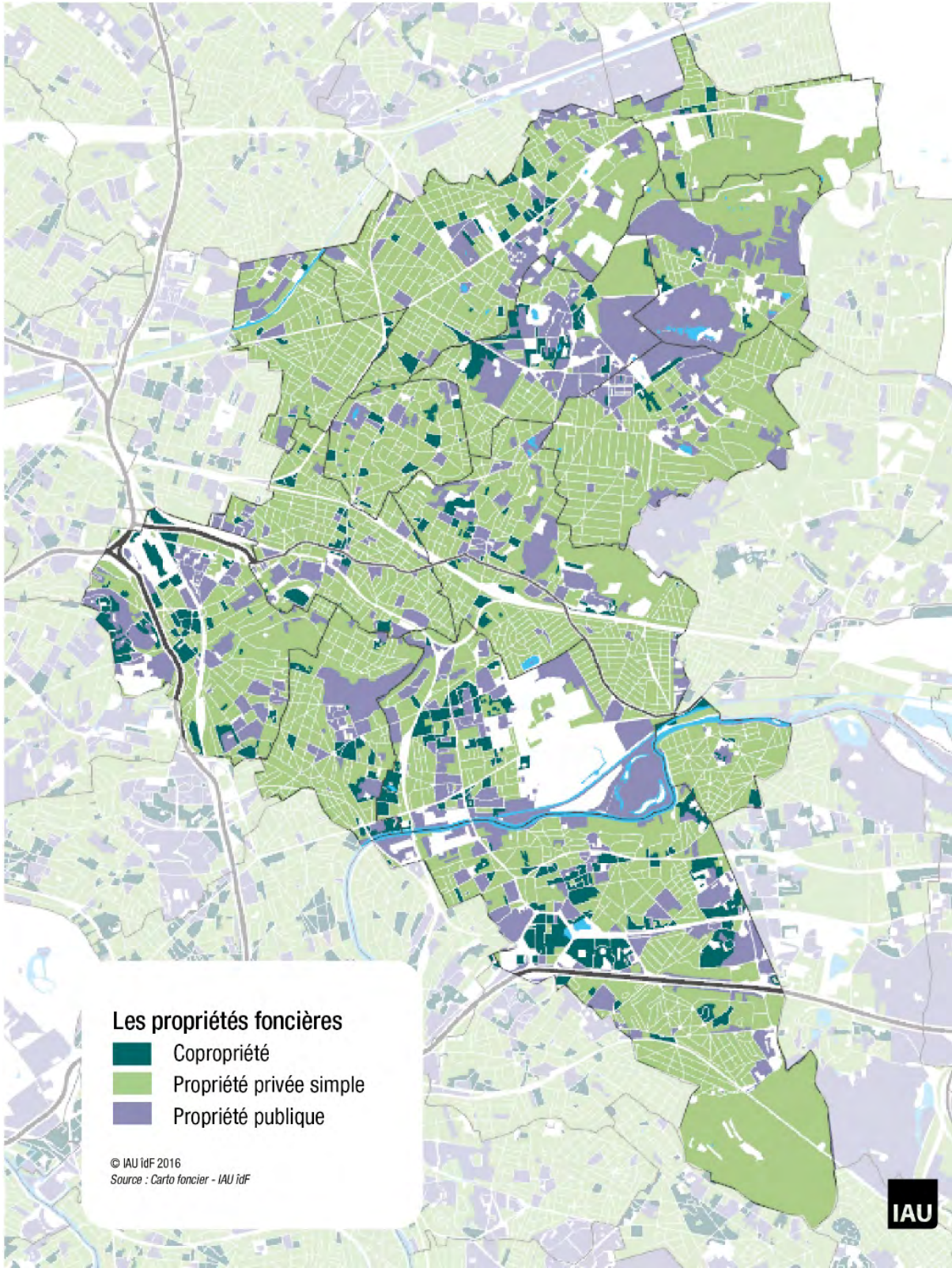
T9 - Grand Paris - Grand Est

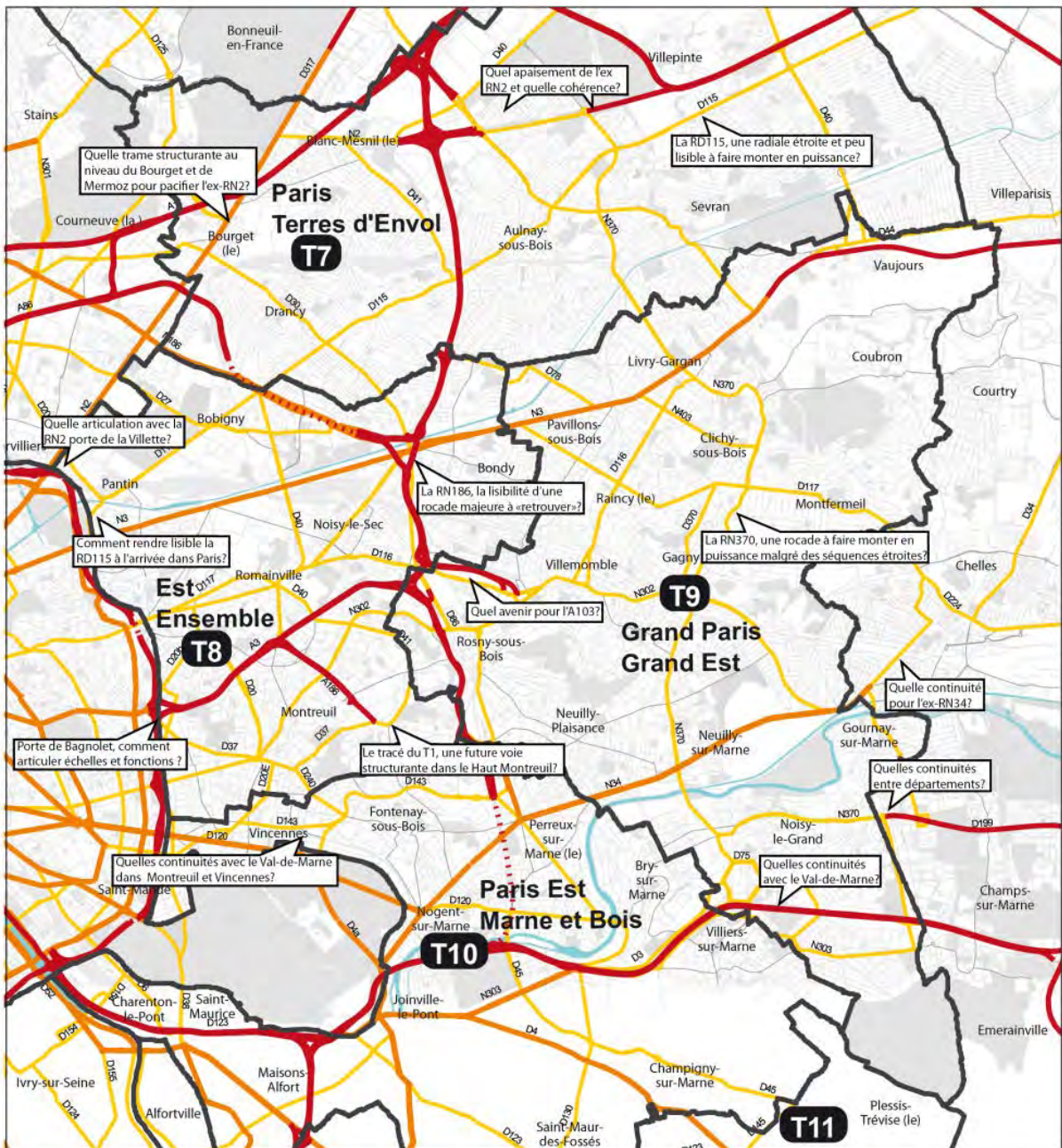
- Recyclage urbain entre 1982 et 2012
- Extension urbaine entre 1982 et 2012

© IAU IdF 2016
sources : Mos 1982, Mos 2



Une monopropriété dominante et une évolution urbaine dans le diffus





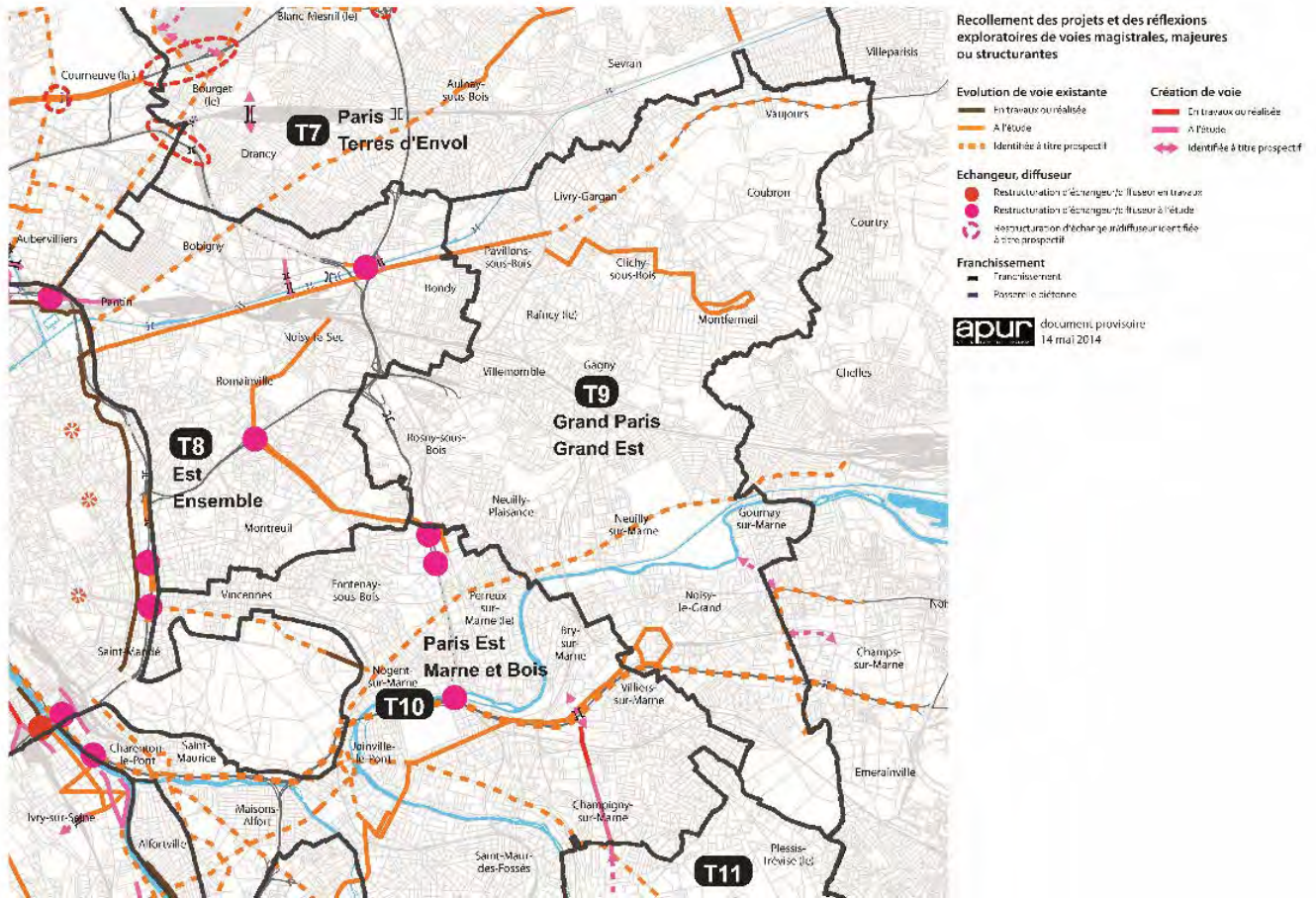
Questions posées par l'armature urbaine : les enjeux d'évolution

T9

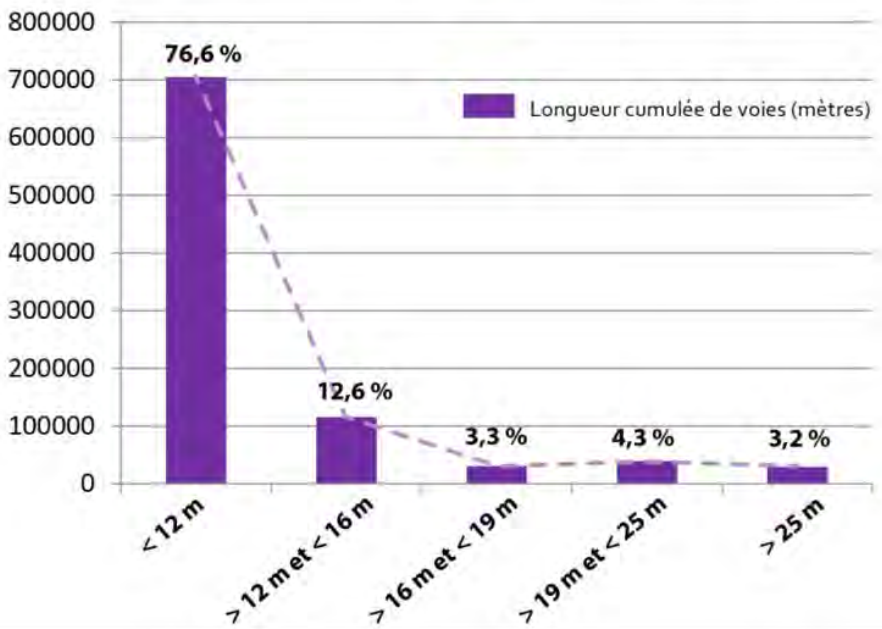
Armature urbaine

- Autoroutes et voies rapides
- Voies majeures
- Voies structurantes
- Voies de distribution locale

Une trame viaire constituée de deux grandes radiales est/ouest et de voies étroites. Des autoroutes qui tangentent le territoire.

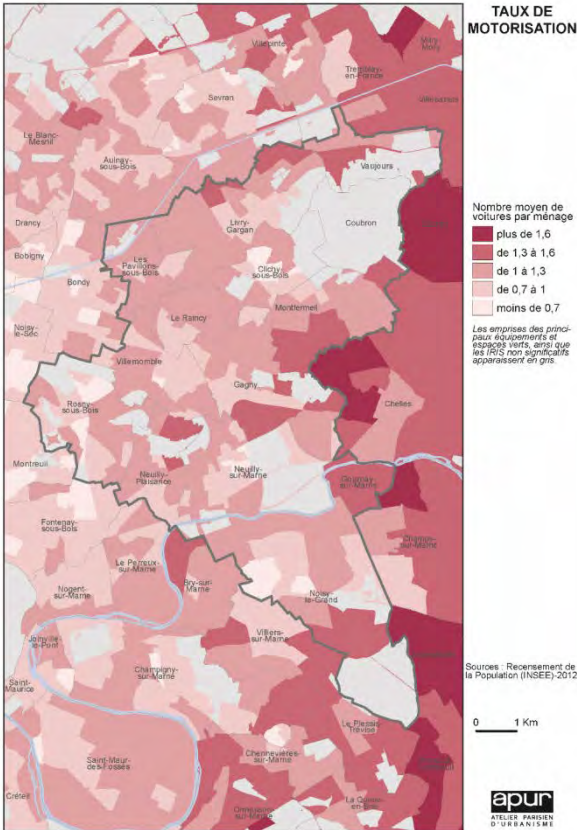


Linéaires de voies selon la largeur dans le T9



Un fort taux de motorisation, en lien avec le manque de TC, mais une tendance à la baisse

Des déplacements en voitures concentrés sur les autoroutes et les ex routes nationales.



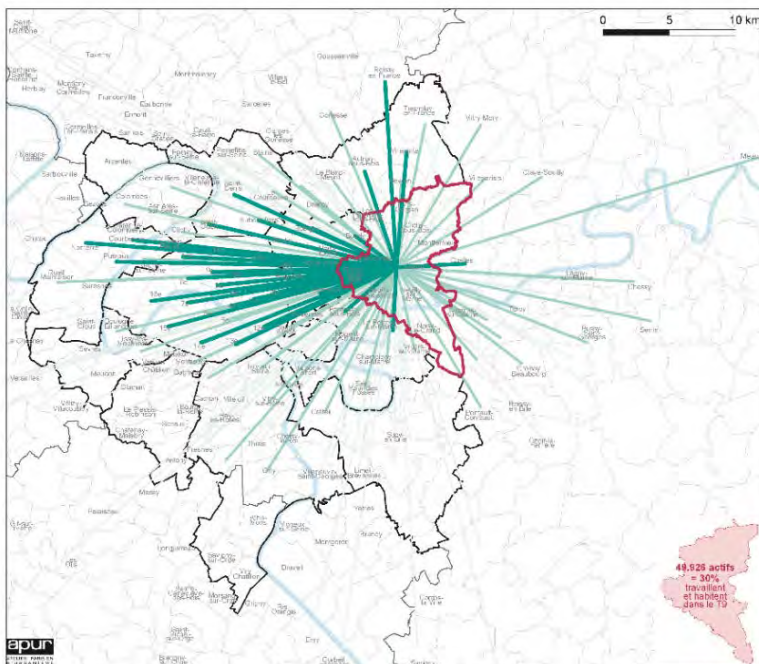
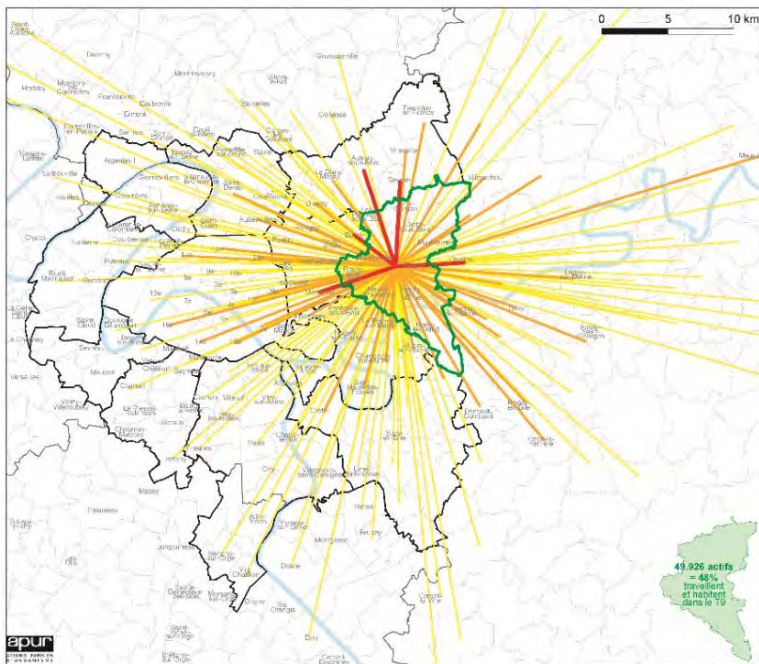
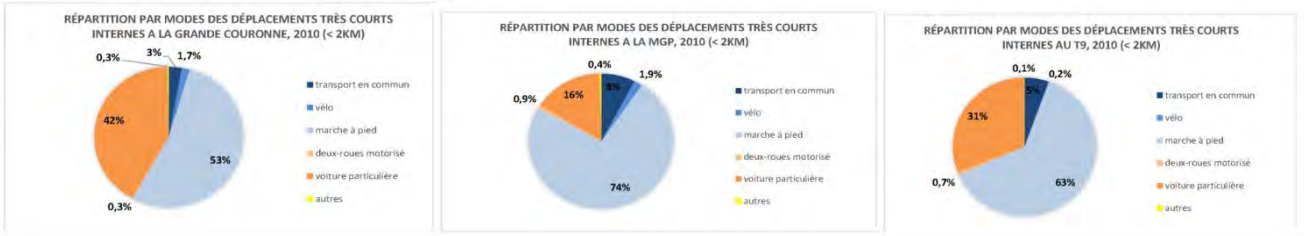
Taux de motorisation des menages
Nombre moyen de voiture par ménage

	2012	1999	Evolution
T1 Paris	43%	50%	-15%
T2 Territoire Vallée Sud-Grand Paris	90%	92%	-2%
T3 Grand Paris Seine Ouest	83%	88%	-5%
T4 Territoire Paris Ouest La Défense	85%	89%	-4%
T5 Boule Nord de seine	75%	78%	-3%
T6 Plaine Commune	59%	66%	-6%
T7 Paris Terres d'Envol	95%	95%	0%
T8 Est Ensemble	65%	70%	-5%
T9 Grand Paris Grand Est	98%	100%	-2%
T10 Paris Est Marne et Bois	88%	91%	-3%
T11 Plaine Centrale Haut Val de Marne Plat Briard	99%	104%	-5%
T12 Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont	88%	92%	-5%
Métropole	68%	73%	-5%
Grande couronné hors métropole	120%	118%	2%
Ile de France	88%	90%	-1%

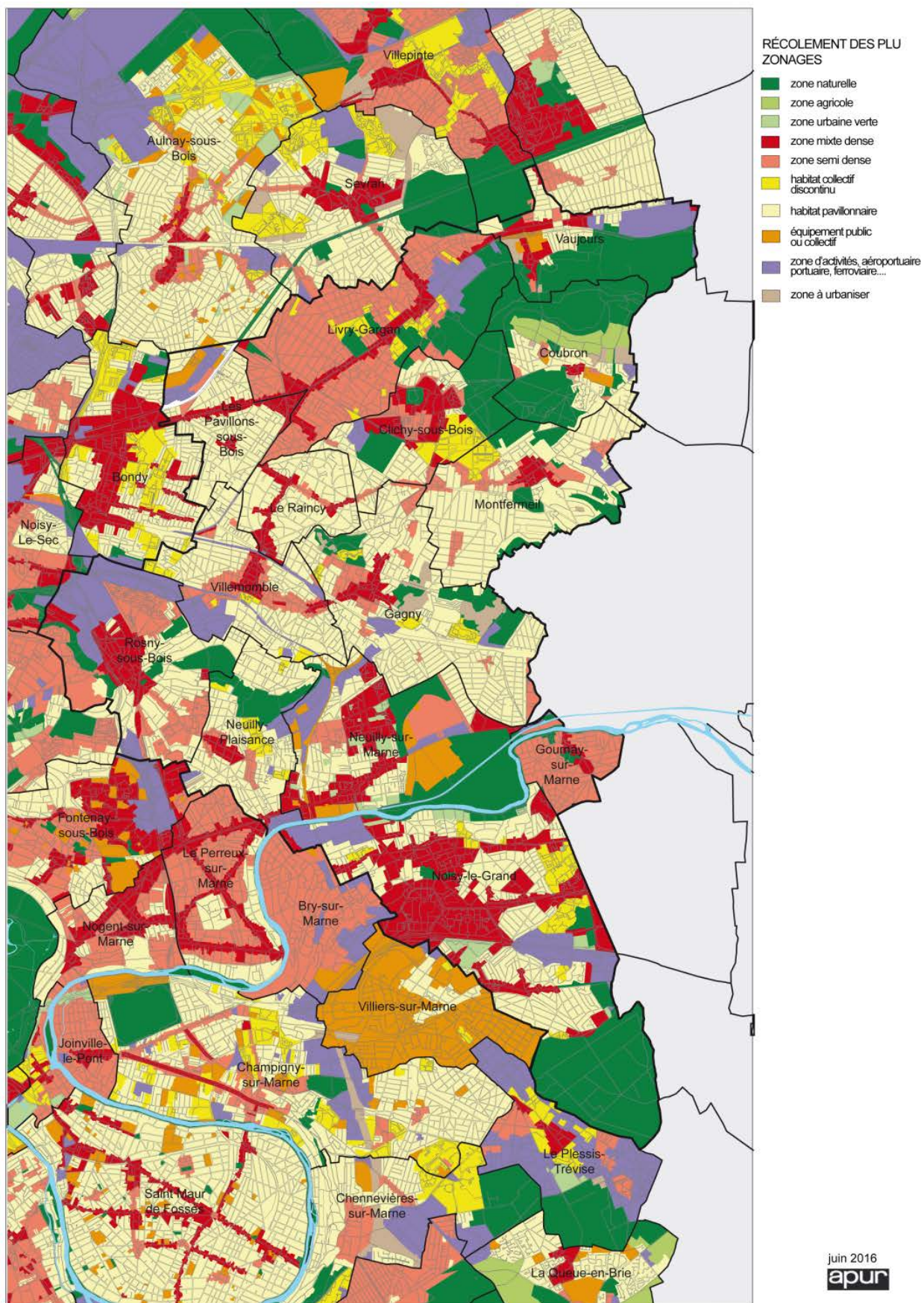


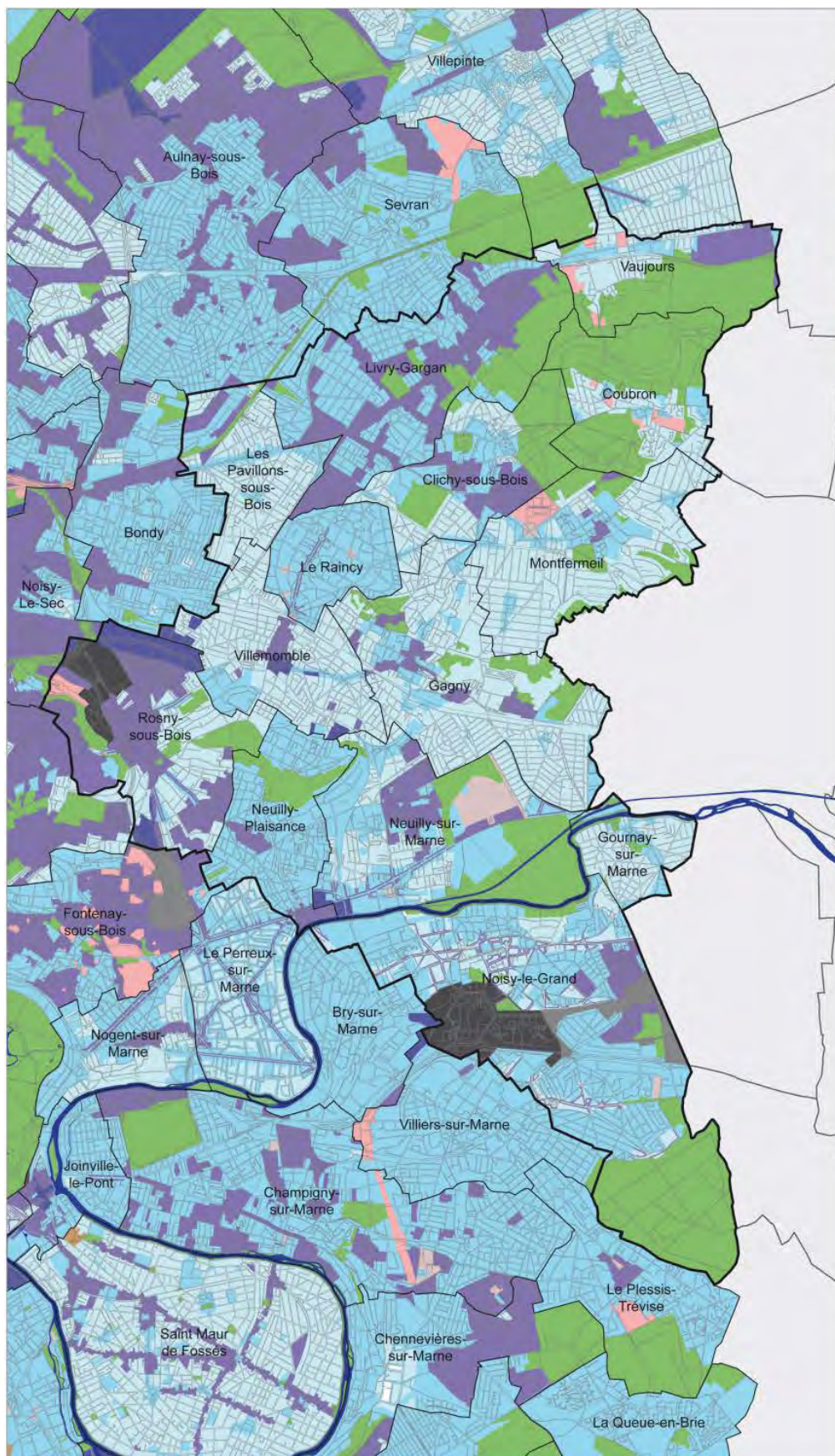
Un rôle important de l'espace public pour les piétons : 63% des déplacements courts se font à pied.

Des flux de déplacements domicile-travail particulièrement élevés vers Paris, La Défense, Aulnay-Roissy-Villemomble et la Plaine Saint-Denis



Des PLU qui reproduisent le tissu urbain existant

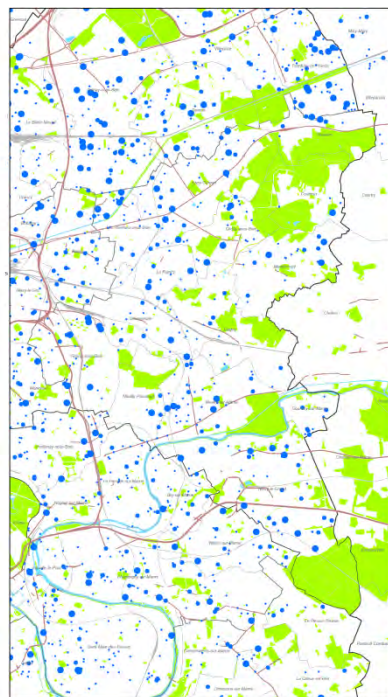
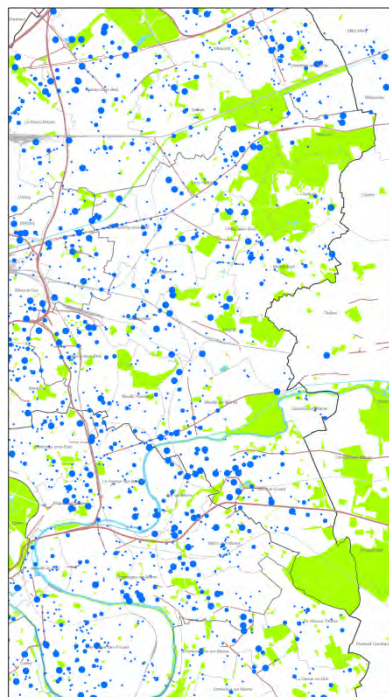




RÉCOLEMENT DES HAUTEURS MAXIMALES

- < ou égal à 9m
- hauteur de 10 à 15m
- hauteur de 16 à 24m
- hauteur de 25 à 30m
- hauteur de 31 à 36m
- hauteur 37m et+
- selon la Ht des bâtiments existants ou voisins ou largeur des voies
- hauteur définie selon plan masse
- hauteur selon la largeur des voies
- hauteur non réglementée
- zone naturelle ou agricole

Une dynamique de construction assez peu soutenue



ACTIVITES
AUTORISEES
2009-2014

M² d'activité
- de 1 à 500m²
- de 500 à 2000m²
- 2000m² et plus

— autoroute
— autre route principale
— voie ferrée

Source : DRIEA IDF, DRIEA
2009-2014

apur

ACTIVITES Permis de construire surface d'activités autorisées

70 300 m² par an de 2002 à
2008
35 200 m² de de 2009 à 2014



LES LOGEMENTS
AUTORISEES
2009-2014

Nombre de logements

- 1
- de 2 à 10
- de 11 à 50
- de 51 à 100
- plus de 100

— autoroute
— autre route principale
— voie ferrée

Source : DRIEA IDF, DRIEA
2009-2014

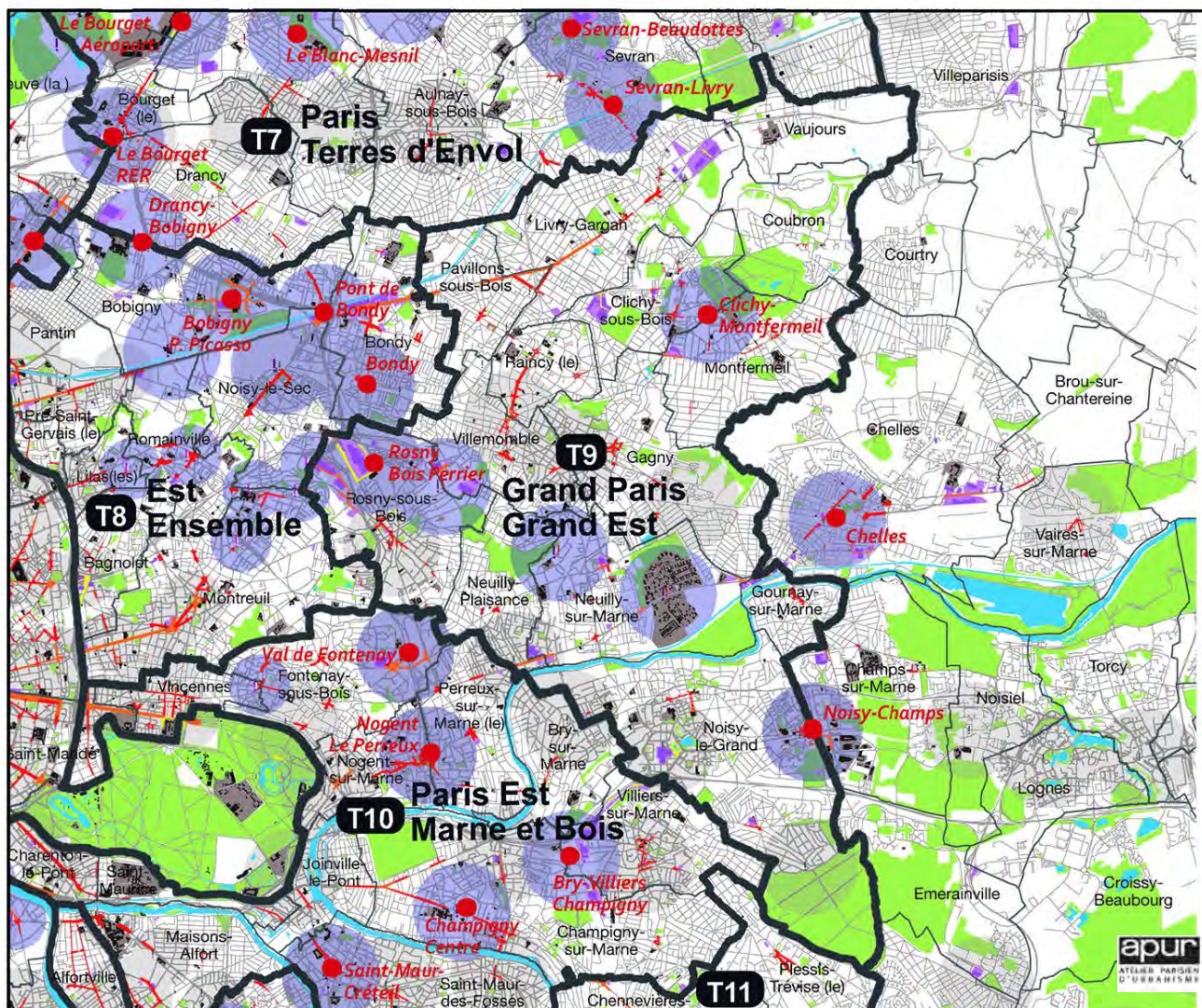
apur

LOGEMENT Permis de construire nombre de logements autorisés

1 355 log./an en moy. de 2002
à 2008
1 640 log./an en moy. de 2009
à 2014

selon les données des permis de
construire (source : DRIEA IDF)

A partir de 2022, l'arrivée du réseau du Grand Paris Express: lignes 15 et 16, prolongement de la ligne 11, prolongement du RER E via La Défense

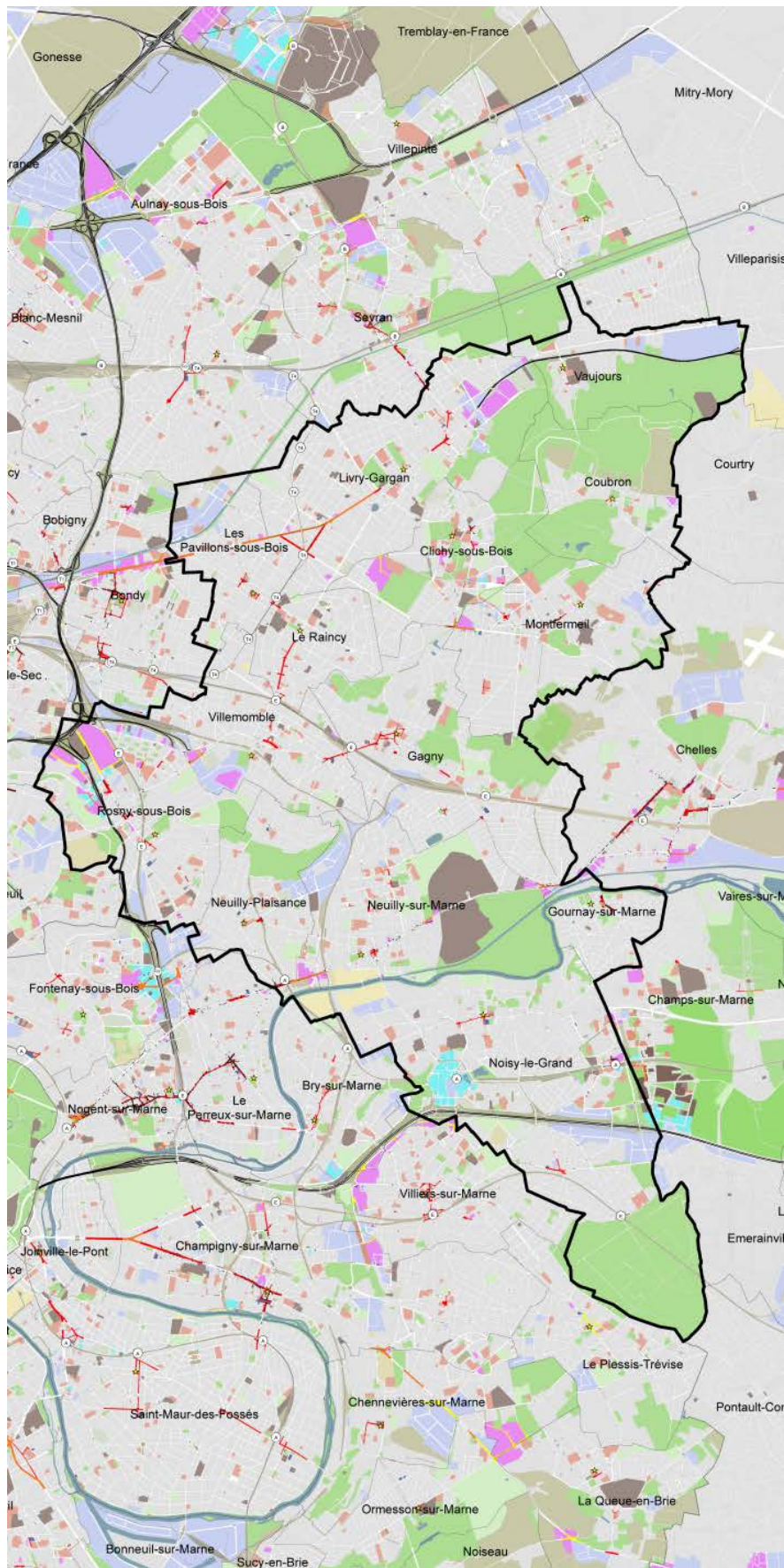


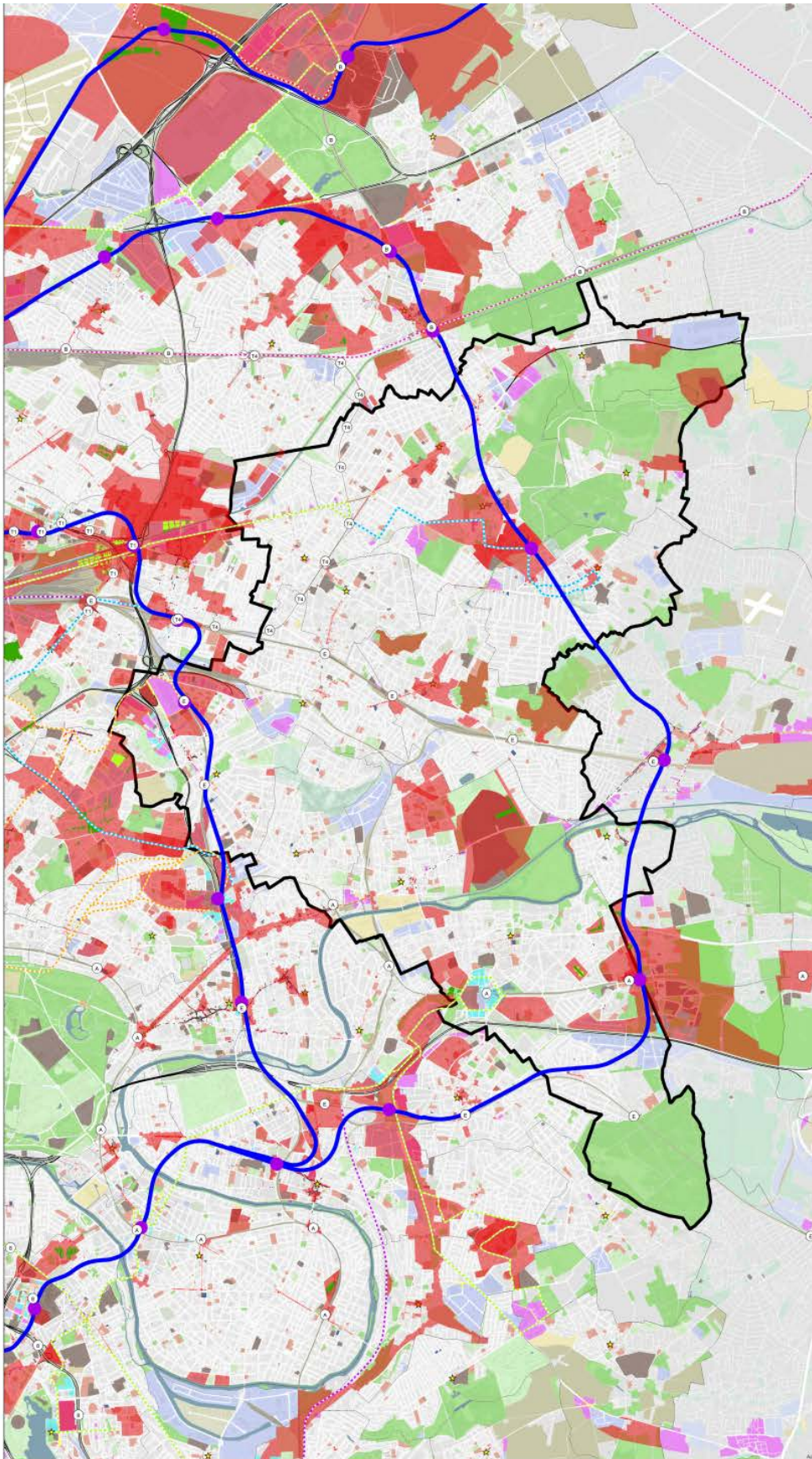
- Centralités**
- Locales
 - Mixtes
 - Globales
 - Emprise commerciale
 - Equipement majeur

- Accessibilité en transport en commun**
Métro – RER – Transilien – Tram
Grand Paris Express (GPE)
- Gare existante
 - Gare en projet
 - Desserte à 500 m autour des stations de métro et Tram
 - Desserte à 800 m autour des gares du GPE, RER, TGN ou Transilien



Des projets qui vont renforcer les centralités et en créer de nouvelles dans des sites majeurs

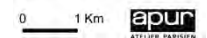




Centralités et projets

- Centralité**
 - Globale
 - Mixte
 - Locale
- Equipement de rayonnement local
- Equipement territorial ou métropolitain
- ★ Mairie/Hôtel de Ville
- Station SNCF/RATP**
 - Correspondance
 - Terminus
 - Métro/tramway/RER
 - Gare Transilien
- Tramway T7 existant
- Emprise d'activité économique**
 - Centre commercial, Grand Magasin
 - Artisanat, Espace de commerce
 - Station service, station essence
 - Secteur tertiaire, secteur de bureaux
 - Activité Industrielle
 - Terrain Agricole
 - Marché couvert/découvert
 - Linéaire commercial
- Emprise végétalisée / Infrastructure**
 - Aire de stockage: RATP, SNCF
 - Service urbain
 - Caserne
 - Cimetière
 - Espace Vert
 - Loisirs de plein air: Sport de plein air
 - Grande infrastructure de transport
- Voie autoroutière**
 - Voie au niveau du sol, Pont, Viaduc
 - Voie souterraine
- Réseau hydrographique**
 - Fleuves / Canaux, Lacs / Bassins
- Secteur de projet en cours ou à l'étude**
 - Périmètres de projet
- Projet non bâti hors espace public**
 - Espace vert privé
 - Espace vert public
- Gare du RGPE**
 -
- Tracé du RGPE**
 - Lignes principales
- Metro**
 - En réflexion, A l'étude; En cours
- TCSP < 2030**
 - A l'étude; En réflexion; En cours
- Tramway**
 - A l'étude; En réflexion; En cours
- RER**
 - RER
- CDG**
 - CDG
- Tangentielle**
 - A l'étude; En réflexion; En cours
- Commune/Arrondissement**
- EPT-MGP**
 - T9 Grand Paris Grand Est

Sources : APUR



2010 – 2020 : Le temps de la requalification urbaine

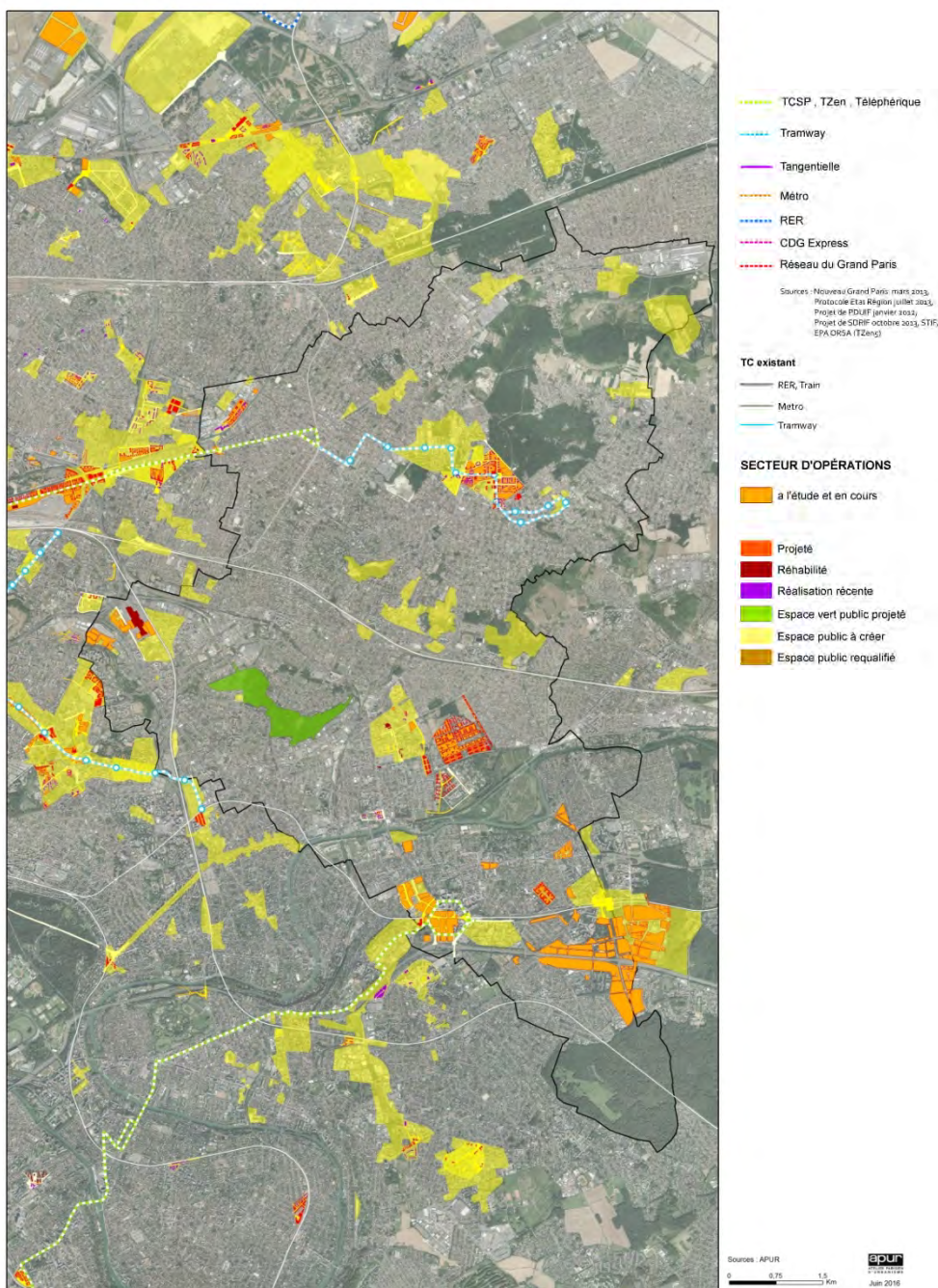
- Une requalification des grandes routes,
- L'arrivée du tramway T4
- La requalification des centres villes
- De vastes projets engagés à Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Grand et Clichy-Montfermeil
- Un nouveau quartier sur le site de l'hôpital de Maison Blanche.



Clichy Montfermeil, projet de requalification en relation avec l'arrivée de la gare du RGPE

HORIZON 2020

Les projets de transport en commun et les projets urbains engagés



2030 : une accessibilité nouvelle

4 gares du RGPE dans le territoire

3 gares du prolongement de la ligne 11

entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs (Villemomble, Neuilly Fauvettes et Neuilly Hôpitaux)

Le prolongement du RER E via al Défense

Accessibilité par le réseau de transports en commun Nouvelles gares du RGPE

Rosny Bois Perrier (L15 est, L11)



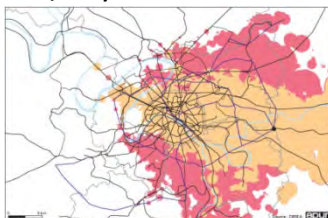
Clichy Montfermeil (L16)



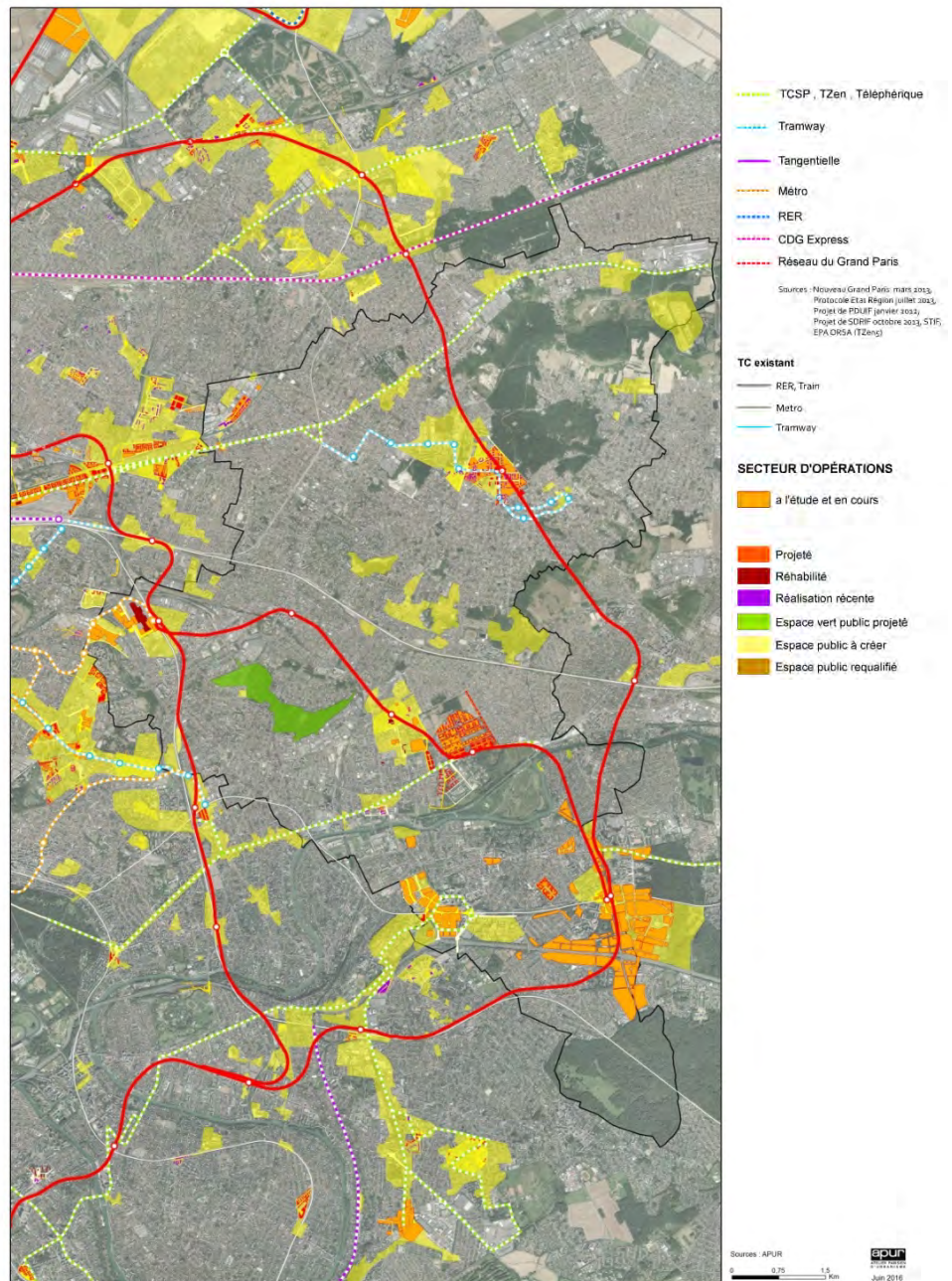
Sevran Livry (L16)



Noisy-Champs (L15 sud, L16, L11)



HORIZON 2030 Arrivée du RGPE



— RGPE
— autre réseau de transport (train, RER, métro, tramway)
● gare de départ

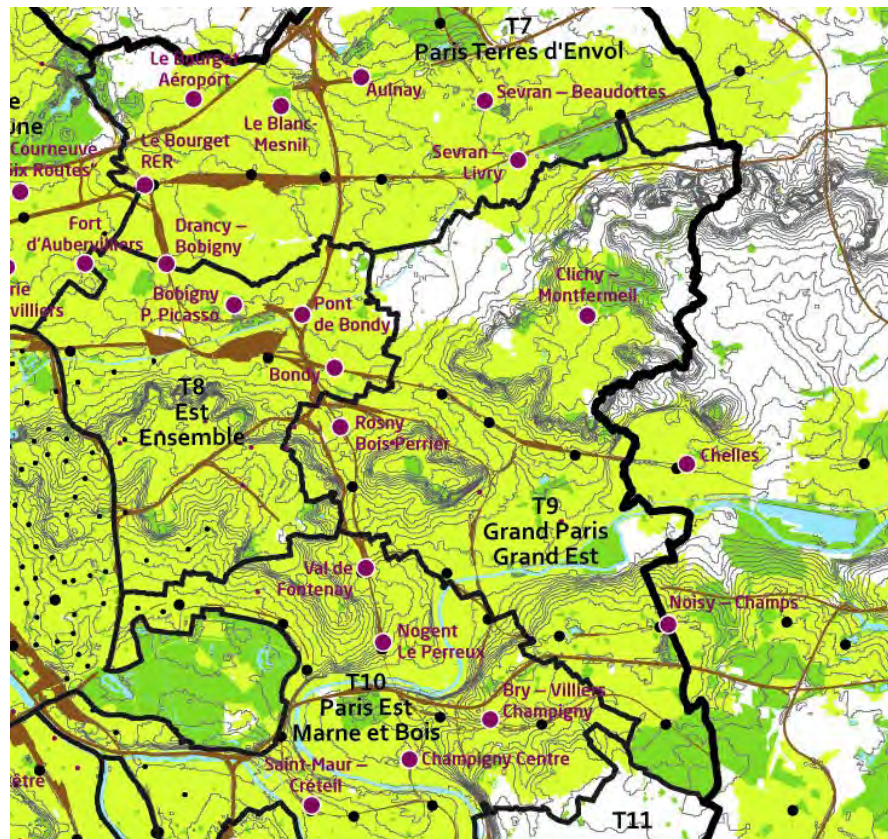
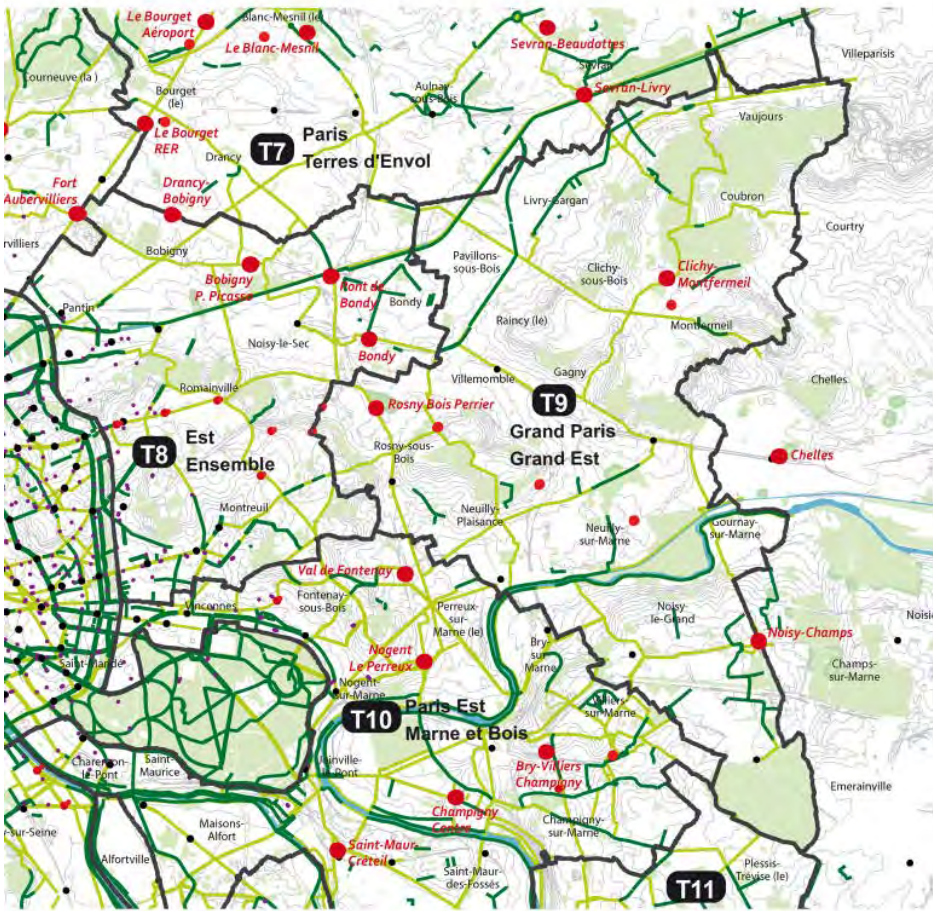
Aire atteignable en moins de 45 min depuis la gare de départ

2013 horizon 2030

Source : DRIEA - SCEP 2014

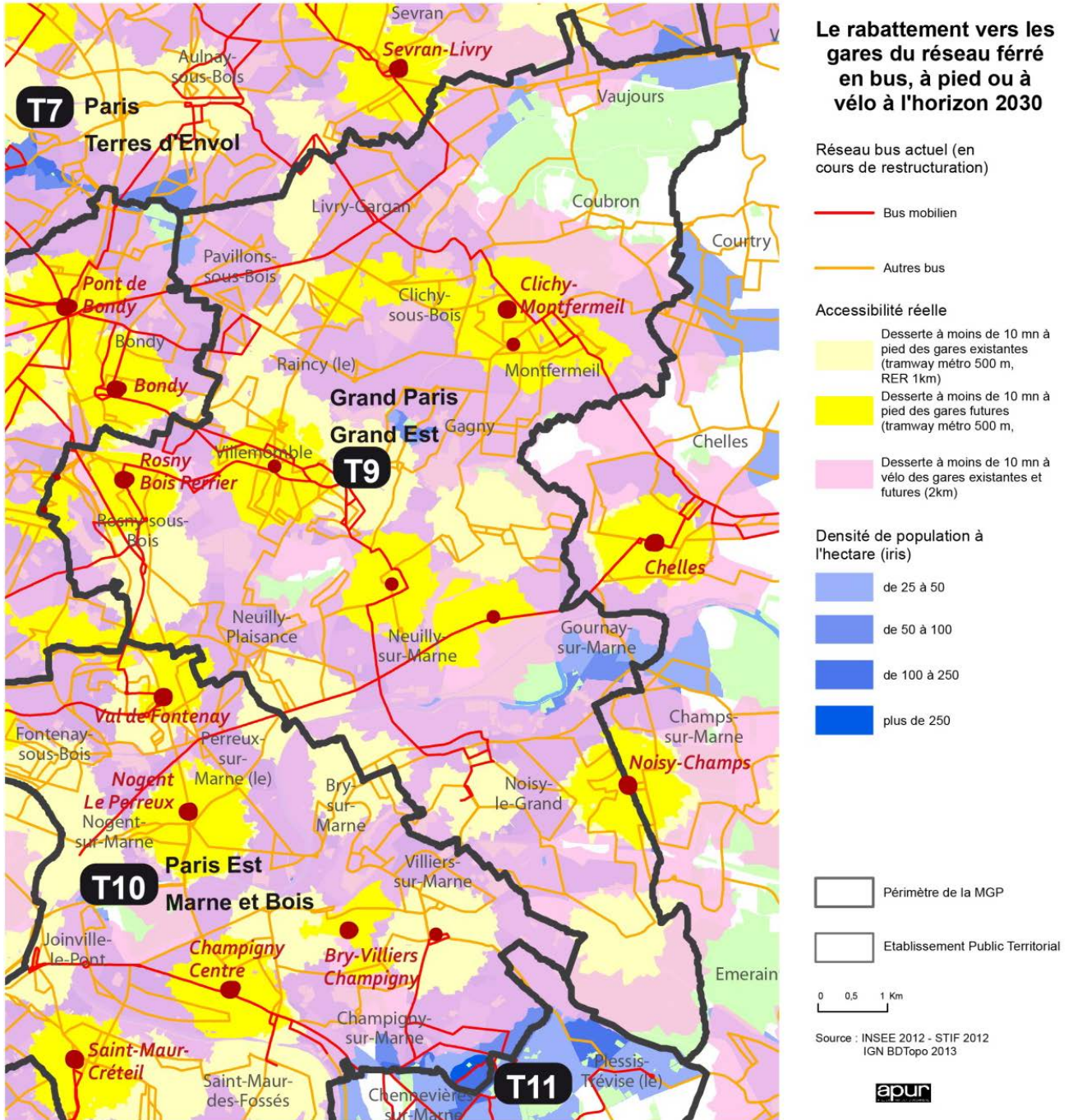


apur 0 5 km



Peu de pistes cyclables mais un fort potentiel de rabattement vers les gares.

Un réseau de bus structurant le rabattement vers les gares actuelles et à venir.





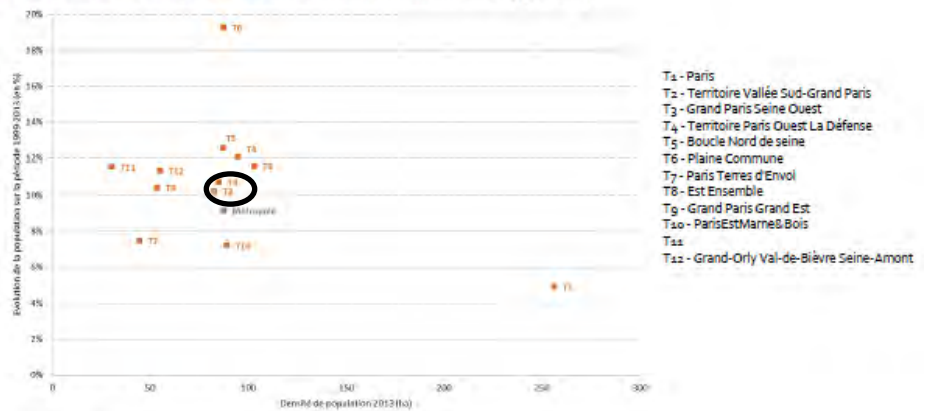
Démographie et sociologie

Grand Paris Grand Est, T9 : 14 communes regroupant 385 000 habitants, un territoire en croissance démographique

Nombre d'habitant à l'hectare et évolution du nb d'habitants entre 1999 et 2013 (en base 100)



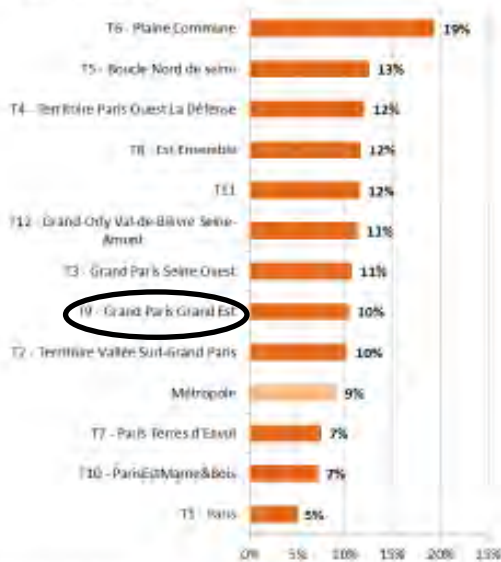
Nombre d'habitants à l'hectare / Evolution du nombre d'habitants entre 1999 et 2013



Source : Insee, recensements

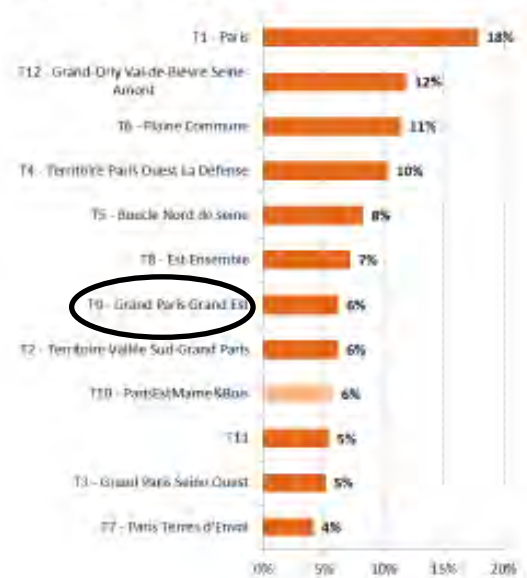
Note de lecture : Dans le T9 la densité de population est peu élevée (53 habitants par hectare) mais elle a progressé un peu plus vite que dans l'ensemble de la Métropole du Grand Paris (+11%) entre 1999 et 2013.

Taux d'évolution de la population de chaque territoire entre 1999 et 2013



Source : Insee, recensements

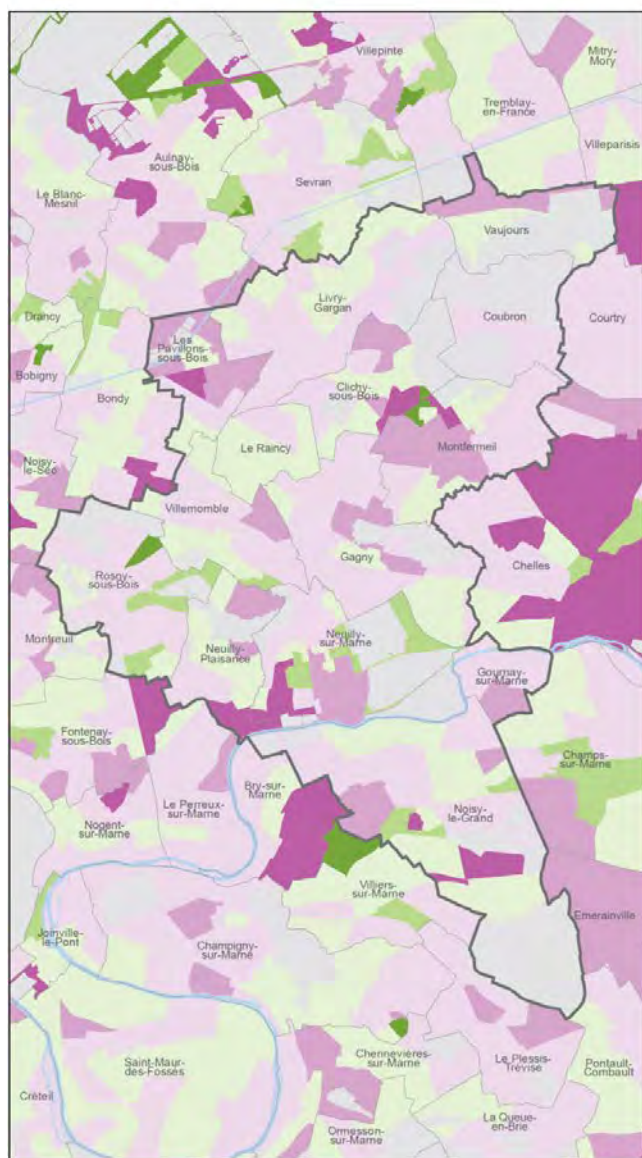
Contribution de chaque territoire à l'augmentation de la population métropolitaine entre 1999 et 2013



apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

Une croissance démographique partagée par l'ensemble des communes du territoire.

Sur le temps long, l'augmentation de la population s'est faite sur un rythme plus rapide que dans le reste de la Métropole;



EVOLUTION DE LA POPULATION 2006 - 2011

Evolution du nombre d'habitants entre 2006 et 2011

HAUSSE

- plus de 20%
- de 10 à 20%
- moins de 10%

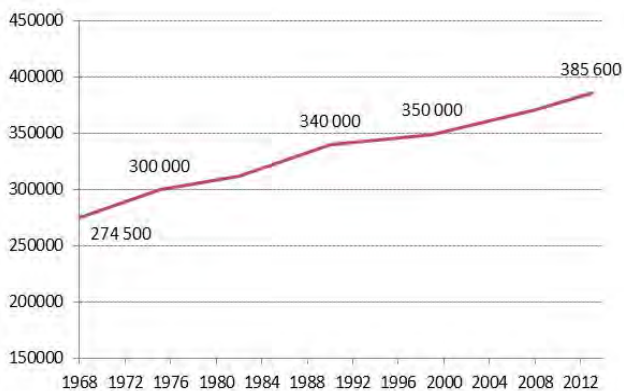
BAISSE

- plus de 20%
- de 10 à 20%
- moins de 10%

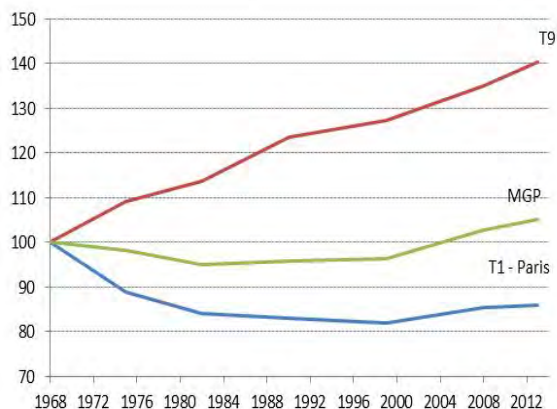
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Sources : Recensement de la Population (INSEE)-2006 et 2011

0 1 Km



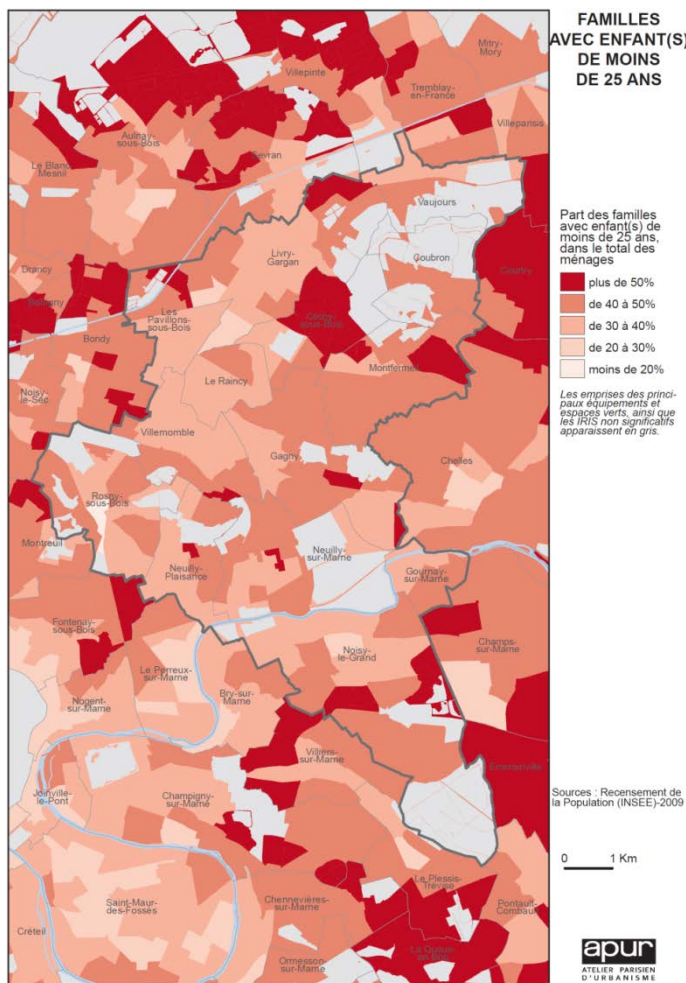
Evolution de la population (1968-2012)



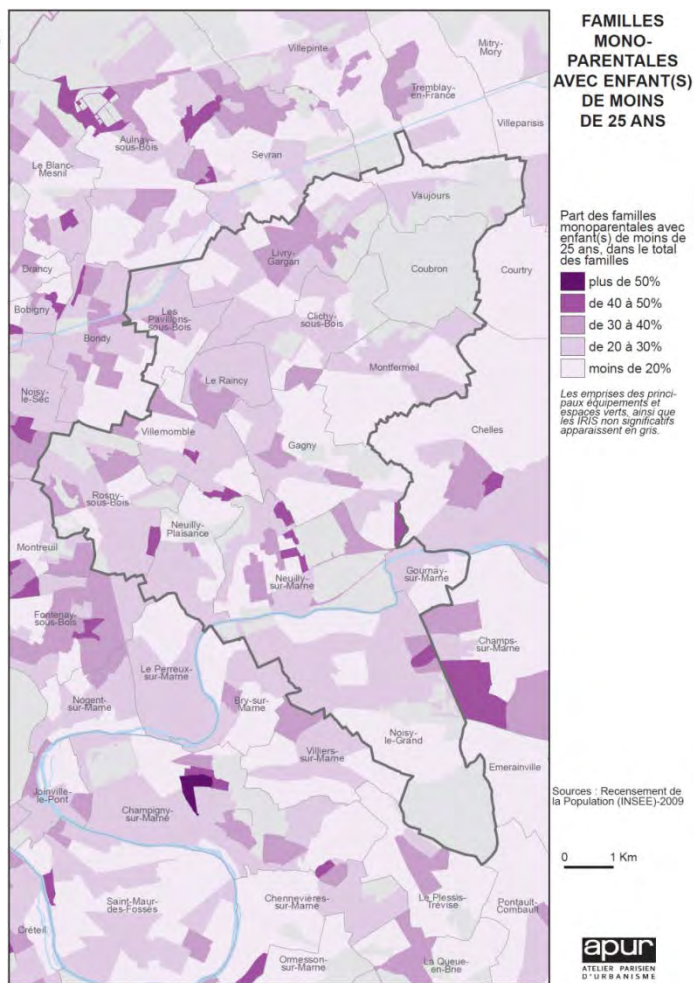
Evolution de la population T9 / MGP / T1 (en base 100)

Un territoire accueillant pour les familles

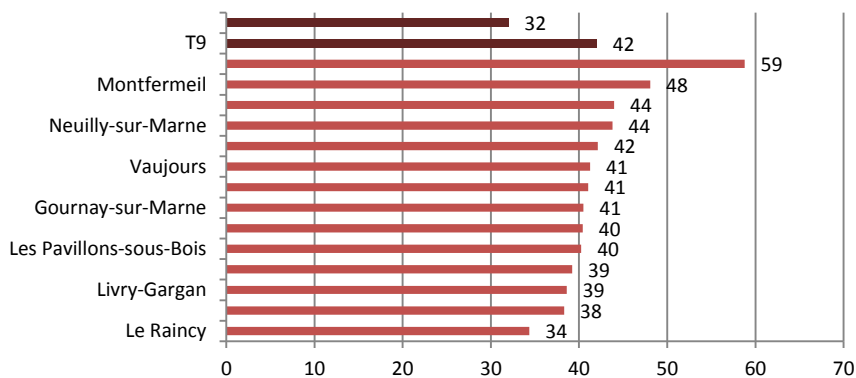
Familles avec enfant(s) de moins 25 ans



Familles mono-parentales avec enfant(s) de moins 25 ans



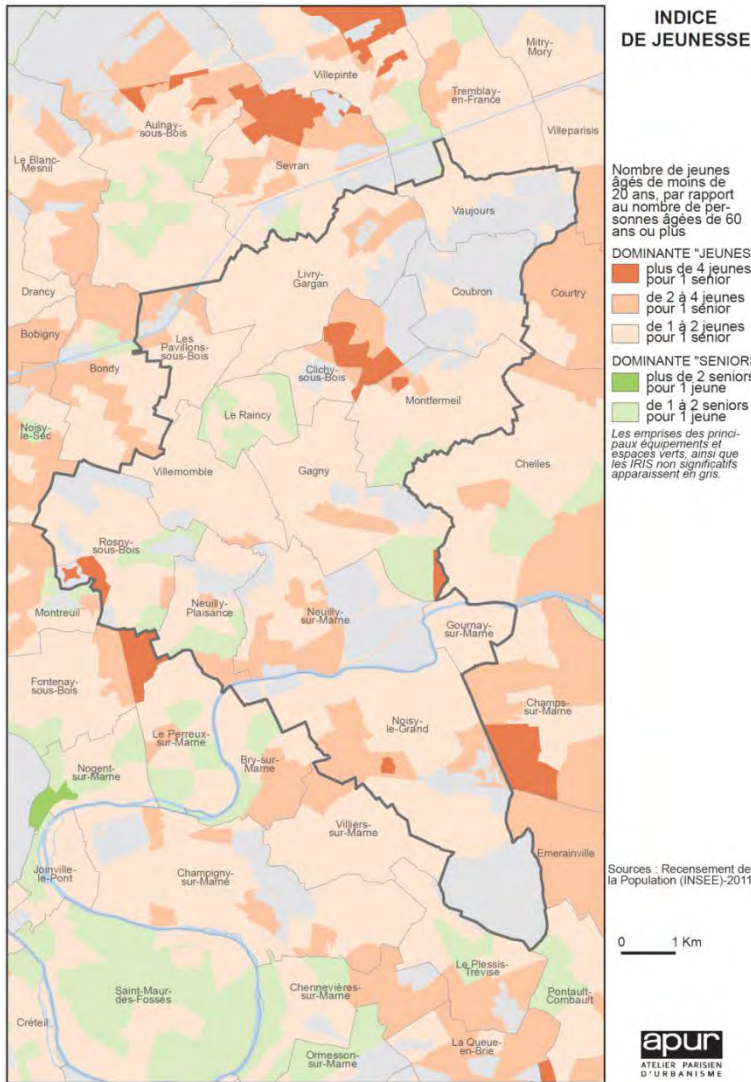
Part des familles dans les ménages



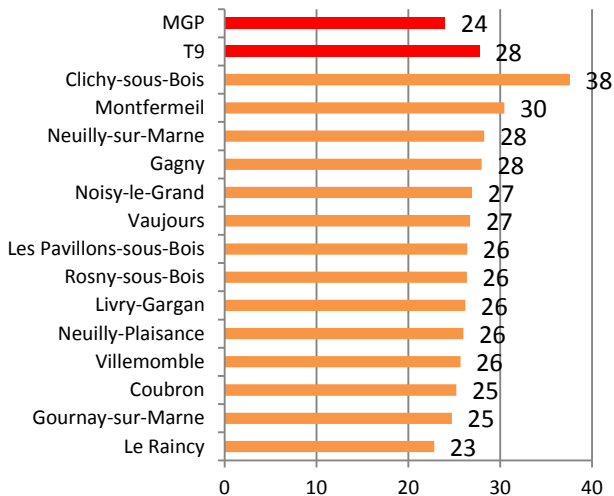
Source : Insee, Recensement 2012

Un territoire globalement jeune : 38% de jeunes de moins de 20 ans à Clichy-sous-Bois

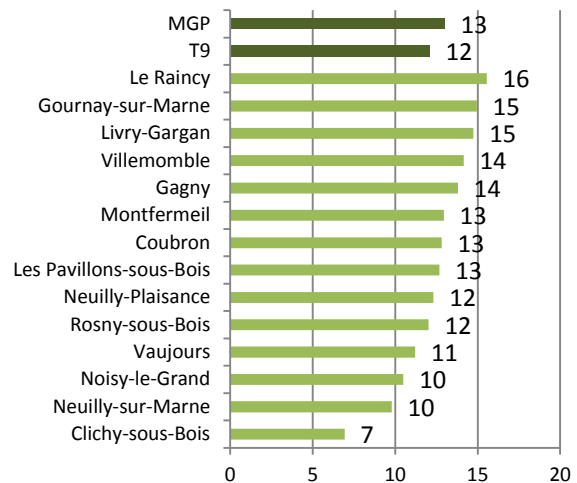
Accompagner le vieillissement de la population est une question à laquelle certaines communes seront confrontées à l'avenir



Part des moins de 20 ans

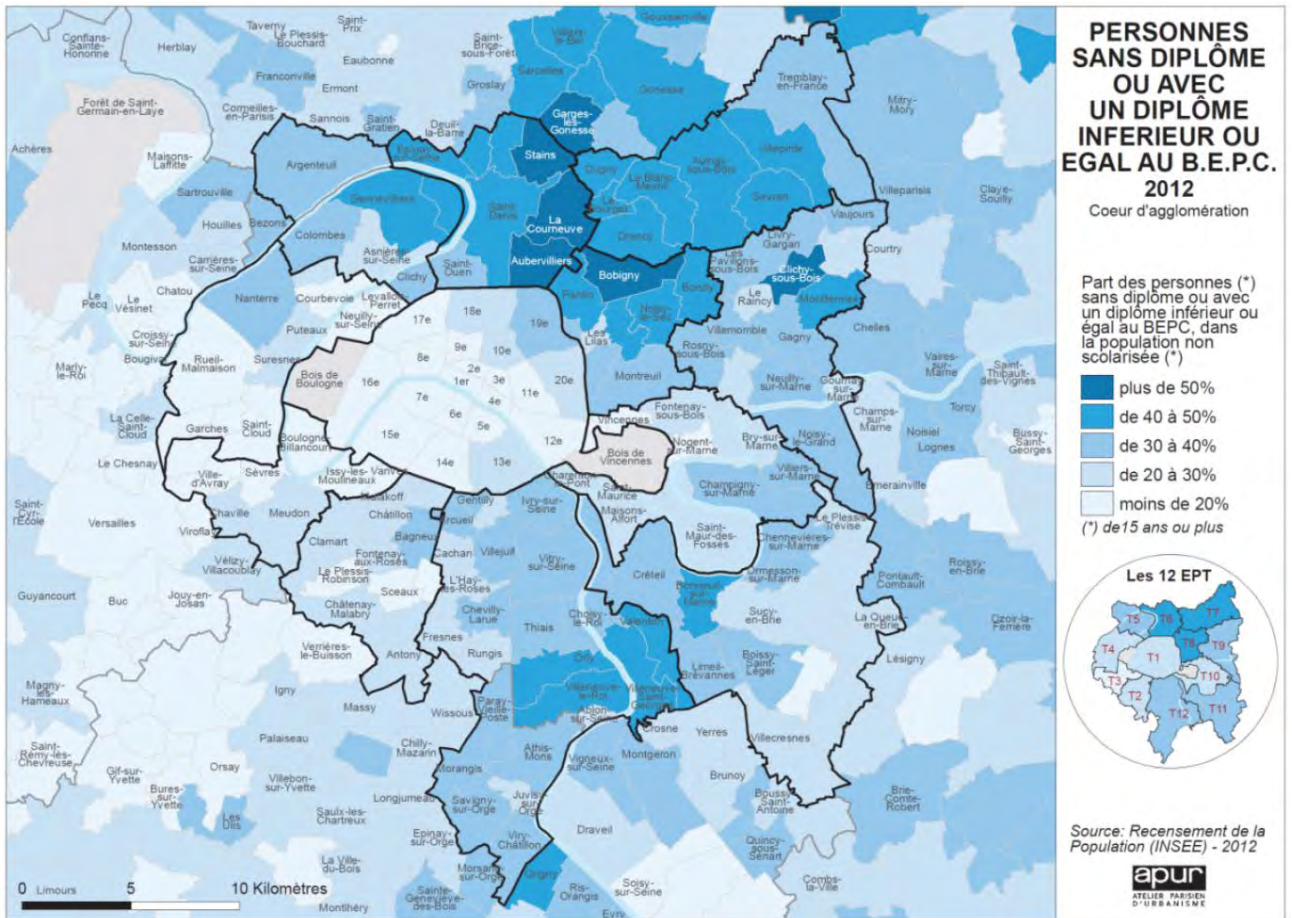


Part des moins de 65 ans et plus

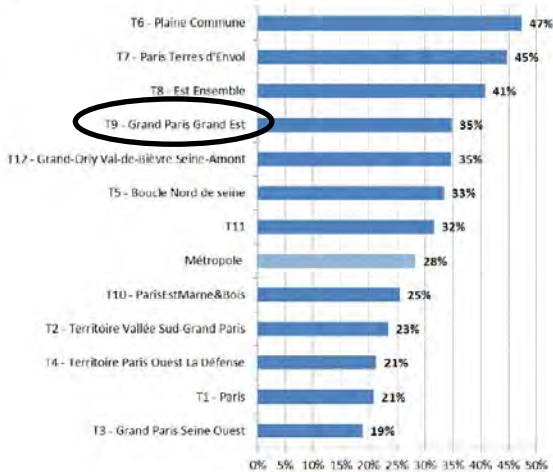


Source : Insee, Recensement 2012

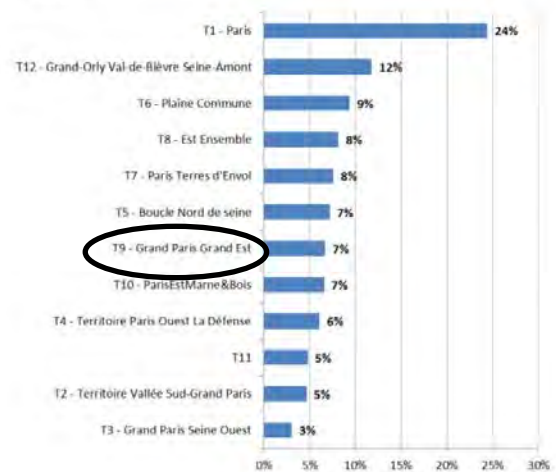
Les « sans-diplôme » représentent plus d'un tiers de la population dans le territoire



Part des 15 ou plus sans diplôme dans la population non scolarisée de chaque territoire

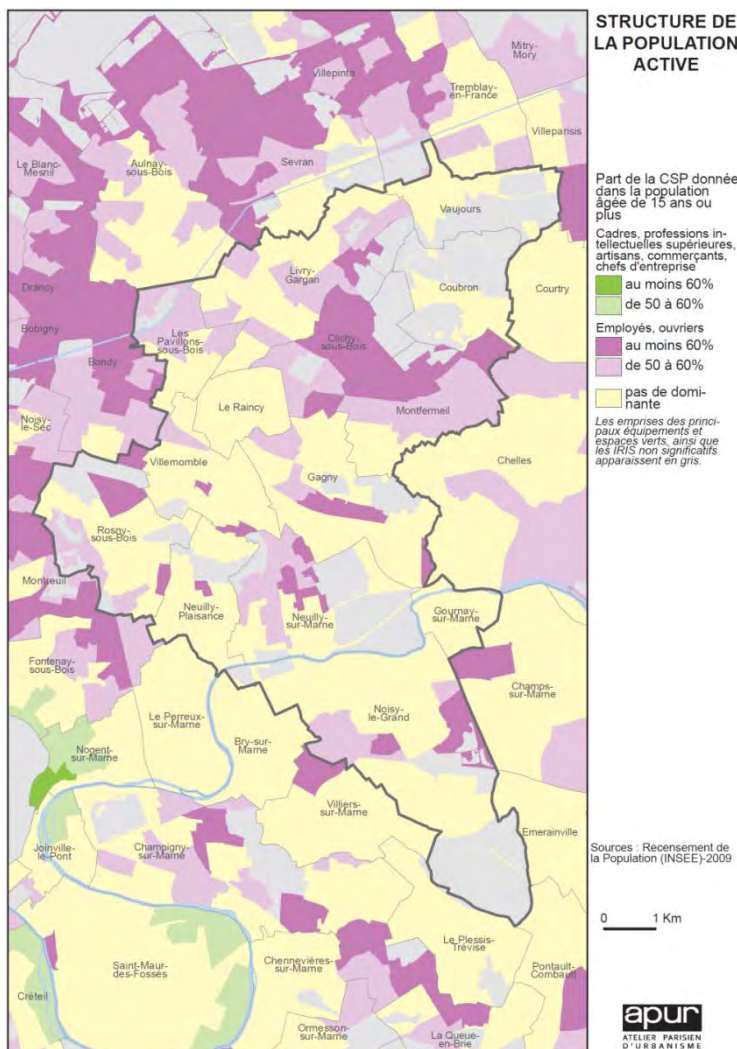


Part des sans diplôme de chaque territoire parmi les sans diplôme de la métropole

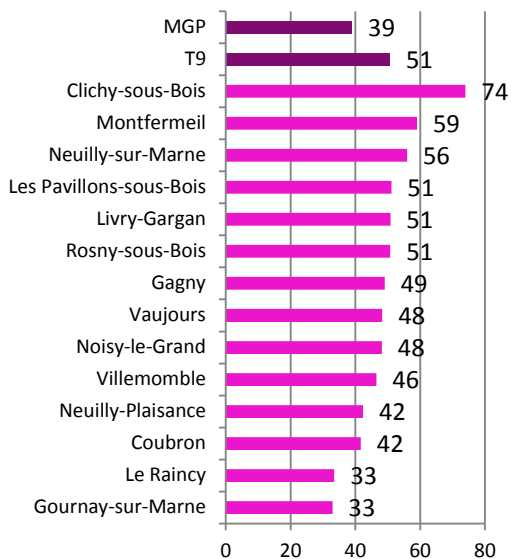


Un territoire où les actifs employés ou ouvriers sont plus nombreux en proportion que dans la Métropole .

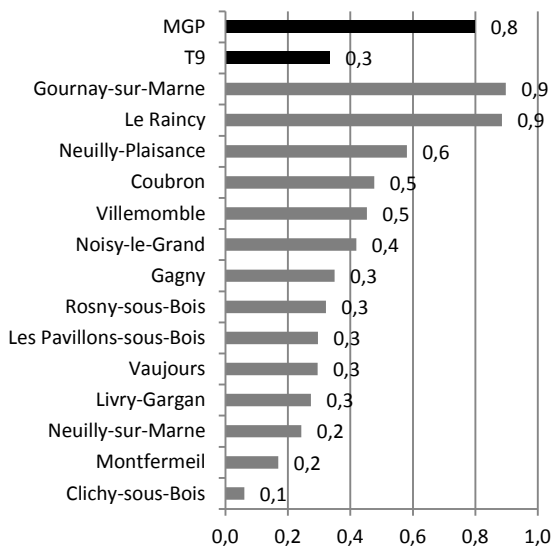
Ils représentent la moitié des actifs. Les actifs cadres sont peu présents dans le territoire.



Part des employés + ouvriers dans la population active



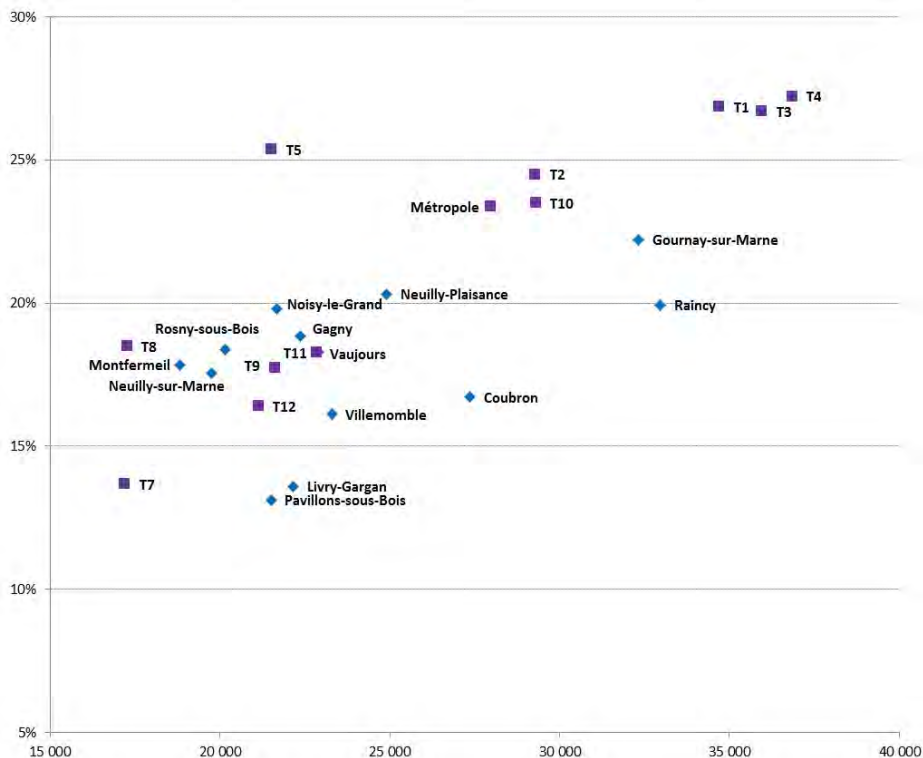
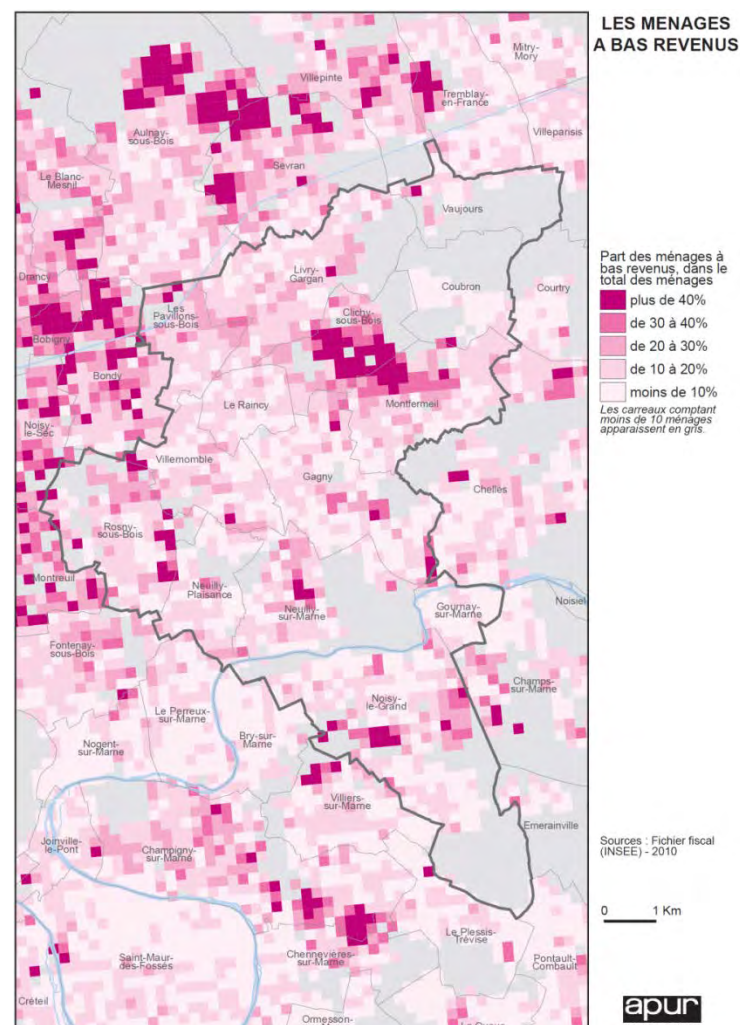
Ratio des actifs cadres/ employés + ouvriers



Source : Insee, Recensement 2012

Le revenu moyen des ménages est plus faible et progresse moins qu'en moyenne dans la Métropole.

Des poches de pauvreté au sein du territoire.



Evolution du revenu moyen des ménages entre 2001-2009 (par unité de consommation)

Note de lecture : Le revenu moyen des ménages du T9 s'élevé à 21 600 € par an et par unité de consommation en 2009 et il a progressé de 18 % entre 2001 et 2009. A titre de comparaison, le revenu moyen des ménages de la MGP est plus élevé et a progressé plus fortement au cours des dernières années. Il s'élevé à 28 000 € par an et par unité de consommation en 2009 et il a progressé de 23% entre 2001 et 2009.

Source : Insee, Revenus fiscaux localisés (RFL) au 31 décembre 2010

An aerial photograph of a densely populated urban area in Grand Paris, Grand Est. The image shows a mix of residential buildings, including multi-story apartment blocks and smaller houses, interspersed with green spaces and trees. A large stadium with a green field is visible in the upper left quadrant. A railway line runs horizontally across the lower middle of the image. The overall scene is a typical example of a dense urban environment.

Habiter dans le territoire de Grand Paris Grand Est

Un territoire à dominante résidentielle : 70% des surfaces bâties sont consacrées au logement

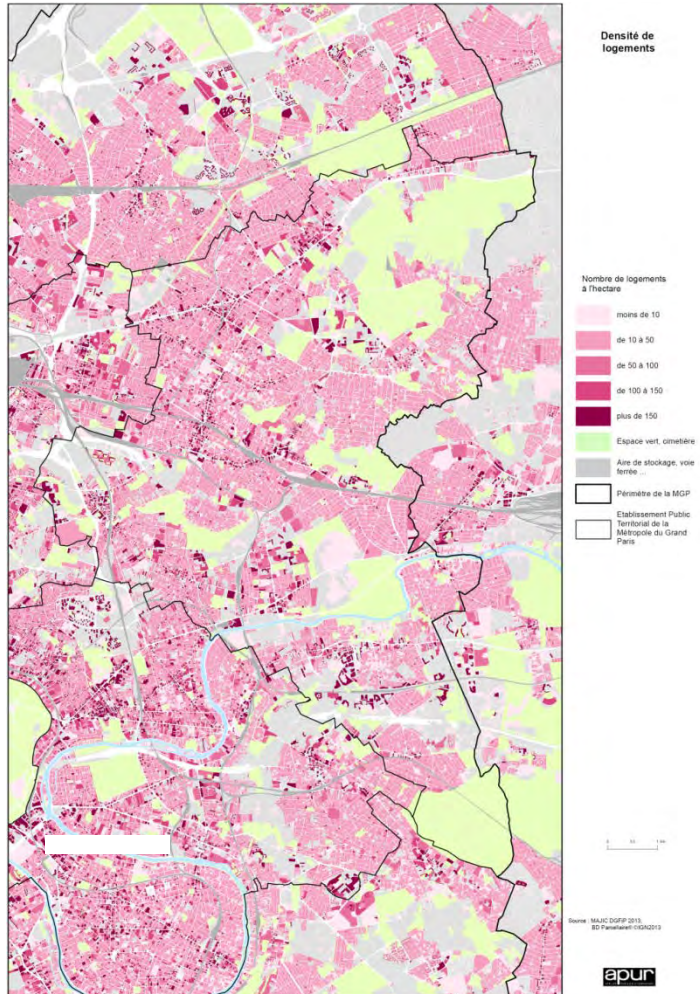
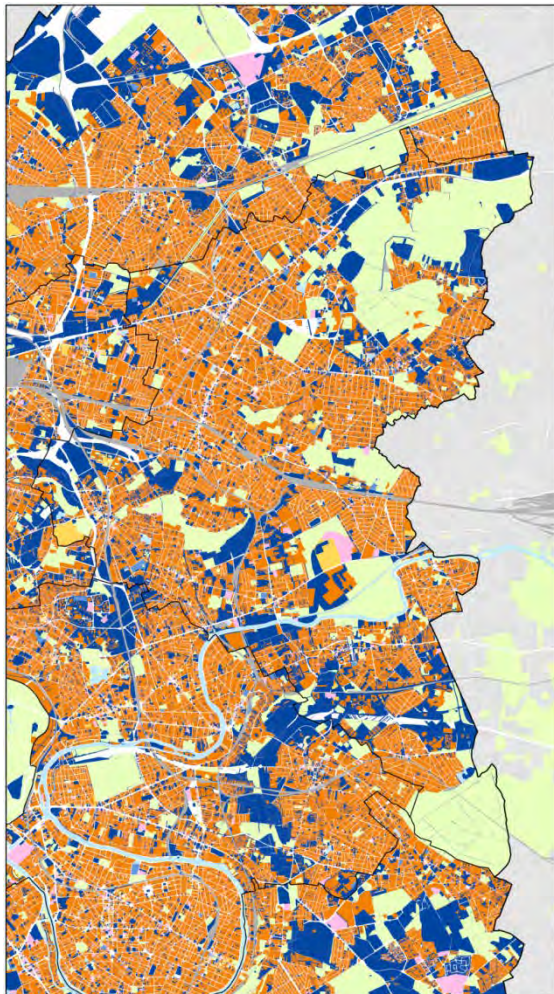
Stock bâti :

16 Millions de m²

dont 11,7 M m² consacré au logement

dont 4,4 M m² consacré aux activités

Selon les données du cadastre (DGFiP 01.01.2011)

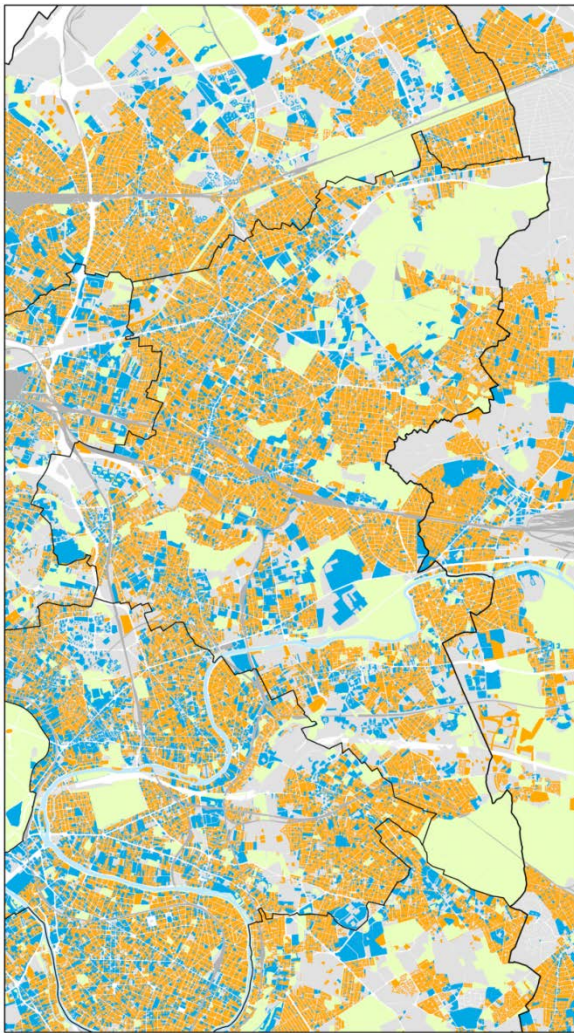


0 25 50 m

Des tissus pavillonnaires prédominant :

la part des logements individuels dans l'ensemble du parc est trop fois supérieure à la moyenne de la Métropole.

Habitat pavillonnaire / collectif



Type de logements

- Individuel
- Collectif
- Espace vert, cimetière
- Aire de stockage, voie ferrée ...
- Périmètre de la MGP
- Etablissement Public Territorial de la Métropole du Grand Paris

Source : MAJIC DGFIP 2013, BO Parcellaire © IGN 2013

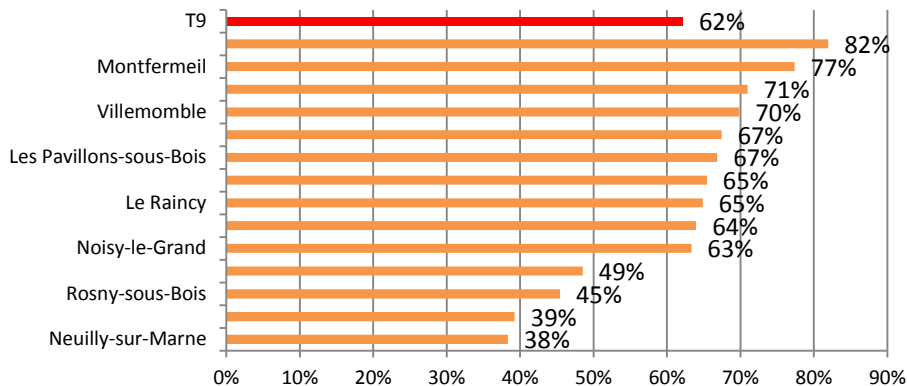


Diversité des tissus d'habitat :



© ph.guignard@air-images.net

Surface des parcelles de logement individuel / surface des emprises foncières consacrées au logement



Source : DGFIP, 01.01.2011

Des tissus pavillonnaires aux caractéristiques et enjeux spécifiques

Les caractéristiques socio-démographiques des ménages logés dans les tissus pavillonnaires diffèrent de celles des ménages logés dans un logement collectif.

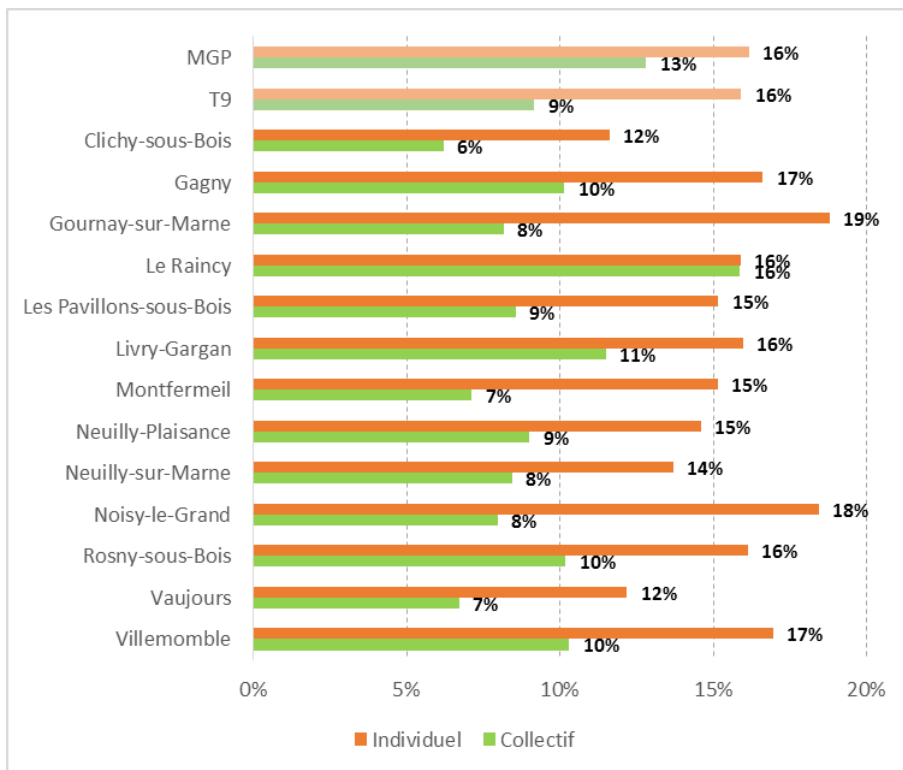
Logés dans un habitat individuel ils ont les caractéristiques suivantes :

des ménages du pavillonnaire plus grands (2,8 pers/ménages contre 2,4 dans le collectif dans le T9).

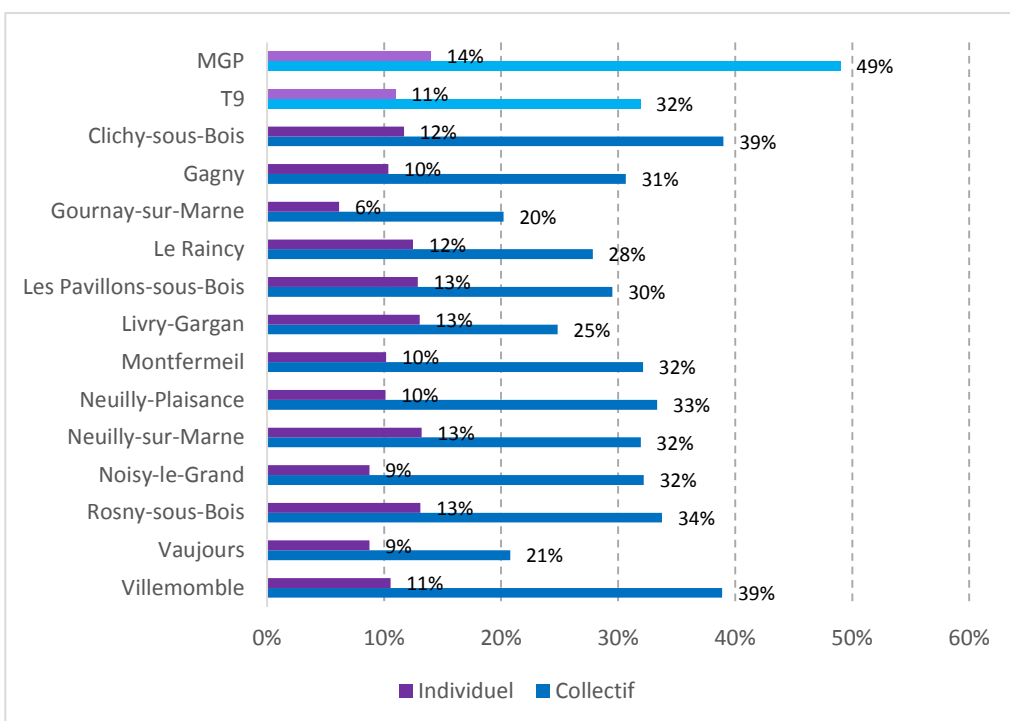
une proportion plus importante de familles (69% des ménages contre 65% dans le collectif).

des ménages plus âgés, (16% des ménages de 65 ans ou plus contre 9% dans le collectif)

des ménages plus motorisés (11% de ménages sans voiture contre 32% dans le collectif) :



Part des 65 ans ou plus dans la population totale



Part des ménages sans voiture dans le total des ménages

Des enjeux nouveaux

Sous l'effet du temps et des tensions qui traversent le marché immobilier dans les territoires du Grand Paris, les tissus pavillonnaires sont porteurs de nouveaux enjeux:

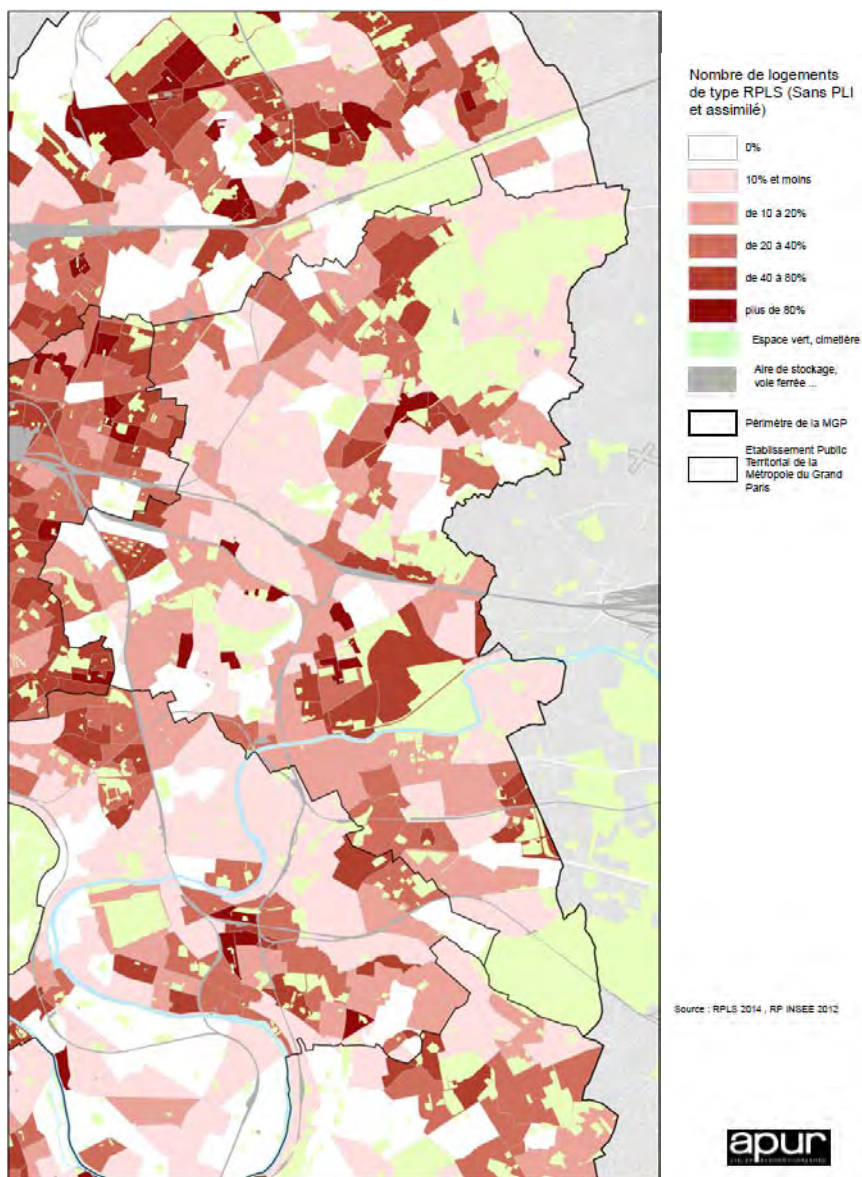
- **Une attention particulière au vieillissement des ménages qui occupent un logement pavillonnaire,**
- **Des besoins de travaux de réhabilitation thermique importants en lien avec la montée des dépenses énergétiques,**
- Un phénomène récent : la division pavillonnaire qui provoque une dégradation du bâti et parfois surcharge des réseaux qui n'ont pas été calibrés pour un nombre de personnes aussi élevé,
- Comment protéger une partie des tissus pavillonnaires dans les quartiers **soumis à une forte pression immobilière et foncière**, notamment à venir, en lien avec la nouvelle desserte en transport ?

Privilégier les possibilités de densification des centres-villes le long de certains grands axes (ce qui, souvent, suffit à atteindre les objectifs TOL) pour protéger la plus grande part des tissus pavillonnaires qui jouent un rôle important dans l'attractivité d'une commune et contribuent à sa qualité environnementale (régulation thermique, présence de la nature en ville...)



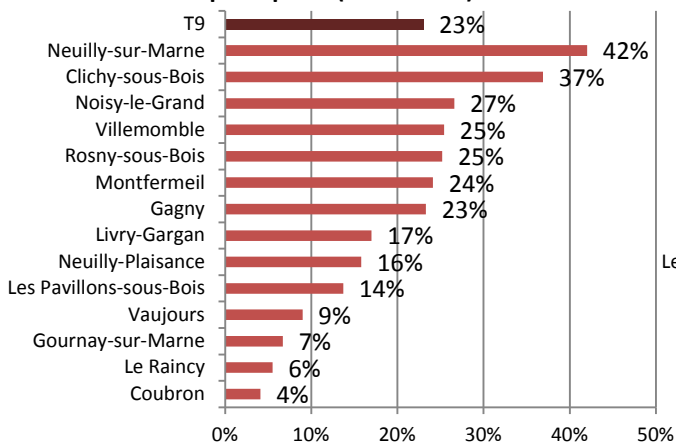
Un parc social développé mais inégalement réparti dans le territoire.

Plus de 35 000 logements sociaux SRU, soit près du quart de l'ensemble des logements.



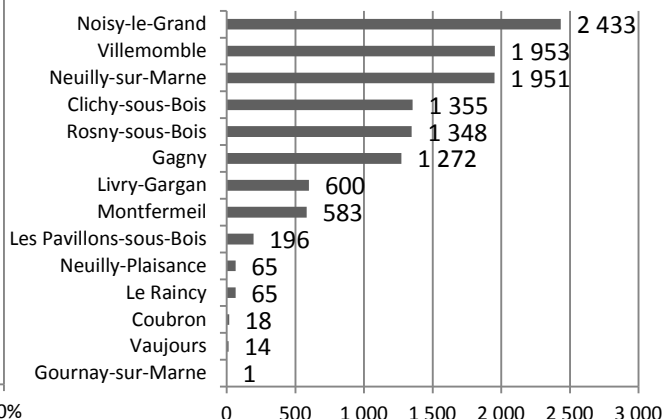
apur

Part des logements sociaux SRU dans les résidences principales (01.01.2013)



Source : DRIHL, IDF, Inventaire SRU 01.01.2013

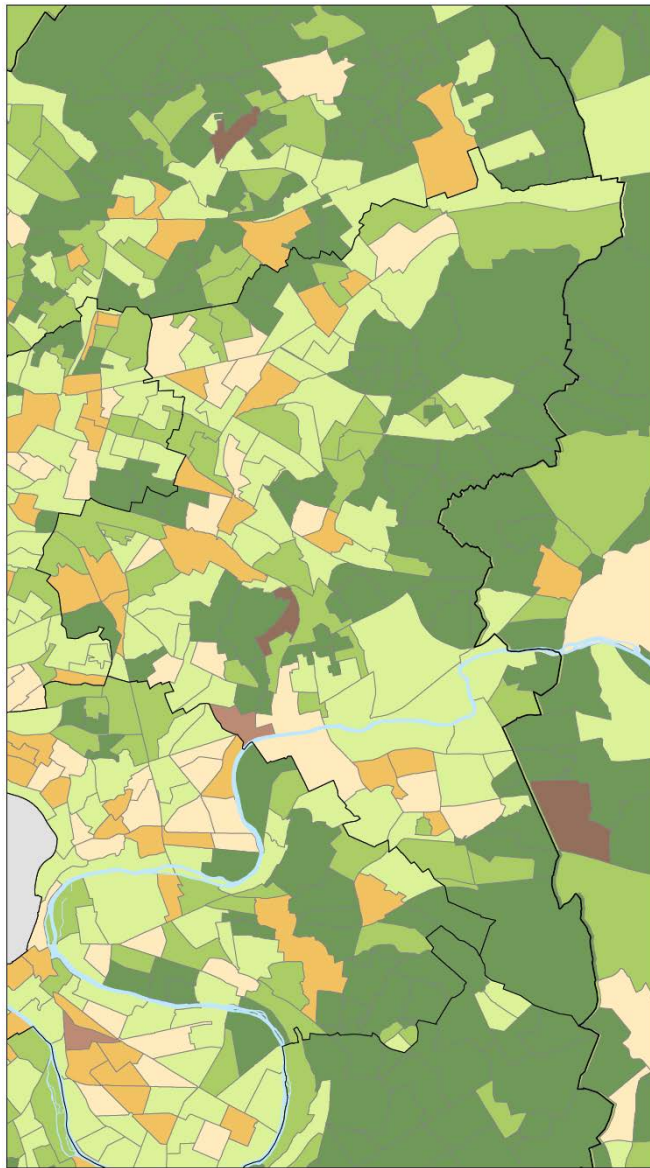
Nb de log. gérés par les bailleurs sociaux loués à moins de 6 €.m²



Source : DRIHL, RPLS 2014

apur

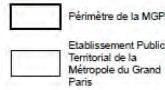
Une offre de logements qui fait la part belle aux grands logements au détriment des petits logements, ce qui pèse sur la mobilité des ménages et les possibilités de décohabitation.



Répartition des logements par nb de pièces

Taille des logements

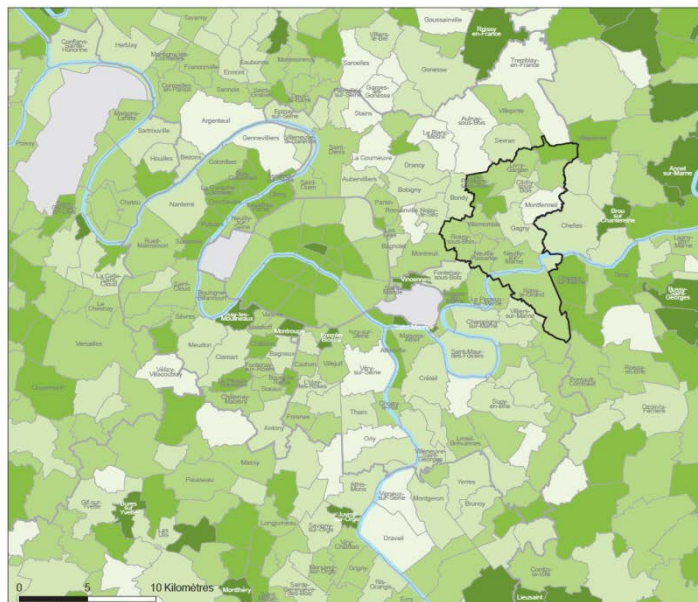
Rapport entre le nombre de petits logements (type T1 et T2) sur le nombre de grands logement (T4 et plus)



Source : DORP 01/01/2013, BD Parcellaire IGN, Traitements DRIEA/GCER/IG

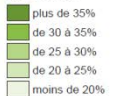


Mobilité résidentielle



LES MENAGES ENTRANTS 2007

Part des ménages qui résident dans la commune depuis moins de 5 ans, dans le total des ménages



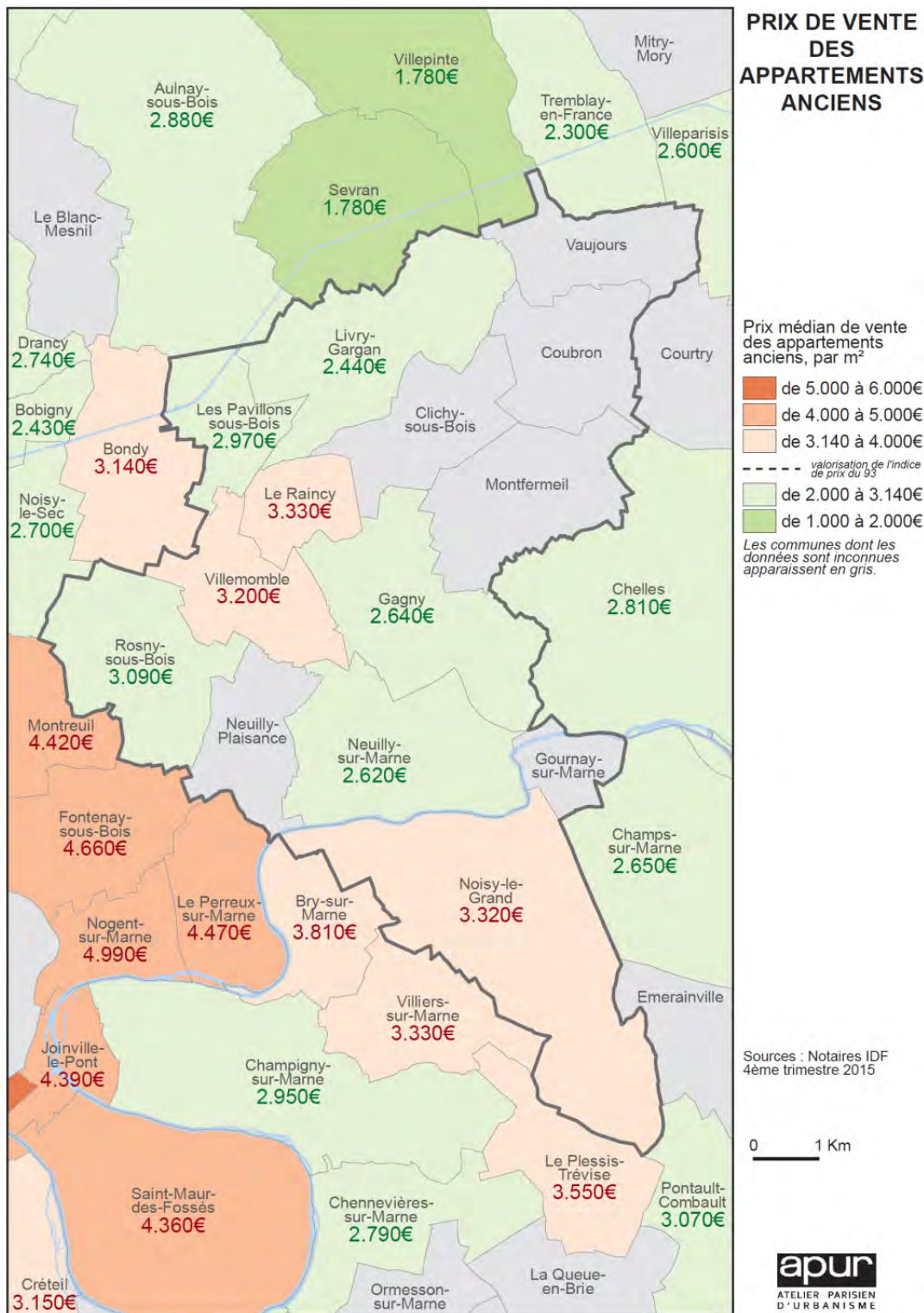
Sources : recensement de la Population (INSEE) - 2007
EPT - Mission de préfiguration, Métropole du Grand Paris



Une offre de logements abordable à l'achat à l'échelle de la Métropole

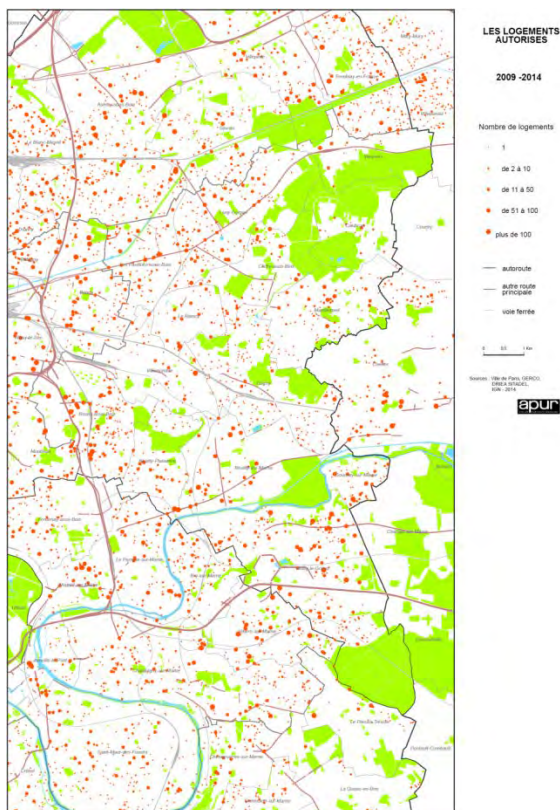
Le prix de vente médian des logements oscille entre 2 440 €/m² à Livry-Gargan et 3 330 €/m² au Raincy

A titre de comparaison
 3 140 €/m² en Seine-Saint-Denis
 5 560 €/m² en Ile-de-France
 Pour les appartements anciens au 4^e trimestre 2015
 Selon les données des Notaires d'Ile-de-France



Un rythme de construction de logements globalement assez peu soutenu

Les logements autorisés 2009 -2014



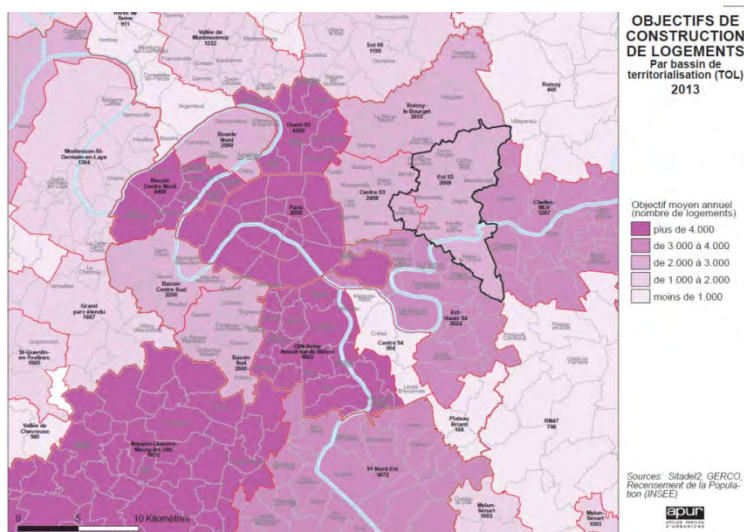
Le nombre de logements autorisés

1 355 log./an en moy. de 2002 à 2008

1 639 log./an en moy. de 2009 à 2014

selon les données des permis de construire (source : DRIEA IDF 2015)

Pour mémoire, un objectif de construction de logement TOL de plus de 2 000 nouveaux logements par an

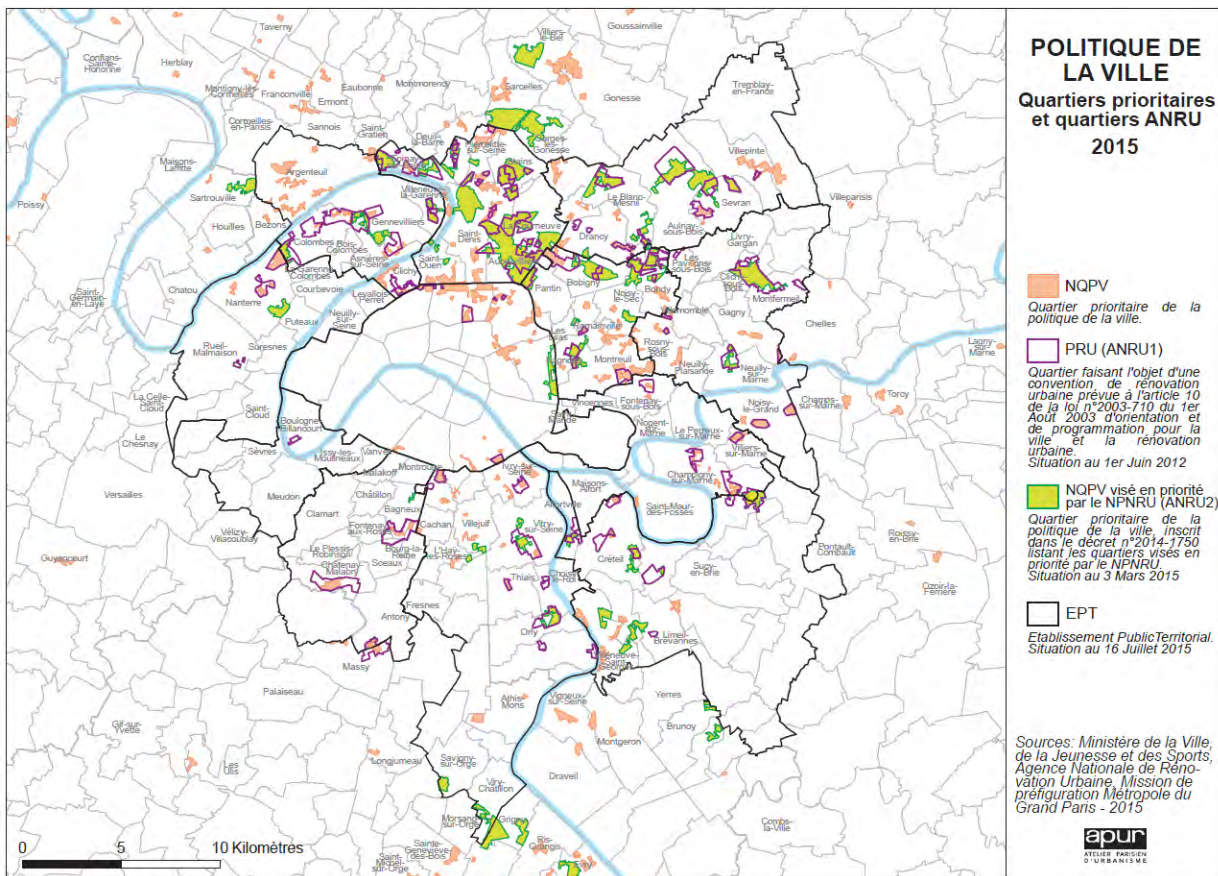


Commune	PLH	Période	Objectif global de construction	Objectif de création de logement social
Clichy-sous-Bois	PLH intercommunal CA Clichy-Montfermeil	2013-2018	290 log/an	36%
Montfermeil				12%
Les Pavillons-sous-Bois	PLH communal	2013-2019	168 log/an	40%
Neuilly-sur-Marne	PLH communal	2012-2017	300 log/an	30%
Noisy-le-Grand	PLH communal	2012-2018	600 log/an	30%
Rosny-sous-Bois	PLH communal	2013-2018	325 log/an	25%
Livry-Gargan	PLH communal	Non encore approuvé	170 log/an	63%
Neuilly-Plaisance	PLH communal	PLH non récupéré (en cours d'élaboration)		
Coubron	Pas ou plus de PLH à ce jour			
Gagny	Pas ou plus de PLH à ce jour			
Goumay-sur-Marne	Pas ou plus de PLH à ce jour			
Le Raincy	Pas ou plus de PLH à ce jour			
Vaujours	Pas ou plus de PLH à ce jour			
Villemomble	Pas ou plus de PLH à ce jour			

Plusieurs quartiers font partie de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville

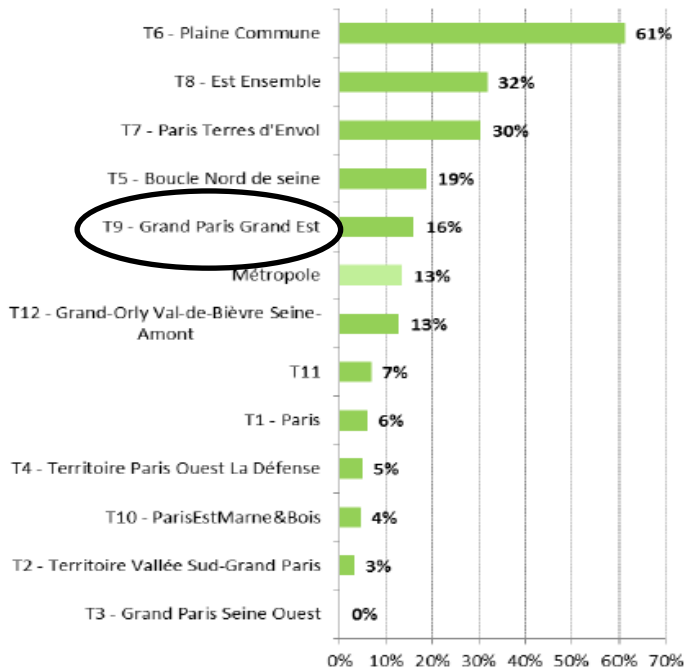
en particulier à Clichy/Montfermeil, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand.

La problématique spécifique des copropriétés dégradées en faillite à Clichy-sous-Bois.



Quartiers prioritaires et quartiers ANRU

Population des ménages vivant dans un NQPV dans le total de la population des ménages du territoire

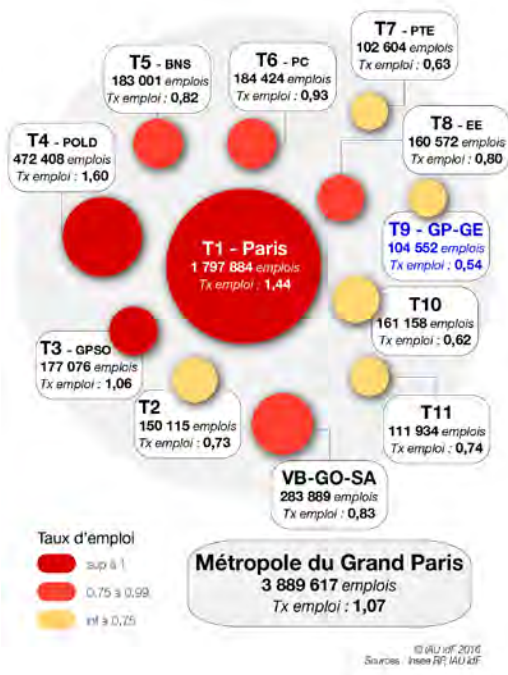


An aerial photograph showing a large industrial park with several large warehouse-like buildings, parking lots, and a river flowing through the area. Residential neighborhoods are visible in the foreground and background. The text "Caractéristiques économiques" is overlaid in the upper right quadrant.

Caractéristiques économiques

Une identité économique à affirmer au sein de la Métropole du Grand Paris

**Le 2^e plus petit territoire de la MGP
en nombre d'emplois**
105 000 emplois en 2012



Une vocation économique encore assez peu affirmée

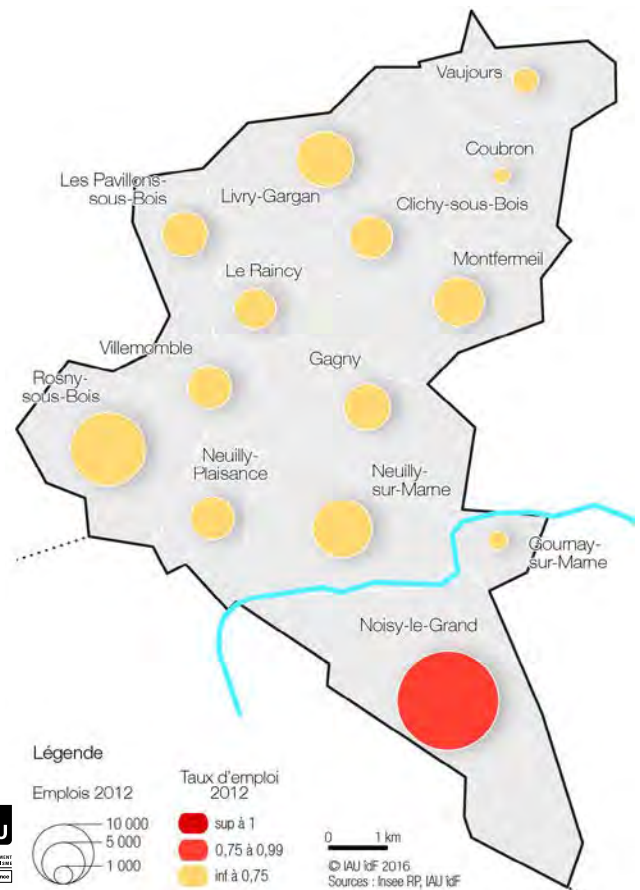
- Le plus faible taux d'emploi des territoires de la MGP : 0,54 en 2012, contre 1,07 dans la MGP
- En légère baisse par rapport à 2007, où le taux d'emploi était à 0,56
- Seul Noisy-le-Grand a un taux d'emploi supérieur à 0,8

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois offerts par le territoire et le nombre d'actifs y résidant.

Forte polarisation de l'emploi sur deux communes :

- Noisy-le-Grand : 28 000 emplois en 2012
- Rosny-sous-Bois : 15 100 emplois en 2012

A elles deux, elles regroupent plus de 40% de l'emploi du territoire.



Une dynamique de développement à amplifier

Un territoire créateur d'emplois privés...

La croissance de l'emploi salarié privé a été 2,5 fois plus forte dans le territoire que dans l'ensemble de la MGP entre 2009 et 2014 (Source: Acoss).

Plus fortes croissances de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014 :

- Neuilly-Plaisance : + 1 600 emplois
- Pavillons-sous-Bois : + 1 400 emplois
- Rosny-sous-Bois : + 950 emplois

Attention cependant à la source et à la période considérées : on constate une baisse de l'emploi total entre 2007 et 2012 (-1 400 emplois) selon l'Insee, mais une hausse de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014 (+4 800 emplois) selon Acoss.

... Mais un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale et en hausse entre 2007 et 2012

- Un taux de chômage à 13,2% en 2012 au sens du RP* de l'Insee, plus élevé que dans la MGP (12,8%) et qu'en IDF (12%), mais moins élevé que la moyenne de Seine-Saint-Denis (18,1%).
- Une hausse du taux de chômage de 11,7% à 13,2%, soit +1,5 point entre 2007 à 2012, contre +1 point dans la MGP et +1,3 point en IDF
- Un taux de chômage particulièrement élevé à Clichy-sous-Bois (24,2% en 2012, soit +3 points par rapport à 2007) et à Montfermeil (17,8% en 2012, soit +0,4 point par rapport à 2007)

RP = Recensement de la Population de l'Insee.

Evolution de l'emploi	Emploi total 2007-2012 (Insee, RP)	Emploi salarié privé 2009-2014 (Acoss)
GP-GE	-1,3%	+7,3%
MGP	+2,6%	+2,9%
IDF	+0,3%	+2,1%

Une bonne dynamique du tissu productif

- Croissance de +45% des établissements du secteur marchand entre 2007 et 2014, en phase avec la moyenne de Seine-Saint-Denis (+46%) mais supérieure à la moyenne régionale (+38%).
- Un taux annuel moyen de création d'établissements de 20% entre 2009 et 2014, supérieur aux taux de Seine-Saint-Denis (19,4%) et d'Île-de-France (16,2%).

Une prédominance de l'économie présentielle

Malgré la présence du principal quartier d'affaires de l'Est parisien à Noisy-le-Grand (environ 18 000 emplois), le territoire se caractérise par une prédominance de l'économie présentielle, notamment grâce à l'emploi public (enseignement, administration) et à de nombreux emplois privés dans le commerce de détail (Rosny 2, Domus, Les Arcades...) et la construction.

Fort poids de l'économie présentielle : 77,5% de l'emploi contre 67% en Seine-Saint-Denis et 63% en Île-de-France.

Fort poids de l'emploi public : 28% de l'emploi total contre 23% en Seine-Saint-Denis et 20% en Île-de-France.

Principaux secteurs spécifiques du territoire* : Construction; Commerce de détail et réparation auto; Administration; Enseignement. Ils relèvent tous de la sphère présentielle.

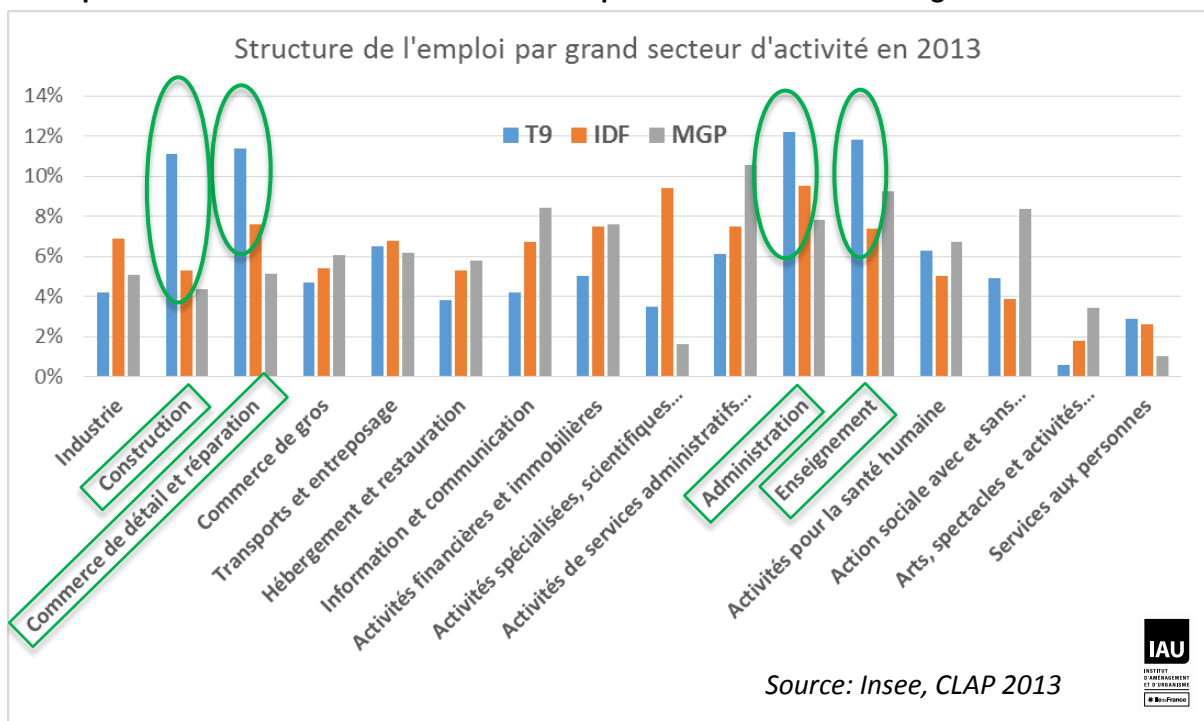
Principaux secteurs sous-représentés*: Industrie; Hébergement-restauration; Information-communication; Activités financières et d'assurance; Activités spécialisées, scientifiques et techniques; Arts, spectacles.

* Par rapport à la Région et à la MGP.

Secteur d'activité	Nombre d'emplois	% de l'emploi total
Administration	11 558	12,1%
Enseignement	11 099	11,6%
Commerce de détail et réparation	10 769	11,3%
Construction	10 520	11,0%
Transports et entreposage	6 089	6,4%
Activités pour la santé humaine	5 937	6,2%
Activités de services administratifs et de soutien	5 790	6,1%
Activités financières et immobilières	4 734	5,0%
Action sociale avec et sans hébergement	4 604	4,8%
Commerce de gros	4 401	4,6%
Information et communication	3 927	4,1%
Industrie	3 922	4,1%
Hébergement et restauration	3 627	3,8%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 327	3,5%
Services aux personnes	2 776	2,9%
Energie	1 629	1,7%
Arts, spectacles et activités récréatives	613	0,6%
Total	95 322	100,0%

Les principaux secteurs d'activité du territoire en 2013

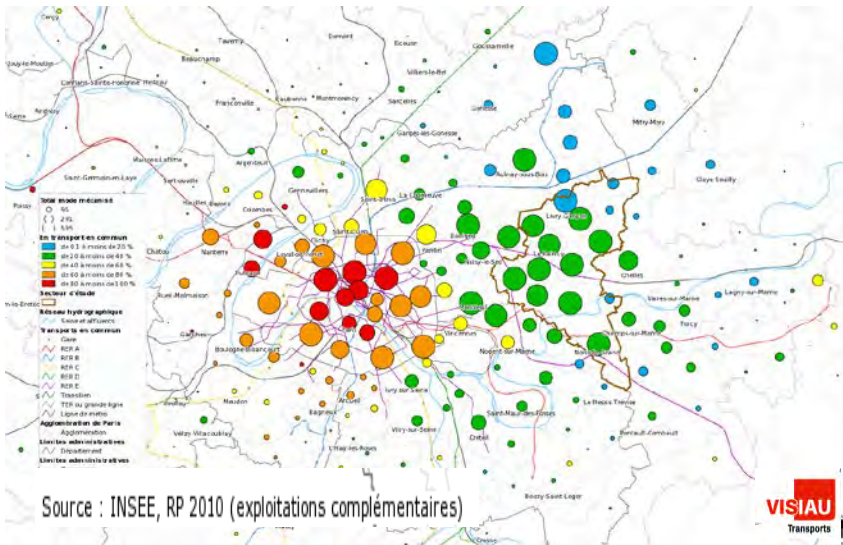
Comparaison de la structure sectorielle de l'emploi du territoire avec la Région et la MGP



Les déplacements domicile-travail en 2010

Où vont travailler les actifs du territoire?

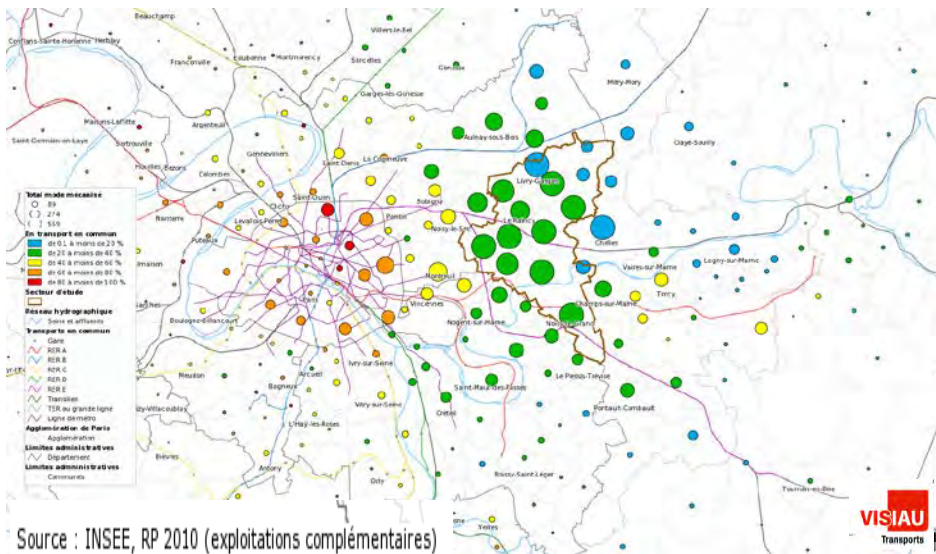
- Sur les 163 668 actifs occupés du territoire, 49 378 soit **30% travaillent au sein du territoire**, notamment à Noisy-le-Grand (8 000) et Rosny-sous-Bois (6 500). L'usage de la voiture y est majoritaire : 50% contre 21% en transports en commun (TC) et 18% pour la marche à pied.
- **26% vont travailler à Paris** (soit plus de 42 000 actifs), et utilisent les TC à 75% (RER A et E).
- Autres destinations importantes : 12 800 actifs vont travailler à **Est Ensemble** (notamment Bobigny, Montreuil, Bondy), 4 000 à **La Défense**, 3 700 à **Roissy**, 2 500 à Aulnay (données antérieures à la fermeture de PSA), 2 000 à Saint-Denis...
- Seuls 12% des actifs travaillant à Roissy utilisent les TC, du fait de la faible accessibilité TC au principal pôle d'emploi du NE parisien.



Les déplacements domicile-travail des actifs du territoire

Où résident les actifs qui travaillent dans le territoire?

- Près d'un emploi sur deux (48%) du territoire est occupé par un actif résident du territoire, ce qui est assez élevé pour un territoire de Petite Couronne.
- Une aire d'attraction économique du territoire qui s'étend peu au-delà des communes limitrophes (Chelles, Bondy, Montreuil, Aulnay, Sevran...)
- Un usage de la voiture majoritaire: 55% contre 29% pour les TC.



Origine des déplacements domicile-travail vers le territoire

Des sites d'activités économiques fortement polarisés

Les activités économiques sont fortement concentrées sur deux polarités principales :

- **Rosny-sous-Bois** : polarité commerciale rayonnant sur tout l'Est parisien autour du Centre Commercial Régional **Rosny 2** et de Domus.
- A proximité se trouve la **ZA Montgolfier** (700 emplois, dominante commerce de gros). Vieillissante, elle a été récemment requalifiée.

Le territoire compte également 2 ZFU/territoires entrepreneurs:

La ZFU-TE « Grand Ensemble » à Clichy-sous-Bois et Montfermeil :

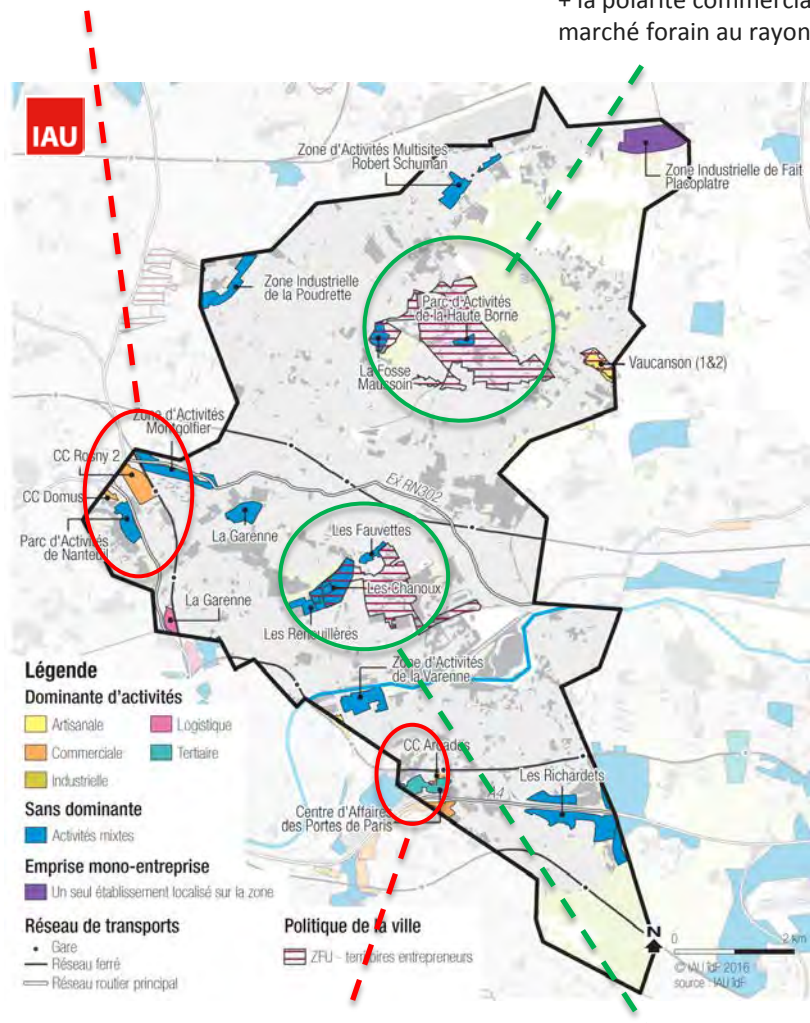
6 355 emplois en 2013 sur 420 ha, en tissu à dominante résidentielle incluant trois ZA :

La Fosse Maussoin (activités artisanales et commerciales avec le CC Clichy 2),

Vaucanson (616 établissements et 1 900 emplois, à dominante BTP et mécanique) ,

La Haute Borne (offre diversifiée de locaux d'activités, dont 3 hôtels d'activités de la CACM).

+ la polarité commerciale du **Plateau** (CC Anatole France et marché forain au rayonnement intercommunal).



- Noisy Mont d'Est : 18 000 emplois, 1^{ère} polarité tertiaire de l'Est parisien avec 350 000 m² bureaux + CC Régional Les Arcades + projet Maille Horizon Nord : 50 000m² bureaux prévus d'ici 2019.
- A proximité de Noisy Mont d'Est se trouve la ZA des Richardets : 41 ha le long de l'A4, 150 établissements et plus de 2 500 emplois. Vieillissante, à fort potentiel mutable, elle doit être requalifiée en un éco-parc d'entreprises exemplaire du point de vue de la gestion partagée des ressources, notamment énergétiques, en lien avec la Cité Descartes à Champs/Marne toute proche.

La ZFU-TE de Neuilly-sur-Marne s'étend sur 114 ha en tissu à dominante résidentielle incluant la ZA des Chanoux (32 ha, 180 sociétés et 2 000 emplois). Créée en 1975, elle a tendance à se tertiariser (moins de petites industries, plus d'activités de prestations de services).

A noter également le site de Placoplatre à Vaujours (400 emplois, 25% de la production plâtrière nationale). Le reste de l'activité économique se trouve dans les centres villes (commerces et services), quelques petites ZA et en diffus (TPE-PME)

Les impacts potentiels des projets TC sur l'activité économique

Rosny 2

Meilleure accessibilité de la zone commerciale avec l'arrivée du M11 à horizon 2022 puis de la ligne 15 Est à horizon 2025

⇒ Hausse de sa fréquentation mais contexte très concurrentiel

Noisy Mont d'Est

Noisy-Mont d'Est pas desservi directement par le GPE, contrairement à Noisy-Champs (futur terminus des lignes 15 sud et 16 + M11 à 2030)

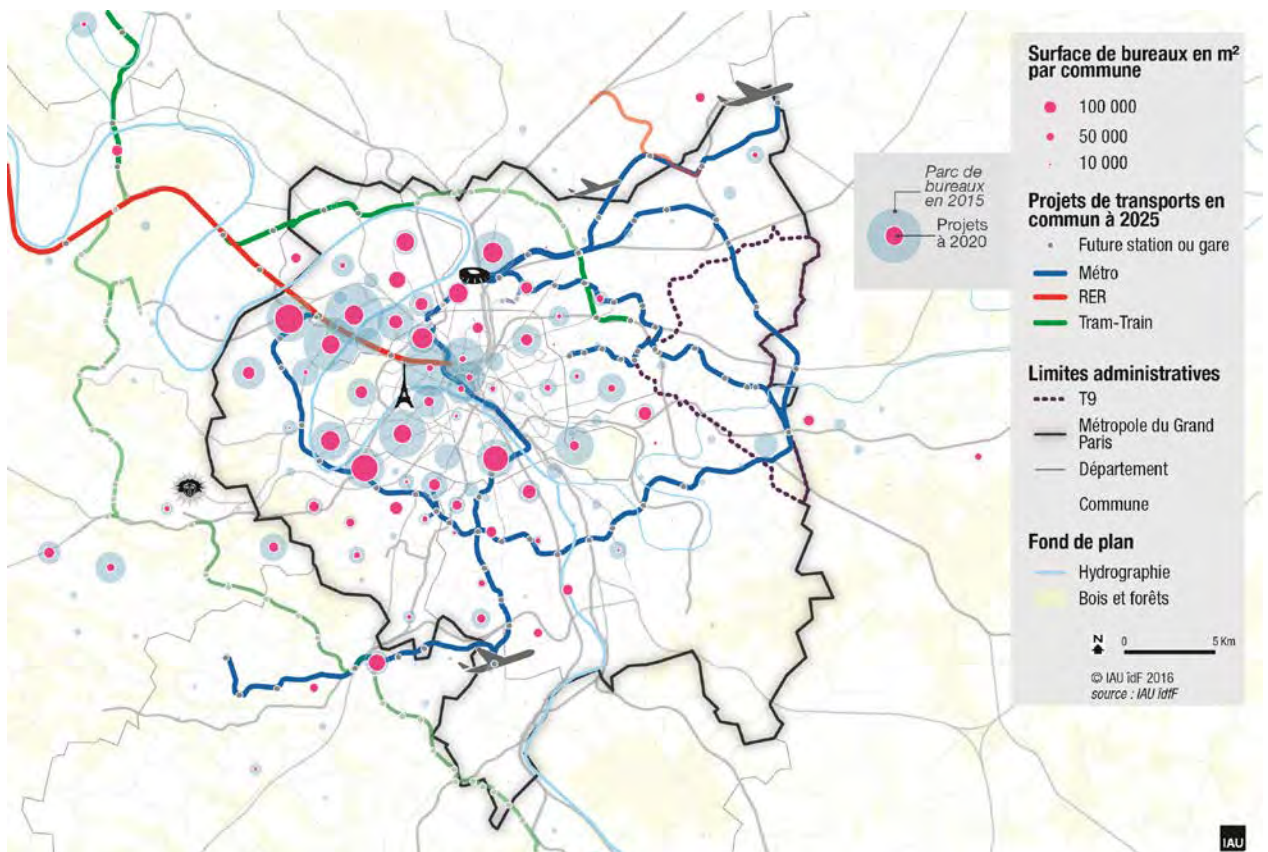
⇒ Risque de concurrence au profit de Noisy-Champs pour attirer de nouveaux projets tertiaires à partir de 2022-2024

Clichy-Montfermeil

Implantation d'une gare du GPE sur le plateau à horizon 2024 préfigure un changement d'échelle pour la stratégie économique et notamment commerciale du secteur central. Il s'agira d'articuler :

- les commerces de proximité existants pour les 10 000 habitants du quartier ;
- De nouveaux commerces à même de capter les flux de personnes extérieures au quartier et de répondre à leurs besoins et modes de consommation.

Immobilier de bureaux et Grand Paris Express

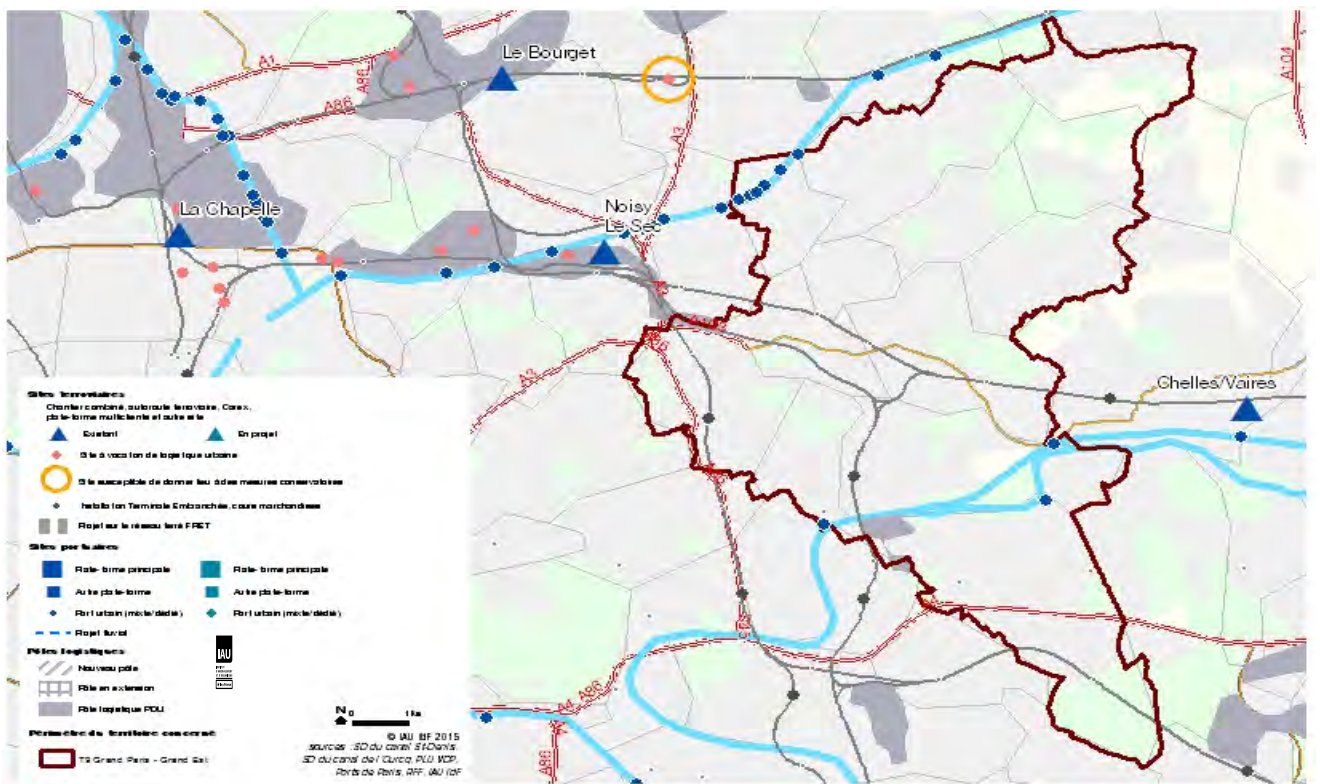


Un positionnement fret et logistique à l'écart des grands pôles logistiques

Quelques potentialités à ne pas obérer pour répondre aux enjeux de la logistique urbaine



Un réseau fluvial à petit gabarit (250 – 400 T)
Très pertinent pour les produits du BTP et pour la logistique urbaine



169 000 m² d'entrepôts
(10% des entrepôts de Seine-St-Denis)

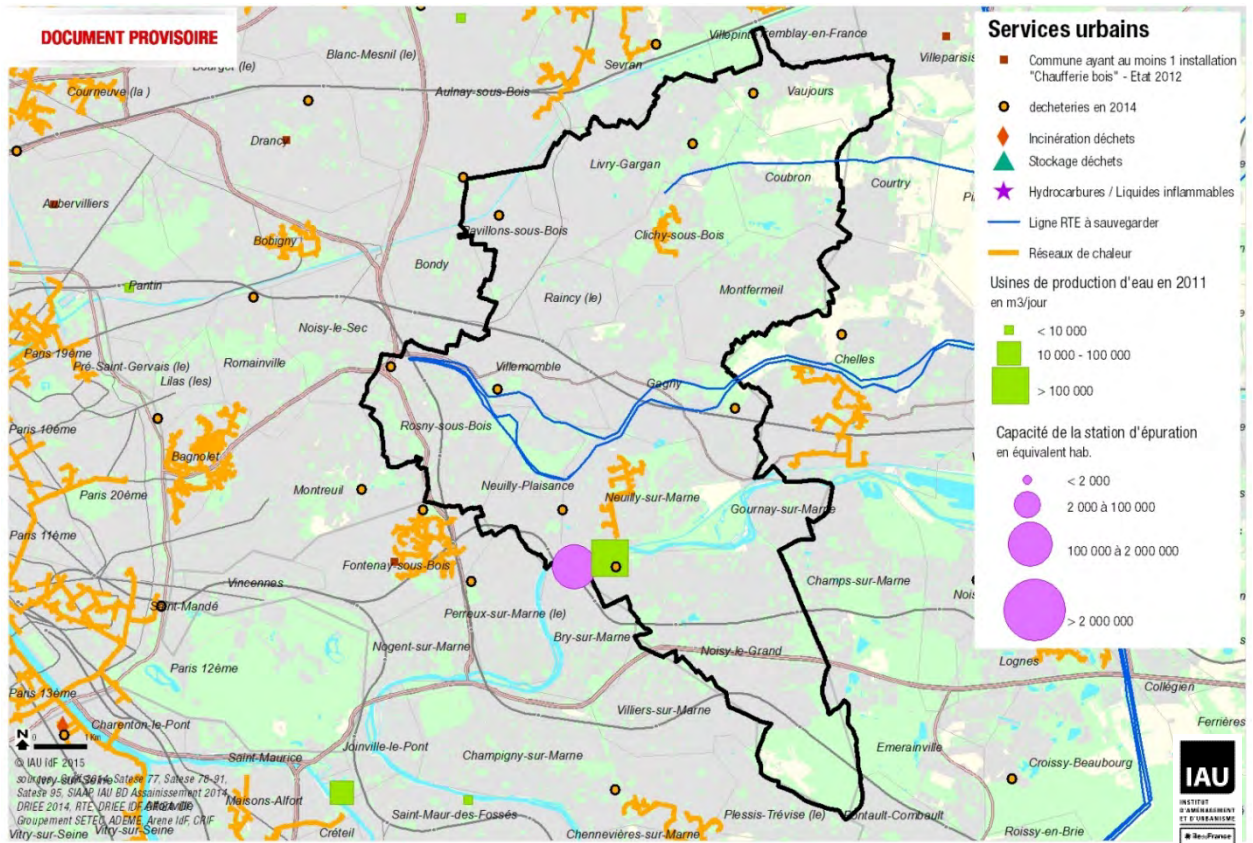
3 communes
50% des surfaces logistiques :
Rosny s/s Bois (22 000 m²)
Neuilly PI. (34 000 m²) Neuilly / M. (33 000 m²)



Les grands services urbains supports de « transitions »



Noisy le Grand , usine des eaux en bord de Marne

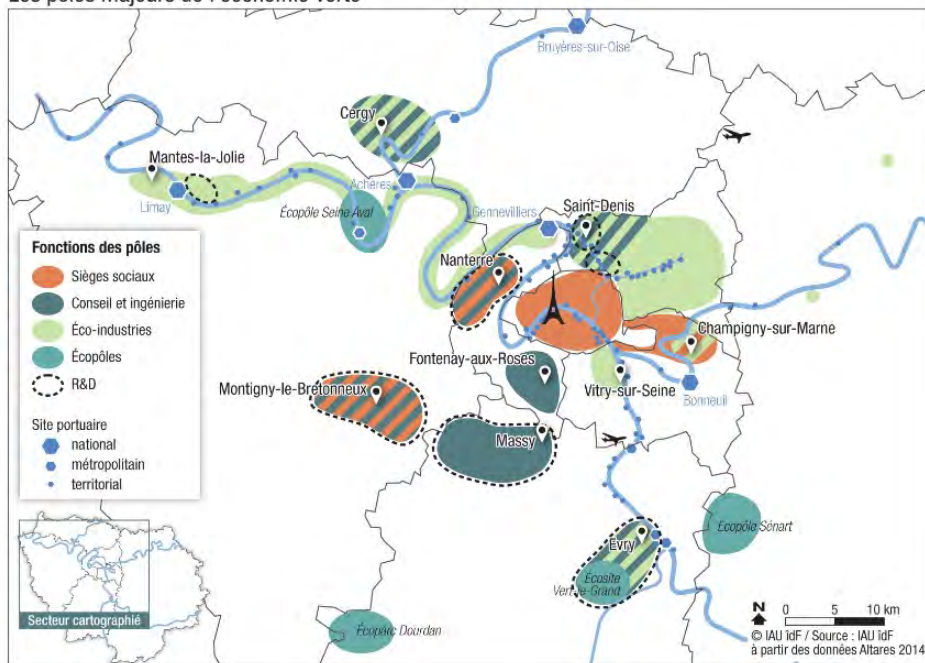


Noisy le Grand, S. Barreiro/IAU îdF ,

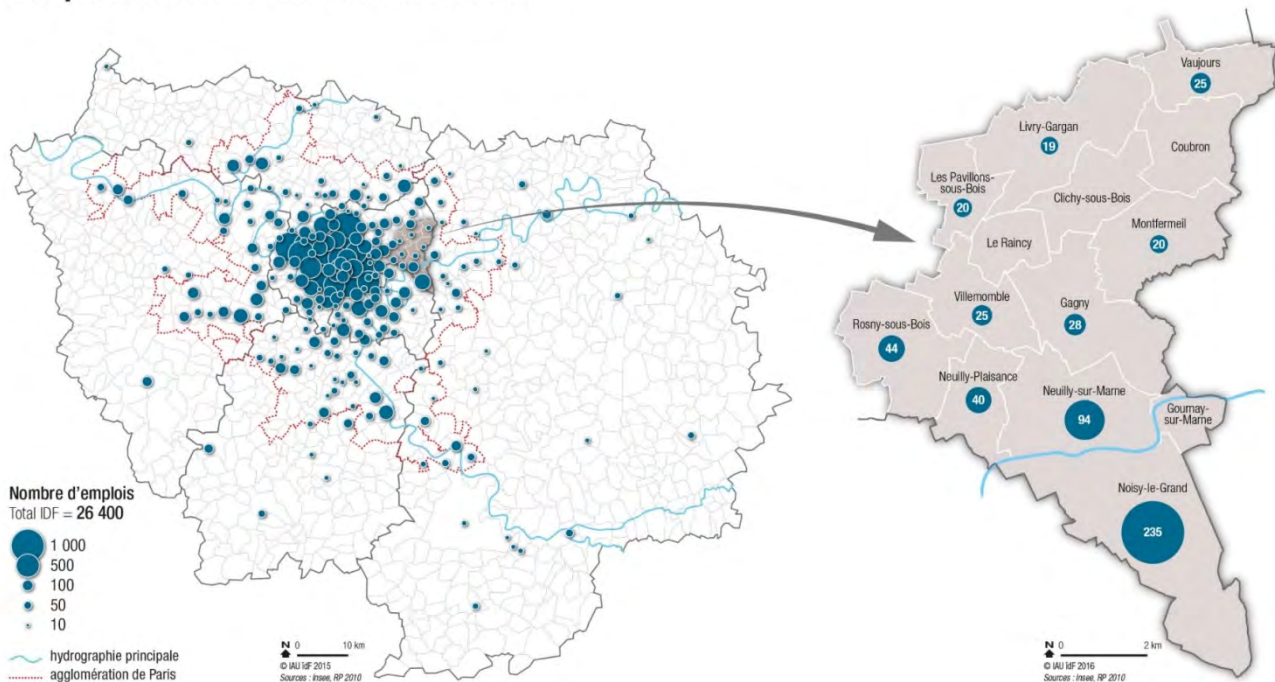
L'économie verte, ressource à valoriser

Un territoire du pôle des éco-industries en lien avec le cluster de la ville durable

Les pôles majeurs de l'économie verte



Les professions vertes Grand Paris Grand Est T9



Lieux d'innovation économique



LIEUX D'INNOVATION ÉCONOMIQUE

Accueil et développement d'entreprises innovantes

- Incubateur, pépinière
- Incubateur, pépinière et hôtel d'entreprise
- hôtel d'entreprise, hôtel d'activité
- Accélérateur
- ★ Projet

Lieux d'innovation tiers-Lieux

- Espace de coworking
- Atelier de fabrication numérique

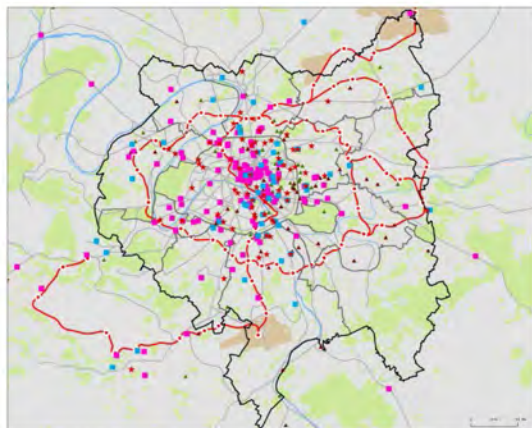
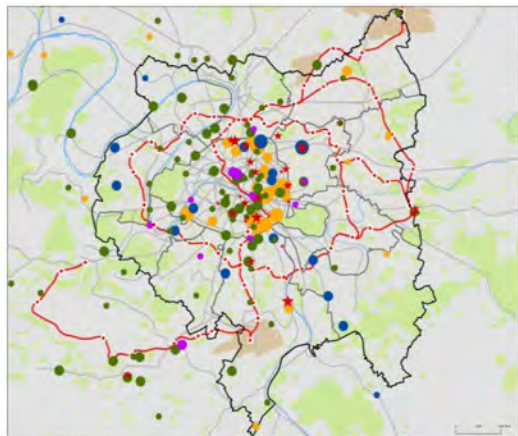
- ▲ Pôle de compétitivité
- ▲ Clusters et grappes
- ▲ Recyclerie, ressourcerie

- Zone d'Activités Economiques
- Territoire Entrepreneurs

Sources : Apur, sites internet 2016, AE, IAU idf 2013, territoire entrepreneurs région Ile-de-France 2016

1 Km

apur



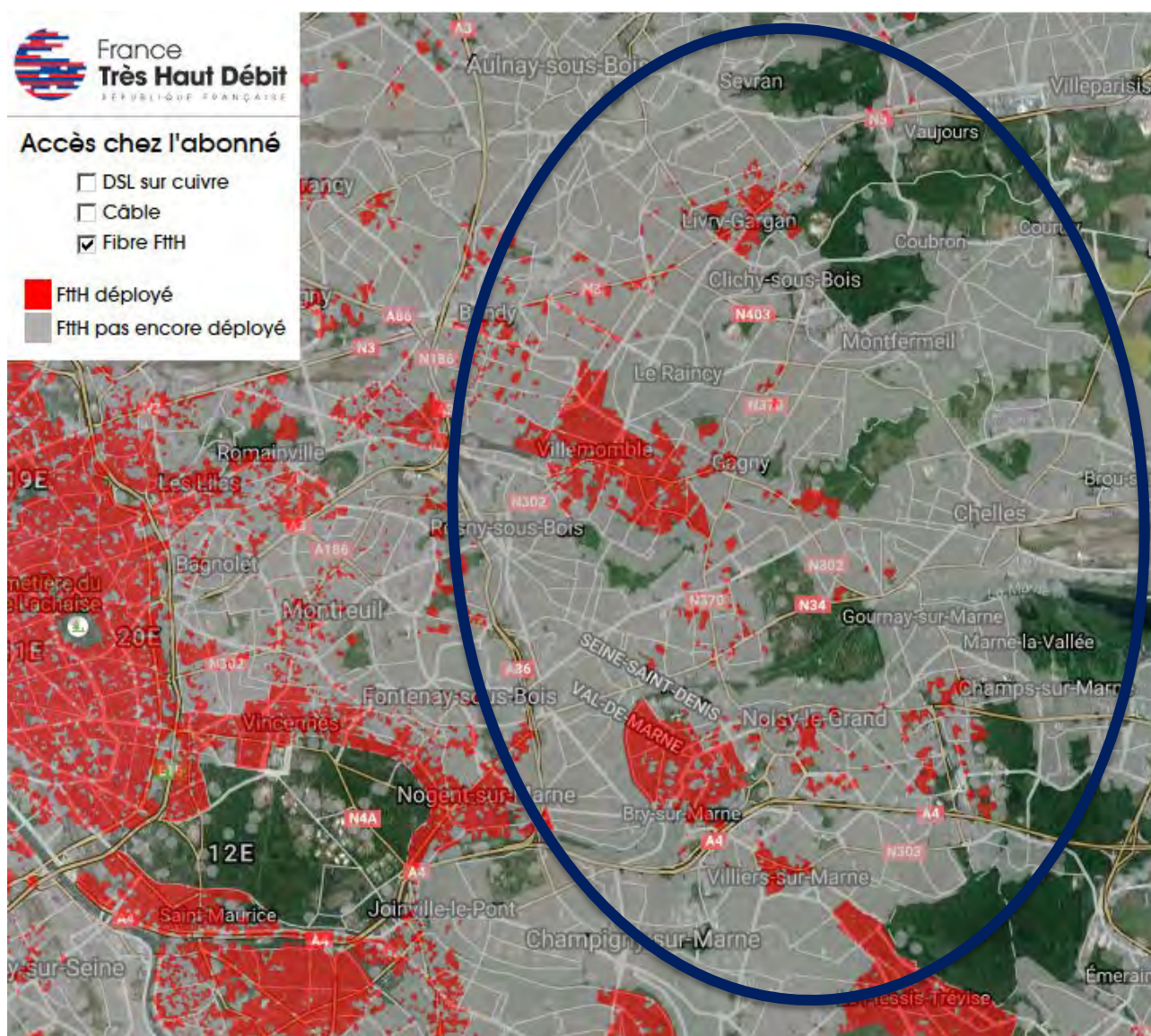
La couverture du territoire en très haut débit, clé du développement

La carte montre le déploiement en cours de la fibre optique jusqu'à l'abonné pour les particuliers (FttH) et les petits locaux professionnels dans le diffus (FttH Pro).

A fin mars 2016, le territoire est globalement encore assez peu couvert. Les taux de couverture varient cependant fortement d'une commune à l'autre: 78% à Villemomble, 30% à Noisy-le-Grand, 12% à Rosny-sous-Bois, 0% à Clichy-sous-Bois.

La couverture totale de la Seine-Saint-Denis en FttH est prévue pour 2020.

Le raccordement à la fibre optique des ZA du territoire est également un enjeu fort pour y attirer de nouvelles entreprises redynamiser le développement économique et l'emploi du territoire.



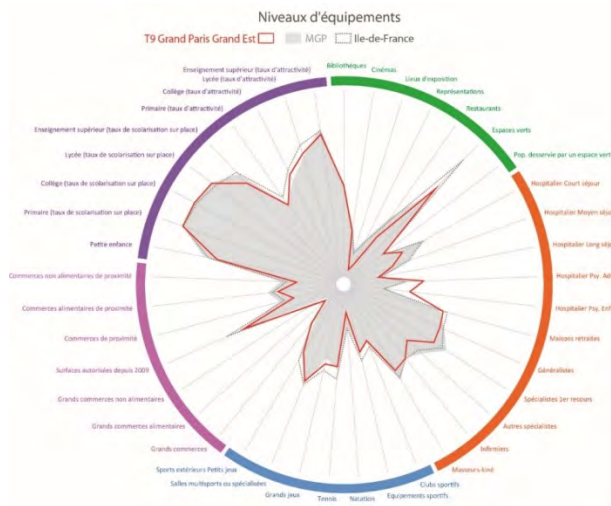
Le déploiement du FttH sur le territoire en avril 2016

Source: Observatoire France THD

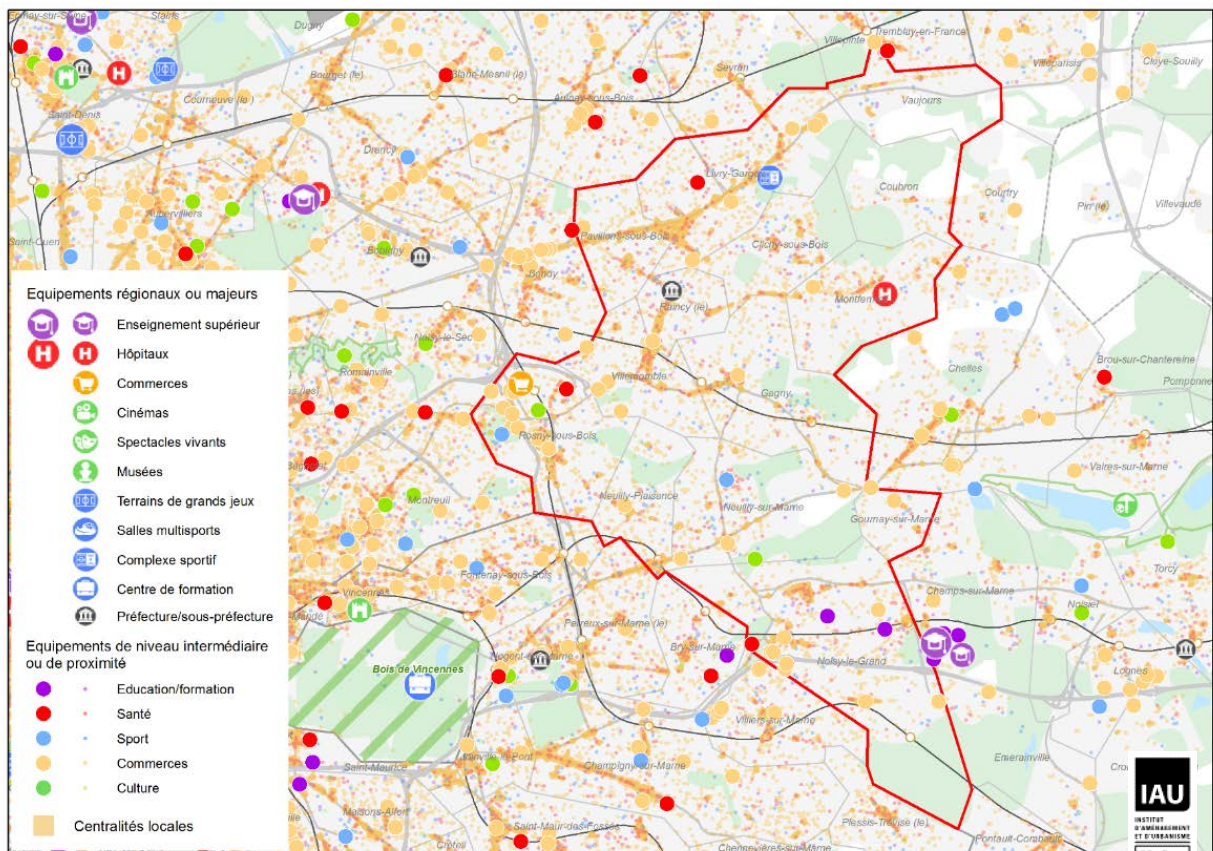
An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban area with a river (the Seine) winding through it. The foreground features a mix of residential buildings, including a prominent white apartment block, and green spaces. The background shows a vast, hazy cityscape extending to the horizon. The text 'Qualité de vie et environnement' is overlaid in white on the right side of the image.

Qualité de vie et environnement

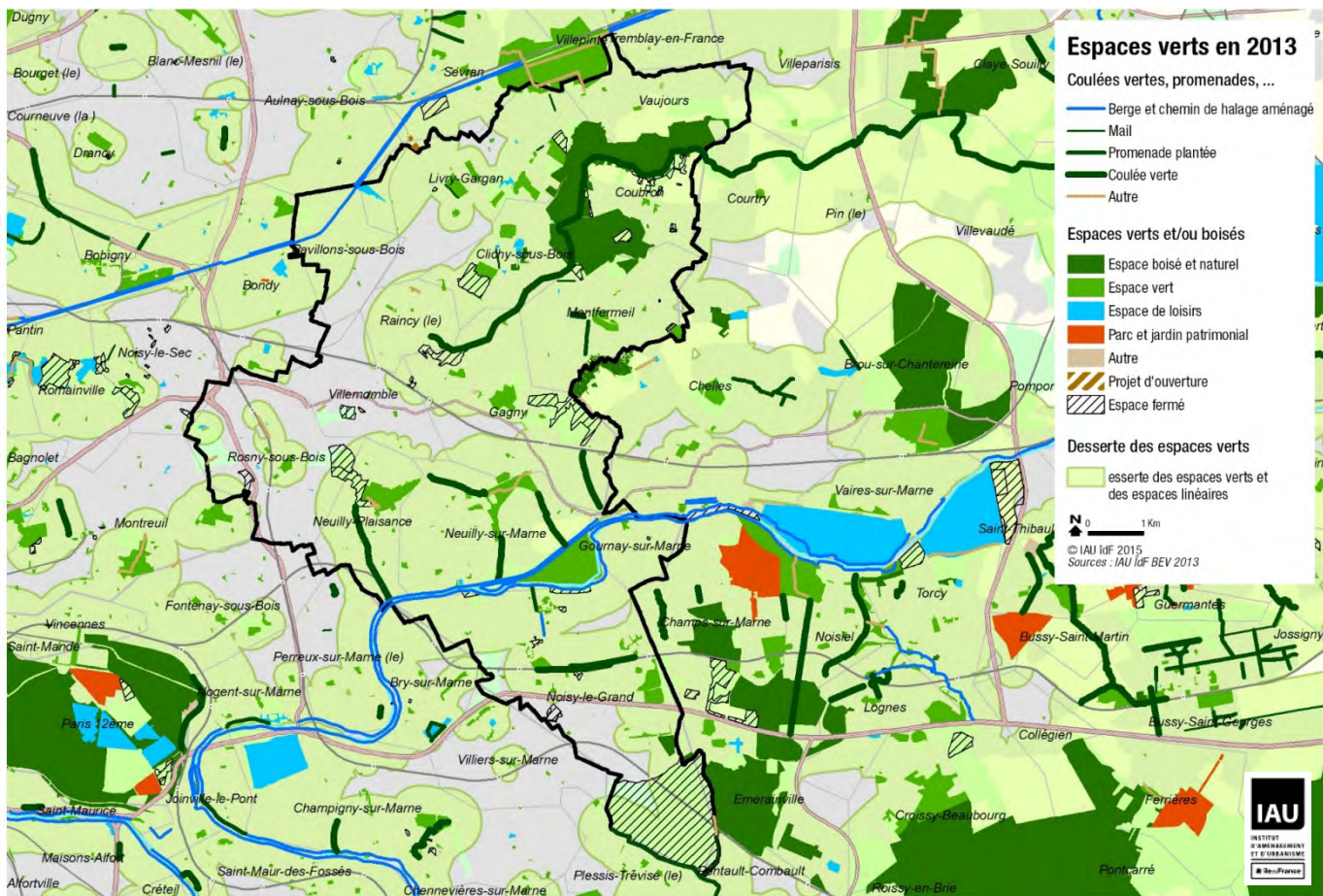
Des niveaux d'équipements relativement bons mais peu d'équipements structurants



Lycée international de l'Est parisien, crédit : William Alix



La desserte en espaces verts, des carences en frange ouest du territoire

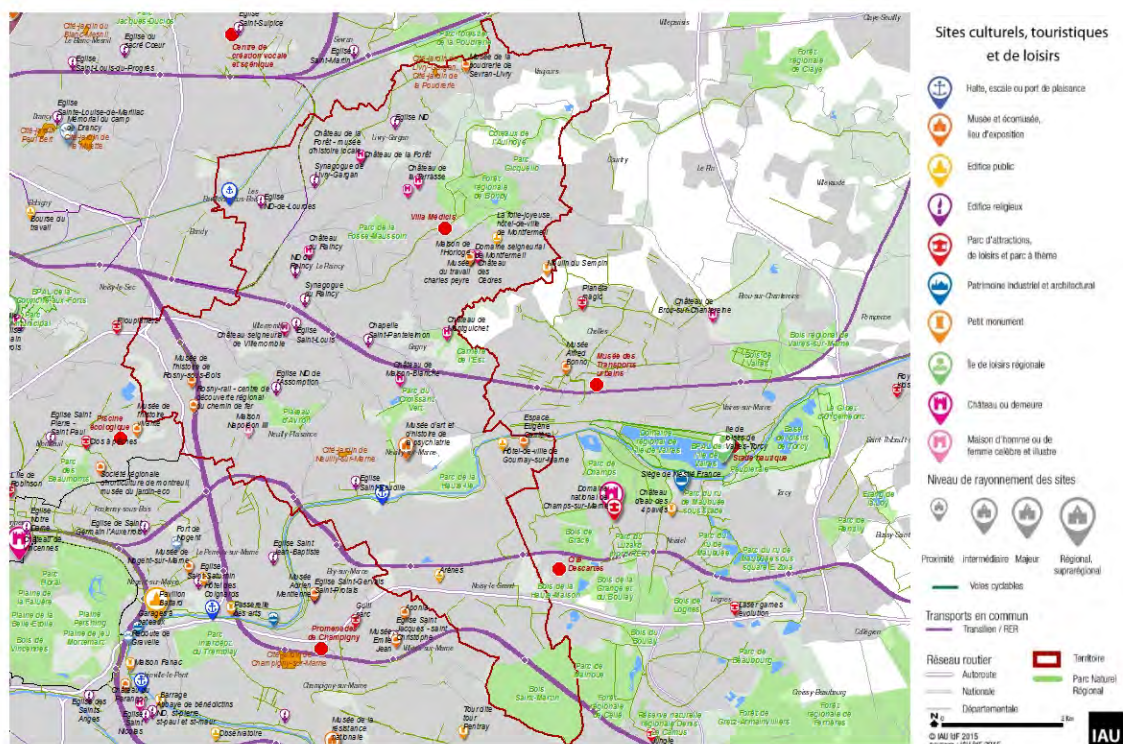




Une offre touristique et de loisirs plutôt locale mais de réels atouts

Le patrimoine architectural du Xxe siècle

- Les Cités-Jardin de Neuilly-Plaisance et Livry-Gargan
- Les Arènes de Picasso à Noisy-le-Grand (Manolo Nunez-Yanowsky)
- Espace Abraxas à Noisy-le-Grand (Ricardo Bofil)
- Eglise Notre Dame du Raincy (Auguste et Gustave Perret)



Un projet culturel majeur et structurant : la Villa Médicis

La présence de l'eau et d'espaces verts

- Port de plaisance de Neuilly sur Marne
- Promenades aménagées de long de la Marne
- Le canal de Chelles pour le tourisme fluvial
- Les activités nautiques
- Parc départemental de la Haute-Île
- Forêt de Bondy
- Bois de Saint-Martin
- Parc de la Poudrerie
- Plateau d'Avron...



Les arènes de Picasso



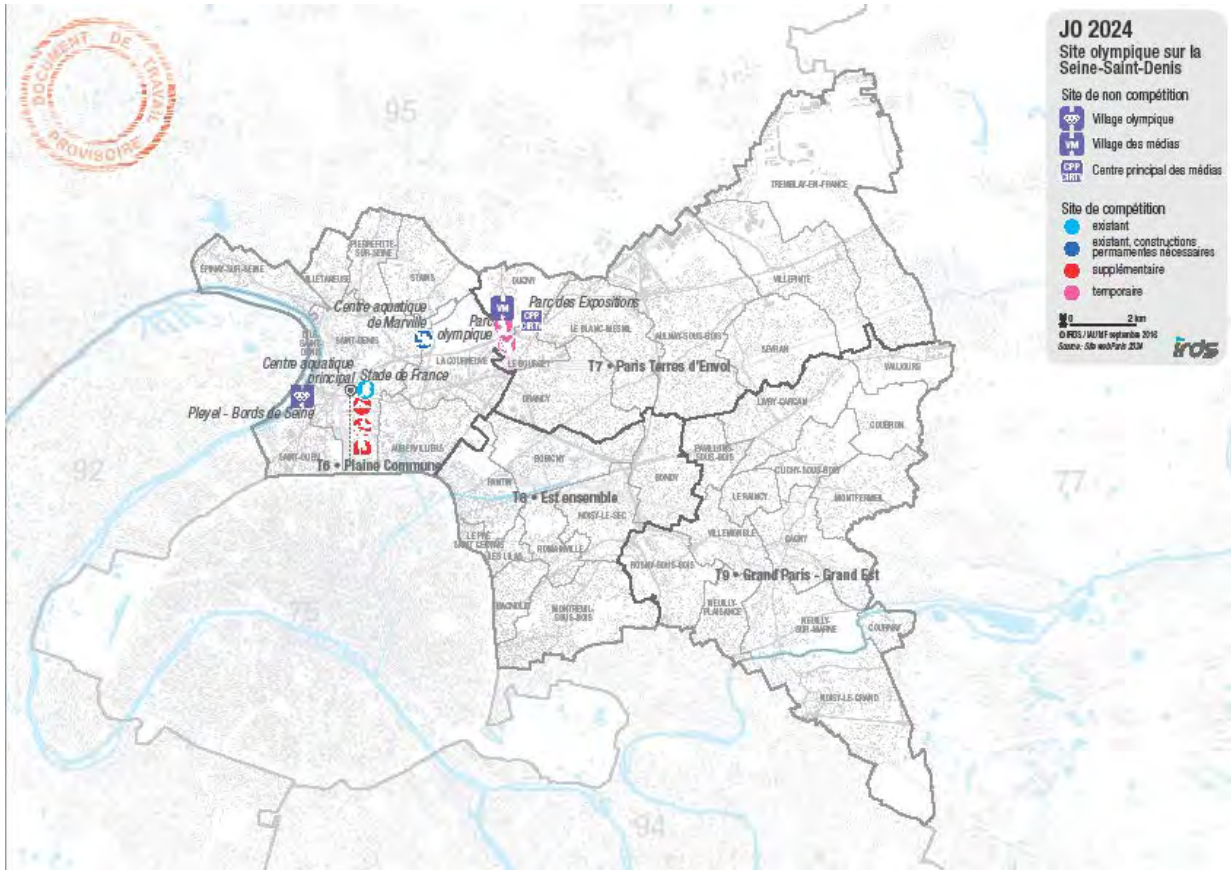
L'espace Abraxas



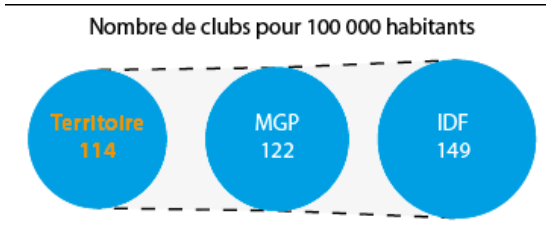
Port de Plaisance de Neuilly sur Marne

S'inscrire dans les dynamiques de projets : l'exemple des JOP 2024

Des équipements structurants (Ex : Parc des sport Alfred-Marcel Vincent de Livry-Gargan, patinoire de Neuilly-sur-Marne, centre aquatique les Nymphéas de Noisy-le-Grand), des clubs d'excellence (ex : Le hockey club de Neuilly-sur- Marne, Villemomble Sports Judo, Noisy-le-Grand Gymnastique...), un environnement (eau, forêts, parcs) favorables à la pratique sportive



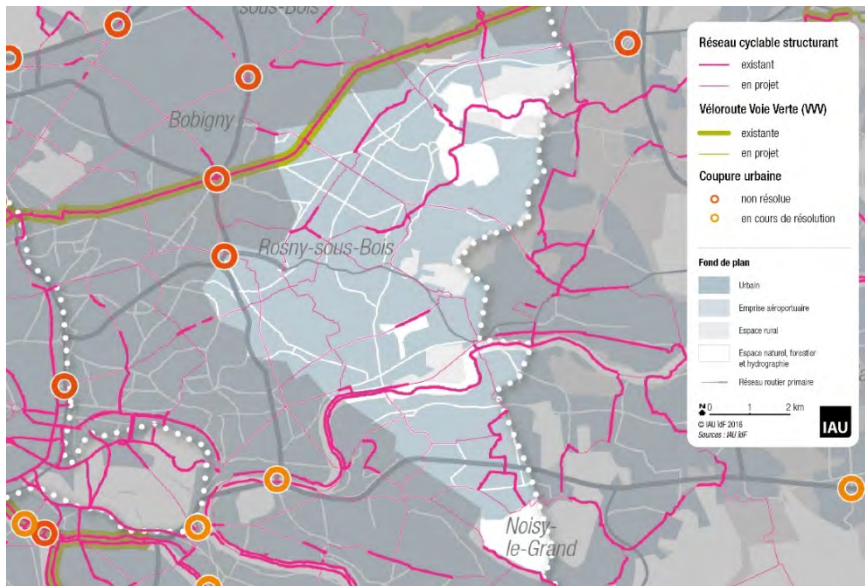
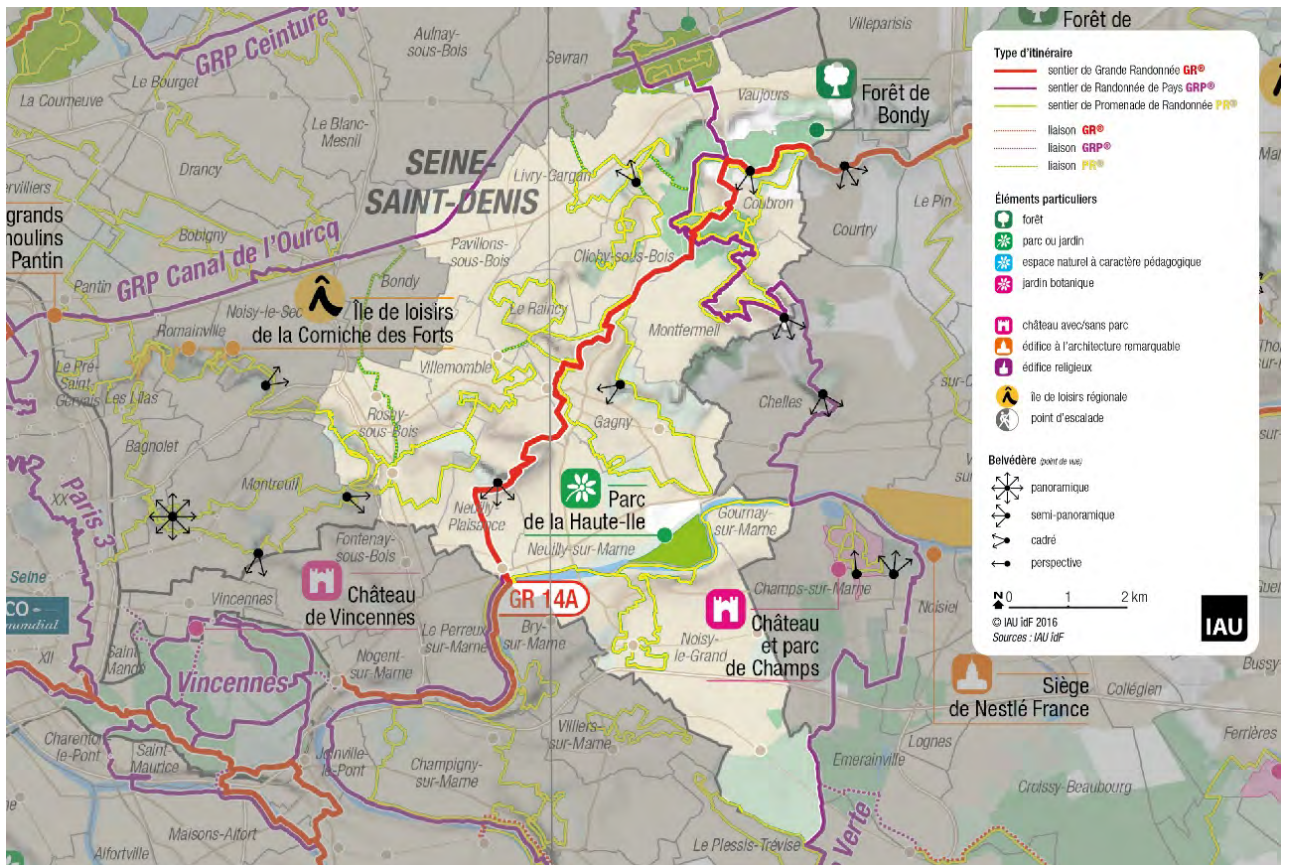
Niveaux d'équipements sportifs comparables à la moyenne métropolitaine



Gournay-sur-Marne

DRIEA/Gobry

Réseaux cyclables et itinéraires de randonnées à développer pour irriguer le territoire et faire du lien avec les territoires voisins



Neuilly-sur-Marne, Guinguette, S. Barreiro/IAU îdF



Gournay-sur-Marne



L'exposition du territoire au risque inondation , les enjeux humains et économiques

Le risque inondation de la Seine et de Marne, principale risque majeur en Ile-de-France

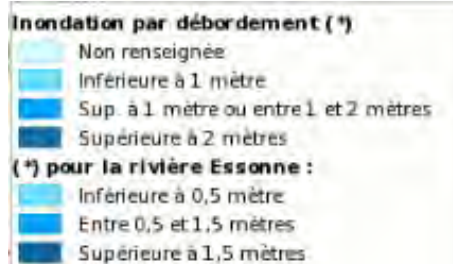
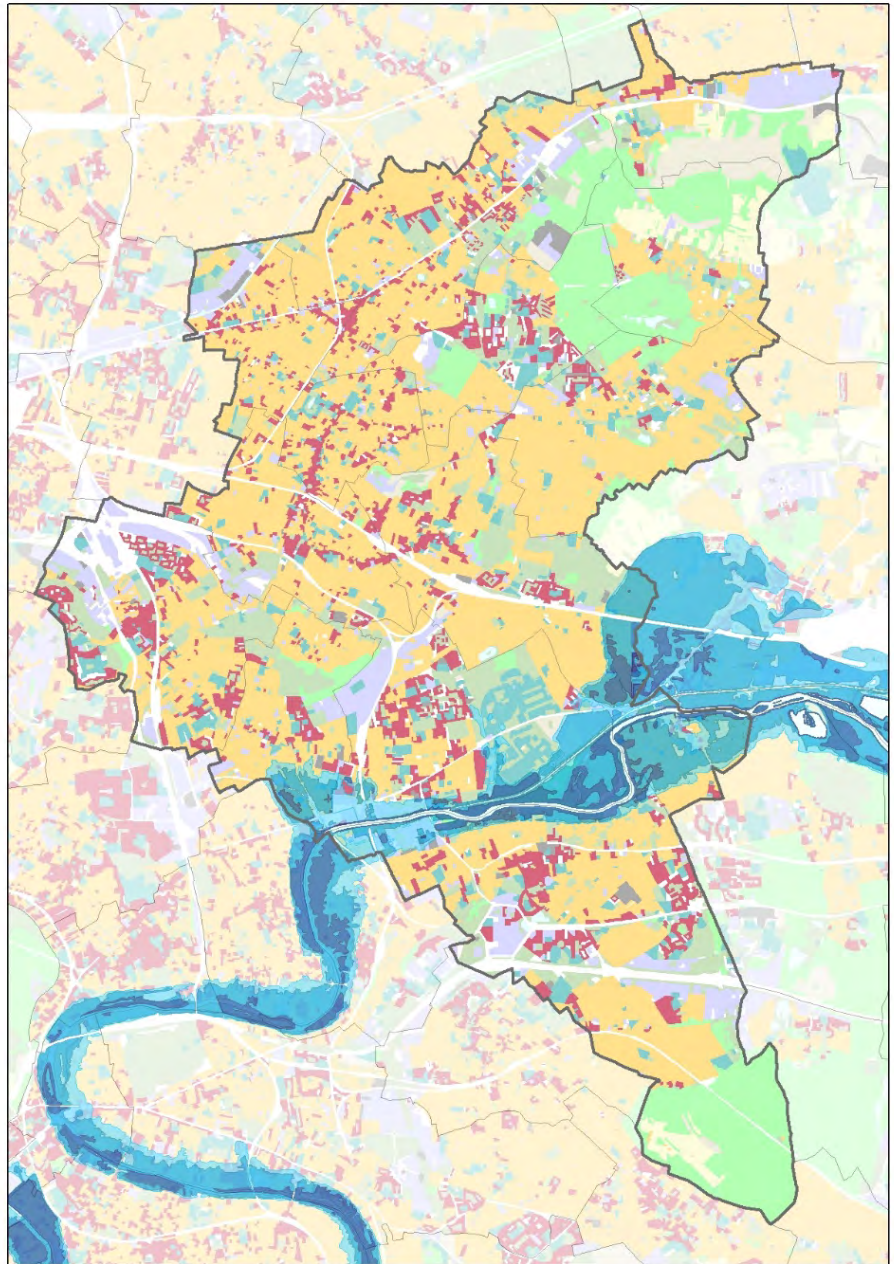
L'exposition des enjeux humains et économiques à une crue majeure (occurrence centennale)

- 492 ha, urbanisés à près de 84 %
- 5 750 logements (50 % habitat collectifs ; 53 % en zones d'aléas forts à très forts (> 1 m)
- 12 000 personnes directement exposées
- 1 100 établissements, 6 000 emplois

Une vulnérabilité systémique

- fonctionnement urbain : alimentation en eau potable, assainissement, déchets, transport...
- dépendance aux réseaux pour la vie quotidienne et l'économie : énergie, transports, télécom, mais aussi chauffage urbain, climatisation, flux financiers...
- des interdépendances complexes

=> des conséquences qui dépassent largement les seules zones inondées.



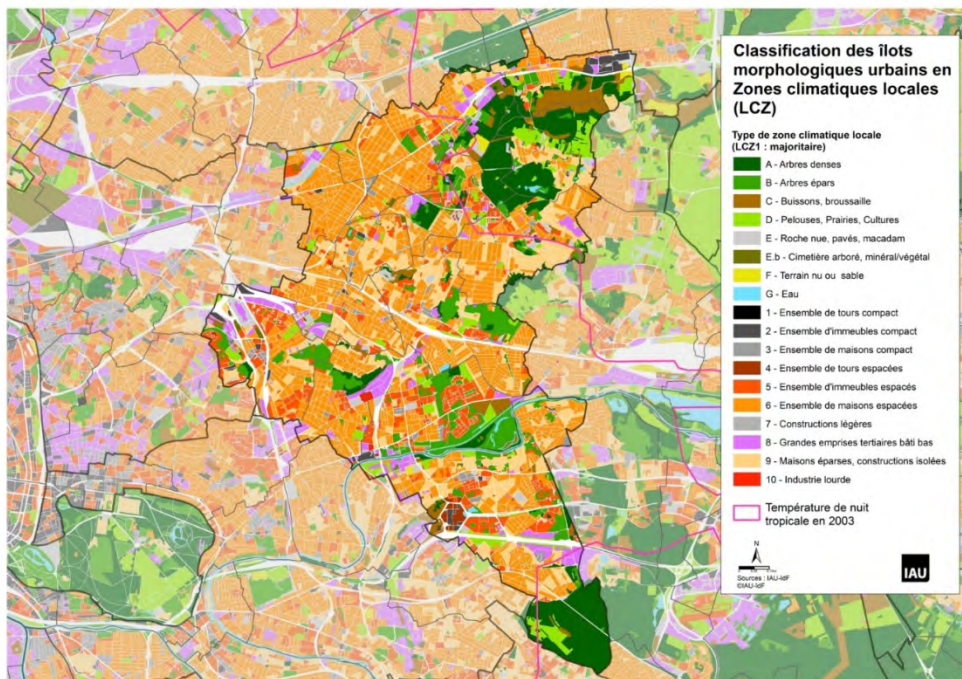
Une vulnérabilité contenue aux vagues de chaleur

Une moitié sud, de Rosny-sous-Bois à Noisy-le-Grand, qui mixte des ensembles d'immeubles et des maisons espacées avec des espaces de fraîcheur de plus en plus importants plus on va vers l'est (Boucles de la Marne, Forêt régionale de Maubuée)

Une moitié nord dominée par un tissu pavillonnaire, avec la présence de grands ensembles Livry-Gargan/Clichy/Montfermeil) à proximité d'un poumon vert (Forêt régionale de Bondy...)

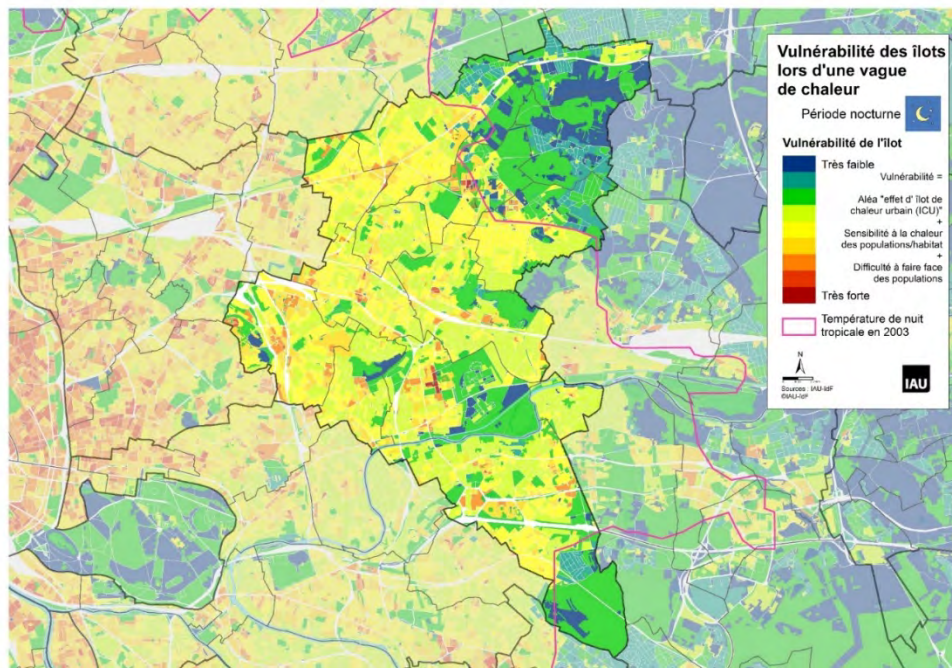
Bien que sous influence de l'effet d'ICU Métropolitain (sauf à l'extrême sud et au nord en raison), la vulnérabilité à la chaleur est « contenue » sur le T9.

Trois poches d'îlots vulnérables aux vagues de chaleur : Les tours et grands ensembles de Clichy-sous-Bois / Neuilly-sur-Marne / Rosny-sous-Bois.



La typo-morphologie des îlots urbains et le climat

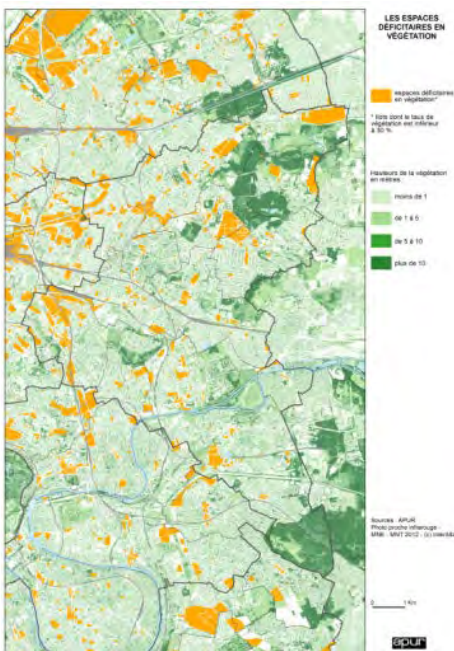
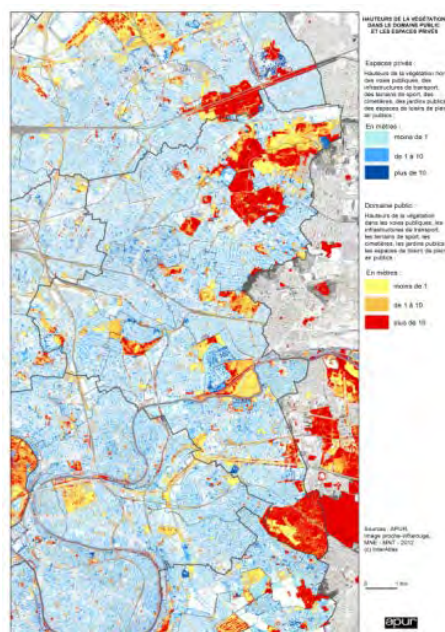
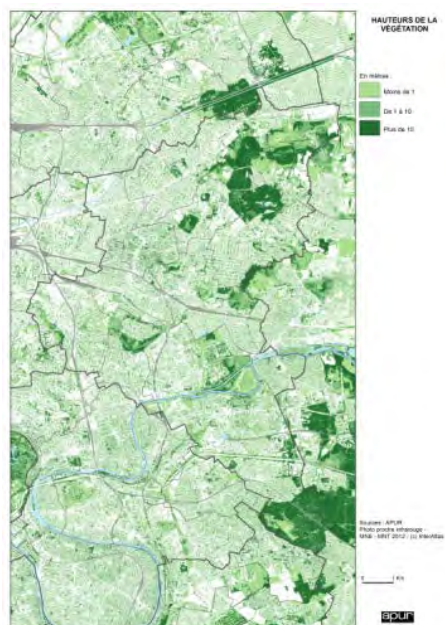
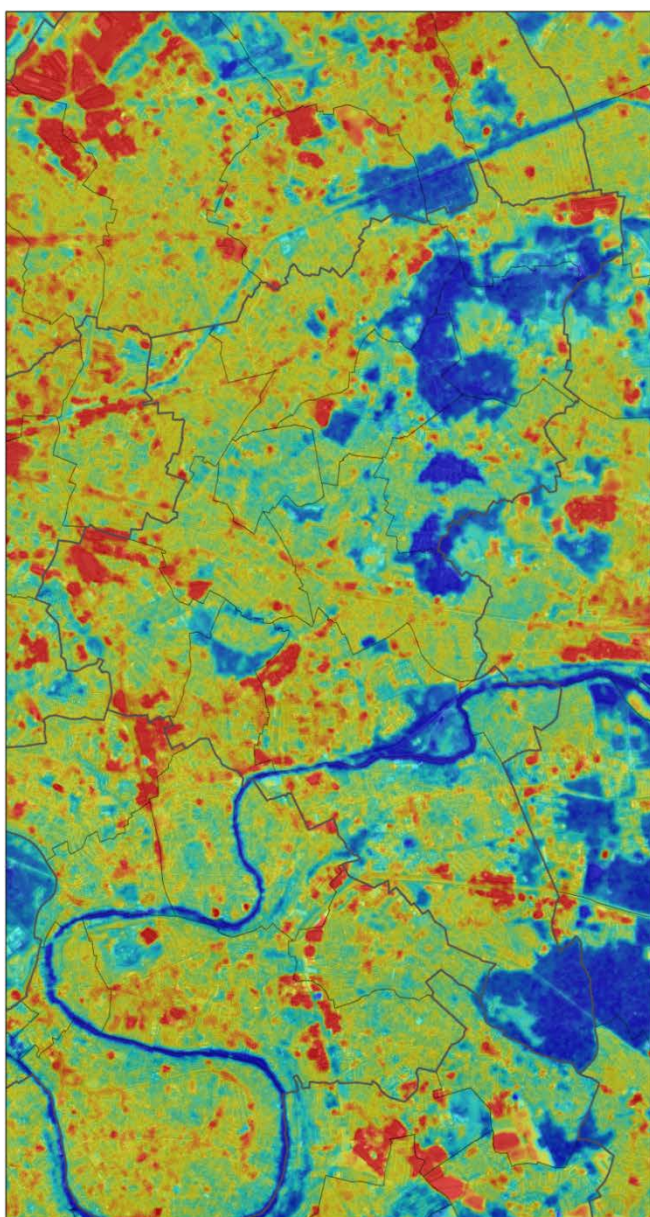
La vulnérabilité des îlots urbains aux vagues de chaleur



Adaptation au changement climatique et aux risques : le rôle de la nature



La Marne à la pointe de Gournay



En haut: Hauteur de végétation

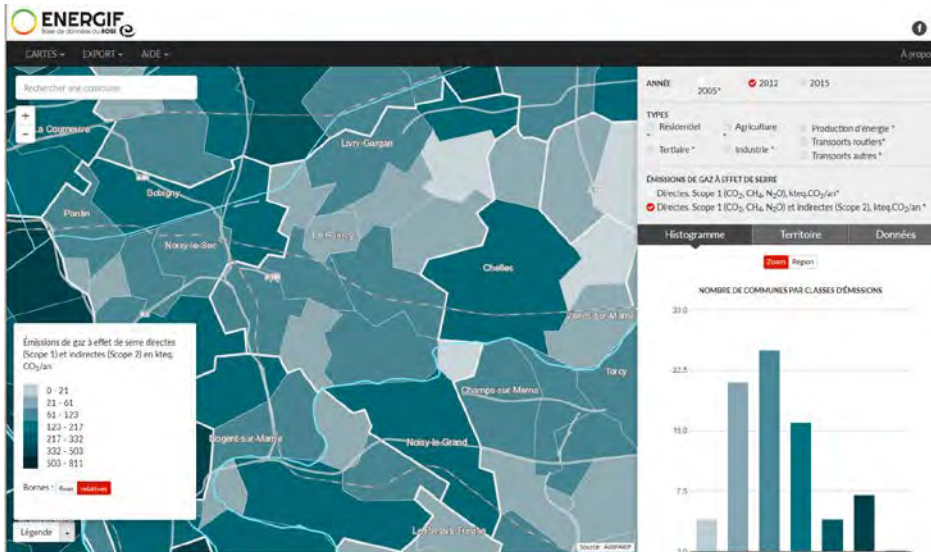
Au centre: Végétation publique /privée

En bas : Déficit de végétation

Les émissions de GES et la consommation d'énergie surtout liées au trafic routier et au bâti pavillonnaire

Émissions territoriales en 2012 de gaz à effet de serre :

émissions directes et indirectes liées à la production d'énergie consommée (en kteq. CO₂/an)

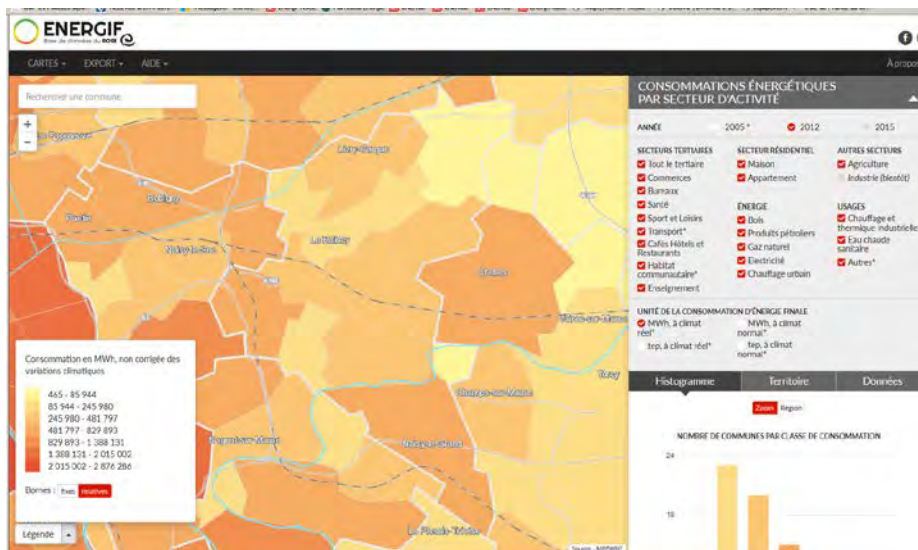


Source : AIRPARIF, via ENERGIF Base de données du ROSE)

Baisse très peu marquée entre 2005 et 2012 des émissions territoriales de GES dans le T9 / celle observée dans la MGP

Consommations énergétiques tout secteur bâti (hors industrie)

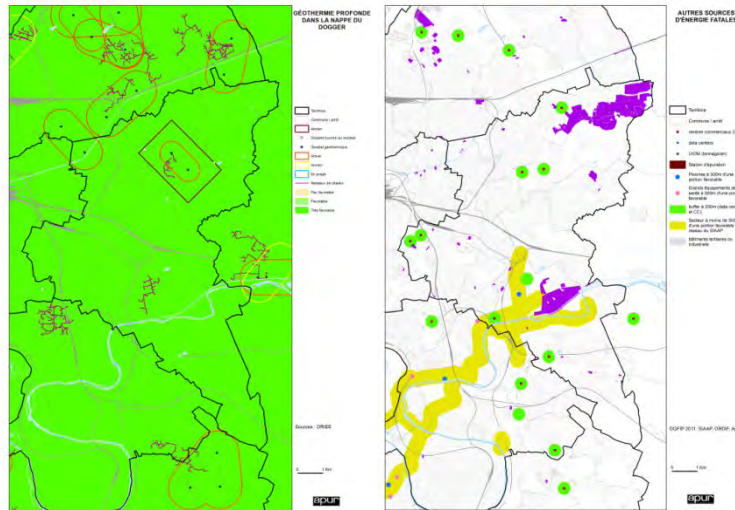
(consommation en MWh, non corrigée des variations climatiques)



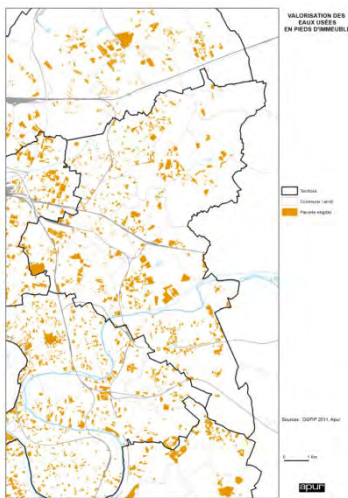
Source : AIRPARIF, via ENERGIF Base de données du ROSE)

Consommations énergétiques du bâti (hors industrie) du T9 en 2012 : 4,7% / MGP T9 = 3,9 TWh / MGP T9 = 84,4 TWh

L'enjeu énergétique géothermie, solaire, énergie fatales...

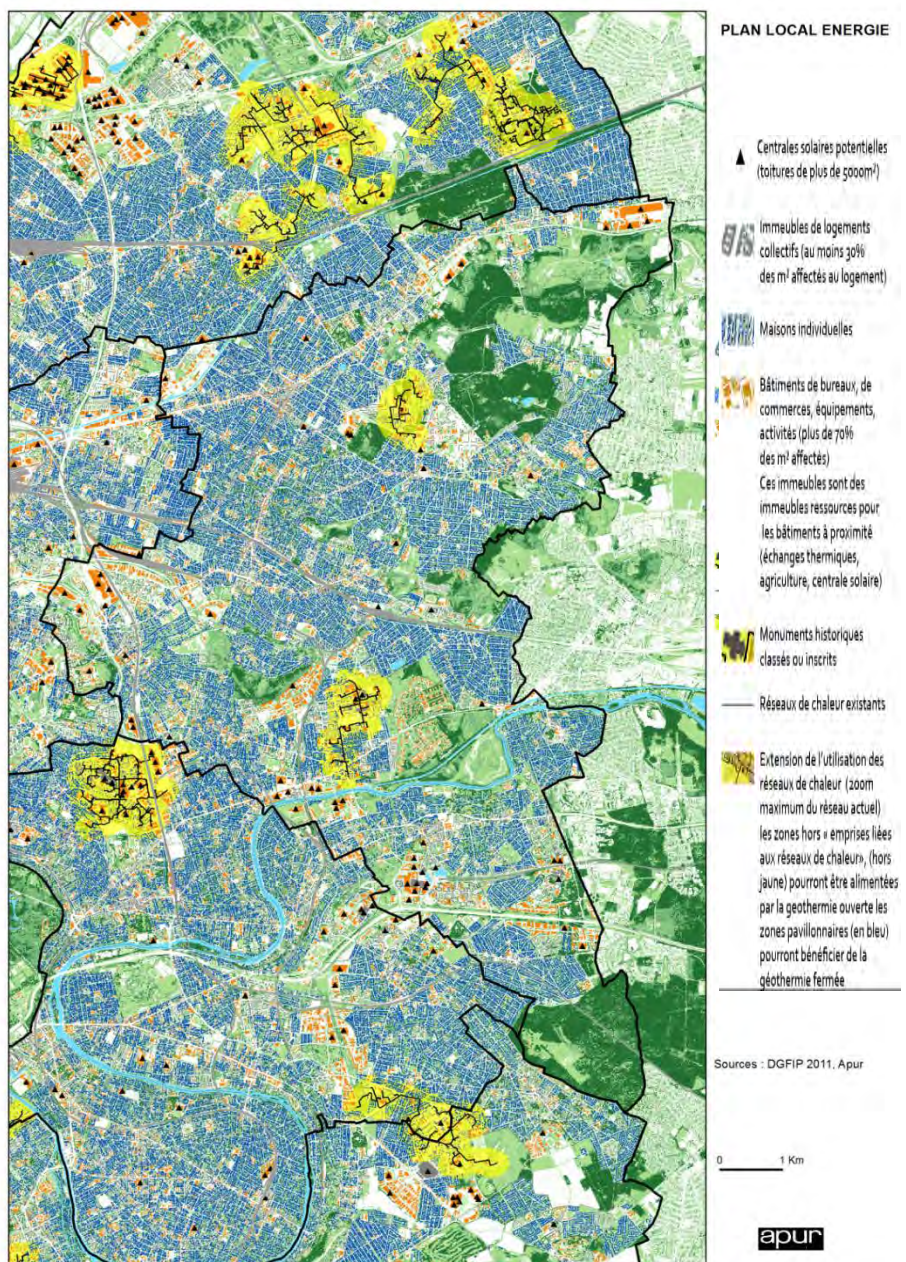
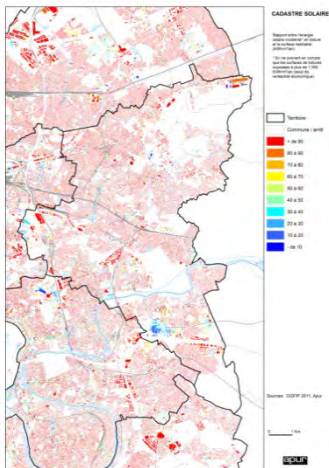


A gauche:
géothermie profonde
A droite:
sources d'énergie fatales



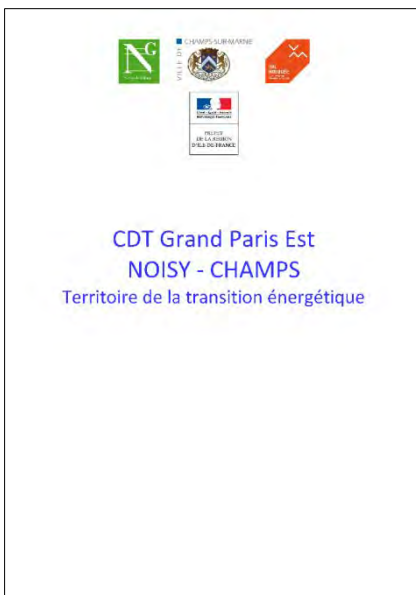
Bâtiments de bureaux:
Valorisation des eaux usées en pied d'immeubles

Cadastre solaire:
estimation du potentiel
d'énergie solaire



GRAND PARIS GRAND EST

Comparaison des CDT



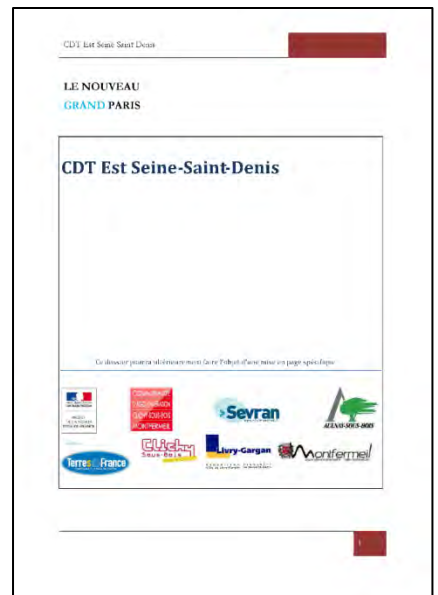
Juin 2015
GRAND PARIS EST NOISY-CHAMPS

Noisy-le-Grand,
Champs-sur-Marne.
Communauté d'Agglomération
de Marne-la-Vallée Val Maubuée



Septembre 2014
PARIS EST ENTRE MARNE ET BOIS

Fontenay-sous-Bois,
Rosny-sous-Bois,
Neuilly-Plaisance,
Neuilly-sur-Marne,
Nogent-sur-Marne
le Perreux-sur-Marne,
Communauté d'Agglomération
de la Vallée de la Marne



Octobre 2014
EST SEINE-SAINT-DENIS

Aulnay-sous-Bois,
Sevran,
Livry-Gargan,
Clichy-sous-Bois,
Montfermeil
Communauté d'Agglomération
de Clichy-Montfermeil
Communauté d'Agglomération
Terres de France.

SOMMAIRE

FAIRE VILLE - FAIRE TERRITOIRE	p. 4 et 5
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	p. 6 et 7
ECONOMIE DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE STRATEGIE NUMERIQUE	p. 8 et 9
FORMATION	p. 10 et 11
TRANSITION ENERGETIQUE - EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES	p.12 et 13
GRAND PAYSAGE - TRAME VERTE ET BLEUE	p.14 et 15
MOBILITE - TRANSPORTS - DEPLACEMENTS	p. 16 et 17
LOGEMENT - HABITAT	p. 18 et 19

FAIRE VILLE - FAIRE TERRITOIRE

Figure 20: Les grands objectifs du Contrat de Développement Territorial Noisy-Champs, Centre-Alsace



- | | | |
|---|--|--|
| <p>Renforcer les synergies entre les moteurs et pôles économiques de Noisy-Champs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir le développement des moteurs économiques... ● ...et les relier aux pôles économiques structurants, territoires privilégiés d'essaimage | <p>Promouvoir un aménagement urbain global qui renforce la centralité Noisy-Champs dans l'Est parisien</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser une gare Grand Paris emblématique → Favoriser les liens urbains entre la Cité Descartes et le Mont d'Est, et entre Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne sur la Rô de Nesle | <p>Renforcer l'attractivité résidentielle de Noisy-Champs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser des opérations de construction de logements sur les opportunités foncières ● Densifier le tissu existant ● Des espaces boisés importants à rendre accessibles et à relier aux quartiers urbains → Favoriser et diversifier les liens rivière-ville |
|---|--|--|

Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

Définir les secteurs en position de centralité et de porte de l'est métropolitain

- Gare Noisy-Champs avec les projets de transports et d'aménagement,
- Cité Descartes en articulation avec les zones d'activités,
- Mont d'Est avec le secteur Maille Horizon.

Des projets urbains pour accompagner les équipements majeurs

Ex: le projet urbain des Quartiers Ouest de Noisy-le-Grand qui accompagne les lycées et collèges internationaux.

Requalification des Centre-ville

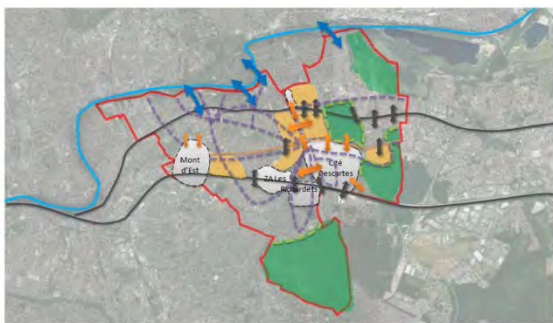
Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand.

Mise en valeur du patrimoine culturel

- Mise en valeur du château de Champs-sur-Marne,
- Projet de musée d'histoire locale et du patrimoine à Noisy-le-Grand.

Promouvoir et développer une offre culturelle « Est parisien » politique coordonnée de cette offre culturelle existante ou en projet pour développer des synergies entre les équipements et mettre en cohérence la programmation et la tarification.

Figure 22: Les grands orientations d'aménagement du territoire de Noisy-Champs, Centre-Alsace, document PLU Noisy-le-Grand, PLU Champs-sur-Marne, SCOT Val de Marne



- | | |
|--|--|
| <p>Mailler le territoire grâce à des coupures et des liaisons urbaines</p> <ul style="list-style-type: none"> → Faciliter les continuités et les franchissements urbains sur les ruptures actuelles (A4, RER A, Axe Fambrun, RD199) → Favoriser l'ouverture urbaine des grandes emprises → Promouvoir les liaisons douces et les aménagements piétonniers au sein du territoire | <p>Promouvoir la qualité d'habiter</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser la requalification de quartiers résidentiels en les reliant à leur environnement ● Rendre accessibles les massifs boisés et favoriser l'interpénétration ville-forêt → Favoriser et diversifier les liens rivière-ville |
|--|--|

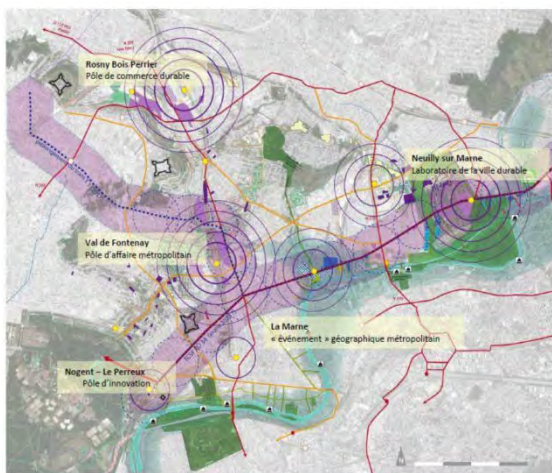
PARIS EST entre Marne et Bois

Quatre piliers du futur Contrat de Développement Territorial :

- ville habitée, ville équipée ;
- ville active, ville inventive ;
- ville connectée, ville passante ;
- ville attrayante, ville résiliente.

Une politique de mise en réseau des Equipements

- Mise en réseau des médiathèques du territoire,
- Mise en réseau des théâtres ou des salles de spectacle, les cinémas, les conservatoires du territoire,
- Création ou extension d'un évènement fédérateur existant sur une des communes à l'ensemble des communes de façon à favoriser l'identité du territoire,
- Création d'un CLEA (contrat local d'éducation artistique) intercommunal (dispositif de la DRAC).



SOURCE : SEURA 2013, LES POLES, EXISTANTS ET FUTURS DE PARIS EST ENTRE MARNE ET BOIS

FAIRE VILLE - FAIRE TERRITOIRE

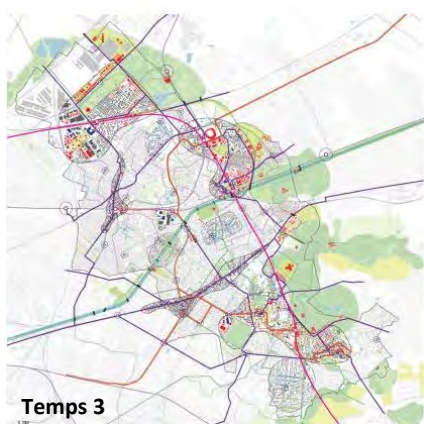
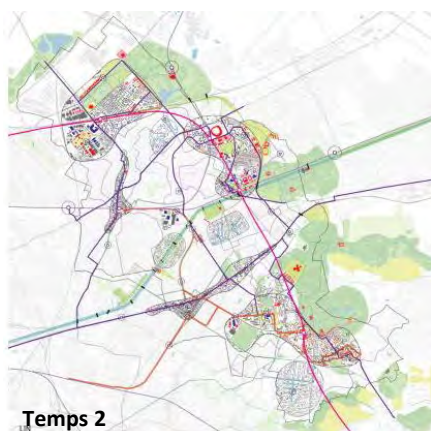
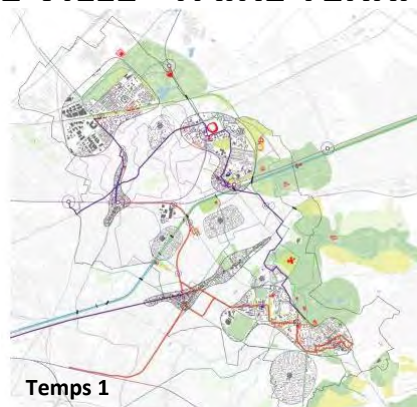


Figure 16 : Les trois temps du projet. Etude LIN.



Est Seine-Saint-Denis

- Attirer une population nouvelle,
- Développer l'économie résidentielle et la vie urbaine,
- Faire rayonner les pôles du territoire,
- Conforter les cœurs de ville et revaloriser leur identité,
- Développer des centres alliant mixité fonctionnelle et sociale,
- Développer les équipements de proximité (sport, loisirs, formation...),
- Construire une nouvelle notoriété.

Une stratégie de transformation physique du territoire par un projet en 3 temps en relation avec l'arrivée du réseau de transports

Temps 1: préalable à la mise en œuvre du GPE:

projets en cours, récit commun, amélioration des modes de transports, liaisons douces entre forêt et bois, rénovation énergétique, vie culturelle,

Temps2: accompagne la mise en service du GPE

Projets urbains autour des gares, amélioration des conditions de déplacement, nouvelle relation ville-nature

Temps 3: nouvelle urbanité du territoire

Ouverture, nouvelle densité, nouveau rapport ville-nature

Création des pôles intenses (abords des gares et centres-villes, lieux identitaires) lisibles pour développer les nouveaux logements, commerces, équipements et activités économiques. Ex: le cœur de Clichy-Montfermeil, sur les deux communes, en contact direct avec la forêt de Bondy.

Outils

- Une charte culturelle et artistique pour développer l'identité du territoire et la qualité des opérations
- Une « médiation artistique et culturelle » pour accompagner les chantiers et donner une lisibilité sur le territoire et sa mutation. Le chantier est support de production artistique..

Equipements

- Villa Médicis à Clichy-Montfermeil,
1e phase : organiser des événements artistiques qui valoriseront le site existant. Contrat local d'éducation artistique (CLEA) en projet afin d'accompagner cette démarche.
- Pôle Sport et santé sur le site du Belvédère, au cœur de l'Arc paysager à Livry-Gargan,
- Nouveaux terrains de sport au sein de la ZAE de la Fosse Maussoin à Clichy-sous-Bois,
- Outil opérationnel pour développer la mise en œuvre opérationnelle de l'Arc « nature, culture, loisirs ».

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

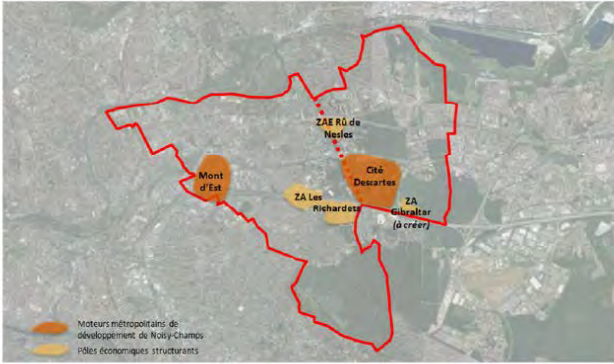


Figure 5: Les moteurs métropolitains et pôles économiques du territoire de Noisy-Champs, carte Algoé

Intégration de la Cité Descartes dans son territoire



Sources : Etude prospective, Ateliers Lion associés architectes urbanistes paysagistes / Alfred Peter paysagistes / Y Ingénierie / CITEC / Sol Paysage / TRANSSOLAR

Epamarne, étude urbaine pour l'aménagement de la Cité Descartes, octobre 2012

GRAND PARIS EST Noisy –Champs

Accélérer le développement du premier pôle économique de l'Est parisien

Quatre filières sont particulièrement ciblées :

- Efficacité énergétique de la ville,
- Ecomobilité,
- Services urbains,
- Ingénierie et conception de la ville durable.

Mise en place d'un outil d'animation économique: une animation et une promotion économique coordonnée

- Développer et mettre en réseau les services aux entreprises,
- Développer des stratégies complémentaires qui tirent parti des implantations de grandes entreprises pour les tourner vers le territoire,
- Permettre le développement et l'installation d'entreprises et d'activités connexes à ces établissements, qui proposent des emplois de divers niveaux de qualification.

Constituer un pôle tertiaire au cœur de la Cité Descartes

Requalification de la ZAE des Richardets en éco-parc d'activités

PARIS EST entre Marne et Bois

Importance des secteurs d'activités liés à la ville durable :

- construction,
- gestion des réseaux (eau, transports),
- Activités support (activités financières, présentes sur le pôle de Val-de-Fontenay),
- vivier d'artisans et d'ouvriers qualifiés dans le domaine de la construction.

Objectif à atteindre à l'horizon 2030, un taux d'emploi de 0,8 (pour 0,63 aujourd'hui).

Définir et mettre en œuvre des outils communs de soutien au commerce de proximité

Développer le Tourisme

- Développer et valoriser l'offre de proximité (loisirs, fluvial, urbain, événementiel),
- Développer et valoriser le tourisme d'affaires,
- Développer une offre d'hébergement innovante et complémentaire à celle de Paris,
- Utiliser le e-tourisme comme vecteur de promotion de l'offre touristique (supports de communication...).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

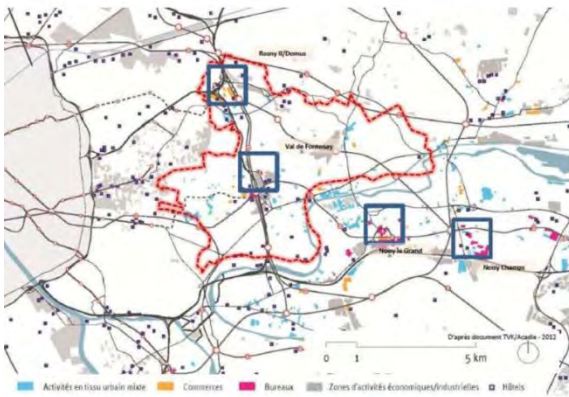
PARIS EST entre Marne et Bois

Outils

Accompagner et valoriser le tissu économique des PME

- favoriser et accompagner les initiatives locales à travers des aides ciblées ;
- Développer des synergies entre différents secteurs grâce à la mise en place d'espaces de rencontre des entrepreneurs et de partage des projets ;
- organiser la communication sous la forme d'expositions et d'actions pour faire connaître les excellences locales.

Mettre en réseau les SDE (schéma de développement économique) des villes (mutualisation de moyens et de services)



Source : SEURA 2013. POLARISATION ET DIFFUSION DU TISSU ECONOMIQUE

EST Seine-Saint-Denis

Dynamiser l'économie et l'emploi

- Améliorer l'accès aux pôles d'emploi et de formation.
- Accompagner les mutations de l'industrie, des transports et de la logistique.
- Conforter les activités existantes.
- Favoriser l'implantation de PME et PMI qui bénéficient de la proximité des grands pôles.
- Développer les secteurs en croissance comme la culture, les loisirs et l'éco-construction.

Reconvertir le site de PSA

Reconfigurer les quartiers à vocation économique

(Beau Sevran, les Hochailles à Livry-Gargan...)

- réorganiser la desserte
- mutualiser le stationnement et densifier
- développer les services (restauration, crèches, sport),
- mettre en place des infrastructures numériques,
- améliorer la qualité paysagère, architecturales et les performances environnementales des locaux
- utiliser les toitures pour les activités, le sport, la production d'énergie, la production agricole hors sol

Structurer le tissu d'entreprises du BTP en filière, la conforter grâce à la stratégie de rénovation énergétique

- formation et labellisation des entrepreneurs et mise en réseau pour rendre les PME aptes à répondre aux commandes importantes,
- constitution d'un vivier de sous-traitants qualifiés,
- formalisation de contrats types de travaux intégrant des clauses incitatives de recours aux artisans du territoire,

Développer une économie résidentielle, une économie solidaire, une économie locale dopée par la stratégie de notoriété



Figure 38 : Secteurs potentiels de plans de déplacements inter-entreprises. Etude LIN.

ECONOMIE DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE

STRATEGIE NUMERIQUE

Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

Projet de réalisation de la **Maison de l'Entreprise Innovante** pour regrouper au sein de la Cité Descartes plusieurs fonctions liées à la création et au développement des entreprises dans une logique d'ancrage territorial. Le bâtiment regroupera : un incubateur d'entreprises innovantes, une pépinière d'entreprises innovantes, un hôtel d'entreprises.

Agence Marne-la-Vallée Descartes Développement pour :

- Promouvoir l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- Renforcer et encadrer les transferts de la recherche académique vers la recherche appliquée à l'industrie et aux services,
- favoriser les implantations des laboratoires de recherche et développement des grands acteurs de l'environnement et des services urbains.

Efficacy, Institut de Recherche & Développement

Créé en 2013 sur la Cité Descartes pour répondre de manière globale à la question de l'efficacité énergétique des villes, ce centre public-privé rassemble tous les grands acteurs académiques et industriels de la conception, construction et gestion de la Ville afin de travailler sur des projets de recherche qui ont vocation à devenir des références au niveau européen et international.

Pôle scientifique et technique Paris-Est

Au cœur de la Cité Descartes, c'est un projet de pôle d'excellence et d'innovation impulsé par le ministère de l'Ecologie pour répondre aux défis de la Ville durable. pour 1500 chercheurs, ingénieurs et doctorants d'organismes dépendant du Ministère de l'Ecologie, d'écoles supérieures, d'instituts et de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée.



Figure 10: Maison de l'Entreprise Innovante, Source : <http://www.studiobellecour.com/fr/projet/maison-de-lentreprise-innovante-cit-descartes>

Schéma et perspective Projet Descartes +



Sources : Ateliers Thierry Roche & Associés, Notice explicative Projet Descartes +

ECONOMIE DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE

STRATEGIE NUMERIQUE

Paris Est entre Marne et Bois

- Participation des filières de la finance et de l'assurance, présentes sur le territoire, au développement du cluster en finançant le développement d'activités et de projets innovants,
- Développement d'une offre de formation innovante, notamment au travers du développement du SEMIS de Rosny-sous-Bois et en complémentarité avec la présence du Matériau pôle (94), pour la qualification des populations et des actifs du territoire et leur insertion dans les nouvelles filières,
- Faire émerger des polarités fortes pour que Paris Est entre Marne et Bois soit identifié à l'échelle métropolitaine dans le cluster de la ville durable,
- Constitution d'un pôle numérique sur Nogent/Le Perreux appuyé sur l'innovation center Nogent/Le Perreux, espace multimodal d'hébergement, d'accompagnement et de développement de projets dans les domaines du digital, de la ville durable.,
- Utiliser le e-tourisme comme vecteur de promotion de l'offre touristique (supports de communication...)
 - Développer des applications pour les ballades urbaines
 - Renforcer une identité numérique sur les différentes plateformes existantes (e-booking, air bnb...)
 - Développer des partenariats avec des acteurs du numérique(innovation center...).



Est Seine-Saint-Denis

- Equipement numérique pour la couverture du territoire. Le projet consiste à déployer la 3G/4G et le Wifi qui sont l'une des clefs du développement des usages numériques, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers,
- Tour Médicis: possibilité d'accueillir un incubateur des Arts numériques pour l'essor de l'art du XXIème siècle,
- Repositionner les ZAC/ZAE et les pépinières d'entreprise et hôtels d'activités en vue de l'accueil d'entreprises dédiées aux éco-innovations et aux nouveaux services de la ville durable,
- Assurer le développement numérique du territoire : développer et étendre le réseau haut débit sans fil,
- Créer un centre de ressources innovation numérique.

FORMATION



Source : dossier de permis de construire – Atelier 2/3/4

GRAND PARIS EST Noisy –Champs

Centre d’hébergement et de formation pour les apprentis et Compagnons du devoir et du Tour de France au cœur de la Cité Descartes.

**Institut universitaire des Métiers du Bâtiment Durable (IUMBD)
CFA du bâtiment** à Noisy-le-Grand.

Collège et lycée internationaux

Ouverture du **collège international** en septembre 2014.

Ouverture du **lycée international** septembre 2015.

PARIS EST entre Marne et Bois

Développer l’offre de formation sur le territoire ainsi que les activités de recherche, publique et privée, dans les différents domaines de la ville durable

- Profiter de la proximité avec la cité Descartes et de la densité des acteurs économiques pour que Paris Est entre Marne et Bois participe pleinement au pôle d’innovation de la ville durable
- Maintenir et consolider l’offre de formation sur le territoire (AFPA à Neuilly-sur- Marne, notamment),
- Regrouper les instituts de formation présents sur le territoire en pôles pour assurer leur visibilité à l’échelle métropolitaine : constitution d’un pôle de Formation sanitaire et sociale à Neuilly-sur-Marne regroupant les différents instituts existants sur le territoire, et constitution d’un pôle d’expérimentation des métiers de l’habiter à Neuilly-sur-Marne,
- Implanter de nouveaux équipements de formation sur le territoire, essentiellement en lien avec l’université Paris Est, en partenariat avec le Conseil Régional.

FORMATION

Est Seine-Saint-Denis

Dispositif pour agir à l'échelle du Grand Roissy

Renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire pour:

- Promouvoir les recrutements et les formations en alternance,
- Développer et coordonner les formations facilitant l'accès aux emplois aéroportuaires,
- Sécuriser les parcours professionnels, en particulier des salariés les plus précaires,
- Observer pour anticiper les évolutions de l'emploi et des compétences,
- Développer l'offre de formation.

Une structuration de l'accès à la formation

- Recensement et d'analyse des formations initiales et continues existantes à l'échelle du Grand Roissy pour pouvoir définir les nouvelles formations à développer ainsi que les modalités d'information. (Outil! Le GIP emploi),
- Nouveau pacte pour l'emploi,
- Aulnay-sous-Bois réfléchit par exemple avec Vinci construction à la création d'un pôle pilote de formation et d'apprentissage (issu du concept « leerpark »), projet qui vise à associer sur un même site des établissements de formation professionnelle et des acteurs du monde de l'entreprise,
- Lancer une étude pour structurer la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui mutualisera les moyens déployés sur le territoire au service d'une stratégie commune lisible et cohérente.

TRANSITION ENERGETIQUE - EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

Positionnement de la Cité Descartes, moteur de la construction durable et de l'efficacité énergétique.

Des études seront lancées pour mettre en place de nouvelles solutions énergétiques sur le secteur, (smarts grids, la géothermie profonde, les réseaux de chaleur...)

Connecter Les ZAE des Richardets et du Rû de Nesles, et bientôt la zone d'activités de Gibraltar à la Cité Descartes et constituer des territoires d'essaimage de ses innovations et réalisations .

La zone des Richardets: requalifier et développer cette zone sous la forme d'un éco-parc d'entreprises gestion partagée des ressources, notamment énergétiques.

Directives environnementales

- **Energie / CO2 :** Proposer une solution d'approvisionnement énergétique en tenant compte de la programmation sur chaque secteur pour atteindre l'objectif du « zéro carbone»
- **Gestion des eaux pluviales :** maîtrise du ruissellement à la parcelle, rétention d'eaux, réutilisation des eaux de pluie
- **Aéraulique :** optimiser l'agencement des bâtiments et les formes urbaines à des fins aérauliques afin de permettre la pénétration des vents d'été et le blocage des vents d'hiver
- **Confort extérieur :** optimiser le confort en espaces extérieurs
- **Lumière du jour :** optimiser l'agencement des bâtiments à des fins d'éclairément naturel , favoriser la pénétration de la lumière naturelle dans les bâtiments et les espaces extérieurs

Etude sur les smart grids urbains

Etude de faisabilité de déploiement de la géothermie profonde sur le périmètre de la Cité Descartes élargie

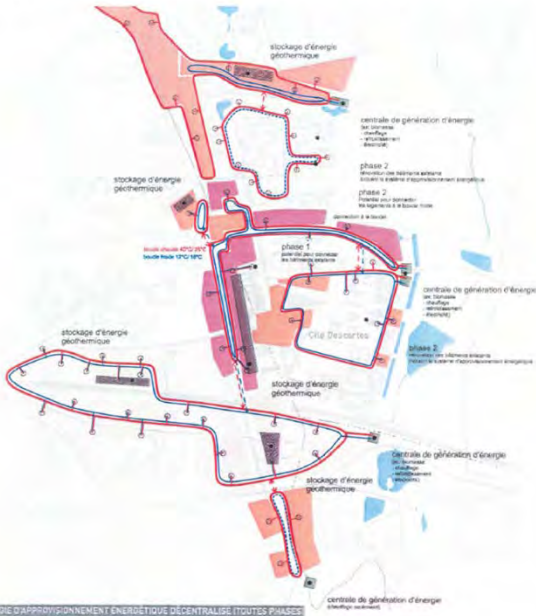
Développement de réseaux de chaleur

PARIS EST entre Marne et Bois

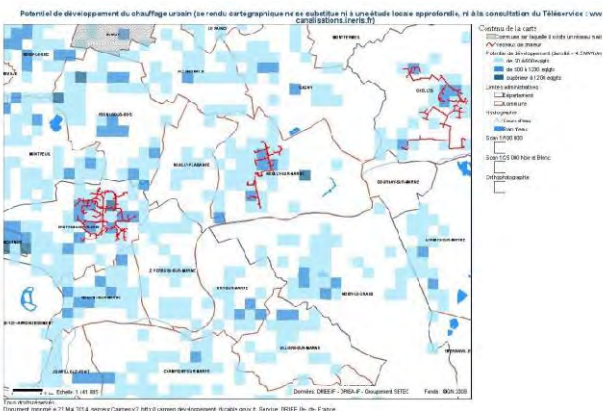
Développement des réseaux de chaleur et des chaufferies d'îlots

- Réalisation d'un ouvrage de transport d'eau basse température en sous-œuvre à Fontenay-sous- Bois,
- Étude de faisabilité technico-économique de l'extension et de la mise en synergie des réseaux de chaleur de Fontenay-sous-Bois et Rosny-sous-Bois sur Montreuil.
- Création d'un nouveau réseau de chauffage urbain utilisant la géothermie à Rosny-sous-Bois avec une centrale géothermique implanté dans la partie Nord de la ville
- Étude de faisabilité technico-économique de création de chaufferies d'îlots à Fontenay-sous-Bois.
- Création d'un réseau de chauffage urbain utilisant la géothermie à Neuilly-sur-Marne et raccordement au réseau existant.
- Création d'un nouveau réseau de chauffage urbain utilisant la géothermie à Rosny-sous-Bois (Domus).

Stratégie d'approvisionnement énergétique décentralisé (toutes phases)



STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE DECENTRALISE (TOUTES PHASES)
Sources : Dossier Ecocité Noisy-Champs, compléments de réponse 26 juin 2012



TRANSITION ENERGETIQUE - EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Est Seine-Saint-Denis

Une charte environnementale pour guider les projets d'aménagement, intégrée aux bilans financiers dès les réflexions amont. pour donner indications quantitatives et qualitatives:

- la capacité de reconversion des constructions en cas de changement d'usage,
- les performances énergétiques des constructions,
- l'utilisation des énergies renouvelables,
- l'absorption des eaux pluviales et le ralentissement des écoulements,
- la gestion économe et écologique des espaces publics,
- la gestion des déchets de chantier,
- la réduction des nuisances de chantier,
- la mutualisation des places de stationnement,
- la desserte en transports collectifs,
- la desserte et le stationnement cyclable.

priorité à la rénovation thermique des bâtiments

- priorité au pavillonnaire et aux copropriétés vieillissantes ou dégradées

OUTILS

structuration des acteurs pour harmoniser les modes d'action et d'autre part de construire un outil de mise en oeuvre

Opérationnelle: **une nouvelle Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)**

guichet unique en bénéficiant :

- d'une assistance pour le montage économique et pour la formalisation des demandes de subventions cumulables,
- d'un conseil architectural et technique pour optimiser les résultats thermiques tout en préservant le caractère patrimonial des pavillons (mise à disposition d'une charte et possibilité de consulter des experts architectes, ingénieurs, géomètres...), ...
- d'informations sur les énergies renouvelables (micro-éoliennes, panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, puits canadiens, pompes à chaleur...),
- d'un accompagnement pour les procédures d'urbanisme en lien avec les services instructeurs,
- d'une sensibilisation aux éco-gestes pour limiter les consommations au nécessaire,
- d'un annuaire d'artisans locaux certifiés avec possibilité de grouper les commandes pour faire des économies d'échelle sur les coûts de travaux,

GRAND PAYSAGE - TRAME VERTE ET BLEUE



Source : PADD du PLU de Noisy-le-Grand, novembre 2011

Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

**Valoriser le grand paysage,
Mettre en valeur l'identité paysagère du territoire**

- **projet urbain des Quartiers Ouest de Noisy-le-Grand:**
- Maille Horizon Nord, Boulevard du mont d'est requalifié : promenade haute et basse, l'avenue Montaigne; Le parc des coteaux : un lieu de vie du quartier
- **Projet urbain de la Rive Charmante:** réalisation d'un «éco-port» de plaisance destiné à devenir l'une des activités majeures du tourisme à Noisy le Grand - 150 bateaux.
- Un parc de 2 ha en bords de Marne, pour préserver le patrimoine naturel et assurer une transition douce avec les berges

Objectifs de la ville de Noisy-le-Grand pour la mise en valeur de son patrimoine naturel :

- Promouvoir les bords de Marne en tant qu'espace naturel majeur de la région parisienne ;
- Préserver le Bois Saint-Martin et l'ouvrir partiellement au public ;
- Assurer le traitement de qualité du milieu urbain existant, en intégrant la dimension environnementale comme une composante urbaine, avec la mise en place des trames vertes et bleues

PARIS EST entre Marne et Bois

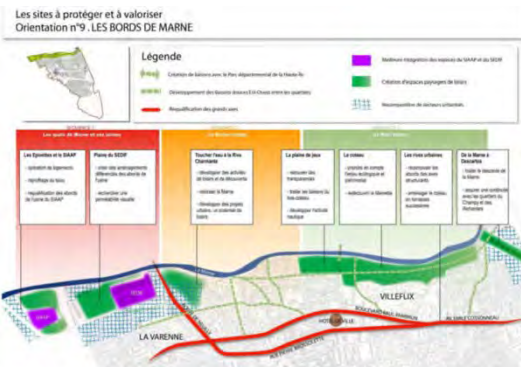
Mise en relation de différents espaces ouverts du territoire pour :

- améliorer leur fonctionnement écologique et social (au bénéfice des populations locales) ;
- assurer la liaison entre les deux grandes structures paysagères façonnant l'identité du territoire (la Marne et les coteaux boisés, la liaison des ports) ;
- conforter le rôle socio-écologique joué par l'ensemble des espaces verts interstitiels (y compris les jardins pavillonnaires), en confortant et développant des actions participatives telles que des jardins partagés ou ouvriers, en utilisant la richesse et la diversité des espaces verts et aquatiques de l'ensemble du territoire comme support à l'éducation à l'environnement...

Prendre en compte les enjeux en matière d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de gestion des risques liés à l'eau (ruissellements, inondations).

Patrimoine naturel remarquable :

Plateau d'Avron, îles de la Marne, Parc de la Haute île, éco-parc des Carrières



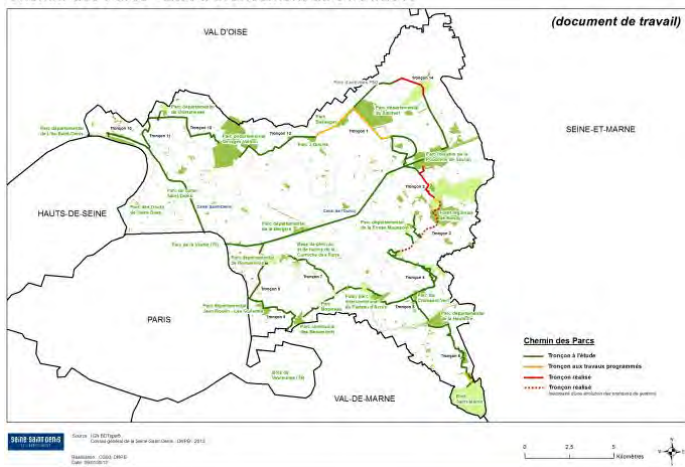
Source : OAP du PLU de Noisy-le-Grand, novembre 2011



SOURCE : SEURA 2013, PROJET DE TRAME VERTE ET BLEUE DU CDT PARIS EST ENTRE MARNE ET BOIS

GRAND PAYSAGE - TRAME VERTE ET BLEUE

Chemin des Parcs - Etat d'avancement au 01/01/2013



Est Seine-Saint-Denis

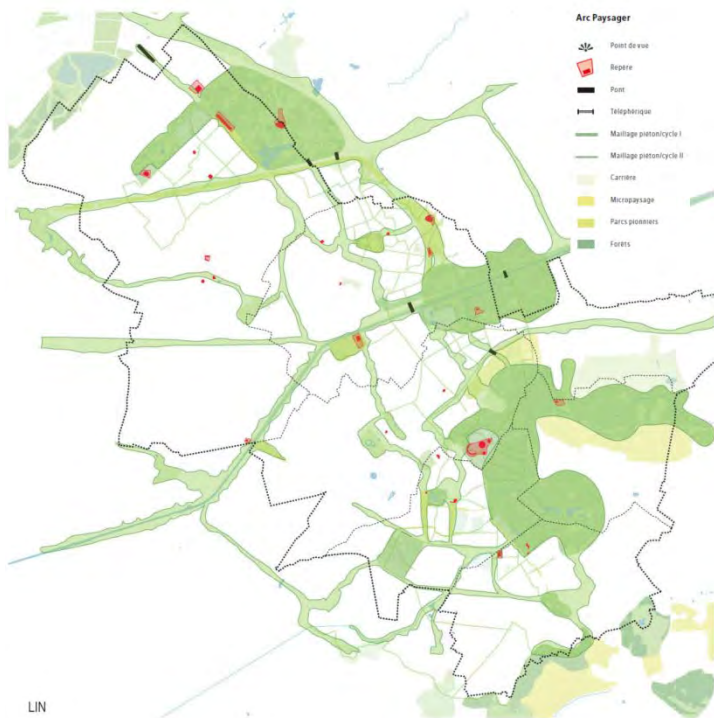
Construire une nouvelle relation entre la ville et la nature.

- Faciliter l'accès à la nature pour les habitants du territoire de l' « Est Seine-Saint-Denis ».
- Profiter de l'atout paysager pour améliorer le cadre de vie et l'image du territoire à l'échelle de la métropole.
- Renforcer les espaces verts comme élément identitaire du territoire

L'Arc paysager et le canal de l'Ourcq : une destination métropolitaine

le Chemin des parcs développé sur plusieurs communes.

- amplifier le schéma régional des continuités écologiques (SRCE) inscrit dans le SDRIF en proposant des liaisons complémentaires
- créer la « Manufacture des jardins », qui associe événement et construction de l'espace. Cette action a pour ambition d'accroître l'identité verte du territoire à travers la production de jardins, dont les dimensions peuvent être multiples : activités partagées, production de nourriture, cuisine, paysage, création artistique.



LIN

Figure 25 : L'Arc Paysager. Etude LIN.

Aménagement des entrées et de la lisière Sud-Ouest de la forêt régionale de Bondy

Il s'agit de réaménager la lisière de la forêt afin de créer une perméabilité entre le milieu urbain et le milieu forestier.

MOBILITE - TRANSPORTS - DEPLACEMENTS



Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

La gare du Grand Paris : créer une nouvelle polarité urbaine, emblématique de la centralité Noisy-Champs

Qualification des axes

l'axe Mont d'Est-Cité Descartes

- Faciliter la lisibilité du linéaire le long du RER A
- Amélioration des continuités viaries et liaisons douces
- Requalification des voiries, paysage, nouveaux franchissements
- Couverture de la tranchée du RER
- Repenser les liens vers l' A4

Axe Pambrun-Cossonneau / RD 199:

- développement d'infrastructures de transport collectif
- nouveau boulevard urbain, liaisons douces
- Imaginer le devenir de l'A4

Projet de TCSP EST-TVM : Création du Trans Val de Marne (TVM) à l'Est – Terminus Mont d'Est

Etude stationnement / rabattement à faire

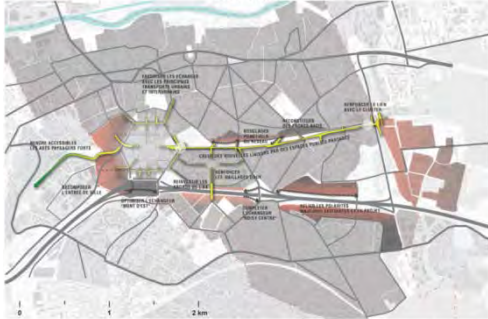
Refonte du réseau de bus en amont de la mise en service de la gare Grand Paris Express

Aménagement des liaisons douces

Complexe multi-services de mobilité

L'objectif est de regrouper un très grand nombre de commodités (services de conciergerie, expérimentation d'un point logistique pour le dernier kilomètre,

Schéma de principe : établir des liens entre le Mont d'Est et le pôle de la Cité Descartes



Source : Ville de Noisy-le-Grand, Rapport final du schéma directeur du Grand Projet Ouest, Agence Devillers - HYL - Icade Aménagement - CD Via, février 2012

PARIS EST entre Marne et Bois

Organisation spatiale des pôles de transport de Val-de-Fontenay et de Rosny-sous-Perrier

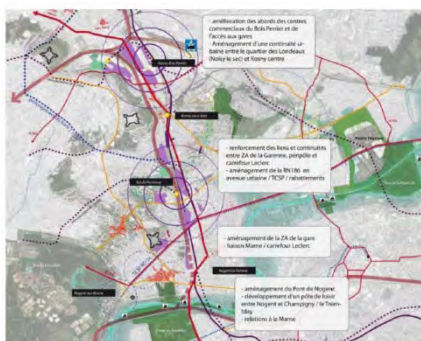
« La ville des courtes distances »

Transports en commun: un maillage à toutes les échelles du territoire en favorisant la mobilité d'un réseau à l'autre ainsi qu'un rééquilibrage de l'offre vers l'Est

- des liaisons avec les pôles voisins.
- Les gares de l'Est et du Nord Est du territoire (RER E et prolongement ligne 11) pourront jouer un rôle de gare de rabattement pour les territoires Seine et Marnais. Une partie du territoire pourrait, avant 2030, se rabattre vers d'autres gares (Champigny Centre, Noisy Mont d'Est) ;
- une réorganisation et hiérarchisation des déplacements, en prenant en compte les questions de la désaturation de certains pôles de transports et de la spécialisation des grandes polarités du territoire existantes (Val-de-Fontenay et Rosny-sous-Bois) ou projetées (par exemple : pôle urbain de Neuilly-sur-Marne).



FIGURE 1. SEPTRE ENVIRONNEMENT, LES BESOINS AUX METROPOLITAINS DE TRANSPORTS EN COMMUN MOINS LOUD EN 2014



SOURCE : SEURA, ETUDE URBAINE DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL PARIS-EST ENTRE MARNE ET BOIS (2013)

MOBILITE - TRANSPORTS - DEPLACEMENTS



☐ Principaux carrefours à requalifier

SOURCE : SEURA, LES PRINCIPAUX CARREFOURS A REQUALIFIER

L'échelle urbaine : une nouvelle armature de transports collectifs renforce les alternatives à l'automobile



Figure 32 : Lignes de désin. Etude LIN.



Figure 31 : Le réseau des transports. Etude LIN.

• *L'échelle du quartier : les mobilités douces maillent assurent une desserte fine*

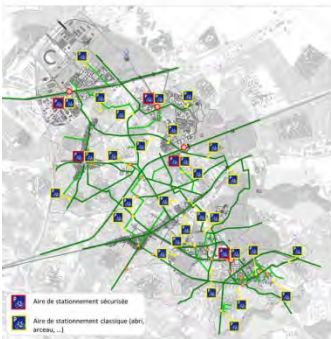


Figure 36 : Schéma de principe des chemins cyclables et secteurs de stationnement cycles, Etude LIN et EGIS.

PARIS EST entre Marne et Bois

Réaménagement du réseau viaire et notamment :

- les deux axes structurants relevant d'un intérêt national et métropolitain, l'A86 et l'A4 ;
- les deux axes stratégiques à l'échelle du Contrat de Développement Territorial, l'ex- RN34 et l'ex-RN370 ;
- les franchissements de la Marne, le pont de Nogent ;
- les carrefours problématiques: le carrefour Leclerc et le carrefour de la Résistance

Transformation de la A 86 en autoroute urbaine

Transformation de la RD34 en boulevard urbain

Même projet à mettre en œuvre sur la RD370 et la RD 86 .

Réflexion globale sur l'organisation spatiale du secteur de

Val-de-Fontenay qui a vocation à devenir un site majeur d'interconnexion des réseaux de transports d'intérêt métropolitain

Est Seine-Saint-Denis

Faciliter la mobilité

- Améliorer significativement les échanges avec les grands pôles d'emplois et de formation de la métropole.
- Améliorer le maillage viable pour une meilleure desserte et une meilleure lisibilité du territoire.
- Favoriser à l'occasion de tout projet les modes de transport alternatifs à l'automobile.
- Faciliter le rabattement vers les gares.
- Construire une chaîne de mobilité de l'échelle du pavillon à celle de la métropole

Evolution de la RN370 seul axe qui traverse les communes du nord au sud.

Renforcement des possibilités de franchissement du canal de L'Ourcq à Sevrans

Développer l'usage du vélo

- disposer d'itinéraires continus, agréables et sûrs,
- disposer d'équipements de stationnement nombreux, bien situés et efficaces contre le vol,
- connaître les bonnes pratiques

Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE):

Concevoir et étendre les plans de déplacements d'entreprises (PDE) afin que les employeurs mettent en cohérence leurs politiques de transports et mutualisent les solutions qu'ils apportent à leurs salariés pour simplifier les parcours et réduire l'utilisation de la voiture individuelle (mise en place d'une centrale de mobilité, sous forme de plateforme physique au sein des pôles d'échanges et de plateforme dématérialisée)

LOGEMENT - HABITAT

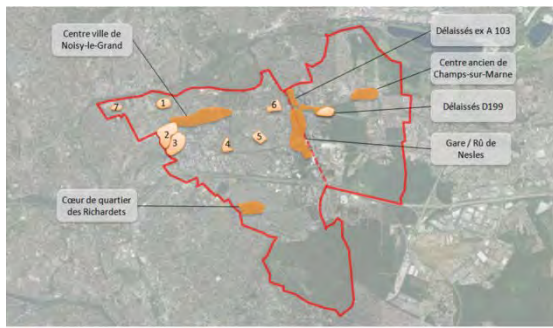
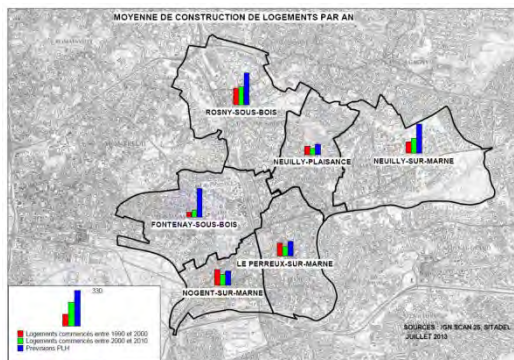


Figure 31: Localisation des secteurs prioritaires de construction de logements, source SCoT Val Maubuée, Plaquette CDT Devillers - Icade - HYL – Indigo - SCET, carte Algoé



Orientations d'aménagement par quartier, source PLU Noisy-le-Grand



Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

Accroître le niveau de production et diversifier l'habitat disponible

Objectif: 900 logements par an en moyenne sur la durée du CDT (15 ans), ce qui représente une croissance pour certains quartiers de près de 30%.

Des opérations d'aménagement dans lesquelles le logement domine

- ZAC du Clos d'Ambert
- Projet de Gournay-Cossonneau
- Site de l'Ecole Louis Lumière

Prévoir l'accueil temporaire des étudiants, chercheurs, salariés en formation, du Cluster de la Ville Durable

PARIS EST entre Marne et Bois

Objectif : 1370 logements par an sur le territoire du Contrat de Développement Territorial.

Objectif Rosny-sous-Bois: 317 logements par an pendant les trois premières années, puis 325 logements par an pendant les trois dernières

Rosny S/bois:

- Poursuivre le projet de rénovation urbaine de la résidence Casanova/Bois d'Avron (Logirep);
- Centre commercial Bois Perrier, programme de logements et requalification des espaces commerciaux;
- Quartier Boissière/Saussaie-Beauclair

Est Seine-Saint-Denis

Améliorer la qualité de l'habitat, qu'il s'agisse du logement social, du pavillonnaire diffus soumis à la précarité énergétique ou des copropriétés dégradées.

Préparer les conditions d'un acte II de la rénovation urbaine permettre aux habitants des cinq villes du CDT de se loger dans des meilleures conditions,

- remplacer les logements qui, obsolètes ou en mauvais état, sont amenés à disparaître,
- répondre aux besoins de desserrement,
- accueillir de nouveaux habitants,
- améliorer le parcours résidentiel des populations

23 475 correspond à une augmentation réelle nette d'environ 19 900 logements pour les cinq villes, et du remplacement d'environ 3500 logements de mauvaise qualité par des logements neufs, actuelles.

Objectif: 1565 logements par an,

Développer les parcours résidentiels par une offre adaptée

- Poursuite de l'effort de rénovation urbaine
- Veiller à la qualité du tissu pavillonnaire
- Lutter contre l'habitat indigne: mis en place d'une commission « marchands de sommeil »,
- Mieux gérer les copropriétés

Equipements induits:

Un ajustement de l'offre doit être engagé afin:

- de compenser le manque d'équipements sportifs sur le territoire, en particulier par la construction de gymnases, terrains de tennis, piscines, espaces extérieurs de pratique sportive et salles spécialisés,
- d'anticiper l'évolution des effectifs scolaires, particulièrement importants sur le territoire, par la réalisation et/ou rénovation de nouvelles structures d'accueil,
- d'améliorer l'offre pour la petite enfance et l'accueil des personnes âgées

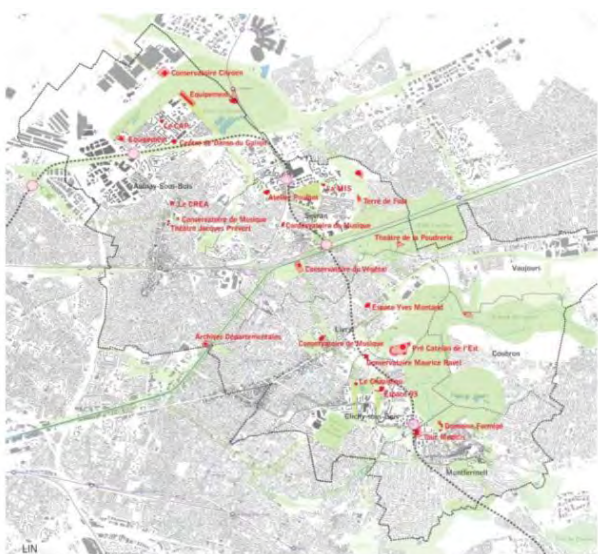


Figure 54 : L'Arc paysager et l'armature d'équipements culturels et de loisirs

Grand Paris Grand Est

Synthèse des entretiens avec les Maires

Mars 2017

Synthèse des entretiens avec les Maires

Restitution

Les élus du territoire Grand Paris Grand Est ont engagé un partenariat avec l'IAU et l'APUR, visant au travers de l'élaboration d'un atlas du territoire, à accompagner l'EPT dans ses réflexions sur un futur projet de territoire et son positionnement au sein de la métropole. Pour poursuivre les travaux, des entretiens avec chaque Maire des quatorze communes ont été menés.

Le portrait du territoire présenté lors du séminaire de lancement a servi de point d'appui à chaque entretien. Les entretiens ont été l'occasion pour chaque Maire de revenir sur ses projets pour sa commune. Les questions du positionnement de chaque commune au sein de Grand Paris Grand Est et des enjeux à porter collectivement ont été évoquées. Les avis et suggestions des élus constituent la base de cette synthèse.

RV en mairie		Entretien avec		Date
1	Gournay-sur-Marne	Eric Schlegel, Maire	Delphine Schlegel, adjointe au maire chargée du cadre de vie	20 octobre
2	Villemomble	Patrice Calmejane, Maire	Pierre Bernard, directeur de l'urbanisme	24 octobre
3	Raincy	Jean-Michel Genestier, Maire	Alexandre Anpilhac, directeur de Cabinet	2 novembre
4	Coubron	Ludovic Toro, Maire	Stéphane Chassigneux, directeur de Cabinet Pascal Jakowczyk, Référent de la Ville aux territoires	3 novembre
5	Noisy-le-Grand	Brigitte Marsigny, Maire	Mathieu Lheriteau, directeur général des services Christian Marion, directeur urbanisme et aménagement Benoit Naget, DGA chargé du développement et de l'aménagement durable	4 novembre
6	Montfermeil	Xavier Lemoine, Maire		8 novembre
7	Gagny	Michel Teulet, Maire		8 novembre
8	Rosny-sous-Bois	Claude Capillon, Maire	Gabriel Lapeyre, directeur de Cabinet Francois Lanclart, directeur général des services Djamel Hamadou, directeur des services Aménagement durable	9 novembre
9	Clichy-sous-Bois	Olivier Klein, Maire	Fabien Ansel, directeur de Cabinet	9 novembre
10	Vaujours	Dominique Bailly, Maire	Samir Benamar, directeur général des services	10 novembre
11	Neuilly-sur-Marne	Jacques Maheas, Maire		15 novembre
12	Neuilly-Plaisance	Christian Demuyneck, Maire		1 ^{er} décembre
13	Pavillon-sous-Bois	Philippe Dallier, Sénateur Maire	Katia COPPI, 1 ^{ère} adjointe au maire déléguée à l'Éducation et aux Activités Périscolaires Patrick SARDA, 6 ^{ème} adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement Serge CARBONNELLE, 8 ^{ème} adjoint au maire délégué aux Finances Oliver SOLER, directeur général des services	2 décembre
14	Livry –Gargan	Pierre-Yves Martin, Maire	M. Grégory FICCA conseiller municipal délégué au logement ; M. Joseph SALAMON directeur général des services,	6 mars 2017
	Noisy-le –Grand	Rencontre avec les référents techniques des villes – PLU–Aménagement – Habitat		13 décembre

Un territoire engagé dans une construction nouvelle

Grand Paris Grand Est est un territoire sans expérience d'intercommunalité, à l'exception des communes de Clichy et Montfermeil.

La majorité des élus estime que les limites de Grand Paris Grand Est ont été dessinées à l'encontre des dynamiques d'échanges et des habitudes de travail existantes mises en place avec les communes extérieures au territoire. Les similitudes en matière de morphologies urbaines n'ont pas davantage été prises en compte. Ce sentiment est particulièrement fort pour les communes du nord et du sud du territoire, « naturellement » tournées vers les communes limitrophes. Gournay a évoqué son lien à la ville de Chelles, et Noisy-le-Grand, son articulation à Champs-sur-Marne. Vaujours aurait souhaité être intégré à l'EPT Paris Terres d'envol. Rosny-sous-Bois et Neuilly-sur-Marne regrettent de ne pas faire partie des communes de l'EPT Paris-Est Marne-et-Bois (ancienne ACTEP) avec lesquelles elles travaillaient depuis longtemps. Le terme de « ventre mou » du département a souvent été utilisé pour caractériser le territoire.

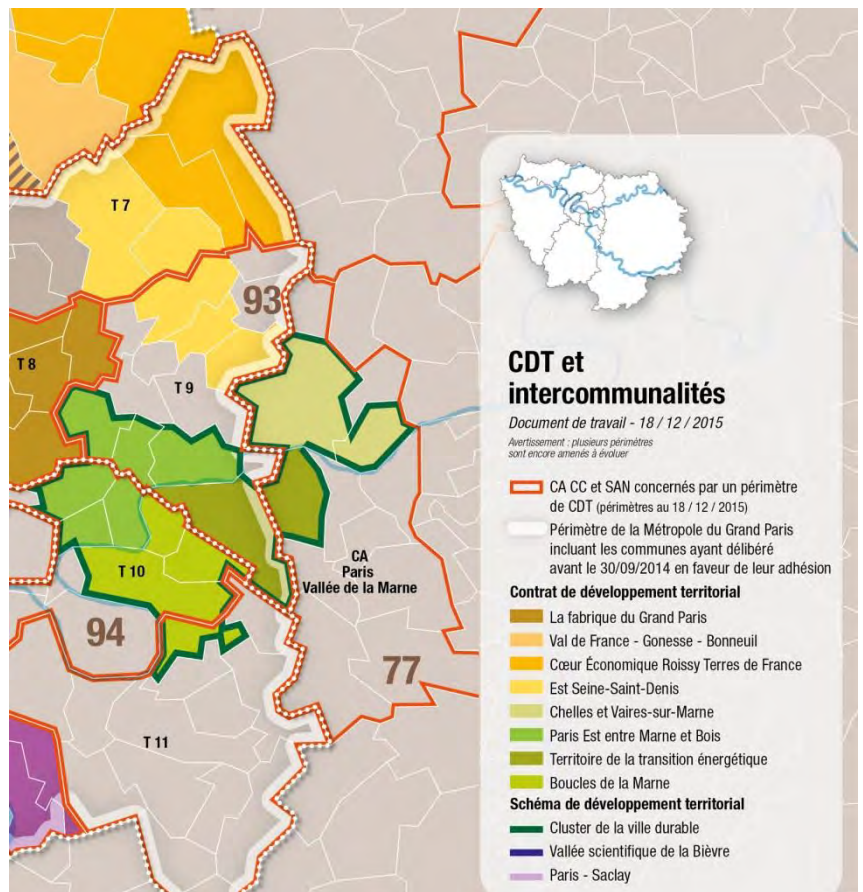
Les communes se jugent globalement trop différentes pour trouver un intérêt à agir ensemble et l'appartenance au territoire est souvent ressentie

comme une contrainte.

La question du « coût supplémentaire sans avantage » a souvent été évoquée.

Chacun reconnaît que les communes de Grand Paris Grand Est peinent à travailler ensemble. Le territoire est « jeune » et les acteurs ne se connaissent pas encore très bien. « Il faut donc apprendre à se connaître, et trouver une histoire, des racines communes à partager ». Aujourd'hui, des discussions s'engagent, toutes les communes se réunissent de façon hebdomadaire (deux instances : maires et directeurs généraux des services). Il s'agit de gérer les problèmes avec une obligation de résultat. Il faut définir des objectifs partagés, des compétences et des modes de fonctionnement. La « survie du territoire viendra de liens astucieux à développer avec le nord, l'est, le sud et l'ouest ». Des complémentarités sont à rechercher.

Trois contrats de développement territorial (CDT) sont « partagés » avec les intercommunalités voisines. Il s'agit de Grand Paris Est Noisy-Champ, Paris Est entre Marne et Bois et Est Seine-Saint-Denis. Certains y voient une forme de culture du travail en commun qu'il s'agit aujourd'hui de diffuser au sein du territoire.



Compétences et mutualisation

Les maires de Grand Paris Grand Est se retrouvent dans la volonté de démontrer que le territoire ne se substitue pas aux maires : « rien ne se fera dans leur commune sans eux, rien ne leur sera imposé ». La fonction de maire a souvent été interrogée au regard des compétences attribuées à l'établissement public territorial.

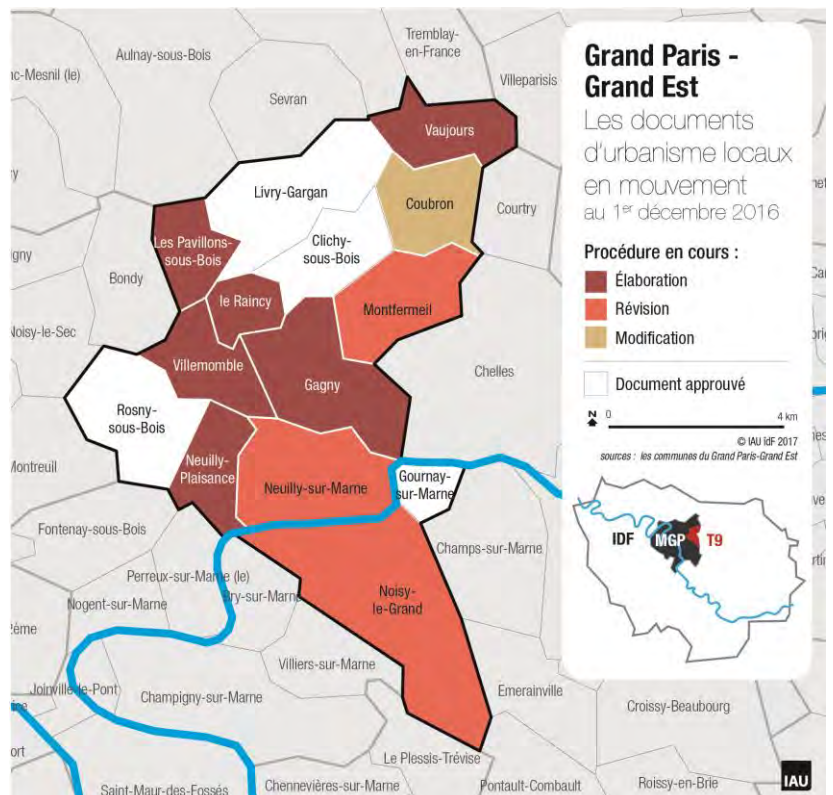
Le choix a été arrêté de ne travailler que sur les compétences obligatoires dévolues au territoire : protection et mise en valeur de l'environnement (déchets des ménages, assainissement, eau, plan climat air énergie), politique de la ville, aménagement de l'espace (PLU). La compétence eau ne pose pas de difficulté car toutes les communes ont adhéré au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif). Ce n'est pas le cas pour l'assainissement. Concernant la compétence aménagement, une présentation des différents PLU des communes du T9 a été faite aux élus du territoire. A ce jour, aucune réflexion commune n'est engagée pour le lancement d'un PLU intercommunal, les maires n'y sont pas favorables.

Toutes les questions de mutualisation restent à discuter. Dans quels domaines les mutualisations au sein du territoire peuvent-elle apporter une économie d'échelle ? Mutualiser et participer à la maintenance d'équipements existants pour les communes voisines

paraît possible mais cela semble moins évident lorsque ces équipements sont éloignés. D'autant que la configuration du territoire et le manque de liaisons TC « nord sud » freinent les déplacements au sein du territoire. Ainsi, les retours attendus par la création de la villa Médicis sur l'ensemble de l'EPT ne sont pas ressentis comme une évidence par tous.

Un enjeu fort de Grand Paris Grand Est réside dans la réussite à obtenir que chaque commune soit bénéficiaire de la mutualisation, le territoire sera alors accepté comme une échelle pertinente de gouvernance. La mutualisation d'une société d'aménagement à l'échelle du territoire a par exemple été évoquée par les communes de Rosny-sous-Bois et Noisy-le-Grand.

	Document en vigueur	Procédure en cours					
		Nature	Lancement	Débat sur le PADD	Arrêt du projet	Enquête publique	Approbation
Clichy-sous-Bois	PLU approuvé en 2012	Modification	Arrêté 12 octobre 2015			Du 17/12/16 au 08/02/16	DCT 8 juin 2016
Coubron	PLU approuvé en 2007	Revision	DCM 22 avril 2015			Non planifié	
		Modification	2011			M-2017	Fin 2017
Gagny	PCS approuvé en 1992	Elaboration	DCM 29 mars 2012	CM 30 juin 2014	DCM 16/12/16 puis DCT 13 septembre 2016	18 avril - 01 mai 2017	DCT 4 juillet 2017
Gournay-sur-Marne	PCS approuvé en 2001 - modifié en 2011 et 2013	Elaboration	DCM 25 juin 2014	CM 7 octobre 2015	DCM 22 décembre 2016	Du 02/05/16 au 01/06/16	DCT 18 octobre 2016
Le Raincy	PCS approuvé en 1976 - dernière modif. en 2012	Elaboration	DCM 30 mars 2015	CM 30 novembre 2015	DCT 14 juin 2016	Du 03/11/16 au 02/12/16	DCT février / mars 2017
Les Pavillons-sous-Bois	PCS approuvé en 2001 - révisé en 2002 - 2007 et 2014	Elaboration	DCM 20 juin 2015	CT 8 avril 2016	DCT 5 juillet 2016	Du 19/10/16 au 21/11/16	DCT 26 février 2017
Livry-Gargan	PLU approuvé en 2011 - révisé en 2015						
Montfermeil	PLU approuvé en 2004	Revision	DCM 21 janvier 2015	CM 16 décembre 2015	DCT 14 juin 2016	Du 17/11/16 au 19/12/16	DCT 26 février 2017
Neuilly-Plaisance	PCS approuvé en 1980 - modifié à plusieurs reprises	Modification PCS	?			1er trimestre 2016	DCT 13 mai 2016
		Elaboration PLU	DCM 18 septembre 2014	CT 14 juin 2016	DCT 13 décembre 2016	Avril 2017	DCT 4 juillet 2017
Neuilly-sur-Marne	PLU approuvé en 2014	Revision (pour assurer l'ajustement progressif d'un logement)	DCM 17 décembre 2015			Non planifié	
		Revision (sans en complexifier le processus)	DCM 17 décembre 2015			Non planifié	
Noisy-le-Grand	PLU approuvé en 2011	Revision	DCM 15 juillet 2014 DCM 15 décembre 2015 (nouveau dossier)	CT 14 juin 2016	DCT 24 janvier 2017	?	DCT septembre 2017
Rosny-sous-Bois	PLU révisé en nov. 2015						
Vaujours	PCS	Elaboration (revenir à l'origine avec un nouveau zonage)	DCM 15 décembre 2015	CM 15 décembre 2015	DCT 18 mai 2016	Du 14/11/16 au 10/12/16	DCT 28 février 2017
Villemomble	PCS approuvé en 1991	Elaboration	DCM 10 avril 2015	CT 8 avril 2016	DCT 8 septembre 2016	Du 19/12/16 au 24/01/17	DCT 28 février 2017



L'image et l'attractivité de Grand Paris Grand Est, vers du « marketing territorial » ?

L'image du « territoire pauvre » a été évoquée par un grand nombre d'élus. Leur souhait est de ne pas stigmatiser les discussions du territoire autour des problématiques lourdes de Clichy et Montfermeil, les autres communes du territoire « ne s'y retrouvent pas ». Il faut changer l'image du territoire et mettre en avant collectivement ses atouts : sa qualité résidentielle, les disponibilités foncières, la richesse de la population dans certains secteurs.

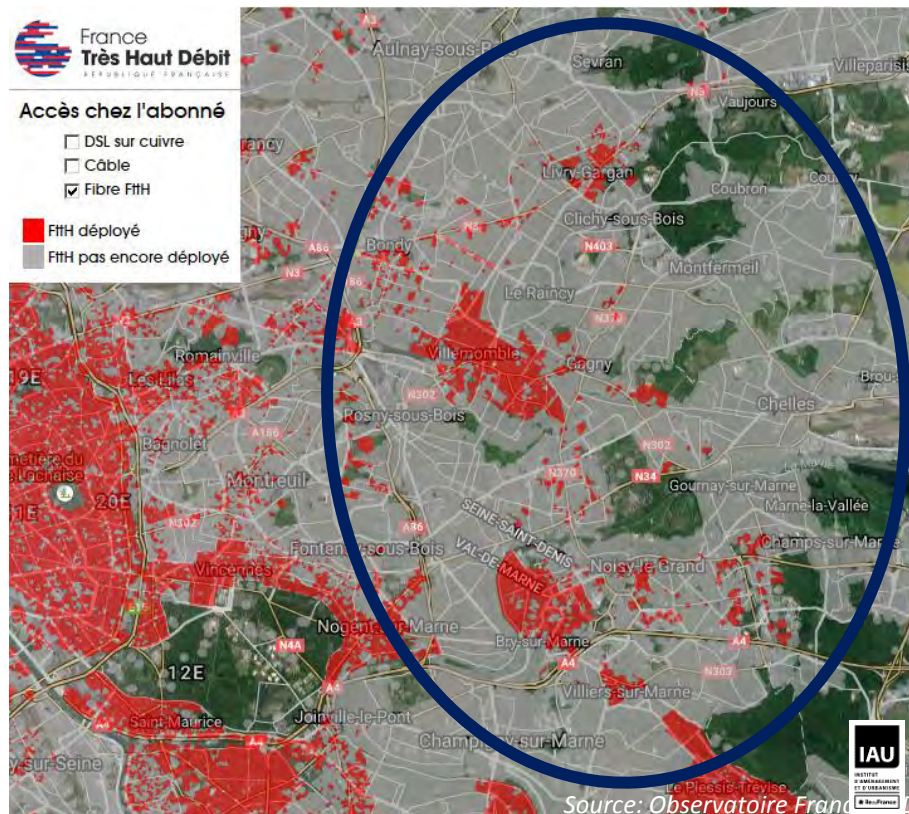
Grand Paris Grand Est n'a pas de dynamique économique d'échelle territoriale. Son ambition n'est d'ailleurs pas de rivaliser avec les pôles économiques voisins. Pour certains maires, le développement économique et l'emploi restent un enjeu avant tout d'échelle communale.

Beaucoup estiment cependant qu'il est important de « vendre » le territoire auprès des entreprises et des acteurs économiques privés pour créer plus d'emplois localement.

Il est nécessaire d'identifier des filières économiques porteuses qui pourraient être développées dans le territoire à partir de certains points d'accroche locaux. La forte présence d'espaces forestiers et naturels est un levier pour l'économie verte. La « silver economy » est également une filière à promouvoir. Le territoire a peut-être une carte à jouer pour attirer les start-up. La recherche de sites pour la mutualisation des espaces de livraisons et/ou des espaces dédiés à la logistique est également à engager. Favoriser le parcours artisanal peut aussi être un levier afin de créer les emplois moins qualifiés.

Pour attirer des entreprises et développer de nouveaux modes de travail, l'accès à la fibre est la condition première. L'ensemble du territoire n'est pas desservi, l'accueil d'entreprises est très difficile en l'absence de réseau. L'enjeu est également de réfléchir aux surfaces vacantes pour maintenir les entreprises au sein du territoire et éviter qu'elles le quittent par manque de place dans leur commune d'implantation ; s'interroger également sur les nouvelles formes d'expression des besoins fonciers moderne comme le coworking.

Le déploiement du FTTH sur le territoire en avril 2016



Un territoire dans lequel « il fait bon vivre » mais un manque de mixité

Un des atouts du territoire est son environnement, sa qualité résidentielle : « Il faut le faire savoir et le faire valoir ». Il faut donner de la visibilité et de la lisibilité. Avec un tissu pavillonnaire dominant et une large part d'espaces ouverts, la qualité de vie est appréciée. Tous s'accordent à considérer cette particularité comme un atout.

La majorité des plans locaux d'urbanisme sont en révision. Les objectifs recherchés communs sont la préservation du tissu pavillonnaire existant, le maintien des commerces de proximité, la requalification des centres villes. L'enjeu de la requalification du tissu pavillonnaire vieillissant est relevé par l'ensemble des élus du territoire, notamment du fait du développement de la présence des marchands de sommeil.

Les logements sociaux sont jugés inégalement répartis, la question de l'équilibre de ces logements à l'échelle du territoire a été relevée, « chacun doit prendre sa part ». Les efforts devant être faits par les communes déficitaires en logements sociaux entraînent aujourd'hui pour certaines des difficultés au regard des finances locales, des besoins en équipements et des capacités à produire des projets mixtes., compte tenu de la « rareté » foncière.

Beaucoup de projets sont en cours et prévus à l'échelle communale : Zac, projet de nouveaux quartiers d'habitat avec logements sociaux, marchés... Les commerces locaux ont parfois des difficultés à se développer, en raison de la proximité de Rosny 2 et d'Aéroville.

Certains élus sont davantage attachés à ne pas trop construire. Ils revendiquent la fonction résidentielle comme un levier afin d'attirer des populations qui trouveront des emplois aux périphéries du T9. D'autres s'inquiètent du déséquilibre habitat/emploi important et du risque de paupérisation.

Tous les projets de PLU mentionnent également des objectifs en termes de renforcement de la trame verte et bleue et de valorisation des parcs. La présence de la Marne et du canal de l'Ourcq contribue fortement à la qualité environnementale du territoire, même s'ils se situent aux extrémités nord et sud de celui-ci.



Neuilly-Sur-Marne, Guinguette, S. Barreiro/IAU îdF

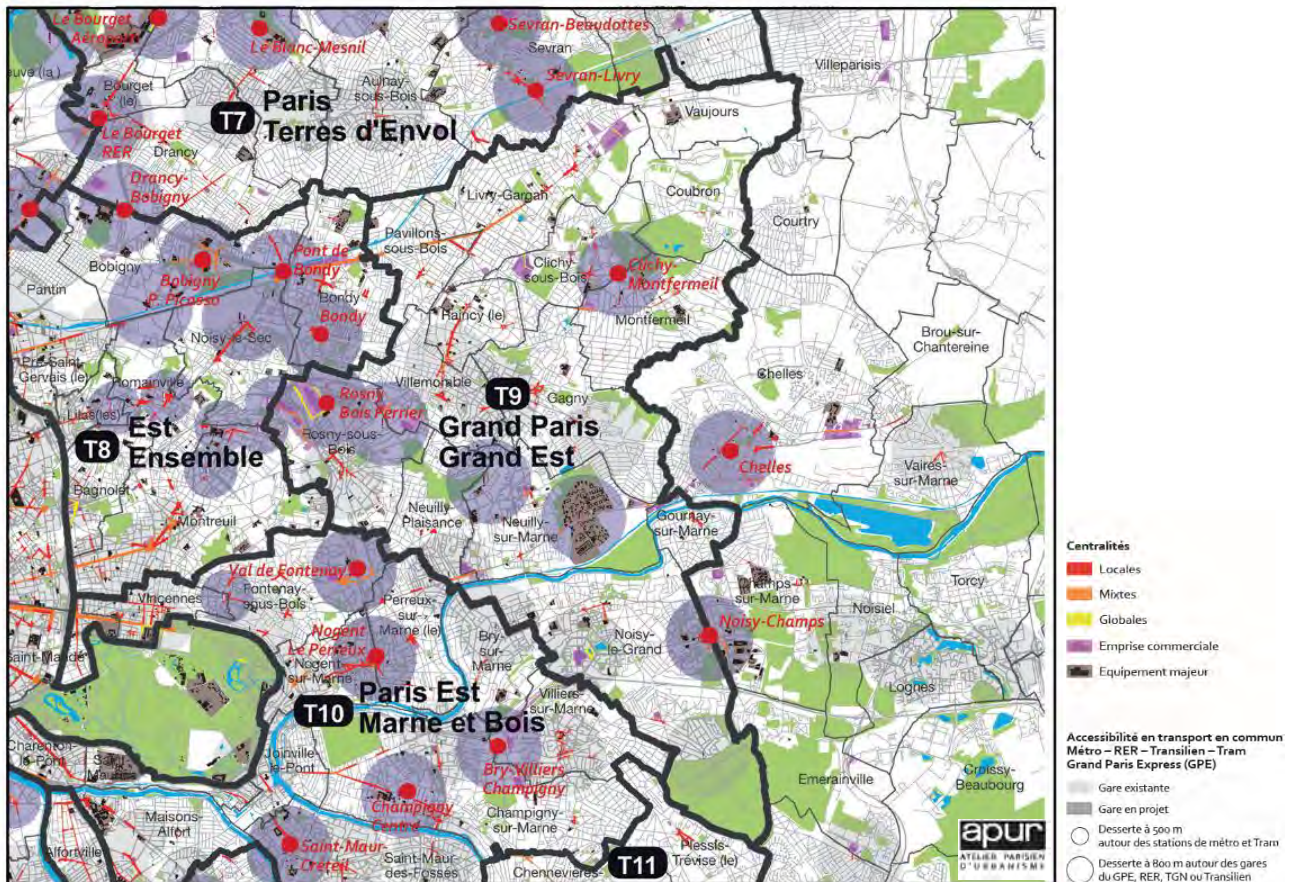
La mobilité au sein de Grand Paris Grand Est

L'impact des futures gares du Grand Paris Express est perçu différemment selon les élus. Pour les plus proches, l'intérêt de ces équipements ne fait pas débat même s'ils regrettent de ne pas être davantage associés aux réflexions. Ces nouvelles lignes de transport donneront la possibilité de réduire / raccourcir les déplacements domicile-travail pour un certain nombre d'actifs résidant dans le territoire de Grand Paris Grand Est. Certains souhaitent des prolongements de ligne de métro, jusqu'à Gagny par exemple. L'attrait de la gare Noisy Champs est aussi un vrai enjeu. Il s'agit de « capter » les futurs salariés qui transiteront par cette gare.

Pour d'autres, le défaut de liaisons transports collectifs est tel pour envisager un rabattement vers ces gares, qu'ils doutent d'un quelconque effet d'entraînement pour leur commune.

Le besoin d'une desserte transversale sur le territoire a souvent été exprimé, tant en termes de voiries que de transports collectifs. Une réflexion commune à l'échelle du territoire sur un schéma de réseaux cyclables a également été évoquée.

L'arrivée du réseau du Grand Paris Express sur le territoire

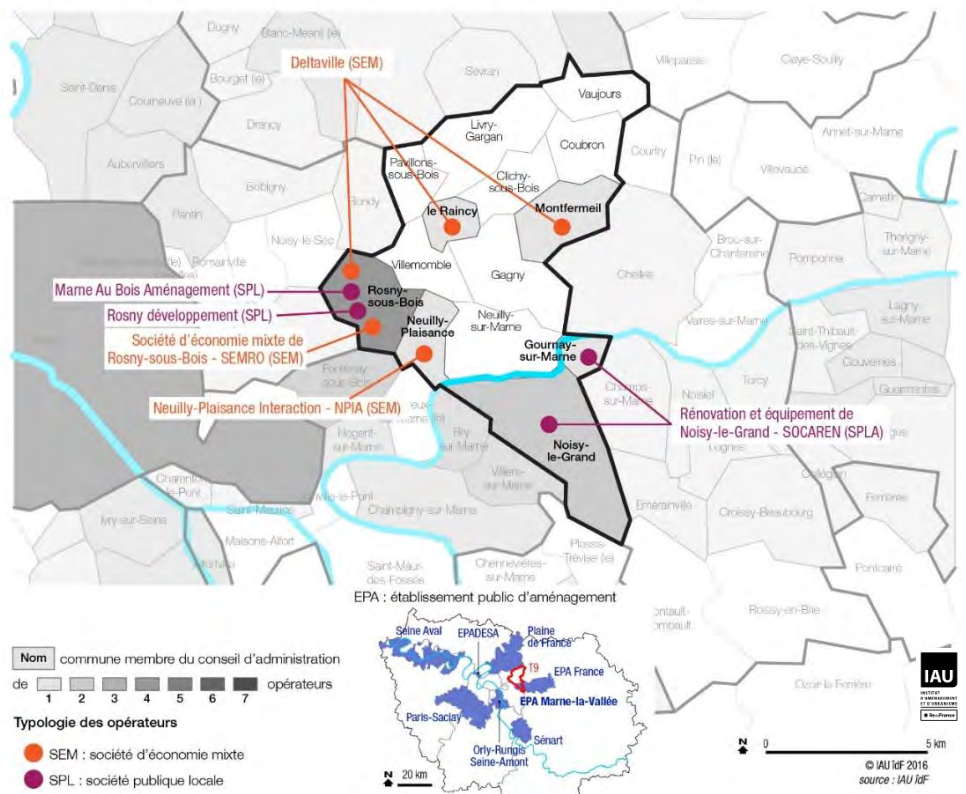


Des pistes d'actions

Lors des entretiens, les élus se sont exprimés sur leurs souhaits et leurs interrogations. Ces réflexions mises en commun peuvent constituer des pistes d'actions afin de poursuivre la construction de Grand Paris Grand Est et de permettre à ce territoire de peser davantage dans la nouvelle gouvernance des intercommunalités franciliennes et le développement métropolitain. Pour partie d'entre elles, ces propositions peuvent constituer également une base de discussions collectives pour que chaque commune de ce territoire apporte sa part à la constitution d'une identité territoriale.

Les élus ont fait part de leur préoccupation quant à la capacité de pouvoir mettre en place ensemble une mutualisation profitable à tous. La mutualisation des ingénieries territoriales est une question importante pour la construction du territoire. Des sociétés publiques locales travaillent avec les communes de Rosny-sous-Bois et Noisy-le-Grand, par exemple. Lors des entretiens, la possible mutualisation des services apportés par ces sociétés a été évoquée. Leurs connaissances et leur pratiques peuvent être mises au service de l'ensemble des quatorze communes.

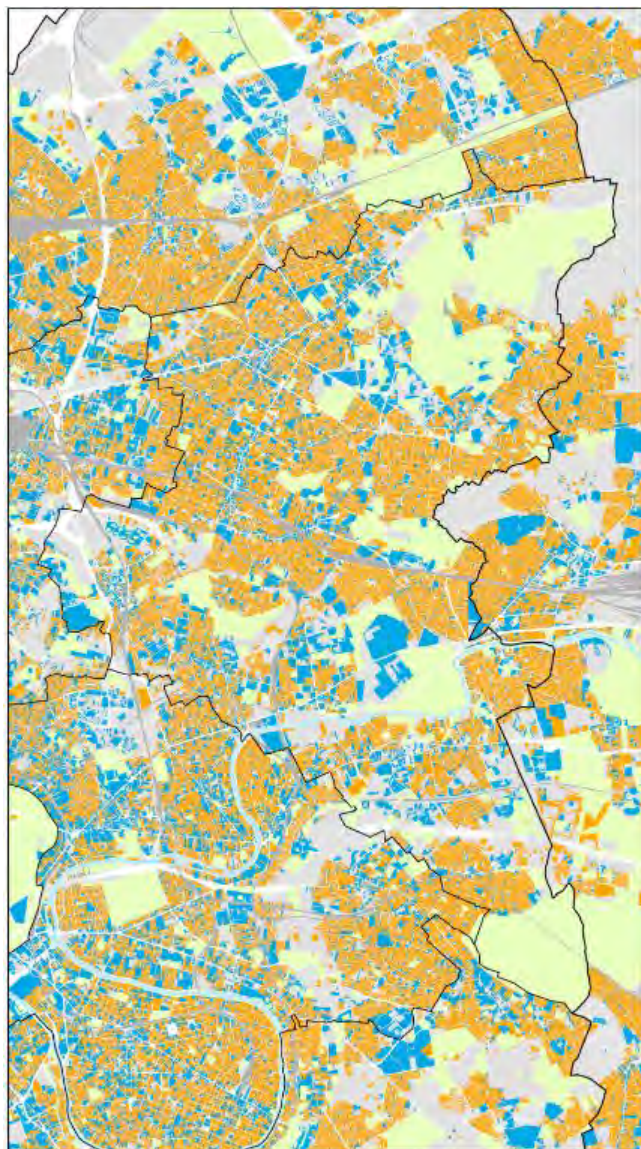
Les opérateurs de l'aménagement du T9 Grand Paris - Grand Est



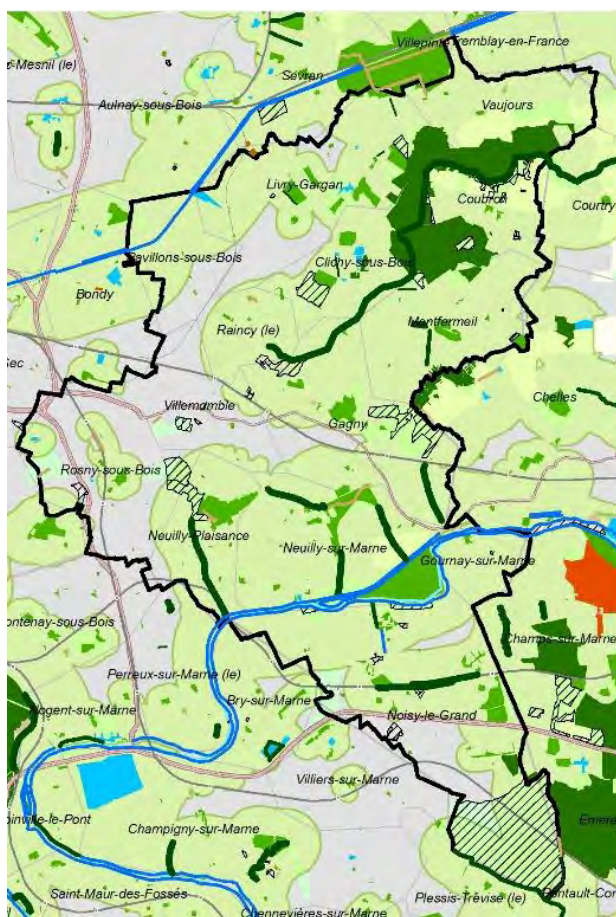
Il s'agit également de faire des économies d'échelle, en particulier en mutualisant certains équipements. Les opportunités peuvent se présenter lorsque des réflexions sur de nouvelles implantations ou constructions seront engagées. Le repositionnement du parking de 6 000 places autour du centre commercial de Rosny est à ce titre une opportunité ; envisager également d'élargir des équipements vers un statut intercommunal comme par exemple la patinoire de Neuilly-sur-Marne. Le projet de déchetterie de Neuilly-sur-Marne peut s'inscrire également dans cette réflexion, d'autant que la commune de Rosny-sous-Bois perd une déchetterie avec la réalisation du Grand Paris Express.

A l'issue des entretiens, force est de constater que beaucoup de communes se ressemblent par leur morphologie. De ce fait, les préoccupations se rejoignent.

La forte présence du tissu pavillonnaire est une caractéristique commune. La majorité des élus concernés veut maintenir ce tissu et s'engage dans cette démarche à travers les documents d'urbanisme. La recherche sur les outils à mobiliser, voire à créer, pour maintenir les valeurs patrimoniale et sociale du tissu pavillonnaire peut être partagée.



Source : MAJIC DGFIP 2013, BD Parcellaire® ©IGN2013



Espaces verts en 2013



1 km

© IAU IDF 2015, Source : IAU IDF DEV 2013



La valorisation des espaces ouverts du territoire fait consensus. Pour que cet atout profite à tous et devienne une caractéristique forte, la création d'une « chaîne des parcs » pourrait appuyer la valeur environnementale du territoire. Il s'agit de relier les grands espaces verts du nord au sud. Cette liaison physique pourrait s'accompagner d'un réseau cyclable. La réalisation d'un schéma de réseau cyclable sur l'ensemble du territoire permettra de connecter les différents projets communaux, accompagner, voire compléter, des liaisons vertes. Ce serait également une opportunité pour desservir par les modes actifs les futures gares du Grand Paris Express.

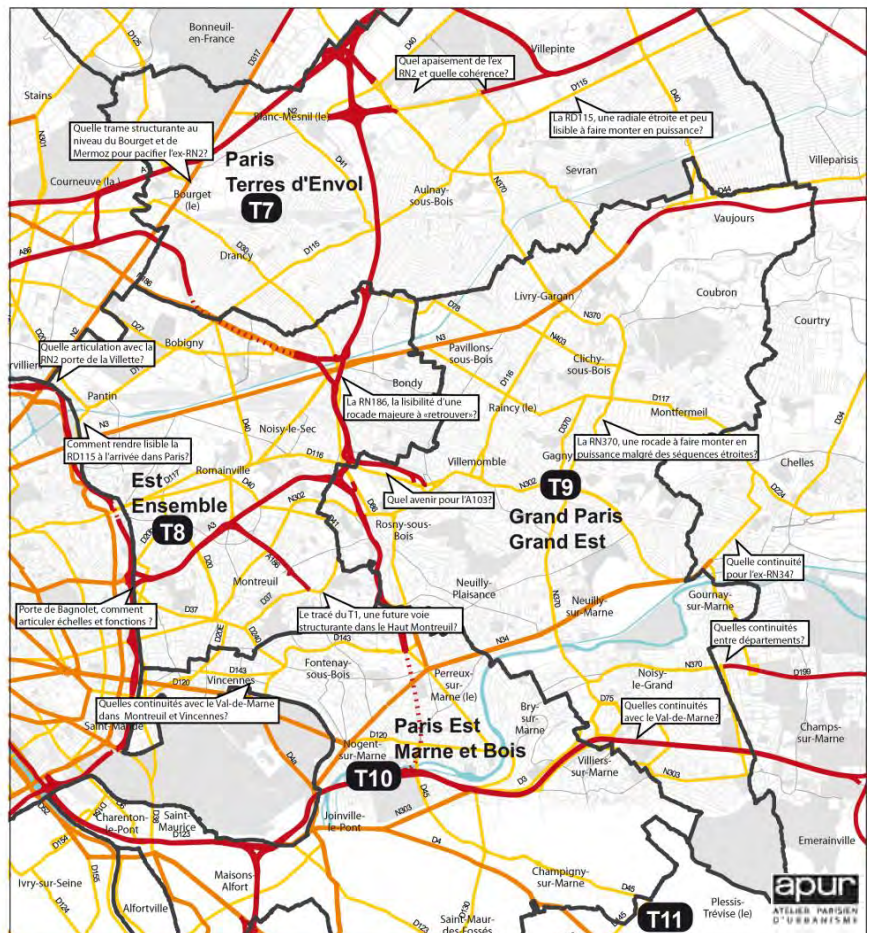
A titre d'exemple, on peut signaler le vœu émis par l'EPT pour la sauvegarde du parc de la Poudrerie sur Vaujours (1,5 million de visiteurs) avec un problème de gestion lié à son emprise sur quatre communes (Sevrans, Vaujours, Livry-Gargan et Villepinte) et deux établissements public territoriaux (Grand Paris Grand Est - Paris Terres d'envol).

Par ailleurs, la valorisation de cette richesse pourrait également s'appuyer sur une animation sportive organisée à l'échelle du territoire en lien par exemple avec le trail de Coubron, et les activités nautiques sur la Marne.

Les dessertes routière et par les transports collectifs du territoire sont perçues de manière très inégales. Toutes les communes ne profitent pas d'une gare, certaines sont traversées par des routes à fort trafic. Pourtant tous les élus s'accordent à dire qu'une liaison nord-sud améliorerait l'accès au territoire. La requalification de la RN3 en lien avec l'arrivée du Tzen est un enjeu fort tant en termes de mobilité que d'image et d'attractivité. La question d'un plan local de déplacement intercommunal pourrait être abordée à l'échelle de Grand Paris Grand est mais la question du statut de la voirie, en particulier départementale, devra être posée.

Il s'agit pour les élus de peser collectivement sur les choix d'aménagement et de financement opérés par d'autres décideurs.

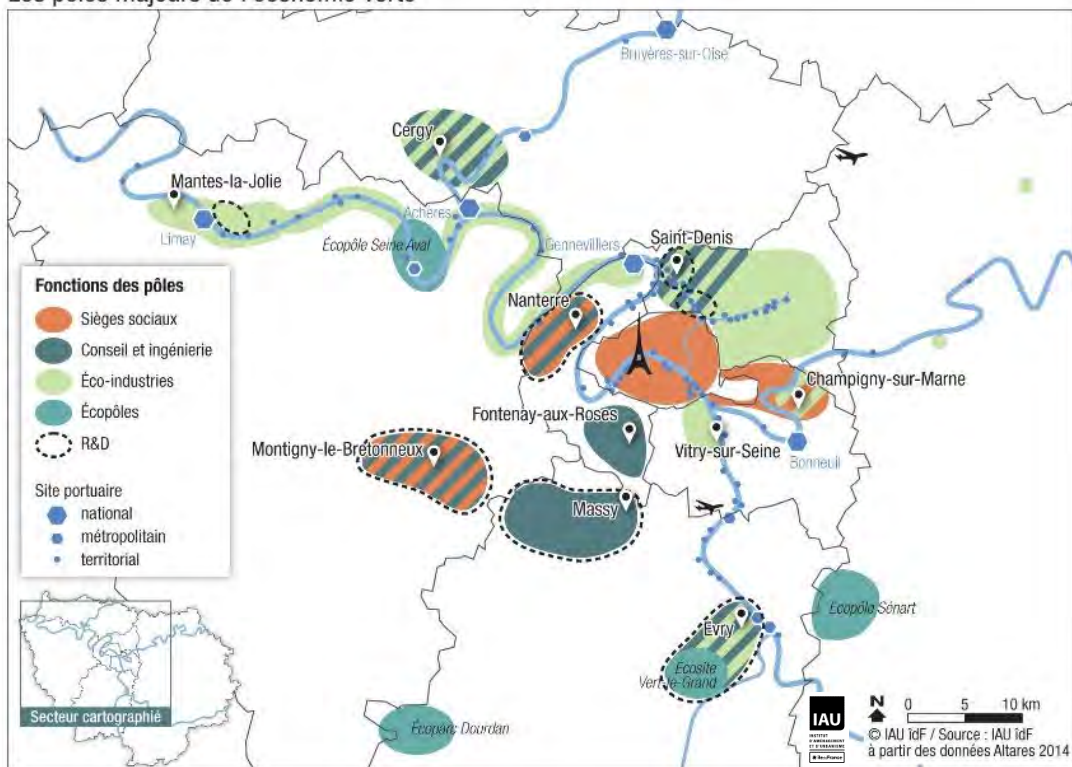
Une trame viaire constituée de deux grandes radiales est/ouest et de voies étroites. Des autoroutes qui tangentent le territoire.



L'engagement des élus en faveur du développement économique et de l'emploi a été rappelé au cours des différents entretiens. L'animation économique du territoire est une opportunité pour promouvoir et accompagner les grandes opérations d'intérêt territorial. Définir de nouvelles filières, comme la « silver economy » ou « l'économie verte », et créer des « rendez-vous des entreprises » à l'échelle du territoire (plutôt qu'à l'échelle communale ou en complément de l'échelle communale) sont autant d'actions à envisager collectivement.

La commission économie du territoire a engagé des travaux sur la réalisation d'un diagnostic du tissu économique. A la suite de ce travail chaque maire doit proposer une contribution pour décrire les objectifs de sa politique municipale. Un récolement permettra de mettre en avant la complémentarité entre des communes du territoire qui ont des caractéristiques très différentes les unes des autres et peuvent jouer des rôles différenciés.

Les pôles majeurs de l'économie verte





Grand Paris Grand Est

Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne,

Le Raincy, Les-Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan
Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne,

Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours,
Villiers-sur-Marne

PRESENTATION

23 Janvier 2017



SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES MAIRES

Les points d'appui de la synthèse

1/ Entretiens avec les Maires

Déroulé des échanges:

- Le positionnement de chaque commune au sein de Grand Paris Grand Est ;
- Les enjeux à porter collectivement;
- Les projets de sa commune

2/ Rencontre des référents techniques PLU-aménagement-habitat

Les projets structurants des communes du Grand-Paris Grand-Est

3/ 5 sujets majeurs

- Un territoire engagé dans une construction nouvelle
- Compétences et mutualisation
- L'image et l'attractivité économique, vers du « marketing territorial » ?
- Maintenir la qualité résidentielle
- Améliorer la mobilité

Rdv avec les Etablissements Publics Territoriaux

IAU et Apur

Grand-Paris Grand-Est

RV en mairie	Entretien avec		Date	
1	Gournay-sur-Marne	Eric Schlegel, Maire	Delphine Schlegel, adjointe au maire chargée du cadre de vie	20 octobre
2	Villemomble	Patrice Calmejane, Maire	Pierre Bernard, directeur de l'urbanisme	24 octobre
3	Raincy	Jean-Michel Genestier, Maire	Alexandre Anpilhac, directeur de Cabinet	2 novembre
4	Coubron	Ludovic Toro, Maire	Stéphane Chassigneux, directeur de Cabinet Pascal Jakowczyk, Référent de la Ville aux territoires	3 novembre
5	Noisy-le-Grand	Brigitte Marsigny, Maire	Mathieu Lheriteau, directeur général des services Christian Marion, directeur urbanisme et aménagement Benoit Naget, DGA chargé du développement et de l'aménagement durable	4 novembre
6	Montfermeil	Xavier Lemoine, Maire		8 novembre
7	Gagny	Michel Teulet, Maire		8 novembre
8	Rosny-sous-Bois	Claude Capillon, Maire	Gabriel Lapeyre, directeur de Cabinet Francois Lanciat, directeur général des services Djamel Hamadou, directeur des services Aménagement durable	9 novembre
9	Clichy-sous-Bois	Olivier Klein, Maire	Fabien Ansel, directeur de Cabinet	9 novembre
10	Vaujours	Dominique Bailly, Maire	Samir Benamar, directeur général des services	10 novembre
11	Neuilly-sur-Marne	Jacques Maheas, Maire		15 novembre
12	Neuilly-Plaisance	Christian Demuynck, Maire		1 ^{er} décembre
13	Pavillon-sous-Bois	Phillippe Dallier, Sénateur Maire	Katia COPPI, 1 ^{ère} adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires Patrick SARDA, 6 ^{ème} adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement Serge CARBONNELLE, 8 ^{ème} adjoint au maire délégué aux Finances Oliver SOLER, directeur général des services	2 décembre
14	Livry –Gargan	Pierre-Yves Martin, Maire	M. Grégory FICCA, conseiller municipal délégué au logement ; M. Joseph SALAMON , directeur général des services,	6 mars 2017
	Noisy-le –Grand	Rencontre avec les référents techniques des villes – PLU-Aménagement – Habitat		13 décembre

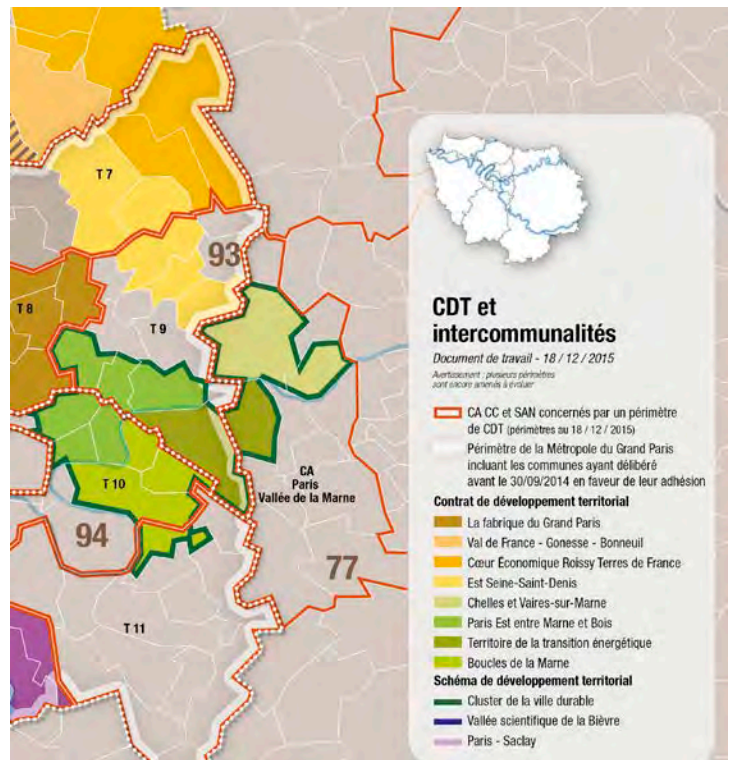
Un territoire engagé dans une construction nouvelle

Un territoire jeune, sans expérience d'intercommunalité, à l'exception des communes de Clichy et Montfermeil

Des expériences de réflexions d'échelle intercommunale mais plutôt avec les territoires voisins :

- ACTEP
- Trois contrats de développement territorial (CDT) sont « partagés » avec les intercommunalités voisines : Grand Paris Est Noisy-Champ, Paris Est entre Marne et Bois et Est Seine-Saint-Denis

Une approche pragmatique, l'EPT existe donc il faut agir.



Le T9, un territoire géographiquement dans la métropole mais peu habitué aux politiques intercommunales

2 communes intégrées à des pôles métropolitains attractifs ,
Noisy-le-Grand dans le pôle Descartes/Marne la Vallée
Rosny-sous-Bois dans le pôle de Rosny/val de Fontenay

2 communes engagées conjointement dans un grand projet de requalification urbaine : Clichy-sous-Bois et Montfermeil

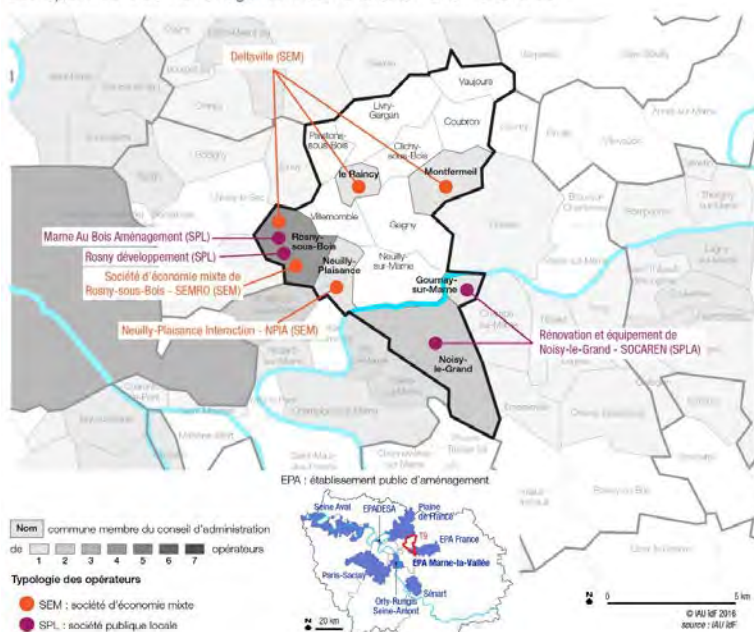
12 communes au caractère très résidentiel, centrées sur la vie locale

Compétences et mutualisation

Des travaux engagés sur les compétences obligatoires dévolues au territoire : protection et mise en valeur de l'environnement (déchets des ménages, assainissement, eau, plan climat air énergie), politique de la ville, aménagement de l'espace (PLU)

Mais au-delà des compétences obligatoires, dans quels domaines les mutualisations peuvent-elle apporter une économie d'échelle ?

Les opérateurs de l'aménagement du T9 Grand Paris - Grand Est



Des pistes d'actions

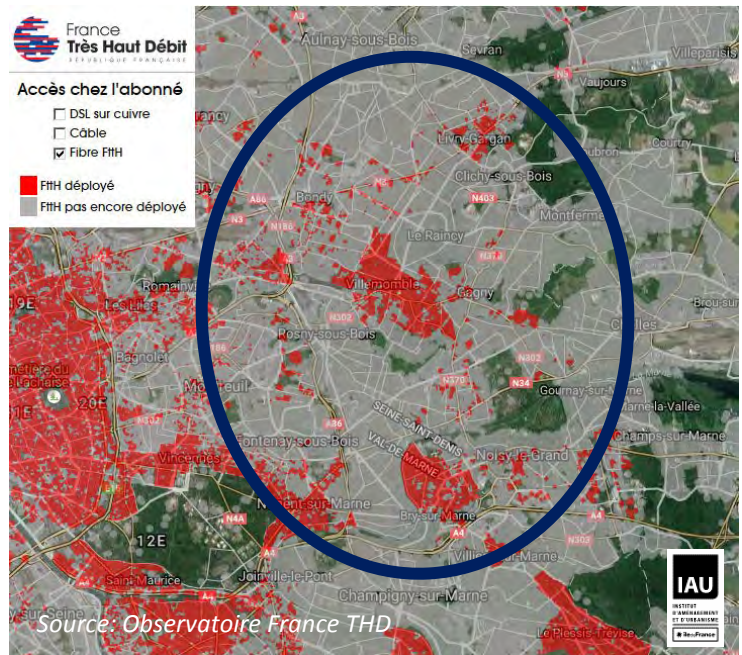
- Mutualiser les ingénieries territoriales
- Mutualiser certains équipements

Exemples évoqués : Les opportunités peuvent se présenter lorsque des réflexions sur de nouvelles implantations ou constructions seront engagées. Le repositionnement du parking de 6 000 places autour du centre commercial de Rosny est à ce titre une opportunité; envisager également d'élargir des équipements vers un statut intercommunal comme par exemple la patinoire de Neuilly-sur-Marne. Le projet de déchetterie de Neuilly-sur-Marne peut s'inscrire également s'inscrire dans cette réflexion, d'autant que la commune de Rosny-sous-Bois perd une déchetterie avec la réalisation du GPE.

L'image et l'attractivité économique , vers du « marketing territorial » ?

S'affranchir de l'image du territoire
« pauvre » aux problématiques sociales
et urbaines lourdes

Mettre en avant collectivement ses
atouts : sa qualité résidentielle, les
disponibilités foncières, la richesse de la
population dans certains secteurs



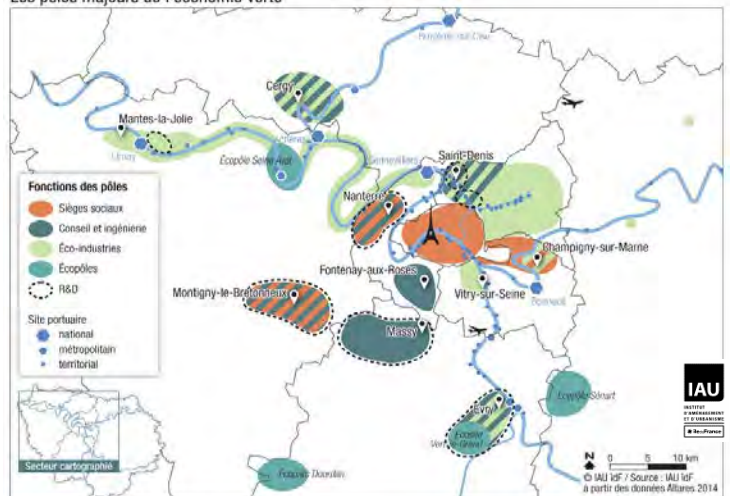
Des pistes d'actions

- Attirer et maintenir les entreprises :
développer l'accès à la fibre, réfléchir
aux surfaces vacantes, s'interroger sur
les nouvelles formes d'expression des
besoins fonciers (coworking)

- Définir de nouvelles filières, comme la
« silver economy » ou « l'économie
verte », créer des « rendez-vous des
entreprises » à l'échelle du territoire

Exemple évoqué : la commission Economie du
territoire a engagé la réalisation d'un diagnostic
du tissu économique afin de mettre en avant la
complémentarité entre les communes qui ont
des caractéristiques très différentes et peuvent
jouer des rôles différenciés

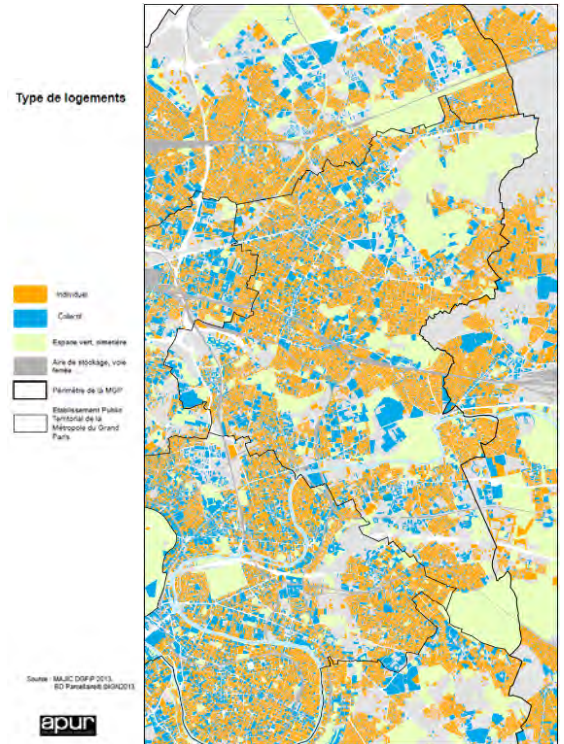
Les pôles majeurs de l'économie verte



Maintenir la qualité résidentielle

Un levier afin d'attirer des populations qui trouveront des emplois aux périphéries du territoire et des entreprises sur le territoire

Des objectifs communs dans les PLU
Préservation et requalification d'un tissu pavillonnaire vieillissant,
Maintien des commerces de proximité,
Requalification des centres villes,
Renforcement de la trame verte et bleue
et valorisation des parcs

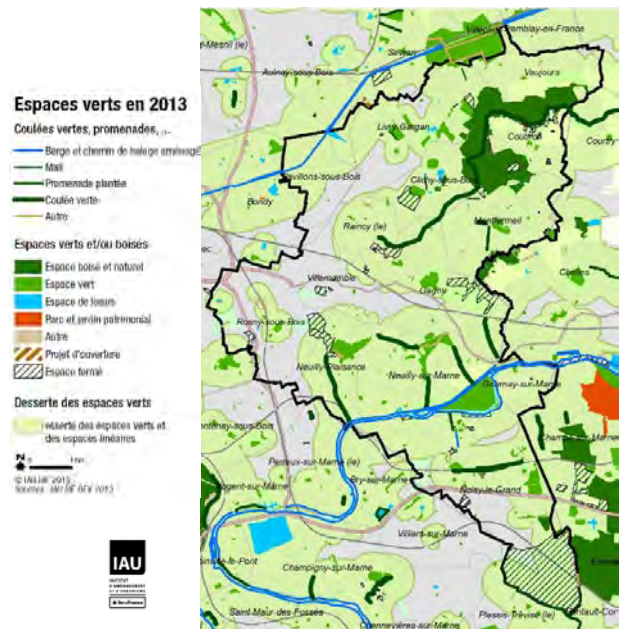


Des pistes d'actions

- La recherche d'outils à mobiliser, voire à créer, pour maintenir les valeurs patrimoniales et sociales du tissu pavillonnaire peut être partagée.

- La création d'une « chaîne des parcs » pour appuyer la valeur environnementale : relier les grands espaces verts, réaliser un schéma de réseau cyclable, desservir par les modes actifs les futures gares du Grand Paris Express

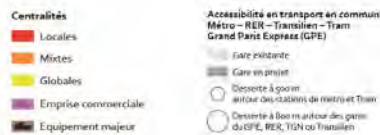
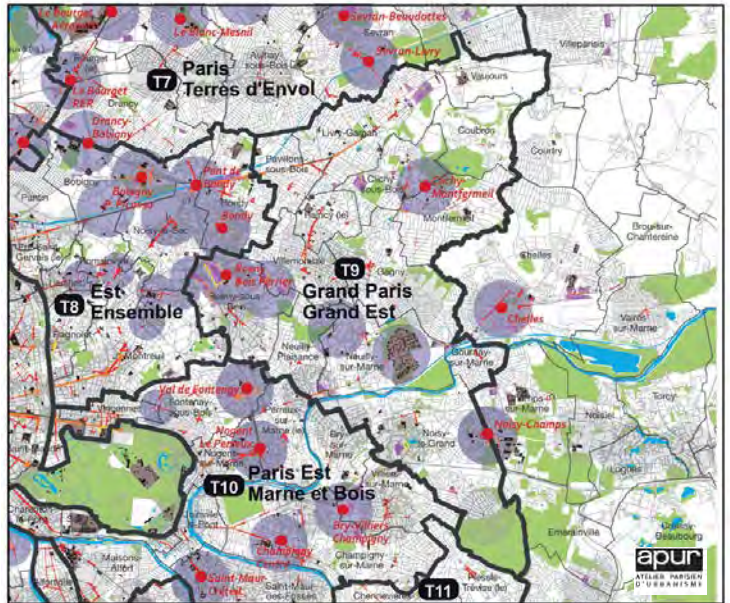
Exemple évoqué : vœu émis par l'EPT pour la sauvegarde du parc de la Poudrerie



Améliorer la mobilité

Besoin d'une desserte transversale sur le territoire et besoin d'un axe nord-sud

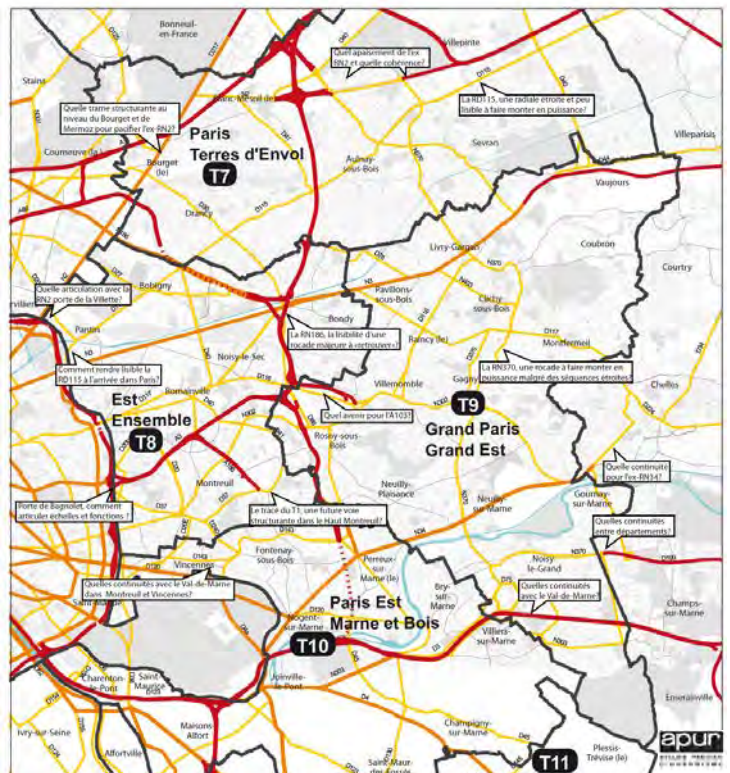
Comment partager l'impact des futures gares du Grand Paris Express ?



Des pistes d'actions

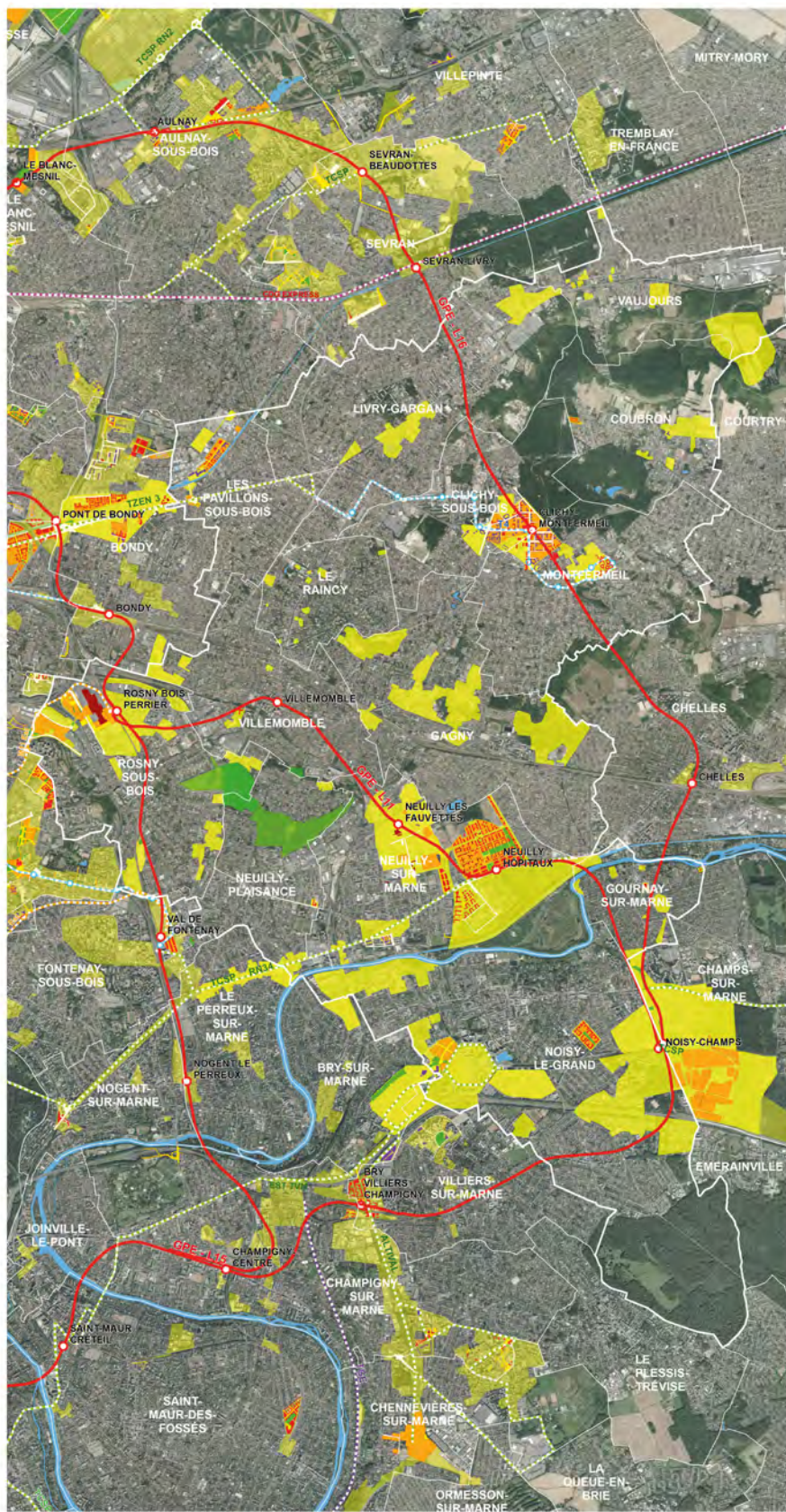
- Vers un plan local de déplacement intercommunal ? la question du statut de la voirie, en particulier départementale, devra être posée.

- Peser collectivement sur les choix d'aménagement et de financement opérés par d'autres décideurs.



DEMAIN, CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Les 14 communes du territoire ont engagé des projets



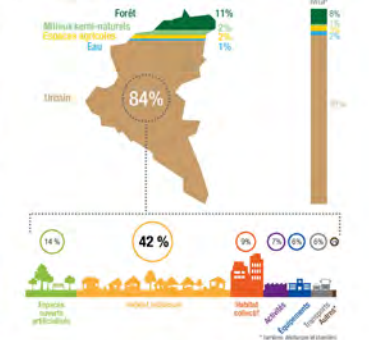
GRAND PARIS GRAND EST Portrait local

23.01.2107

Distance-temps



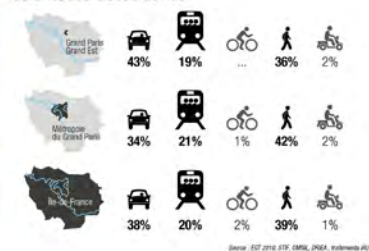
Un territoire résidentiel pavillonnaire...



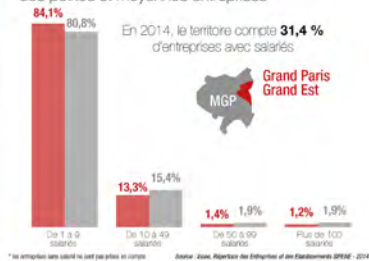
...d'une grande qualité environnementale



Parts modales des déplacements selon le lieu de résidence



Une présence significative des petites et moyennes entreprises *



Projets transport en cours ou à l'étude: Réseaux du Grand Paris Express, GDS Express, Transgalerie, Tramway, TCSP T2en, Téléphérique, Métro. Projets d'aménagement urbain: En cours de préparation, Espace vert public aménagé, Espace public à créer, Espace public réqualifié, Délaçage des terrains (sans projet), Bâtiment collectif, Bâtiment individuel, Bâtiment réhabilité.

Sources: Nouveau Grand Paris (mars 2013), Protocole Etat Région juillet 2013, Projet de PDUF janvier 2013, Projet de SDAP octobre 2013, STIF, EPA ORSA (Zweis), Photo aérienne - 2015 - (c) Aerodata.

* Les entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte. Source: Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (RENEZ) 2014.

DEMAIN, CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE AVEC LES GRAND POLES METROPOLITAINS

4 leviers

GRAND PARIS GRAND EST

dans la métropole

version provisoire 23.01.2017



Préparer l'arrivée du **RGPE**
Accélérer et articuler l'offre de **nouvelles mobilités**



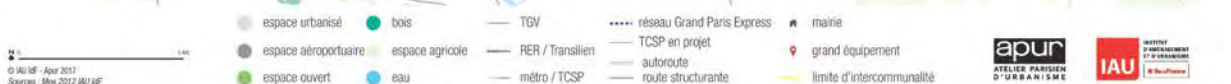
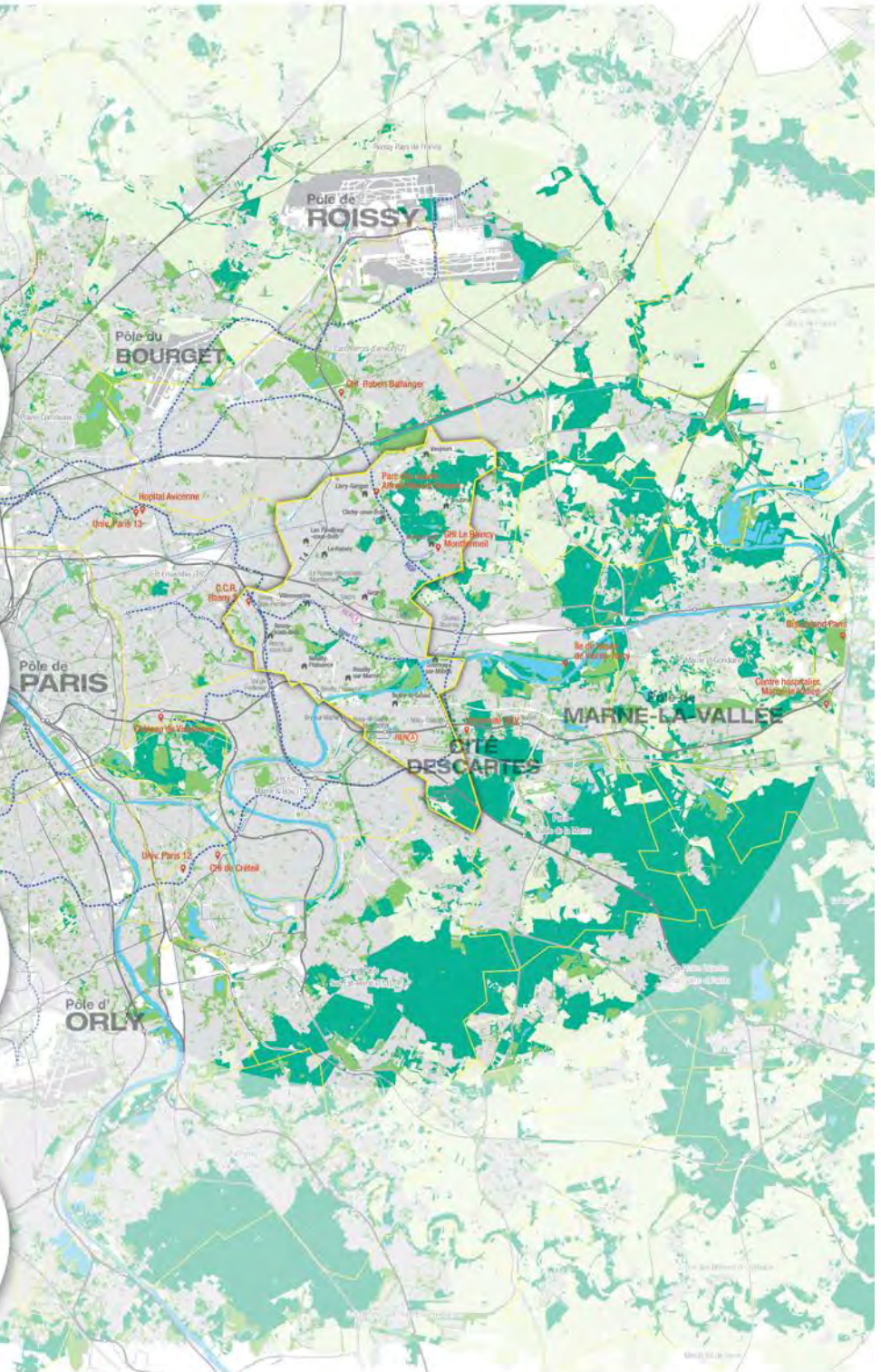
Développer une économie **en réseau**
Activer le **réseau de PME**
Obtenir la **fibres**
Tisser des **liens** avec les pôles d'emploi et la recherche



Dynamiser la **qualité résidentielle**
Améliorer l'**efficacité énergétique** du bâti existant
Mettre en place une **politique foncière**



Construire une **identité** à partir du **paysage**
Devenir le plus grand espace de **loisirs** et de **nature**
Accompagner la **transition environnementale**



CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

1/ Démultiplier l'accessibilité par le déploiement de nouvelles formes de mobilité

CDT EST Seine-Saint-Denis

- *L'échelle du quartier : les mobilités douces maillées assurent une desserte fine*



Figure 36 : Schéma de principe des chemins cyclables et secteurs de stationnement cycles. Etude LIN et EGIS.



Figure 38 : Secteurs potentiels de plans de déplacements inter-entreprises. Etude LIN.

Renforcer les possibilités de franchissement du canal de L'Ourcq

Développer l'usage du vélo

- disposer d'itinéraires continus, agréables et sûrs,
- disposer d'équipements de stationnement nombreux, bien situés et efficaces contre le vol,
- connaître les bonnes pratiques

Développer des services dédiés pour maîtriser l'usage de l'automobile

- Navettes de circuit court et navettes à la demande circulant sur des tracés pré établis assurant le rabattement fin vers les pôles d'échanges et répondant à la difficulté du « dernier kilomètre ».
- Plateformes de co-voiturage permettent aux usagers de se regrouper et de faire des économies substantielles.
- Mise en place d'une centrale de mobilité, plateforme physique au sein des pôles d'échanges et plateforme dématérialisée:
 - lisibilité de l'offre chaînée qui implique plusieurs transporteurs,
 - conseil en mobilité,
 - calcul d'itinéraires,
 - information sur les conditions de trafic,
 - réservations pour le covoiturage, les taxis, les navettes à la demande,
 - développement d'une identité territoriale.

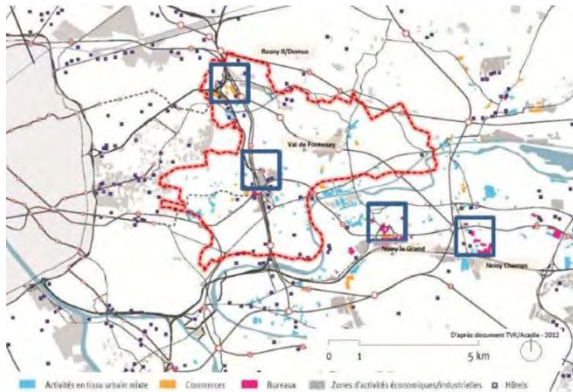
Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE):

Concevoir et étendre les plans de déplacements d'entreprises (PDE) afin que les employeurs mettent en cohérence leurs politiques de transports et mutualisent les solutions qu'ils apportent à leurs salariés pour simplifier les parcours et réduire l'utilisation de la voiture individuelle

CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

2/ Tisser un réseau des activités économiques à toutes les échelles

CDT PARIS EST entre Marne et Bois



SOURCE : SEURA 2013, POLARISATION ET DIFFUSION DU TISSU ECONOMIQUE

Accompagner et valoriser le tissu économique des PME

- Favoriser accompagner les initiatives locales à travers des aides ciblées
- Développer des synergies entre différents secteurs grâce à la mise en place d'espaces de rencontre des entrepreneurs et de partage des projets ;
- organiser la communication sous la forme d'expositions et d'actions pour faire connaître les excellences locales.

Mettre en réseau les SDE (schéma de développement économique) des villes (mutualisation de moyens et de services)

CDT GRAND PARIS EST Noisy –Champs

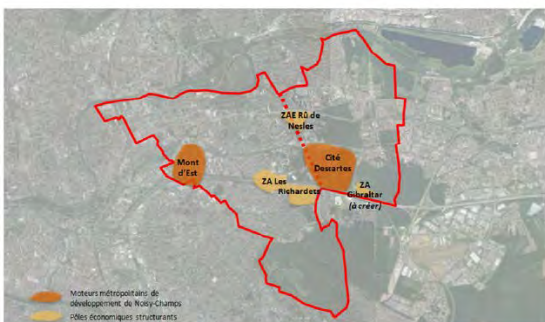


Figure 5: Les moteurs métropolitains et pôles économiques du territoire de Noisy-Champs, carte Algoué

Mise en place d'un outil d'animation économique:

une animation et une promotion économique coordonnée

- Développer et mettre en réseau les services aux entreprises,
- Développer des stratégies complémentaires qui tirent parti des implantations de grandes entreprises pour les tourner vers le territoire,
- Permettre le développement et l'installation d'entreprises et d'activités connexes à ces établissements, qui proposent des emplois de divers niveaux de qualification.

CDT Est Seine-Saint-Denis

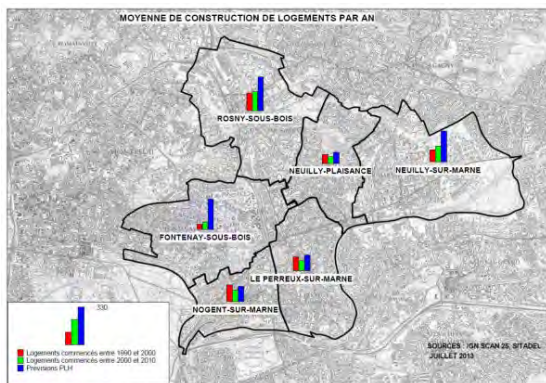
STRATEGIE NUMERIQUE

- Equipement numérique pour la couverture du territoire,
- Tour Médicis: accueillir un incubateur des Arts numériques,
- Repositionner les ZAC/ZAE et les pépinières d'entreprise et hôtels d'activités pour l'accueil d'entreprises dédiées aux éco-innovations et aux nouveaux services de la ville durable,
- Créer un centre de ressources innovation numérique

CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

3/ Dynamiser la qualité résidentielle

CDT PARIS EST entre Marne et Bois



Rosny-sous-Bois:

- 317 logements par an pendant les trois premières années, puis 325 logements par an pendant les trois dernières
- Poursuivre le projet de rénovation urbaine de la résidence Casanova/Bois d'Avron (Logirep);
- Centre commercial Bois Perrier, programme de logements et requalification des espaces commerciaux;
- Quartier Boissière/Saussaie-Beauclair

CDT Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

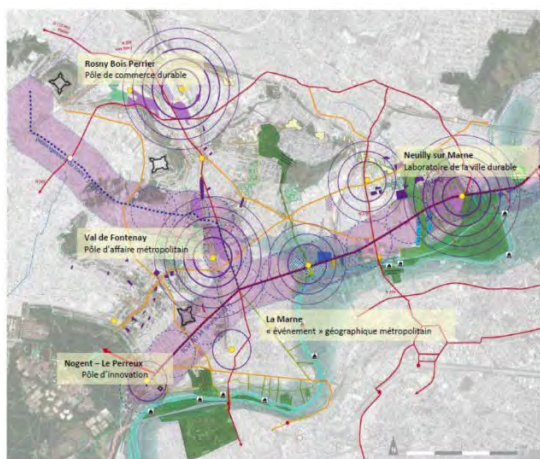


Figure 31: Localisation des secteurs prioritaires de construction de logements, source SCoT Val Maubûe, Plaquette CDT Devillers - Icade - HYL - Indigo - SCET, carte Algoé

Accroître le niveau de production et diversifier l'habitat disponible

- 900 logements par an en moyenne sur la durée du CDT (15 ans), ce qui représente une croissance pour certains quartiers de près de 30%.
- Des opérations d'aménagement dans lesquelles le logement domine
- Prévoir l'accueil temporaire des étudiants, chercheurs, salariés en formation, du Cluster de la Ville Durable

CDT PARIS EST entre Marne et Bois



SOURCE : SEURA 2013, LES POLES, EXISTANTS ET FUTURS DE PARIS EST ENTRE MARNE ET BOIS

Une politique de mise en réseau des Equipements

- Mise en réseau des médiathèques du territoire,
- Mise en réseau des théâtres ou des salles de spectacle, les cinémas, les conservatoires du territoire,
- Création ou extension d'un événement fédérateur existant sur une des communes à l'ensemble des communes de façon à favoriser l'identité du territoire,
- Création d'un CLEA (contrat local d'éducation artistique) intercommunal (dispositif de la DRAC).

CONSTRUIRE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

4/ Devenir le plus grand espace de nature et de loisirs de la métropole



La plus grande course 100 % nature de Seine-Saint-Denis
550 participants de tout âge inscrits sur le 1,5 km / 3 km / 6,5 km ou 13 km,



COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON
DU VAL DE MARNE



17ème CRITERIUM DES AS

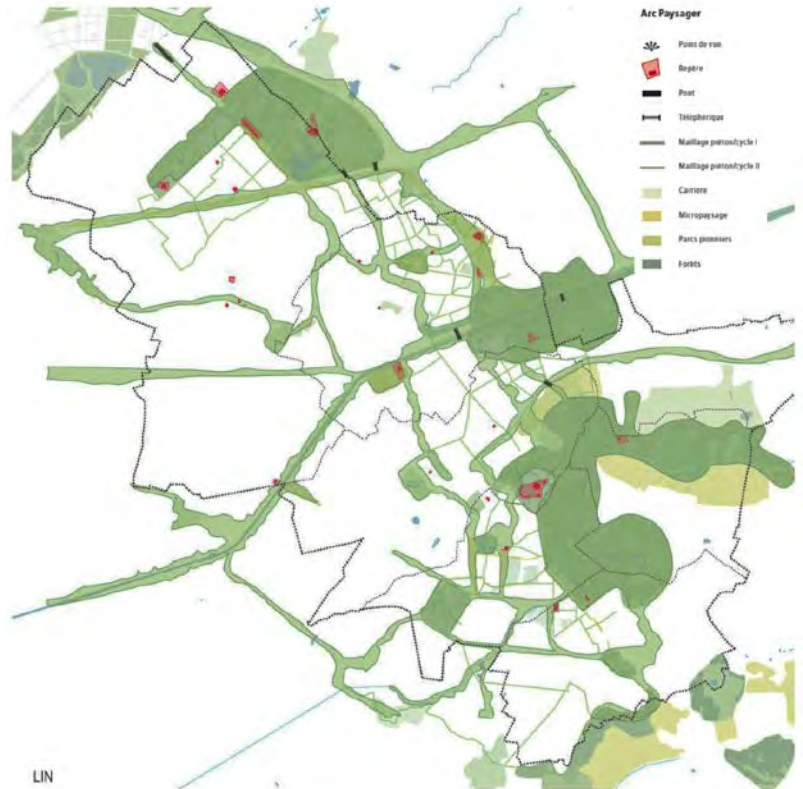
SUR LE CANAL DE CHELLES, DE VAIRYS A NEUILLY SUR MARNE



La Plage de Gournay-sur-Marne dans le 93, en 1950. Cette photo nous rappelle ce que nous avons perdu avec la densification non contrôlée des espaces naturels urbains. Située à moins de vingt kilomètres de la Capitale, la Plage de Gournay est aujourd'hui abandonnée, l'eau est polluée avec interdiction préfectorale de s'y baigner... **Le bâtiment à l'abandon** a été inclus dans la berge de la rivière en construisant la murette anti-crue entre la rue et l'édifice de manière à bien faire



BASE NAUTIQUE DE NEUILLY PLAISANCE
Locaux associatifs des clubs de: plongée, voile, permis bateaux, ski nautique, aquariophilie, canoë kayak.
Ponton de ski nautique bords de Marne et la Haute-île.



L'ARC PAYSAGER -CDT Est Seine Saint Denis- étude LIN



LE CHEMIN DES PARCS

4/ Excellence pour l'adaptation au changement climatique

Energie, résilience aux îlots de chaleur urbains, gestion des déchets

CDT Grand Paris Est NOISY-CHAMPS



Figure 19: Schéma Directeur pour la valorisation des Bords de Marne, Noisy-le-Grand, octobre 2010

Schéma directeur de valorisation du site de la Marne

CDT Grand Paris Est NOISY-CHAMPS

Stratégie d'approvisionnement énergétique décentralisée (toutes phases)



Sources : Dossier Ecocité Noisy-Champs, compléments de réponse 26 juin 2012



Promenades découvertes des bords de Marne
(Association Riverains bords de Marne)

La Mer à 18 km de Paris : Gournay-Plage



Située dans la boucle de la Marne, l'emplacement de la Plage de GOURNAY existe toujours. Cette berge, positionnée à l'ouest, soleil couchant, fait face à la ZNIEFF de La Haute-île de Neuilly. L'endroit a conservé son charme du siècle dernier... Que manque-t-il alors pour retrouver cette ambiance de carte postale, des alentours des années 1920-30 ou 40 ?

Réouverture de la plage de Gournay
(Candidature de Gournay à l'AAP Inventions la Métropole du Grand Paris)

Mettre en place de nouvelles solutions énergétiques
(smarts grids, la géothermie profonde, les réseaux de chaleur...)

GRAND PARIS GRAND EST

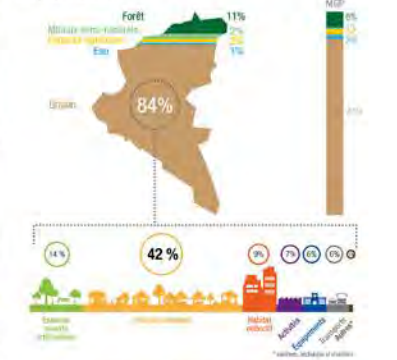
Portrait local

23.01.2107

Distance-temps



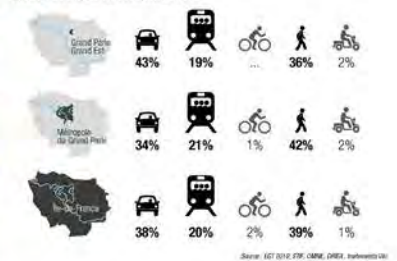
Un territoire résidentiel pavillonnaire...



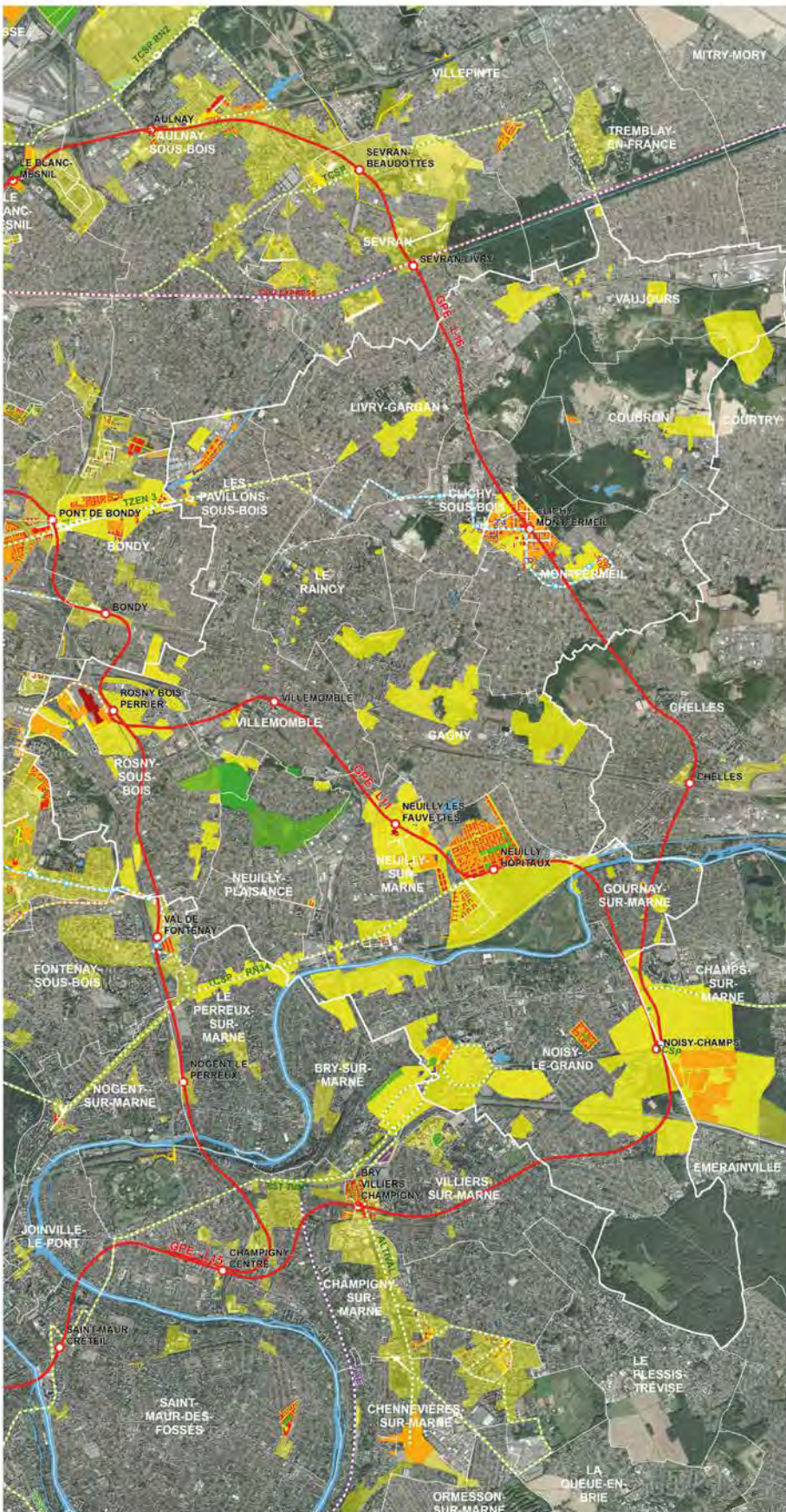
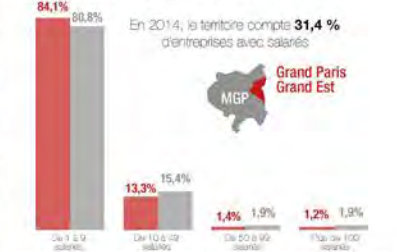
...d'une grande qualité environnementale



Parts modales des déplacements selon le lieu de résidence



Une présence significative des petites et moyennes entreprises *



- Projets transport en cours ou à l'étude**
- Réseau du Grand Paris Express
 - CDD Express
 - Tramway
 - TCSF, T2m, Téléphérique
 - Métro
- Projets d'aménagement urbain**
- Un cours de préparation
 - Espace vert public protégé
 - Espace public à passer
 - Espace public réqualifié
 - Décloisonnement des terrains (MOP) protégé
 - Sites réhabilités naturels
 - Sites protégés
 - Sites rénovés

Source: NéoGrand Paris, mars 2012, Protocole Etat Région juillet 2013, Projet de POUF janvier 2013, Projet de SCOT octobre 2013, STIF, EPA ORSA (T2m), Photo aérienne - 2012 - ICI Aérodata

GRAND PARIS GRAND EST

dans la métropole

version provisoire 23.01.2017



Préparer l'arrivée du **RGPE**
Accélérer et articuler l'offre
de **nouvelles mobilités**



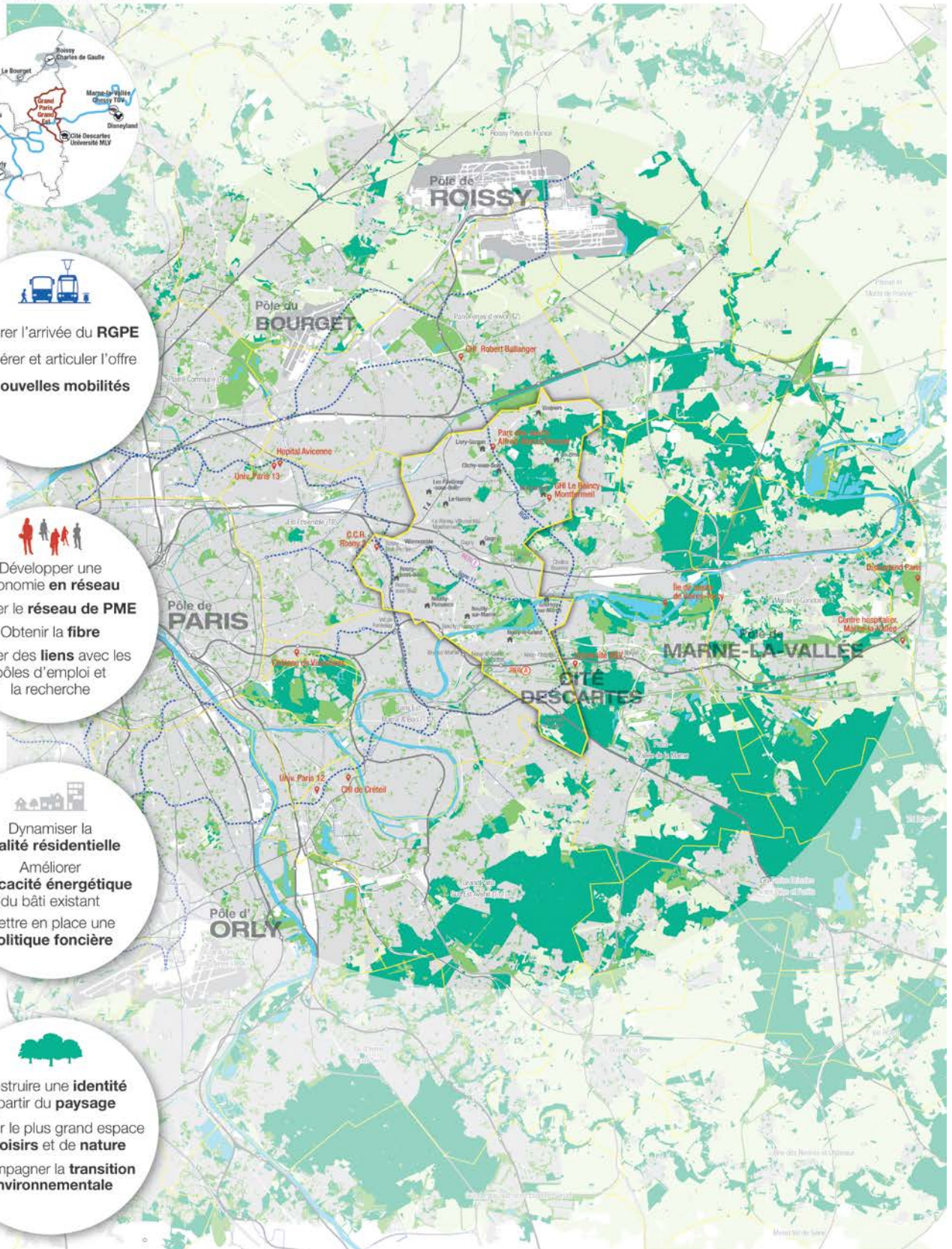
Développer une
économie **en réseau**
Activer le **réseau de PME**
Obtenir la **fibres**
Tisser des **liens** avec les
pôles d'emploi et
la recherche



Dynamiser la
qualité résidentielle
Améliorer
l'**efficacité énergétique**
du bâti existant
Mettre en place une
politique foncière



Construire une **identité**
à partir du **paysage**
Devenir le plus grand espace
de **loisirs** et de **nature**
Accompagner la **transition**
environnementale



- espace urbanisé
- bois
- TGV
- espace aéroportuaire
- espace agricole
- RER / Transilien
- espace ouvert
- eau
- métro / TCSP
- autoroute
- route structurante
- mairie
- grand équipement
- limite d'intercommunalité

Cet ouvrage présente l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de la convention entre Grand Paris Grand Est, l'Atelier Parisien d'urbanisme (Aur) et l'IAU îdF. Cette convention a porté sur un appui à la compréhension du territoire et de ses enjeux auprès des élus. Les travaux ont donné lieu à la réalisation de ce portrait.

Mars 2017